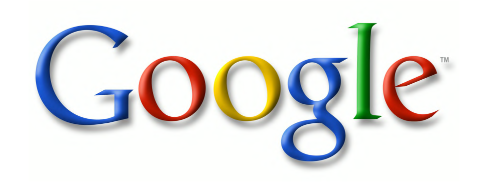
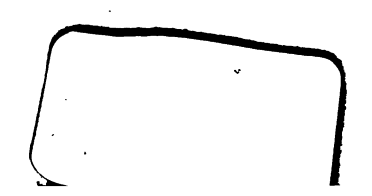






COLLECTION

DES

MEILLEURS OUVRAGES FRANÇOIS,

COMPOSÉS PAR DES FEMMES;

TOME TROIS.



Christine de Pisan voit en songe la Raison, la Droiture, et la Justice qui lui enseignent à batir la Cité des Dames.

Gravé par N. Thomas d'apres un Tableau Gothique

COLLECTION

DES

MEILLEURS OUVRAGES FRANÇOIS,

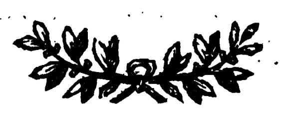
COMPOSÉS PAR DES FEMMES;

DÉDIÉE

AUX FEMMES FRANÇOISES.

PAR MADEMOISELLE DE KERALIO, de l'Académie d'Arras, et de la Société Patriotique Bretonne.

TOME TROIS.



A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue de Grammont, N.° 17.
LAGRANGE, Libraire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis du Lycée.

1787.

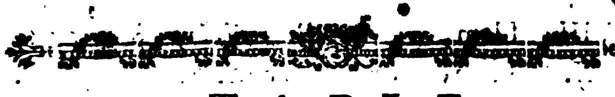
Avec Approbation et Privilège du Roi.

AVIS.

OBLIGÉE de conduire à la fois deux ouvrages, qui demandent l'un et l'autre de longues et laborieuses recherches, je n'ai pu satisfaire aux engagemens précis que j'avois pris avec le public pour les époques des livraisons de cette Collection, dont les premiers volumes exigent un travail presque égal à celui de l'*Histoire d'Elisabeth*. La fin prochaine de cette dernière entreprise me fait espérer qu'en me livrant toute entière à celle-ci, je pourrai faire succéder plus rapidement les livraisons. Comme je n'ai dans ce moment qu'un volume absolument imprimé, je crois devoir le donner seul, afin de ne pas déplaire à ceux qui ont bien voulu y souscrire; le suivant est sous presse. J'ai cru aussi devoir mêler la matière, pour varier l'amusement des lecteurs; et à la suite du quatrième volume, qui contiendra encore les ouvrages du seizième siècle, je donnerai les *Lettres de Madame de Sévigné*; elles se trouveront cependant tomées de façon

à reprendre leur ordre dans la suite de la Collection, et à ne pas déranger la marche des différens siècles de la littérature Françoise. Je dois également prévenir mes Souscripteurs que la manière incorrecte dont les deux premiers volumes ont été traités, par rapport à la partie typographique, n'a répondu, ni à mes intentions, ni à mes dépenses, qui ont été les mêmes que pour une édition très-soignée. Comme je ne puis pas partager aux yeux du public l'extrême différence qui existe entre mes promesses et l'exécution de ces deux volumes, je m'engage à les faire réimprimer à la fin de l'édition entière, et à les délivrer *gratis* à tous ceux qui auront souscrit pour l'ouvrage entier.





TABLE

Des articles contenus dans les trois premiers volumes de la Collection des Meilleurs Ouvrages François, composés par des Femmes.

TOME PREMIER.

TOME II.

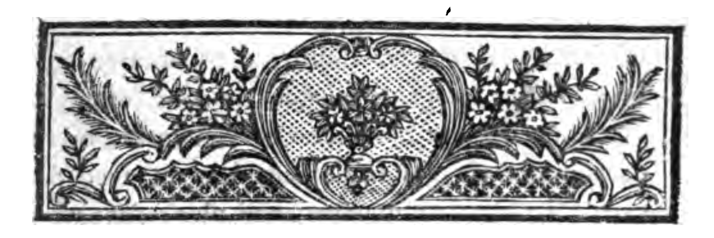
TOME III.

Fin de la Table des trois premiers volumes de cette Collection.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le troisième Tome de la *Collection des meilleurs ouvrages François, composés par des Femmes*. Je crois qu'il justifiera l'empressement du Public à jouir de la continuation de ce recueil intéressant. A Paris, ce 26 Mai 1787.

TOUSTAIN-RICHEBOURG.



COLLECTION DES MEILLEURS OUVRAGES *DES* FEMMES FRANÇAISES.

LA VISION *DE* CHRISTINE DE PISAN.

Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, N°. 7394, sur vélin, caractères Gothiques, en deux colonnes, & orné de lettres grises en or sur fond bleu d'émail; la première page, d'une bordure en fleurs bleu & or, & d'une miniature très-mauvaise, représentant Christine occupée à écrire.

LE roman de la Rose, le Songe du Vergier, et toutes les visions dont le goût régnoit du temps de

Christine, lui ont fait choisir, dans presque tous ses ouvrages, ce genre allégorique dont l'éternelle répétition devient monotone et ennuyeuse; on ne s'accoutumeroit pas facilement à vivre avec des gens qui rêveroient toujours, non plus qu'avec des êtres fantastiques; et les auteurs agréables du temps de Charles VI, ont, pour ainsi dire, tous passé leurs jours au milieu des esprits et des lutins. Il s'en faut de beaucoup que ces fictions eussent l'agrément des romans de Chevalerie, où le merveilleux, s'éloignant plus de la réalité des choses établies, étoit plus propre à divertir l'imagination dans ceux du quinzième siècle. La fiction enveloppe le plus souvent des vérités très-utiles sous une plate allégorie, dont l'esprit tâche perpétuellement à se débarrasser pour en venir à la morale, qu'il cherche et ne peut trouver, tant elle est entortillée dans les voiles qu'on a multipliés autour d'elle. Le merveilleux est inutile dès qu'on parle vrai; il ne peut, il ne doit servir qu'à embellir les écarts de l'imagination. Si quelquefois Ésope et la Fontaine ont enveloppé sous d'agréables fictions une morale utile, admirons en même-temps combien ces mêmes fictions sont simples, et combien l'application la plus fine et la plus délicate en est facile aux esprits formés. *La vision* de Christine n'est pas de ce genre, il faut en convenir, et cet ouvrage ne vaut pas le

chemin de longue étude ; nous en donnerons un extrait fort court. C'est toujours la même morale, ce sont toujours les mêmes réflexions et les mêmes préceptes. On va juger que ce ne sont pas toujours d'aussi agréables descriptions.

CHAPITRE PREMIER.

Premièrement, dit Christine, *comment son esperit fut transporté.*

« Ja passé avoie la moitié du chemin de mon pélerinage comme un jour de la vesprée me trouuasse pour la longue voie lassée et desireuse de hebarge et comme j'y fusse paruenue par appetit de repos après la reffection nécessaire a vie humaine prise et recues es dites graces et me recommandant à l'auteur de toutes choses, entrai en lit de repos trauaillable, et comme tot après mes sens liés par la pesanteur du somme, me suruint merueilleuse vision en signe d'estrange presage. Tout ne soie mie Nabuchodonosor, ne Scipion, ne Josephe ; ne sont point veez les secrès du Trés-Hault aux bons simples. D'auis m'estoyt que mon esperit laissoit son corps et par exemple tout ainsi que maintêfoyz en songe ma semble que mon corps en lair volasse,

m'estoit adonc avis que par le soufflement de divers vens, mon esperit translatez estoit en une contrée ténébreuse en laquelle terminoit un val flottant sur diuerses eaues. Là, m'appatut le statute d'un homme de belle fourme, mais de grandeur inestimable, car sa teste trespassoit les nues, ses piés marchoyent les abysmes, et son ventre environnoit toute la terre. Clere face et sanguine auoit. Aux coins de son chief dominoient en aournemens d'innombrables estoilles; de la beaulté de ses yeux issoye grant clarté qui tout enlumynoit et jusques au dedans de son corps reverberoit leur clarté. La spiration de sa tres grant gueule attrayoit si grant air et vent, que tout en estoit rempli de conuenable fraischeur. Deux conduis principaulx avoist cest ymage. L'un estoit le pertuys de sa gueule par où receuoit sa nourriture, et l'autre estoit dessoubz, par où se purgeoit et vuidoit, mais de différentes natures estoient ses yeux: car tout ce qui entroit par le conduyt hault par où repeus estoit, conuenoit que corps materiel et corruptible eust, mais par l'autre conduyt ne passoit rien fluide ne palpable. La vesture de ceste créature estoit dyaprée de toutes coulours et subtilement ouvrée, belle, riche et de longue durée. En son front bien pourtrait auoit l'empreinte de cinq lettres. Scavoir, C, H, A, O, S, qui son nom signifioient. En ceste statue n'auoit rien de diffourme, excepté

que par fois faisoit chiere triste, adoulée et plourable, tout ainsi comme homme qui, par diuerses parties de son corps, sent et seuffre diuerses passions et doulours, pour laquelle chose jettoye grants plaints et à Dieu lamentations de diuers coys ».

Voilà sans doute la plus singulière représentation du chaos qu'on ait jamais imaginée. Christine n'avoit pas voulu imiter Ovide, qui ne s'étoit pas arrêté à personifier un être de raison insusceptible d'être jamais, dans quelque acception que ce fut, décrit sous l'assemblage des traits humains. Ovide, *Hésiode*, *la Genèse*, Sanchoniaton (si toutefois la traduction que Philon nous a donnée de ce dernier auteur n'est pas un ouvrage équivoque), offroient à notre Italienne de plus beaux modèles.

« Avant que la mer, la terre et le ciel qui les environne fussent produits, l'univers entier ne présentoit qu'une masse informe. Cet amas confus, ce vain et inutile fardeau, dans lequel les principes de tous les êtres étoient confondus, c'est ce qu'on a appellé le chaos. Le soleil ne prêtoit point sa lumière au monde; la lune ne parcouroit point un cercle réglé; la terre n'étoit pas suspendue au milieu des airs, où son propre poids la soutient; la mer n'avoit point de rivages ». Ce magnifique tableau que nous a tracé Ovide, du désordre de la nature, qu'un être Tout-puissant prit soin de combiner (car les anciens

supposoient une matière préexistante, mais confuse et informe, qui fut ensuite débrouillée), auroit dû interdire à une femme aussi savante que Christine, sa dégoûtante image de *l'homme chaos*. Aucun de ses autres ouvrages n'offre une allégorie aussi puérile. Nous laisserons dans le manuscrit cette Reine qui se tient sans cesse à ses côtés pour le nourrir, et qui sans cesse mêloit dans un mortier diverses matières toutes de différentes sortes, qu'elle versoit ensuite dans de petits moules de grandeur et de forme variées, qu'elle donnoit ensuite à engloutir à cette espèce de monstre. On ne sait à quoi peuvent avoir rapport cette description, cette étrange nourriture, et cette Reine qui en est chargée : c'est peut-être l'imagination qu'elle a voulu représenter. Mais comment l'imagination nourrit-elle le chaos, à moins que ce ne soit celui des idées que se forment les mortels de ces profonds secrets de la nature, dont leurs foibles esprits ne connoissent ni le principe, ni la fin? Quoiqu'il en soit, Christine, dans son rêve, est engloutie dans la gueule de sa grande statue; et, dans la concavité de ses entrailles, elle trouve la *chamberière* de la dame nourrice de ce monstre, qui certainement est un des plus fameux endriagues que jamais Amadis, Galaor, Roland, et la cour du Roi Artus et tous les Pairs de la table ronde, ayent jamais combattus. Cette

officieuse femme lui donne un trait d'une liqueur *souave & fraîche* pour la rassurer dans ce pays tout-à-fait nouveau, où elle remarqua d'abord des vallées, des montagnes, des bois, des roches dures, sur lesquelles elle marchoit à deux pieds comme sur terre; des métaux, des lacs, fleuves, rivières, &c. La boisson qu'on lui offrit lui rendit les forces de corps et d'esprit, éclaira son entendement (elle en avoit besoin), et rendit à ses membres la souplesse et l'élasticité.

Alors elle entend la renommée vanter la beauté, la noblesse et la puissance d'une grande princesse, *couronnée de précieux diadêmes*, et sur-tout d'une grande ancienneté, laquelle vivoit en certaine partie de ces lieux. Elle s'achemina vers l'endroit désigné par les cris de la renommée, et « traversant d'estranges contrées, alpes haultaines, landes sauvaiges, forez profondes et bruyantes, rivières, &c. » elle arrive à la capitale de la dame, et s'informe avec soin de la langue de son pays, des mœurs et coutumes qu'on y voit régner. Sa contrée, dit-elle, lui parut glorieuse de nom, fertile en fruits, abondante en richesses, grande *et lée* en circuit, édifiée notablement de grandes villes, forts, châteaux, bourgs, forteresses et nobles manoirs; comme aussi remplie de puissans seigneurs, princes fort aimables en conversation, de foi catholique, d'une

conduite prudente, d'une belle figure, forts et puissans en chevalerie, de loyaux sujets et de peuple obéissant.

Cette princesse couronnée est la Terre. Créée par Jupiter, du moins c'est ce que l'on croit comprendre dans une ennuyeuse lecture de quarante pages à deux colonnes qui composent le premier livre de la vision, et que j'épargne aux lecteurs, elle fait à Christine une complainte douloureuse, et souvent rebattue, des maux que lui font souffrir les hommes, ses enfans, la guerre des Titans, la culture des terres ou l'art de l'agriculture, l'éducation de la vigne, toutes les plantes utiles qui croissent dans les lieux que l'on connoissoit alors, les découvertes des arts; mais plus que tout cela encore, les vices et les crimes de la race humaine font la matière de l'entretien de la dame avec Christine. La matière étoit vaste; aussi l'auteur l'a traitée amplement; mais sa morale, toujours excellente en elle-même, écrite d'un style fort au-dessous de celui du chemin de *Longue étude* et du livre des *Trois vertus*, pouvoit être lue au quinzième siècle, et ne le seroit pas dans celui-ci. Après bien des plaintes, la Terre finit par dire: « nonobstant que d'ailleurs tu soys requises et que de moy et des miens tu ayes petits émoluemens, mais ton bon courage ne ueille deslaissier la nourriture de

son enfance, et demourer constante auecque moi au labour de tes petis dictiés, duquel mainte plaisirs encores feras à moi et mes enfans, lesquielz je te pri que veuil saluer et que leur signifye les plaints de mes clamours, et que comme loyaulx et vrais enfans veulent auoir pitié de leur tendre mere, de qui encore le laict leur est nécessaire et doulce nourriture, mais veuillent si espargner ses douces mamelles qu'ilz ne la succent jusques au sang »..

Christine tâche de la consoler de son mieux, et lui fait espérer que les prières des bonnes créatures pourront adoucir le père commun des miséricordes, et lui donner plus de satisfaction à l'avenir de ses ingrats et vicieux enfans. De-là, elle passe au second livre, qui traite de *dame* Opinion *et de son ombre*. Christine, curieuse d'examiner les études qui se faisoient dans la ville capitale de la princesse, appellée *la seconde Athènes*, c'est-à-dire *Paris*, se rend aux lieux où l'on élève la jeunesse. Elle entend les écoliers et les maîtres disputer ensemble de maintes sciences et sur différens points; et tout-à-coup, levant les yeux, elle voit voltiger au-dessus de leur tête *une grant ombre féminine* sans corps et impalpable. « Celle chose veoie estre une seule ombre estoit diuisée de cent mille millions, voire innombrables parties, les unes grandes,

les autres moindres, autres plus petits de soy, elle faisoit. Puis s'assembloient en parties d'ombre par grant tourbes, si comme font nuées au ciel ou oysels volans ensemble, mais plus y en auoit que oncques oyseaulx ne volerent. Et estoient ces tourbes sepparées les unes des autres ainsi comme les coulours d'elles se différoient, car de toutes les coulours qui oncques furent et de plus que oncques ne fust étoient différenciées les unes des autres, car une grant tourbe en y auoit de toutes blanches, une autre de toutes vermeilles, les autres indes, les autres de couleur de [illegible], autres d'eaues, et se tenoient ensemble celles d'une couleur si comme font oyseaulx d'une espesse. Toutefoys aucune foiz aduenoit que ilz s'entremesloyent, mais tousiours retournoit chacune à sa coulour, et nonobstant qu'une chascune coulour se teinst ensemble, toutefois en la route y en auoit de plus fort teinstes les unes que les autres........................

....

Et tout ainsi comme les coulours d'icelles ombres par tourbes se differoient, semblablement faisoient leurs fourmes, car il n'est corps de créature humaine ne d'estranges bestes, oysel, monstre de mer, serpent, ne chose que Dieu formast oncques, voire des plus haultes choses que des petites, et de tout ce que la fantaisie peult présenter à l'esperit et en y

auoit tant d'estranges qu'il n'est cuer qui le peust penser, mais fourmes de grans serpens orables, horribles bestes, ne chose mortelle tant ne m'espouvantèrent comme firent les orables noms défigurés monstres d'enfer, de laquelle ressemblance encore me sens toute espaourée ».

Christine ajoute : « qu'attentive à observer en même-temps l'ombre, les écoliers et les maîtres, elle remarqua que, chaque fois que ces derniers alloient commencer un discours sur quelque objet de science et de raisonnement, l'une des ombres s'approchoit d'eux, et sembloit les conseiller tout bas et leur inspirer ce qu'ils avoient à dire. Elle leur attribue des couleurs qu'apparemment on avoit assignée sous de frivoles rapports à chacune des hautes sciences ; comme le vert à la grammaire, le noir à la dialecte, la couleur diaprée à l'arithmétique, le blanc à la musique, le vermeil à la géométrie, l'azur à l'astrologie, la castaline, ou vert d'eau, à la philosophie, &c. Ceux qui *arguoient* n'avoient autour d'eux que des ombres de la couleur des sciences qui faisoient l'objet de la dispute. La grande attention et l'étonnement de Christine attire sur elle les regards de l'ombre (car tout parle, voit et entend chez Christine de Pisan). L'ombre lui parle, c'est L'OPINION, reine du monde et maitresse souveraine des cœurs et des

esprits. Elle est née avec le monde, elle a causé les guerres des premiers hommes, elle a formé les empires, elle les a maintenus et détruits; elle a présidé à la découverte, au progrès, et en différens temps, à la décadence de tous les arts et de toutes les sciences. A la fois on l'a vue éclairer, et le plus souvent, égarer les hommes; elle a formé les sectes des philosophes, elle a soutenu leurs dogmes; elle a excité, par les erreurs auxquelles elle a rendu les hommes sujets, les disputes de religion, en cherchant à embrouiller les principes de la saine théologie, voilant aux yeux des humains les vérités qu'elle laissoit voir à d'autres, et sans cesse excitant l'amour-propre des plus aveuglés, jusqu'à faire couler leur sang pour des erreurs que souvent ils reconnoissoient au fond de leur ame, mais dont ils ne vouloient pas se départir. Elle a inspiré tous les systêmes sur les principes du monde, les uns conformes à ce que la révélation nous a transmis d'autres erreurs, d'autres fondés absolument sur des erreurs nées de l'esprit d'enthousiasme et de cette fougueuse imagination qui, s'élançant au-delà des bornes de la raison et des connoissances humaines, et prétendant d'un coup-d'œil rapide pénétrer dans l'abîme du temps, croit voir tomber le voile que cache à nos foibles regards l'immensité du monde et la puissance infinie du créateur. Aristote, Pytha-

gore, Socrate et une infinité d'autres, doués par la nature d'un jugement exquis, d'un génie pénétrant, d'une grande philosophie, mais soumis comme hommes à l'empire de *l'opinion*, se sont égarés comme les autres lorsqu'ils ont voulu passer les bornes de l'humanité et s'élever jusqu'à l'esprit moteur du grand ouvrage de la nature, aussi supérieur à l'intelligence donnée aux hommes, que la hauteur incommensurable des astres l'est en rapport avec les grains de sable de la mer. Elle les a égarés dans les découvertes des arts et des sciences, comme dans celles des vérités importantes; les premiers inventeurs ont écarté les ténèbres dont elle les environnoit; mais souvent un reste de son ombre les a empêchés de porter leurs ouvrages au dernier degré de la perfection humaine, et, plus souvent encore, elle a voilé aux yeux des hommes prévenus les bons effets des nouvelles découvertes ». Ainsi Colomb mourut dans la misère, après avoir vécu dans les fers; ainsi Copernic et Galilée furent persécutés; ainsi Socrate but la ciguë; ainsi l'agriculture honorée chez les peuples sages, le soin des troupeaux approfondi chez les peuples pasteurs, l'art de teindre les laines chez les nations commerçantes, les productions des indes orientales, apportées à grands frais, par des hommes courageux, dans des climats nouveaux, où on les cultiveroit avec fruit, et où elles

pourroient devenir de grandes branches d'un immense commerce; ainsi tous les fruits de l'industrieuse hardiesse de l'homme ont été souvent négligés, méconnus, mal récompensés, et souvent aussi n'ont rapporté à leurs auteurs que la haine du méchant, la stérile reconnoissance du sage, et l'oubli des nations qu'ils ont voulu éclairer. *L'opinion*, suivant Christine, est cause de tous ces maux; oui, mais ajoutons aussi, en style d'allégorie, que *l'interêt* est frère de *l'opinion*, et reconnoissons ses effets, dans la négligence avec laquelle les hommes reçoivent les projets dont l'utilité est démontrée; et attribuons-lui, autant qu'à *l'opinion*, les persécutions qu'essuyent les grands hommes. Mais sur ce point, dont le développement n'appartient pas à un sexe timide, au lieu d'aller au-delà des bornes prescrites par son éducation, bornons-nous à suivre Christine de Pisan et l'ombre qui lui parle.

« Elle explique comment l'opinion déçoit les *chevaliers* et les gens d'armes, et comment les chimères de l'ambition aveuglent les hommes sages, et leur font perdre tout sentiment d'humanité; comment le courage humain, donné à l'homme pour la juste défense de soi-même, lui sert à commettre des actes de barbarie, à opprimer les pauvres, à les détruire, à ravir l'honneur d'un sexe foible, que tout homme doit protéger; à piller souvent

ses terres qu'il devroit défendre, ou conquérir du moins sans les ravager; à massacrer les vaincus, au lieu de les enchaîner par la clémence et l'humanité. Elle revient encore à l'opinion que la noblesse a d'elle-même et de ses avantages ». Que cette Reine du monde est petite et misérable, avec ses grandeurs et ses prétentions, aux deux instans sublimes de la naissance et de la mort! »

> Eh! que vous reste-t-il en ces momens suprêmes?
> Un sépulchre funèbre où vos noms, où vous-mêmes,
> Dans l'éternelle nuit restez ensevelis!

C'est-là le *résultat* des leçons de Christine; mais comme, dans cet ouvrage, son style ne vaut pas celui de ses autres écrits, on gagne à exposer ses idées plus simplement qu'elle n'a pu les développer. Elle finit par être profondément affligée des discours de l'ombre, dont elle conclut que tout est dans ce monde, incertitude, ignorance et présomption; que souvent les études les plus profondes des auteurs les plus révérés, ne les ont conduits qu'à errer et à prouver l'insuffisance de l'esprit de l'homme. Elle rappelle tous ses malheurs, répète des regrets touchans sur la mort de son mari, qu'il est aisé de voir qu'elle avoit tendrement aimé; elle se plaint ensuite à la philosophie de ce qu'elle lui avoit promis de la consolation et du repos, de ce qu'en lui conseillant de se livrer à des études sérieuses,

elle lui avoit fait croire qu'elle fortifieroit son esprit, et qu'en apprenant à supporter les maux de la vie, elle lui apprendroit aussi à pénétrer les secrets de la nature, et à substituer la connoissance consolante des ouvrages du créateur et des sciences, qu'il a données à l'homme pour son bonheur, à la jouissance délicieuse des sentimens de l'ame, dont elle a perdu l'usage en perdant les objets à qui son cœur étoit consacré. « Mais que deviendrai-je à cette heure, dit-elle, que je vois que tout est mensonge, opinion, erreur, que tout échappe comme un ombre à qui croit avoir saisi la vérité! Me voici retombée dans un abîme ténébreux, où me replonge un chaos d'idées confuses que je ne puis débrouiller; je ne sortirai d'une erreur que pour retomber dans une autre; je suis anéantie devant les merveilles de la nature, par le sentiment de ma foiblesse et de mon insuffisance; je ne sens plus que mon cœur, où renaissent les regrets et la douleur. S'il n'est, pour remplir les heures lentes de la vie, que les mouvemens de l'ame, que l'amour, l'amitié, la douce humanité, que vais-je devenir, moi qui n'ai plus le père et l'époux qui occupoient mon cœur, moi veuve *et délaissiée*, qui n'ai point d'amis qui me consolent; moi pauvre et sans rien de trop, pour en soulager les misérables. O philosophie! vous m'avez trompée; l'esprit humain

humain est trop foible pour se suffire à lui-même, et, après les maux de l'ame, le vuide d'un cœur qui a tout perdu ne peut se remplir ».

La philosophie apparoît à Christine de Pisan; elle la réprimande de son abattement, et la blâme de cet excès de foiblesse; la plaignant des pertes qu'elle a faites, elle la rappelle au sentiment des biens qui lui restent, lui parle de son fils avec éloge, de sa fille religieuse avec admiration, et lui ordonne de rappeller dans son cœur la force et le courage qui l'ont soutenue au milieu des adversités et l'ont empêchée d'y succomber. C'est par des exemples de constance dans le malheur, tirés des pères de l'église, des philosophes anciens et modernes, des poëtes sacrés et profanes, que, par le souvenir et le respect de la religion, elle cherche à défendre Christine de cette mollesse indigne d'une chrétienne et d'une femme remplie de vertus. Elle lui montre tout ce qu'elle a fait pour elle, les consolations qu'elle lui a données, les heures charmantes qui, plus d'une fois, ont essuyé les larmes que lui coûtoient, et le trépas des personnes qui lui étoient chères, et le souvenir de son indigence, et le sentiment de la médiocrité, si dur pour les gens qui pensent et qui ont joui d'un autre sort; elle l'exhorte à se défier de l'opinion, jusques dans ce qu'elle lui a dit d'elle-même, et à

ne pas la croire si aveuglément, qu'elle contribue à lui élever de ses propres mains dans son esprit l'autel qu'elle a prétendu avoir dans le monde entier ; elle lui montre les connoissances humaines, les sciences utiles à l'homme et à l'ordre établi dans le monde entier, fixées dans leurs principes et indépendantes de l'opinion; les points fondamentaux de la foi chrétienne, supérieurs, dans la grandeur sublime de leur morale, à l'opinion et à ses erreurs; la vertu enfin, ferme, stable, immuable dans ses fondemens, faisant le bonheur de celui qui la possède, celui des êtres qui entourent l'homme vertueux, et dégagés, dans les points invariables de son essence, des ombres fugitives de l'opinion, comme les ténèbres de la nuit se dissipent aux premiers rayons de l'astre qui nous éclaire. Christine se sent ranimée par ces discours consolans; un baume salutaire se répand dans toutes ses veines, l'illusion se dissipe, et à son réveil, elle se trouve plus paisible, plus forte, et retourne avec une nouvelle ardeur aux études délicieuses, au sein desquelles elle oublie les maux de la fortune et l'injustice des hommes; qui affoiblissent le souvenir des pertes qu'elle a faites, sans altérer le saint respect qu'elle conserve à la mémoire de ceux qui faisoient autrefois sa félicité ; ombres révérées, mânes sacrées, qu'elle doit rejoindre un jour dans le sein d'un bonheur éternel.

La vision de Christine finit ainsi ; elle conserve toujours son caractère doux, tendre, sensible et intéressant. Il est peu de femmes qui ne voulussent être l'aimable Christine dans leurs ouvrages, au style près, qu'il ne faut pas lui reprocher, puisqu'il étoit un défaut de son temps, et qu'il étoit alors fort admiré. Un auteur anonyme de l'*art de rhétorique, de ses couleurs, figures et espèces*, premières pièces du *jardin de plaisance*, disoit, en parlant des auteurs à qui la poësie devoit une partie de ses progrès, avant François Ier :

Par maistre *Alain*, à qui Dieu pardon face,
Cet art ici monstre et vérifie,
Et maître Arnould *Greban* bien suit sa trace.
Christine aussi noblement métrifie,
Même *Castel*, qu'elle eust à fils pour sien,
Qui depuis fut grand rhétoricien ;
Maître Pierre de *Hurion* agile
Imitateur très-soubtil entre mille.
De *Georges* aussi l'aventurier a creue,
Est par forme et nouvelle et subtile
Et par vaillant aussi entretenue,
Entre dictez que cet art entrelasse ;
Les servantois telle forme emplifie (*a*).

Certainement ces vers ne sont ni meilleurs, ni plus gracieux que ceux de Christine, et l'auteur étoit son contemporain.

(*a*) Goujet, tom. IX, pag. 156, article d'Alain Chartier.

Dans ce siècle beaucoup d'auteurs, qui avoient alors du mérite et de la réputation, ne consacroient leur plume qu'à écrire contre les femmes. Les manuscrits et les livres imprimés de ce temps-là ne contiennent que des invectives grossières et dénuées de finesse et d'agrément contre le sexe féminin ; aujourd'hui ces injures ne feroient aucune impression, sur-tout si on les voyoit paroître dans un style barbare et sous une enveloppe aussi peu chaste ; mais alors ce langage ne différant point des mœurs du siècle, ces satyres n'étoient pas indifférentes aux femmes. Un nommé Guillaume Alexis, contemporain de Christine de Pisan, avoit composé, entr'autres ouvrages estimés au quinzième siècle, *le blazon des faulses amours*, et *le passe-tems de tout homme et de toute femme ;* ces deux écrits, excessivement libres, sont absolument dirigés contre les femmes. Alexis étoit moine ; on accuse ceux qu'une vie austère condamne à la chasteté, de haïr le sexe duquel une barrière révérée les sépare. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils doivent en prendre une mauvaise opinion lorsque, peu fidelles aux vœux qu'ils ont faits, ils sortent des bornes d'un état révéré ; ils ne peuvent se rapprocher que de ces femmes perdues, qui, franchissant les loix de la pudeur, sont la honte d'un sexe, et l'horreur de l'autre ; bannis de la société, où ils en verroient d'autres inspirer le

respect et rassembler en elles les graces et les vertus, ils ne peuvent que juger d'après ce qu'ils voyent, et confondent toutes les femmes avec cette classe sur laquelle on n'ose fixer des regards : il en est ainsi de tout ce qu'on appelle *hommes sans mœurs.* L'habitude, la lâche habitude de vivre avec le vice, leur fait méconnoître jusqu'à l'existence de la consolante vertu ; méprisés, craints et haïs par elle, il leur est plus court de nier sa réalité, que de se rendre compte à eux-mêmes de l'anéantissement où ils tomberoient devant elle. Plaignons-les : lorsque le vice a corrompu l'ame assez pour qu'elle ose douter du bien, le mal est sans ressource, et la vie est souillée pour jamais. Il y a toute apparence que les mœurs du quinzième siècle étoient fort licencieuses, si l'on en doit juger par les écrits, et que beaucoup de satyriques étoient du nombre de ceux à qui une mauvaise conduite fait voir en mal tout ce que la société leur présente. Après Alexis, Matheolus, ou du moins un auteur anonyme caché sous ce nom, publia une *satyre contre le mariage*, et sur-tout *contre les femmes.* Cette satyre injurieuse tomba entre les mains de notre Christine, et lui causa un vif chagrin. Lire l'auteur et brûler du désir de lui répondre, fut pour elle le même instant, et ce fut l'occasion qui lui fit écrire son livre de la cité des Dames que nous allons examiner.

LA CITÉ DES DAMES.

* *Manuscrit de* 112 *pages* in-8° *sur vélin, orné d'une vignette, la même qu'on a fait graver ici; écrit en caractères gothiques sur deux colonnes; les lettres grises en or sur fond bleu, ornées de guirlandes; les sommaires en lettres rouges, N°.* 1395, *ancien fond des manuscrits de la bibliothèque du Roi.*

LIVRE PREMIER.

CHRISTINE fatiguée de ses études, et cherchant un peu de repos, débute ainsi:

« Selont la maniere que j'ay en usage et à quoi en la fréquentacion d'estude de lettres, un jour comme je fusse seant en ma celle auironnée de plusieurs volumes de diverses materes, mon entendement à telle heure oncques traveillie de recueillir la peusanteur des sentences de divers aucteurs par moi longue pièce étudié, drechay mon visage en sus déliberant pour celle fois laissier en paix choses subtiles, et m'esbatre et regarder aucune joyeuseté

* *Nota.* Ce manuscrit n'a jamais été imprimé, quoique le livre des *Trois Vertus* l'ait été en 1536 sous le titre de *Cité des Dames*, et que ce faux titre ait pu induire en erreur une partie des bibliographes.

des dis des poëtes; et comme a donc en celle entente je chercasse entour moi d'aucun petit liuret, entre mains me vint de aduenture ung liure estrange, non mie de mes volumes, que autant autres liures m'auoit esté baillés sicomme en garde. A donc ouuert cellui, je vy en l'intitulation qu'il se clamoit *Matheolus*, lors en sousriant pour ce que oncques ne l'avoye vu, et maintesfoys oy dire auoye que entre les autres liures celluy parloit à la reuerence des femmes, me a pensay que en manière de soulas le visiteraye, mais regardé ne leus point longue espasse quand je fus appellée de la bonne mère qui me porta pour prendre la refection du souppé dont l'heure estoit ja uenue, par quoy proposant le veoir lendemain le laissiai à telle heure. Matin en suiuant, rassise en mon estude, si que j'ai de cousturne, n'oubliay pas mettre en effect le vouloir qui m'estoit venu de visiter icelluy liure de Matheolus, a donc pris à lire et proceday ung peu auant. Mais comme la matere ne me semblast moult plaisante ne â gens que ne se délectent en mesdit, ne aussy de nul prouffit à aucun édifice de vertu ne de mœurs, veu encore et les paroles et materes déshonnetes, de quoy il touche, visitant un pou çà et là, et veu la fin et laissiay pour entendre à plus haulte estude et de plus grant utilité. Mais la vue d'icelluy dit liure, tout soict il de nulle autoricté engendra

en moy nouuelle pensée que fist mettre en mon coraige grant admiration, pensant quel puet estre la cause dont ce puet venir que tant de diuers hommes alors et autres ont esté et sont sy enclins a dire du mal et en leurs traictiés et escripts, de dyableries et de vituperes de femmes et de leurs conditions, et non mie seulement un ou deux, ne cestui Matheolus, qui entre les liures n'a aucune réputation et qui traite en manière de truffe, ne mais généralement aucques en tous traictiés des philosophes, poëtes et tous autres orateurs, desquels les noms dire seroit longue chose semblent que tous parlent par une mesme bouche et tous accordent une semblable conclusion, déterminant les mœurs de femmes enclines et pleines de vices. Ces choses pensant à par moy très parfondément, je pris à examiner moy mesmes et mes mœurs comme femme naturelle, et semblablement dissertoye des autres femmes que j'ay hantées, tant princesses, grandes dames, moyennes et petites à grant foison, qui de leurs graces m'ont dit de leurs princtes, secrettes et plus etroistes pensées. Sauoir, m'ont ajugier en conscience et sans faueur se ce puet estre vray ce que tant de notables hommes et uns et autres en tesmoignent; mais nonobstant que pour choses que je y pusse cognoitre tant longuement y seusse visier et espluchier, je ne apperchuz se ne cogneusse iceulx

jugemens estre vrais, encore les natureux mœurs et conditions féminines, jarguoy fort contre les femmes disant que trop fort seroyt que tant de si renommés hommes si solemnels clercs de tant hault et grant entendement, si clairvoyant en toutes choses comme il semble que iceulx fussent, en eussent parlé tant honcteusement et en tant de lieux que à peine trouueroys de volume moral, qui qu'en soit l'auteur, que aucun que je ne l'aye tout leu, que je n'y voye aucun chappitre ou certaines clauses au blâmé d'elles. Ceste seule raison brief et court me faisoit conclure que, quoique mon entendement pour sa simplesse d'ignorance ne seust cognoître les grans défauts de moy mêmes et semblablement des autres femmes, que vraiement toutefoys conuenoit il que ainsi fust, et ainsi m'en rapportoye plus au jugement d'autrui qu'à ce que moy mesmes en sentoye et savoye. En ceste pensée fust si longuement et si fort fischée, que il sembloit que je fusse sicomme personne en léthargie, et me venoient au deuant moult grant foison d'auctorité à ce propos, que je ramenteuoye en moy mesmes l'une après l'autre comme se je feusse une fontaine resourdant; et en conclusion de tout, je déterminois que Dieux fist vile chose quand il forma femme, en moy esmerveillant comment si digne ouurier daigna oncques faire si abhominable ouurage qui est vaissel, au dire d'iceulx, si comme

le retrait et herbergue (auberge) de tous maulx et de tous vices.

Adoncques moy estant en ceste pensée me sourdit une grande desplaisance et tristesse de coraige et moy mesmes desprisant et tout le sexe féminin sicomme se fust montré en nature, et disoye iceulx paroles en mes regrets. Ha Dieu ! comment se puet cecy estre, car se je ne me cure en la foy, je ne dois mie doubler que ton infinie sapience et très parfaicte bonté ait rien faict que tout ne soit bon. Ne fourmas tu toi même très singulierement femme pour dès-lors lui donner toutes belles inclinations et telles qu'il te plaisoit qu'elle eust. Et comment pourroit ce estre que tu peusses en rien faillir. Ja toutesfois voicy tant de si grandes accusations toutes jugiées, déterminées et concluses contre elles, que je ne scay entendre ceste répugnance. Et s'il est ainsi, beaux sire Dieux, que ce soit vray que au sexe féminin tant de habominations habondent si que tesmoignes maints, et tu dez toy mesmes que le tesmoignage de plusieurs fait accroire par quoi je ne doy pas doubter que ce ne soit vray. Helas, Dieux ! pourquoy ne me feis tu naistre au monde en masculin sexe, à celle fin que mes inclinations feussent toutes à te mieux servir, et que je ne errasse en rien et feusse de si grant perfection que homme masle se dit estre. Mais puis que ainsi est que ta debbonaireté se est de tant

estendue vers moi, espargnes doncques à ma négligence envers ton service, beaux sires Dieux, et ne te desplaises, car le seruant qui moins recheoit de guerredons de son seigneur, moins est obligiés à son service. Celles parolles et plus assez tres longuement en triste pensée, à Dieu disoye en ma lamentation si comme telle qui par ma folour me tenoye tres mal contente de ce que en corps féminin m'eut fait Dieux estre au monde ».

Voilà donc Christine bien affligée des fautes reprochées à son sexe par l'ingrat Matheolus. Les femmes cependant ne lui avoient pas paru si fort à mépriser, car dans plusieurs pièces de vers du temps, on l'appelle *le bigame*. Celui qui s'étoit chargé à la fois de deux femmes, n'avoit pas trouvé sans doute le sort de vivre seul le plus agréable de tous. Au surplus, la grossièreté de Matheolus, ou de l'auteur qui avoit pris ce nom, la licence des idées et celle des expressions qui formoient son style les rendoient méprisables par elles-mêmes. Une femme née dans un pays où son sexe connoît et observe singulièrement les règles de la délicatesse, sa plus belle parure et sa garde la plus certaine, Mistriss Montaigu, auteur d'un essai sur le génie et les ouvrages de l'immortel Sakespeare, a fait dans cet ouvrage une réflexion digne d'être citée et répétée avec éloge dans un écrit consacré aux femmes. « Il y a, dit-elle,

dans un siècle certaines délicatesses de convention, inconnues à un autre siècle ; mais tout ce qui est *immoral*, est également blamable dans tous les âges, et tout ce qui approche de l'obcénité, est une offense que l'esprit ne peut expier, et que la barbarie ou la corruption des temps ne sauroit excuser » (*a*). Puisqu'une Angloise a jugé aussi sévèrement Sakespeare, qu'on juge de ce que méritoit Matheolus.

(*a*) Mistriss Montaigu parle de la seconde partie de la Tragédie de Henri IV ; elle dit, pag. 125 : « que toutes les scènes dans lesquelles paroît *Doll Tearscheet* sont indécentes, et par conséquent non-seulement insusceptibles d'être défendues, mais inexcusables ». *Every scene in which Doll Tearscheet appears is indecent, and Therefore not only indefensible, but inexcusable. There are delicacies of decorum in one age unknown another age ; but whatever is* immoral *is equally blamable in all ages, and every approach to obscenity is an offence for wich wit cannot atone, nor the barbarity or coruption of the times excuse.* L'introduction de cet ouvrage est un modèle de style dans la langue Angloise, et quoique l'enthousiasme de Mistriss Montaigu, pour le sublime génie de son héros, l'ait rendue injuste à quelques égards pour les beautés de nos grands poëtes tragiques, nous serons justes envers elle, et nous lui donnerons loyalement le tribut d'éloges que mérite la précision, la vérité, la profondeur même de ses idées sur l'art dramatique. Nous ferons plus : nous lui accorderons qu'elle a le plus souvent rempli parfaitement l'objet de critique qu'elle s'étoit proposé ; nous conviendrons qu'elle a donné des leçons utiles. Sans ôter à nos auteurs l'admiration légitime des autres nations, de la nôtre, et des siècles futurs, nous répéterons, d'après toute l'Europe et d'après nous-mêmes, que le génie de Sakespeare est inimitable dans ses beautés, et nous ajouterons que

Christine, ainsi *dolente et paoureuse*, avoit *les yeux pleins de larmes* et la tête penchée, lorsqu'elle vit « soudainement descendre ung ray de lumière si comme se le soleil feust. Et à cause que en obscur lieu seoïe auquel à telle heure soleil rayer ne pust, tressailly adoncques si comme se je fusse reveillié du somme, et dreschant la teste pour regarder donc celle lueur venoit, vy deuant moy trois dames couronnées, de très souueraine reuerence, desquelles la resplendeur de leur clere faces enluminoit moi-mesme et toute la place. Lors si fusse esmerueillée, nulz ne le demande, considerant sur moy l'huys cloz, et elles là venues; doubtant que ce fust aulcune fantaisie pour me tempter, fiz en mon front le signe de la crois remplie de très grant paour. Adoncques celle qui premiere des trois estoit en sousriant me prist ainsi à arraisonner ».

---

son panégyriste doit être placé bien près de celui dont elle a si profondément apprécié la grandeur et les défauts. Je dois me regarder comme heureuse d'avoir un jour à enrichir la collection des meilleurs ouvrages des Femmes Anglaises, des ouvrages précieux d'une femme telle que Mistriss Montaigu. J'en ai fait la traduction, et j'ai hasardé d'y joindre quelques observations sur l'art dramatique en France, d'après celles que m'ont dictées la comparaison des chefs-d'œuvres de nos maîtres avec ceux des Grecs, m'étant sur-tout imposé la loi de conserver la balance entre le génie, les mœurs et le goût d'une nation avec une autre; attention importante, et sans laquelle il semble que les meilleurs principes généraux ne peuvent avoir une juste application.

« Fille chiere, ne tespoentez, car nous ne sommes pas cy venues pour ton contraire, ne pour faire toy aucune encombre, ains pour toi consoler comme piteuse de la turbation, toy jetter hors de l'ignorance qui tant t'aveugles meismes cognoissant mie que tu déboutes de toi ce que tu scais de certaine science, adjoutes foy à ce que tu ne scais, ne vois, ne cognois autrement fors par pluralité d'opinions estranges. Tu ressembles le fol dont parle la truffe qui, en dormant au molin, fut reuestu de la robe d'une femme, et au resueillir, pour ce que ceux qui le mocquoient, lui tesmoignoient que femme estoit crut mieux leurs fauz dis que la certaineté de son estre. Comment, belle fille, quest ton sens deuenu, as tu doncques oublié que le fin or sesprenne en la fournaise qui ne se change ne mene de ses vertus, ains plus s'affine de tant que plus est martelés de mesmes en diuerses façons ».

La dame continue ainsi *d'admonester* Christine, et lui demande si elle prend tous les dits des poëtes et des philosophes pour articles de foi, lui représentant combien le langage des premiers est souvent opposé à la vérité, combien la fable et le mensonge habitent dans leurs écrits, et combien ils sont accoutumés à débiter positivement l'opposé de ce qu'ils pensent. Quand aux philosophes, elle remarque aussi que leurs opinions, souvent débatues et contredites,

n'ont pas encore obtenu sur la terre une approbation générale, tant ils sont eux-mêmes sujets à errer, *mesmement Aristote, soit il dit le prince des philosophes, et en qui philosophie naturelle et moralle fust souuerainement.*: en conséquence, elle encourage Christine à mépriser Matheolus, comme *menteur, et peut-être à bon escient;* elle parle aussi du roman de la Rose, *où plus grant foy est adjoutée pour cause de l'auctorité de l'auteur*, et qui parle irrévérencieusement *de l'estat de mariage qui est sainct estat digne et de Dieu ordonnée;* enfin elle rappelle Christine à son sens, et lui dit que le mal que l'on dit des femmes *empire les diseurs, et non pas elles-mêmes.*

Cette *dame* est la *Raison*, créée par le Dieu de l'univers pour *redresser* les hommes et les femmes quand ils sont *desvoyés*, et pour les remettre dans la voie de la justice et de l'honneur. Elle conseille à Christine de bâtir une cité, où les bonnes et sages dames du temps passé, comme du temps présent, puissent avoir un asyle contre les assaillans, où elles soient réunies et environnées de murailles qui puissent résister à l'ennemi, n'ayant jusqu'alors été attaquées que par ce qu'elles étoient toutes éparses comme des champs sans haies, où chacun pouvoit entrer et les fouler aux pieds sans garde et sans défense. Elle lui prédit que cette cité, bâtie par ses conseils et ceux de ses compagnes, entourée de fortes tours dont elles

lui fourniront les matériaux, résistera au temps et à ses ravages, et qu'elle servira, dans la postérité, à la gloire de son sexe et à la sienne.

La bonne Christine se faisoit assez modestement son horoscope; mais c'est avec tant de graces, de naïveté, si peu de présomption, qu'on ne peut lui en savoir mauvais gré. La seconde dame est *la Droiture*, qui lui apprend son nom, et la troisième est la *Justice*. La Raison apprend à son élève à rassembler dans l'histoire les fondemens de sa Cité; dans l'histoire sainte, dans l'histoire ancienne et moderne, dans les écrits des premiers pères, dans les éloges des femmes illustres, éparses dans la vaste enceinte des bibliothèques, dans les dits des poëtes, qui, bien que flatteurs et mensongers, ont souvent mêlé la vérité à leurs fables ingénieuses. Christine fait quelques réflexions et des questions multipliées aux trois dames, sur la nature et l'esprit des femmes et les *meffaits* qu'on leur reproche; mais comme elle n'a pas tiré de cet objet le parti dont elle-même étoit capable, nous n'y trouvons rien d'assez curieux, ni en morale, ni en philosophie, encore moins dans le style, pour intéresser les lecteurs. La seule idée juste que présente l'édification de la Cité des Dames, est d'en poser les fondemens sur ceux de l'histoire, et d'en regarder la durée comme certaine, lorsqu'elle sera ainsi appuyée sur les monumens les plus

plus anciens du monde entier. Elle examine ensuite combien la science du gouvernement a élevé au-dessus de leur sexe des femmes nées cependant avec les défauts et les vices qu'on leur reproche ; elle compare la vie privée de Sémiramis, de Frédegonde, &c., avec la grande habileté qu'elles portèrent sur le trône. Elle rapporte ensuite l'histoire des amazones, dont Menalippe fut souveraine, et souveraine triomphante du *fort Hercule* et de *Thesée;* de la reine Panthesilée, qui marcha au siége de Troye, et vint secourir cette malheureuse ville ; de Zénobie, reine de Palmyre, qui fut courageuse, chaste et prudente; d'Arthemise, fidelle épouse de Mausole ; de Camille, reine des Volsques, fille chaste, et peinte par Virgile sous les traits enchanteurs dont sa lyre harmonieuse savoit embellir les objets ; Camille au milieu des camps ; Camille, l'arc à la main, guidant aux combats, dans les champs de Lavinium, les troupes Volsques et combattant contre les restes de Troye; Camille, livrée à des occupations si opposées à celles de son sexe, en a cependant tous les charmes sous le pinceau de Virgile. Il ne lui a donné, ni une ame cruelle, ni la valeur féroce du sexe opposé : il savoit qu'en dénaturant les objets, on détruit l'illusion et la sensibilité. Camille est guerrière, mais Camille est femme ; ses dangers effrayent, et sa mort fait couler des pleurs.

Christine rappelle le nom de Verônne, fille de Mithridate et femme d'Avarès, roi de Cappadoce. « Ceste dame, dit-elle, demoura vefue, en laquelle vefueté ung frere de son feu mari l'assaillit de guerre pour elle et ses enfans déshériter, et comme il aduenit en cestui contend (*discord*) que en une bataille occisist deux de ses nepueux, et est assauoir les filz de la dame, elle en fut si très durement dolente, que celle grant yre fist fouir d'elle toute paour feminine. Et s'arma elle meismes, et à grant ost ala contre son ennemy, et tant y exploita qu'à la parfin elle l'occit de sa propre main et fist passer son chariot sur lui, et vainquist la bataille ». Elle rappelle aussi la hardiesse de *Cleolis* ou *Clelie*, la fameuse Romaine. « Ce ne fut, dit-elle, ni en fait de guerre ni de bataille; car comme il aduint une foys que les Romains pour certaines conuenantes créances entre eux et ung roi qui auoit esté leur aduersaire, convinrent que pour certification d'icelles lui fussent enuoyées en hostaiges la noble pucelle Cleolis et autres vierges de Romme, de noble lignée. Vint le temps où la noble Cleolis ayant esté envoyée audist hostaige, elle se pensa que grand estoit l'amoindrissement de l'honneur de la cité de Romme, que tant de nobles vierges fussent tenues comme prisonnières d'un roi estrange. Se arma Cleolis son couraige de grant hardiesse, et fist tant, par belles parolles et belles

promesses, que elle deceut cautuleusement ceulx qui en garde les auoient, et s'en partit par nuit et emmena ses compaignes, et tant allerent qu'elles arriuerent sur la riuere du Tybre, la où en la prayrie trouua Cleolis un cheual qui paissoit. Adoncque elle qui par auanture n'auoit oncques cheuanchy monta dessus, et sans nulle fraour (*frayeur*) ne auoir paour de la parfondeur de l'eaue, mist une de ses compaignes derriere elle, et puis toutes ainsi l'une après l'autre les reuint querir et les passa ainsi saines et sauues, et à Romme les mena et les rendit à leurs peres. La hardiesse de ceste vierge fust moult prisiée de ceux de Romme, et mesmes le roy qui en hostaige les tenoit l'en prisa et en ot grant soulas, et les Rommains, afin que de ce fait y eut mémoire à tousiours, firent faire une ymaige de Cleolis qui fust faite en guise d'une pucelle montée sur ung cheual, et mirent cet ymaige en un hault lieu sur le chemin par où on alloit au temple, et y demoura par long temps ».

Christine posa ainsi les fondemens de sa *Cité* sur les faits historiques ; elle y employa les exemples qui lui fournissoient les souveraines, les princesses et les dames qui avoient montré du courage, de la force d'ame et de l'habileté dans la science du gouvernement. Elle cite Blanche, mère de saint Louis, avec un saint respect pour cette princesse, qui eut

en effet de grandes vertus et une extrême prudence dans son administration générale, quoiqu'on puisse lui reprocher quelques erreurs dans les détails. Christine n'étoit pas arrivée, pour les états actuels de l'Europe, aux temps plus heureux d'Isabelle, reine de Portugal, d'Elisabeth, reine d'Angleterre, de la reine Anne, de l'impératrice, reine de Hongrie, mère de la reine de France, et enfin de l'impératrice de Russie, qui ont donné de si grands exemples de génie dans l'administration de leurs états : elle ne cita, en France, que Blanche, et nulle femme, excepté Marguerite de Waldemar, la Sémiramis du Nord, n'a donné en Europe le spectacle d'une femme roi et législateur, avant Elisabeth, reine d'Angleterre.

Christine, après avoir construit les fondations de sa Cité, songe à en construire les murailles; à l'imitation d'Amphion, c'est au son de la lyre qu'elle élève les murs de sa nouvelle Thèbes : ce sont les femmes savantes et les femmes poëtes qui lui fournissent les matériaux. Elle n'a garde d'oublier Sapho « qui fust une vierge de la Cité de Millesene. Ceste Sapho fust de très grant beauté de corps en contenance en maintien, et paroles très agréables et plaisantes; mais sur toutes les graces dont elle fust douée, passa celle de son entendement. Car en plusieurs arts et sciences fust très experte et parfonde,

et ne sauoit pas tant seulement lettres et escriptures par autrui faictes, ains d'elles mesmes trouua maintes choses nouvelles, et fist plusieurs liures et dictiers ». Elle cite Boccace, qui, parlant de Sapho, dit : « que cette illustre femme excita même les hommes *brutes* à l'étude, par l'exemple de son génie. Sans apprendre les sciences, dit-il, elle s'élança au sommet du Parnasse, et s'assit au milieu des chastes Muses ; elle entra dans la forêt des lauriers, pleine *de mai et de verdure*, de fleurs de différentes couleurs, d'herbes odoriférentes et suaves, où résident la grammaire, la logique et la noble rhétorique, la géométrie et l'arithmétique. Là elle forma son esprit et parvint à pénétrer jusqu'au sanctuaire d'Apollon ; elle trouva la fontaine de Castalie, où elle saisit la harpe, et, faisant danser au son de sa voix les nymphes qui l'habitent, elle les enchantoit par ses sons et ses accords mélodieux ; elle donna son nom aux élégies amoureuses, aux plaintes touchantes des hommes malheureux, ou par l'amour, ou par le sort. Les vers, dont le rithme et la cadence exprimoient ces différentes affections d'une ame souffrante, furent appellés Saphiques. Platon même, qui avoit banni les poëtes de sa république, n'avoit pu bannir cette enchanteresse de sa maison : on trouva ses livres sous le chevet du lit où le philosophe avoit terminé sa vie ».

Christine parle ensuite de Médée comme d'une femme fort savante dans l'art de connoître les herbes et les simples ; elle y ajoute toutes les fables des enchantemens par lesquels elle faisoit pâlir la lune, arrêtoit le cours des astres, commandoit aux élémens et changeoit l'ordre de la nature. Circé a aussi son tour, et Christine explique ces fictions ingénieuses par l'étonnement où le savoir de ces femmes spirituelles et hardies devoit jetter des peuples encore barbares à beaucoup d'égards, et si peu convaincus de la possibilité des connoissances dans des êtres foibles et délicats, qu'ils ne purent, dans leurs idées superstitieuses, les attribuer qu'à un pouvoir surnaturel communiqué par les Dieux de l'enfer.

Elle demande ensuite à *la Raison* s'il y a eu des femmes qui aient découvert des arts importans et de hautes sciences : celle-ci l'en assure, et lui raconte l'histoire de la belle *Mithostrate*, dont il faut connoître le mérite par Christine même. « Premièrement, lui dit la Raison, te dirai de la belle Mithostrates, que ceux d'Italie appellèrent Carmerite. Ceste dame fut fille du Roi d'Artade, nommé Pallent ; elle étoit de merveilleux engin, et douée de Dieu de plusieurs especiaux dons, de sauoir, grande clergesse estoit es lettres Grecques, et tant ot bel et saige langaige et véritable faconde que les poëtes de lors qui d'elle escriuirent faignent en leurs dictiers qu'elle estoit

amie du Dieu *Mercurius*. Et un fils qu'elle auoit eu de son mari, qui en son temps fut de moult grand scauoir, dirent qu'elle l'auoit eu d'icelluy Dieu. Ceste dame, par certaines mutations qui aduinrent en la terre où elle estoit, se transporta à grant nauires en la terre d'Italie, et arriua sur la riviere du Tybre. Là descendit, se monta sur un haut monlt qu'elle nomma du nom de son pere Pallatia, sur lequel monlt la Cité de Romme fust puis bâtie. Là ceste dame et son fils et ceux qui l'auoient suiuie, fonda ung chastel, et comme elle eust trouué les hommes du pays comme tous bestiaulx, estoient certaincs loix qu'elle leur enjoignit à suivre par ordre de droit. Et d'elle vinrent et yssirent ceulx qui premièrement donnerent loix. Ceste noble dame sceust, par inspiration diuine et par esperit de prophétie, comment telle terre deuoit estre le temps aduenir annoblie d'excellence et de renommée sur tous les pays du monde. Et lui sembla que ce ne seroit pas chose honneste que quand la hautesse de l'empire de Rome viendroit, qui tout le monde deuoit seignourir, qu'ils usassent de lettres et de caracteres estranges et moindres d'aultres pays. Afin aussy qu'elle monstrat sa sapience, et l'excellence de son engin aux siècles aduenir. Tant fist et tant étudia, qu'elle trouua propres lettres du tout différentes des autres nations. C'est à scauoir le *a. b. c. d. e.* l'assemblée d'icelles

et l'ordonnance du latin et la différence des voyeux et des mutes, et toute l'entrée de la science de grammaire, lesquelles lettres et sciences, elle bailla et apprist aux gents et voulsit que communément fust sçû. . . . .
. . . .
Ils l'honorerent d'honneurs diuins, et quand elle fut morte, ils édiffierent ung temple qu'ils dédierent en son nom et fut fait au pié de la montagne où elle auoit demouré, et pour donner à icelle perpétuelle memoire, prindrent plusieurs] noms de la science qu'elle ot trouuée, et aussi donnerent nom d'elle à plusieurs de leurs choses : si comme eux mêmes de celle contrée, pour la science du latin qui par celle dame fut la trouuée, par grant honneur s'appellerent Latins. Et que plus est pour ce que *ita* en Latin qui veult dire en Francoys *oyl*, est la souveraine informacion d'icelluy langaige latin ne leur souffit pas encore que icelle contrée fust appellée *terre Latine*, ains voulsirent que tout le pays d'oultre les mons qui moult est grant et large, et où y a maintes deverses contrées, fut appellé *Italie*. De ceste dame Carmerite furent nommées *Dictiers Carmen* en latin et mesures : les Romains qui depuis vindrent long tems après nommerent une des portes de la Cité de Romme *Carmentelle*. Lesquels noms pour quelsconques prosperités que les Romains aient eu, ou hau-

tesse, magnificence d'empereurs ne autres honneurs ne changerent puis iceulx noms, si comme il appert jusques aujourd'huy. Et que vous diroye plus, belle fille (ajoute la *Raison*) puet on graigneur, solempnité dire d'homme nez de mere? Ains ne cuidiez pas que ceste ait esté seule au monde par qui sciences plusieurs, et diuers arts ont esté trouues ».

Elle poursuit l'énumération des femmes qui découvroient des arts utiles. Minerve, Cérès, Arachné, qui trouva l'art de teindre les laines, de cultiver le lin, de le filer, et de faire la toile et les *belles tapisseries de haute lice;* la jeune et belle Pamphile, qui, la première apperçut l'usage qu'on pouvoit faire des vers à soye, l'art d'extraire de leurs cocons ce duvet moëlleux, de le dévider, de le teindre et de l'employer à de si beaux ouvrages; la fille de Dibutades, dont nous tenons l'art sublime de Raphaël et de Michel Ange. Elle parle ensuite des femmes prudentes; elle cite Sempronia, la dame Romaine; Didon, reine de Tyr, qui exécuta de si grandes choses par sa prudence. Heureuse si cette vertu, qui l'avoit conduite à travers les plus grands dangers, l'eût aussi garantie des pièges de l'amour! Christine s'étend beaucoup sur les avantages qu'a produits la prudence. En effet, dans les maux de la vie, dont le fardeau tombe d'ordinaire sur les êtres les plus foibles, les femmes ont donné dans tous les

temps de grands exemples de prudence; elle naît du courage de l'ame et de la patience à souffrir : Jamais le caractère impatient et foible dans la douleur, ne peut produire que des écarts dont une imagination ardente est la source, et dont la prudence est le seul remède.

LIVRE II.

CHRISTINE, ayant élevé sa *Cité des Dames* sur ces fondemens solides et sous l'aile bienfaisante de la *Raison*, songe à *clorre* et *environner* cet édifice. *Droiture* s'approche d'elle, et la prend à son tour sous sa protection; elle lui nomma d'abord les dix Sybilles, toutes vierges et douées du don de prophétie. Persia, née en Perse, dont elle portoit le nom; Delphita, prêtresse d'Apollon, qui rendit les oracles du temple de Delphes si fameux; Libites, qui fit son séjour dans les sables brûlans de l'ardente Lybie; Cymènes, l'Italienne; Erophile, née à Babylone. Celle-ci fut consultée par les Grecs sur le sort qui leur étoit préparé devant Ilion; « Erophile, pour toute réponse, leur prédit qu'Homère naîtroit parmi eux, et chanteroit leur victoire » : ce trait est vraiment sublime et digne des plus grands poëtes. Samio, naquit à Samos; Cumana, ou Almathée,

conduisit Enée aux enfers, et fut chantée par Ovide et Virgile; Hellespontia florissoit au temps de Solon; Frigia vécut dans les beaux et fertiles champs de la Phrigie; la Sybille Tibustine est la dixième et dernière. Elle a prédit la venue de Jésus-Christ, parlé de l'unité d'un Dieu et de la frivolité des idoles; elle consacra un chapitrre aux deux plus fameuses, Erictée et Almathée; mais comme elle ne raconte que ce que tous les gens instruits savent de ces fables charmantes, nous ne le répéterons point. Les simples prophetesses suivent les Sybilles; Debora, *Elisabeth*, *la* reine de Saba; Cassandre, fille de Priam; Basine, femme de Childeric I, roi de France, qui, la première nuit de ses noces, fit voir au prince toute sa postérité sous la forme de lions, de léopards et autres animaux semblables, qui signifioient la force, la prudence, et les grands exploits que devoient accomplir ses successeurs.



Un autre article non moins intéressant, et qui ne pouvoit échapper à Christine, c'est celui des filles pieuses, dont la touchante vertu méritoit une place dans la Cité des Dames. Elle nomme la fille de Mithridates, Lapetie, reine de Laodicée, qui le suivit dans toutes ses batailles, et ne le quitta jamais dans les plus grands dangers; Driphille, qui sauva la vie à son père, roi de Lemnos, et refusa la couronne que ses sujets révoltés vouloient mettre sur sa

tête, après en avoir dépouillé son père; la vestale Claudine, qui, du milieu de ses compagnes, s'élança au secours de son père, à qui les Romains avoient accordé le triomphe, et qu'un des patriciens jaloux attaqua aux yeux du peuple; la vestale, oubliant ses habits et son sexe, se jetta au milieu des lances et des épées, mit la main sur la gorge de l'ennemi, et le terrassa. Le peuple saisi d'un saint respect, les chevaliers et les magistrats frappés d'étonnement, rendirent de grands honneurs à la pieuse et courageuse fille, et la reconduisirent au temple en triomphe. Cette fille Grecque qui allaita sa mère en prison, et cette autre qui rendit la vie à son père par le même secours, ne sont pas oubliées (*a*). O piété filiale! pourrois-tu cesser d'être honorée? Les anciens te bâtissoient des temples; la nature, plus sage, t'en as placé un au fond de tous les cœurs vertueux: c'est un asyle qui ne peut être violé sans crime. Celui qui peut oublier les premiers soins, les premières caresses dont il fut l'objet, et les peines qu'il a causées, ou peut mépriser les bienfaits qu'il a reçus, méconnoître les inquiétudes d'une mère et la sollicitude paternelle, ne peut éprouver qu'un seul châtiment digne de son crime. Les anciens lui auroient dit:

Puisse naître de vous un fils qui vous ressemble!

(*a*) Il est étonnant qu'elle ne nomme point Antigone.

Les femmes fidelles, chastes et pénétrées de l'amour conjugal, sont placées après les filles pieuses. En effet, c'est le premier degré des vertus humaines; on est fille avant d'être épouse et mère; on est fils avant d'être citoyen, et les premiers mouvemens d'une ame répondent de tous ceux que les circonstances auront à développer.

Au nombre des femmes illustres, par leur sagesse et par l'amour conjugal, Christine nomme Argine, fille d'Adrastes, roi d'Argos, et femme de Polynice, et raconte la manière courageuse et touchante dont elle alla sur le champ de bataille chercher le corps de Polynice; Aggrippine, femme de Germanicus, à qui Tibère fit payer si cher la gloire d'être fille et femme de deux héros. A la fin de son histoire, il se trouve une pensée noble et grande que l'on croit digne d'être rapportée. « Mais comme telle portoit la douleur de son mari qu'elle ne pouvoit oublier, mieux aima la mort que la vie, et se proposa de ne jamais plus boire ne mangier. Mais ce propos vint à cognoissance du tirant Tibère, pour la tourmenter plus longuement, la voult par tourmens constraindre qu'elle mengast, mais rien valut. Si lui voult à force faire jetter de la viande en l'estomac, mais elle lui monstra bien qu'un tirant avoit puissance de faire gens morir, mais de les en garder, non, quand ils estoient de lui lassés et de la vie, car elle fina ainsi ses jours ».

Elle nomma aussi Julie, fille de César et femme de Pompée, Pompeya, femme de Senèque, Typhaine de Raguenel, digne compagne de Bertrand du Guesclin. Elle se plaint ensuite à *Droiture* qu'il y a des gens qui prétendent que les femmes ne savent rien celer. Droiture lui cite alors plusieurs exemples de femmes, dont la discrétion a sauvé leurs maris de la mort ou de la honte; elle cite Porcie, fille de Caton et femme de Brutus; Caria, femme de l'empereur Commode. Christine demande à *Droiture* s'il est vrai que les femmes ne soient pas capables de donner un bon conseil. « Je t'ay déja dit, répond la fille du ciel, que toutes les femmes ne sont pas sages et prudentes. Mais pourquoi, lorsque les hommes en ont de cette heureuse complexion, ne les croiroient-ils? Si Brutus en eut cru Porcia, il n'auroit pas tué César; il n'auroit pas été tué lui-même, et n'eut pas fait couler tout le sang que l'ambition d'Octave coûta aux Romains; si Jules César lui-même en eut cru sa femme Calpurnia, il auroit suspendu le coup prêt à le frapper, et peut-être ruiné l'entreprise en la faisant manquer une fois. Cornelie, seconde femme de Pompée, avoit conseillé à ce héros fugitif de ne pas se reposer sur la foi d'un esclave de Rome et de la fortune; Andromaque avoit prédit à Hector qu'il périroit devant Ilion, s'il alloit au combat; enfin Antonine, femme de Belisaire,

fut son conseil et son soutien dans sa gloire et dans ses malheurs ».

Elle passe ensuite aux femmes de l'histoire sacrée, desquels tant de biens sont venus, et la première fut la vierge Marie, mère du souverain Rédempteur; Judith, Esther, sauvèrent les Juifs; mais elle s'arrête peu sur un seul chapitre, et retourne aux Sabines qui firent la paix entre Albe et Rome, à Veturie, mère de Coriolan, à la mère des Gracches, à Clotilde, reine de France, qui convertit Clovis et lui fit embrasser la foi chrétienne. De-là elle retourne à l'histoire sainte, et passe en revue toutes les femmes chastes; *Sara*, Rebecca, Ruth, Susanne, &c. Elle retourne encore aux femmes Grecques et Romaines, à Lucrèce, aux vierges sacrées et de l'histoire profane, qui souffrirent la mort plutôt que de céder à la violence. Quant à l'inconstance qu'on reproche, en général, à un sexe léger, *Droiture* cite à ce propos autant d'exemples parmi les hommes, et peut-être n'a-t-elle pas tout-à-fait tort d'attribuer la légèreté aux deux sexes, comme le partage de l'humanité. « Qui, d'un homme ou d'une femme, met davantage du sien dans une rupture? C'est ce qu'il n'est pas aisé de décider. Les femmes accusent les hommes d'être volages, et les hommes disent qu'elles sont légères (*a*) ». Quand à la consance dans les maux,

(*a*) La Bruyere, tome I, chap. 4, pag. 245.

qui pouvoit la leur refuser? Aussi la leur accorde-t-on généralement. Christine cite l'exemple de Griselidis et beaucoup d'autres, qui prouvent que la foiblesse de la constitution d'un sexe délicat n'ôte rien à la fermeté de ses organes intérieurs, et qu'il est presque sans exemple que, dans une grande occasion, une femme bien née ne l'emporte pas sur les hommes, en patience, en courage et en fermeté, soit dans les maux de l'ame, soit dans les souffrances du corps.

Il seroit trop long de rapporter les nombreuses histoires que notre auteur rassemble en faveur de son sexe; elle épuise celles de tous les peuples qui nous offrent de grands traits de vertu dans les femmes. On pourroit lui dire qu'elle n'a pas opposé les traits contraires, et qu'Agrippine, mère de Néron, Messaline, et tant d'autres, sur le trône et parmi les simples citoyennes, peuvent balancer, par leurs vices et leurs bassesses, la gloire des noms qu'elle a recueillis. Mais Néron, Caligula, Domitien, Héliogaballe, Caracalla, n'ont-ils pas régné à Rome comme Vespasien, Titus et Marc-Aurèle? Clisson et Montluc, féroces et barbares, le dernier sur-tout dans les guerres de religion, n'étoient-ils pas François comme Bayard et du Guesclin? Le parti le plus sage est d'envelopper les deux sexes dans le jugement général qu'on porte de l'humanité,

et

et de regarder seulement l'un des deux comme le plus aimable, le plus respectable, quand il le veut, et peut-être celui à la conduite duquel le grand ordre universel des sociétés est le plus spécialement attaché.

LIVRE III.

ENFIN Christine ayant bâti son édifice par les conseils de *Raison* et de *Droiture*, elle songe à y faire entrer les *illustres* dames qui doivent l'habiter: c'est d'abord la vierge Marie; ensuite toutes les saintes vierges martyres et les femmes qui ont mérité la canonisation par une vie chaste, pure et pieuse. Aucune profane n'y est admise, et ceux qui savent l'histoire sacrée n'ont nul besoin d'apprendre de Christine les actions de ces saintes habitantes de la Cité des Dames : elle finit par des avis aux différentes classes des femmes dans la société, assez semblables aux conseils renfermés dans le livre des *Trois Vertus*. « Vierges jeunes et pures, dit-elle aux jeunes filles, soyez simples et sans vanité, car les pièges des méchans vous entourent; que vos regards soient modestes, peu de paroles en vos bouches, tremeur (crainte) dans tous vos fais, et soyez armées de vertueuses forces contre les cautelles des

depceveurs, et évitez leur fréquentacion. O mes dames! continue-t-elle en s'adressant à toutes les femmes, fuyez, fuyez la folle amour dont ils vous admonestent; fuyez-là, pour Dieu, fuyez! Car nul bien ne peut vous en venir. Ains soyez certaines que, quoique les attachemens en soient depceuables, que toujours en est la fin à vos préjudices, et ne croyez le contraire, car autrement ne peut être. Souuiegne-vous, chieres dames, comment ces hommes vous appellent fraisles, légères et tost tournées, et comment toustefois, ils quierent tous engins estranges et depceuables à grant peines et travaux pour vous prendre, si qu'on fait les animaux aux lacs. Fuyez, fuyez, mes dames, et évitez telles accointances sous lesquelles ris sont enveloppez, mais très angoisseux et qui vous liurent à la mort. Et ainsi vous plaise, mes très redoubtées dames, pour les vertus attraire et fuyr les vices et accroistre et multiplier notre Cité, vous resjouir et bien faire». Elle prie Dieu en achevant son livre, et lui demande sa bénédiction selon sa pieuse coutume.





LES CENT BALLADES.

NOUS arrivons à des ouvrages qui fournissent peu de matières à des extraits intéressans ; nous avons plus d'une fois remarqué que Christine de Pisan étoit poëte, mais non pas versificateur; nous avons observé aussi que le siècle en étoit cause, et nous présenterons au lecteur de simples essais qui le feront juger à la fois et du temps et de l'auteur. Les Cent Ballades, Lays, Virelais, Rondeaux, l'Épitre au Dieu d'amours, le Dit de Poissy, la Complainte amoureuse, le Débat des deux Amans, le livre des Jugemens, les Épitres sur le roman de la Rose, sont tous renfermés dans un seul volume des manuscrits de la bibliothèque du Roi, cotté 7217.



BALLADE I.

MAINTES gens me prie que je face
Aucun beaulx dis et que je leur enuoye,
Et de dictier dient que j'ay la grace,
Mais sauue soit leur paix. Je ne scauroye.
Ne puis à beaux dis donner sens ne joye.
Puis que prié m'en ont de leur bonté,
Peine y mettray, quoique ignorant soye,
Pour accomplir leur bonne voulenté.

✥

Mais je n'ay pas sentiment ne espace,
De faux dis, de soulas, ne de joye,
Car ma douleur qui toutes autres passe,
Mon sentiment joyeux tout desuoye:
Mais du grand deuil qui me tient morne et coye,
Puis bien parler asses et apiter (*toucher, attendrir.*)
Bien diray plus voulentiers, plus feroye
Pour accomplir leur bonne voulenté.

✥

Et qui voudra scavoir pourquoy efface
Dueil, tout mon bien, de legier le diroye.
Ce fust la mort qui fery sans menace
Celluy de qui trestout mon bien auoye.
Laquelle mort m'a mis, et met en voye
De despoir. Ne puis je n'oz santé.
De ce feray mes dis, puis qu'on m'en proye,
Pour accomplir leur bonne voulenté.

✥

Princes, prenez en gré se ne failloye
Car le dictier je n'ay mie hanté,
Mais maint m'en ont prié et je l'octroye,
Pour accomplir leur bonne voulenté.

BALLADE XII.

SEULETTE suis et seulette veuil estre,
Seulette m'a mon doulx ami laissiée,
Seulette suis sans compagnon ne maitre,
Seulette suis dolente et courrouciée,
Seulette suis en languour maisaissiée, (*mal à l'aise.*)
Seulette suis plus que nulle esgarée,
Seulette suis sans ami demourée.

✤

Seulette suis à huis ou à fenestre,
Seulette suis pour moi de plours repaistée,
Seulette suis dolente ou appaisiée,
Seulette suis, rien n'est qui tant messiée,
Seulette suis en ma chambre enserrée,
Seulette suis sans ami demourée.

✤

Seulette suis pour tout et en tout estée, (*support.*)
Seulette suis ou je bois ou je siée.
Seulette suis plus que autre riens traistiée,
Seulette suis de chascun delaissiée,
Seulette suis durement abbaissiée,
Seulette suis souuent toute esplorée,
Seulette suis sans ami demourée.

✤

Princes, or est ma doulour commenciée,
Seulette suis de tout dueil menacée,
Seulette suis, plus tainte que morée,
Seulette suis sans ami demourée.



BALLADE XIX.

LONGTEMPS a que je perdi
Tout mon soulas et ma joye
Par la mort que je maudi
Souuent. Car mise m'a en voye
De jamais nul bien auoir.
Si m'en dois pour droit blasmer,
Nonques puis je n'oz vouloir
De faire ami ne d'amer.

✣

Ne scay qu'en deux ne fendi
Du dueil que je auoye,
Trop plus grant que je ne di,
Ne que Dieu ne scauroye
Encore mettre en non chaloir (*souffrance*),
Ne puis mon courroux amer
Nonques puis je n'oz vouloir
De faire ami ne d'amer.

✣

Depuis lors je n'entendi
Amener soulas ne joye,
Se en est tout arrudi
Le sentiment que j'auoye;
Car je perds tout l'espoir
Où me souloye affermer,
Nonques puis je n'oz vouloir
De faire ami ne d'amer.

Elle raconte dans ses Ballades le temps où son mari l'épousa, et la peine qu'elle auroit eue à soumettre son cœur, s'il n'eut été *beau, plaisant, doulx et gracieux.*

BALLADE XXI.

Bien dois louer amours de ses bienfais
Qui m'a donné ami si très-parfait,
Qu'entretous lieux chacun loue ses fais
Et sa beauté, sa grace et tout son fait,
Que nul n'a en lui ne blasme ne meffait;
Dieu la pourtrait en valeur et en grace,
Ne on ne pourroit mieux vouloir par souhait.
Certes, c'est cil qui tous les autres passe.

❖

Et auee ce qu'il est sur tous parfais
Et que son bien est en mains lieux retrait
Pour moi servir, porte tous pesans fais
(*a*) . . . .
Ne paour n'ay d'y trouuer ja fauls trait,
Car il est tel que tretous maulx efface
De son bon cuer où il n'a nul forfait;
Certes, c'est cil qui tous les autres passe.

❖

Si à mon cuer du tout à lui attrais,
Et m'est tout sien, c'est bien raison qu'il l'ait;
Car tout acquis l'a par ses tres doulx trais,
Et vrayement si en mon euer portrait,
Est son gent corps qu'il n'en sera fors trait,
Jamais nul jour, si ma vie ne passe:
Car sans mentir, dire puis tout à fait,
Certes, c'est cil qui tous les autres passe.

---

a) Les mots ou les vers marqués par des points, sont effacés dans les manuscrits, ou d'une écriture indéchiffrable, ou d'un sens inintelligible.

Il paroît que l'humeur enjouée de Christine, encore si *jeunette* quand elle se maria, causa quelques tendres inquiétudes à Étienne du Castel, car elle lui adresse par souvenir des vers contre sa jalousie.

BALLADE XXII.

MON doulx ami, n'ayez melancolie
Se jai en moi si joyeuse maniere
Et se je fais en tous lieux chiere lie,
Et de parler à maint suir coutumiere;
Ne croyez pas pour-ce, plus légiere
Soye enuers vous. Car c'est pour depceuoir
Les médisans qui veulent tout scauoir.

✧

Car se je suis gaye, cointe et jolye,
C'est tout pour vous que j'aime d'amour entiere,
Si ne prenez nul soin qui contralie
Votre bon cuer. Car pour nulle priere,
Je n'ameray autre qui m'en requiere:
Mais on doit moult douter à dire voir
Les médisans qui veulent tout scauoir.

✧

Sachiez devoir qu'amours si fort me lie,
Que votre amour que n'ay chose tant chiere;
Mais ce seroit à moi trop grand folie
De ne faire, fors à vous bonne chiere;
Ce n'est pas droit, ne chose qui affiere
Deuant les gens pour faire apperceuoir
Les médisans qui veulent tout scauoir.

✠

BALLADE XXVII.

MON ami, ne plorez plus,
Car tant me faites pitié
Que mon cuer se tient reclus
A vostre douce amitié:
Reprenez autre maniere.
Pour Dieu, plus ne vous doulez
Et me faites bonne chiere;
Je veuil quoique vous voulez.

Ne plus ne soyez reclus
Ne pensif ne *dehaitie;* (*a*)
Mais de joye apprenez l'us,
Car bien auez exploitie.
Vers amours qui n'est pas fiere,
Encontre vous; or allez,
J'accorde votre priere,
Je veuil quoique vous voulez.

Trop mieulx m'attachent qu'a glus
Et d'amours font le traittie,
De vos larmes le grant flus
Qui à moitié m'occient;
Ne plus je n'y mets enchiere,
Doulx ami, or m'accolez,
Je suis votre amie chiere,
Je veuil quoique vous voulez.

(*a*) Je ne sais ce que vouloit dire ce mot, que je n'ai trouvé dans aucun dictionnaire du vieux François.

BALLADE XXX.

OR est venu le tres gracieux mois
De may le gay, ou tant a de douceurs,
Que ces vergiers, ses buissons et ces bois
Reuerdissent par tout de commun cours,
Et tout vient et s'esjoye;
Parmi ces champs tout flourit, reverdoye,
Ne en riens qu'entroublie esmay, (*esmoy*)
Pour la douceour du joli moys de may.

✣

Ces oisillons vont chantant pour degeoy, (*degel*)
Tout s'esjouist par tout de commun cours.
Fors moi, hélas, qui souffre trop d'ennuis,
Pour ce que loing suis de mes amours;
Ne je ne pourrois auoir joye,
Et plus est gay le temps, et plus m'annoye
Mais mieux cognois. . . . .
Pour la doûceour du joli moys de may.

Ce sont là les seules pièces que l'on puisse extraire des cent Ballades de Christine; les autres ont toutes le même caractère de douceur, de sentiment et de mélancolie. L'amour qu'elle avoit pour son mari répand sur tous ce charme qui attire les cœurs vers l'être qui se plaint d'un malheur irréparable; mais c'est une continuelle répétition de ce que disent les huit qu'on vient de rapporter, et cela pourroit devenir ennuyeux aux lecteurs. La dernière est conçue ainsi.

BALLADE C.

CENT Ballades j'ay cy escriptes,
Très toutes de mon sentiment,
Et j'en suis de mes promesses quittes
A qui m'en pria chierement;
Nommée m'y suis proprement;
Qui le vouldra scavoir ou non,
En la centiesme appertement
En escrit ay mis mon nom.

Je pry ceulx qui les auront littes
Et qui les liront ensiéuant,
Et par tout où ils seront dittes,
Qu'on le tienne à esbatement
Sans y gloser mauuaisement;
Car je ne pense si bien non;
Et au dernier vers appertement
En escrit ay mis mon nom.

Ne les ay faites pour mériter
Auoir, ne aucun payement.
Mes en mes pensées eslites
Les ay; et bien petitement,
Souffisoit mon entendement,
Les faire dignes de renom.
Non pourtant dernierement
En escrit ay mis mon nom.

Elle en a composé d'autres de différentes façons qui se trouvent réuniès dans le même volume. Celle-ci est remarquable par la *difficulté vaincue*, alors un grand mérite auprès de ce qu'on appelloit *les gens de goût.*

Ballade Rétrograde, qui se dit à droit & à rebours.

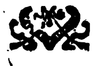
Doulceur, bonté, gentillesse,
Noblesse, beauté, grand honnour,
Valour et maintien et sagesse,
Humblesse ou doulx et plaisant atour,
Conforteresse en scauoir,
Dueil angoisseur seeourable,
Accueil bel et agreable.

✿

Fleur plaisant de grant haultece,
Princesse, ma prisiée amour
Tour forte, noble forteresse,
Largece en honneste sejour
De cette estoille cler jour,
Oeuil mirouer amiable,
Accueil bel et agreable.

✿

Couleur fine, viue adrèce,
Tresce blonde et bonne odour,
Ardour souefue, simplesse
Paresse sans nulle foulour
. . . .
Merveil de soulas delictable,
Accueil bel et agreable.



Celle-ci fut composée sur quelque victoire remportée par la France sur l'Angleterre.

Haultes dames, honourez grandement,
Et vous, damoiselles et toutes femmes,
Les sept vaillans qui ont fait tellement
Qu'a tousiours mais, sera nom de leurs armes.
Tousiours quand corps seront soubs les lames
Reuiendra lors de leurs faits en memoire,
En grant honneur au Royaume de France,
Si qu'a tousiours en mainte belle histoire
Sera retrait de leur haulte vailliance.

✿

Et comme on vit faire anciennement
Aux bons vaillans cheualereux et fermes,
Couronnez les de lorier liement,
Car c'est le droit de victoire et . . . .
Bien leur affiert le lorier et les palmes
De tout honnour et signe de victoire,
Quand ont occis et mené à oultrance
L'orgueil anglois. Dont comme chose nottoire
Sera retrait de leur haulte vailliance.

✿

Et tant s'y sont porté très vailliamment
Que l'on doibt leurs noms mettre en beaux termes,
Au bon seigneur du Chastel grandement
Il en affiert loz. A bataille non blasmes
Bien fut hardi Barbasan en ses armes,
Champagne aussi en doit avoir grant gloire,
Et Archambault, Clignet de grant constance,
Heralouys d'iceulx et devons croire
Sera retrait de leur haulte vailliance.

✿

Princesses très haultes, ayez memoire
Des bons vaillians qui par longues souffrances
Ont tant aiquis qu'en maints lieux, chose est notoire
Sera retrait de leur haulte vailliance.

TRÈS belle, je n'ose dire
La doulour et la pointure
Dont amours mon cœur martyre
Pour votre gente figure,
Mais du grief mal que j'endure
Appercevoir,
Veuillez le voir.

Car redoubte l'esconduire
Et la douleur que j'endure,
Je n'ose dire ne escripre,
Mais sans en faire murmure
De ma grief doulour obscure
Appercevoir,
Veuillez le voir.

Et vous plaise etre le mire (*médecin*)
De mon mal, qui ja empire,
Car votre, sans contredire
Suis et serai. C'est droiture;
Et se vous aime d'amour pure
Appercevoir,
Veuillez le voir.

Si ne soyez vers moi dure
Ains de ma souffrance sure,
Appercevoir,
Veuillez le voir.



RONDEAUX.

De tous amans je suis le plus joyeux,
Puisque vers moi s'est ma dame appaisiée,
Qui contre moi si mal estoit courroucièe
Que je n'osois aler deuant ses yeulx.

✿

Puisqu'elle a fait la paix, or me va mieulx,
Et qu'il lui plait que je l'aie baisiée,
De tous amans je suis le plus joyeux.

✿

Moult m'a esté son courroux fascheux
Et à porter la doulour mesaissiée;
Mais or, suis liez quant elle est appaisiée,
Puisqu'ainsi en va, loués en soit Dieux.
De tous amans, je suis le plus joyeux.



Belle, ce que j'ai requis
Or le vueilliez ottroyer,
Car par tant de fois proyer,
Bien le dois auoir conquis.

✿

Je l'ai ja si longtemps quis
Et pour tres bien employer
Belle, ce que j'ai requis.

✿

Si de moi auez enquis
Ne me devez pas noyer (*denier*),
Mon guerdon, ne mon loyer,
Car par raison, j'ai acquis,
Belle ce que j'ai requis.

Celui-ci étoit sans doute adressé à son mari absent.

Le plus bel qui soit en France,
Le meilleur et le plus doux,
Helas ! que ne venez vous !

✥

M'amour, ma loyal fiance,
Mon Dieu terrien (*sur terre*) sur tous,
Le plus bel qui soit en France.

✥

S'il est en votre puissance,
Pourquoi n'approchiez de nous ;
Si verrions lors sans doubtance
Le plus bel qui soit en France.

On ne connoissoit pas encore la règle des Rondeaux, et ceux-ci ressemblent à des Ballades raccourcies : cependant l'invention du Rondeau est absolument Françoise, comme chacun sait.

Le Rondeau, né Gaulois, a la naïveté ;
La Ballade, asservie à ses vieilles maximes,
Souvent doit tout son lustre au caprice des rimes.

(BOILEAU, *Art. Poët.*)

Celui-ci fut composé sans doute après la mort de son mari.

Je suis vefue, triste et noir vestue ;
De malheur vis seulement affublée ;
En grant courroux ma mere adoulée
Porte le dueil très amer qui me tue.

Et

Et bien est droit que soye abbatue,
Pleine de plours et toute désolée,
Je suis vefue.

✿

Puis que j'ai perdu cil que ramenteue,
M'est la doulour dont je suis affolée,
Tous mes beauls jours et ma joie est allée
En dur estat, ma fortune abbattue,
Je suis vefue.

Il approche plus des règles que l'autre, et l'on doit observer aussi que ce fut bien à tort qu'on accusa Christine d'être capable de se consoler de la mort de son mari par les propos galans qu'elle écoutoit, à ce que prétendoient les gens médisans. Jamais elle ne perdit le souvenir de cette mort affligeante, et tous ses écrits rappellent le nom de son mari comme de celui dont elle conservoit chèrement l'image au fond de son cœur.

JEUX A VENDRE.

C'EST un assemblage de couplets de quatre ou de six vers, qui ressemble aux jeux dont on amuse l'enfance dans les familles et les sociétés où les jeunes gens des deux sexes se trouvent rassemblés, et où les parens, se prêtant à l'innocence d'un âge intéressant, font passer des heures de récréation

à des esprits encore foibles que l'ennui des conversations, supérieures à leurs forces et à leurs connoissances, pourroit dégoûter de la seule compagnie qui leur convienne, celle des gens plus âgés qu'eux. Mais les *Jeux à vendre* de Christine ne paroissent pas avoir été composés dans cette intention ; il y est question d'amour et de galanterie, et ils ne pouvoient être appropriés à de jeunes filles ; ils servirent peut-être à l'amusement des jeunes femmes et des jeunes cavaliers. Au surplus, quoiqu'on ignore l'origine de ces petits morceaux de poësie, ils ne valent pas qu'on se perde en conjectures, et que la gravité des commentateurs s'exerce à en pénétrer le sens et l'intention de leur auteur : nous n'en saurions peut-être pas davantage, et le temps seroit doublement perdu. En voici quelques-uns :

Je vous vens la fleur de lys,
Vray amant doit être jolis,
Sage, courtois et bien appris ;
Amer honneur, armes et pris,
Loyal, secret, et sanz . . . .
Qui tel l'a, bien la doit aimer.

❖

Je vous vens la tourterelle
Seulette et . . . . . .
Sans pair s'enuole esgarée,
Ainsi sui-je demourée
De ce jamais je n'auray joie
Pour toute chose que j'oye.

Je vous vens la couldre qui ploye
En bien amer mon cuer employe ;
Je ne sais se je suis amée ;
Mais je ne dois être blasmée
D'auoir mon cuer à cil donné
Qui sur tous est bien renommé.

✣

Je vous vens le dyamant,
Sachiez que j'ay bel amant ;
Nul n'est homme sous les cieulx
A mon gré plus gracieux.

✣

Je vous vens du rosier la branche ;
Oncques neige ne fust plus blanche
Ne rose en may plus coulourée
Qu'est la beauté fine, esmerée, (*emaillée.*)
De celle à qui entierement
Me suis donné tout ligement.

✣

Du blanc pain *vous vens* la mie,
Pour Dieu ne m'oubliez mie
Quand je seray loing de vous :
Adieu vous di, mon cuer doulz.

✣

Je vous vens la fleur d'ortie,
Je suis d'amour bien assortie,
Car j'ai ami loyal et bon
A qui cuer, corps est d'amour don.

✣

Je vous vens la rose de may,
Oncques en ma vie n'aimay
Autant dame ne damoiselle
Que je fais vous, gente pucelle.
Si, me retenez à amy
Car tout avez le cuer de mi.

Je vous vens la clere fontaine;
Je voi bien que je perds ma peine,
Dame, de tant vous requerir
Puisque riens n'y puis acquérir
Qu'oncques vous vy l'heure maudi,
Je m'en vais, et adieu vous di.

✣

Je vous vens la rose amatie, (*améthiste*)
Vous auez votre foy mentie
Vers amours, dont vous valez mains, (*moins*)
De tels tours savez faire mains
Si se fait bon de gent retraire
Qui sont à loyauté contraire.

✣

Je vous vens l'oiselet en cage,
Si vous êtes faulx, c'est dommage;
Car vous êtes et bel et doulx,
Si n'ayez tel tache en vous,
Et digne serez d'être aimé,
Bel et bon et bien renommé.

On ne comprend pas trop les allusions des objets que l'auteur vend, avec les conclusions et les rapports qu'elle en tire : quoiqu'il y ait de la naïveté, la difficulté de comprendre l'allégorie, l'ignorance totale de l'occasion et de *l'à-propos*, qui fait le principal mérite des pièces détachées, rend la lecture des *Jeux à vendre* ennuyeuse, et l'on croit en avoir rassemblé un assez grand nombre. Passons à l'*Épître au Dieu d'amours;* cette pièce de poësie paroît avoir servi de réponse aux médisances, ou pour mieux dire, aux injures contre les femmes, dont tous les ouvrages des poëtes satyriques du temps étoient remplis.

ÉPITRE AU DIEU D'AMOURS.

CUPIDO, Dieu par la grace de lui,
Roi des amans sans aide de nulluy,
Regnant en l'air du ciel tres reluisant,
Fils de Venus la déesse poissant,
Sire d'amours et de tous ses obgiés,
A tous nos vrais, loyauls, frans subgiés
Salut, amours familiante.
Sauoir faisons en generalité
Qu'en nostre court sont venues complaintes
Par deuant nous et moult piteuses plaintes
De par toutes dames et damoiselles,
Gentilles femmes, bourgeoises et pucelles,
Et de toutes femmes généraument
Notre secours requerans humblement
Ou se ce nom du tout déshéritées
De leur honneur seront et ahontées.
Si se plaignent les susdites dames
Des grands extôrs, des blames et des diffâmes,
Des trahisons, des oultrages tres griefs.
Des faulsetés et de mains aultres griefs
Que chascun jour des desloyaulx reçoivent,
Qui les blasment, diffament et décoiuent.
Sur tous pays se complaignent de France,
Qui jadis fut leur escu et déffense,
Qui contre tous de tort les deffendoit.
Comme il est droit et se comme faire doit
Noble pays ou gentillece regne.
Mais à présent elles sont en ce regne, (*royaume*).
Où jadis tant etoient honourées
Plus qu'autre part des fauls déshonourées

Et mesmement donc plus griefment se deulent
Des nobles gens qui plus garder les seulent. (*veulent*)
Car à présent sont plusieurs chevaliers
Et escuyers mains, duis et coutumièrs,
D'elles trahir par beaux blandissemens
Et se feignent estre loyaulx amans
Et se cueuvrent (*couvrent*) de diverse faintise,
Qui vont disant que grievement les attise
L'amour d'elles, que leur cuer tient en serre
Donc l'un se plaint à l'autre le cuer serre,
L'autre pleure par semblant et souspire,
Et l'autre feint que trop griefment empire
Par trop amer tout soit descoulouré
Ou presque mort, ou tout alengouré,
Si jurent fort et promettent et mentent
Estre loyauls, secrès, et puis s'en vantent.
. . . .
. . . .

L'Amour continue le tableau des ruses dont les *gentils damoiseaulx* se servent pour séduire les jeunes femmes et les innocentes filles; cadeaux, billets jolis, présens, fêtes de toute espèce, sermens, prières, larmes, feint désespoir, sacrifices d'autres belles fortunes amoureuses, tout *engins* de mensonge, qui entraînent la *bonne voulonté* des dames, et leur inspirent réellement la tendresse qu'on feint de sentir pour elles; l'enjouement, la douceur, l'obéissance qu'ils affectent, l'enchaînement des plaisirs qu'ils multiplient autour de leur maîtresses pour égarer leur esprit et leurs sens, l'adresse avec laquelle ils

les engagent, en leur arrachant de légères faveurs qui d'abord ne paroissent d'aucune conséquence à l'imprudente jeunesse, et qui préparent, sous de trompeuses apparences et de *dangereuses amorces*, une chûte totale, après laquelle ces *desloyaux amans*, dégagés de toute contrainte, les abandonnent et les *ahontent* en tous lieux.

Et si se plaignent les susdites dames
De plusieurs clers qui sus leur mettent blasmes,
Dictiers en font, rime, prose et vers
En diffamant leurs mœurs par noms diuers,
Et les *baillent en matieres* aux premiers
A leurs nouveaulx et jeunes escolliers,
En maniere d'exemple et de doctrine
Pour retenir en age telle doctrine
. . . .
. . . .
. . . .
Et se fondent ne scay dessus quels liures
Qui plus dient de mensonge . . . .
Ouide en dit en ung liure qu'il fist
Assés de maulz dont je tiens qu'il meffit,
Qu'il appelle le *Remede d'amours* ;
On leur met sus de moult vilaines mours. (*mœurs*)
Ordes, laides, pleines de villenies;
Que tels vices aient, je le lui nye.
Au deffendre de bataille, je gage
Contre tous ceux qui giter voudront gage
Pour ientends des femmes honourables.
En mes contes ne mets les non valables.
Si ont les clers appris tres leur enfance
Celui livret en premiere science

De grammaire ; et aux autres l'apprennent
A celle fin que femme aimer ne prenne ;
Mais de ce sont fols et perdent leur peine,
Ne l'empeschier si n'est fors chose vaine ;
Car entre moy et madame Nature,
Ne souffrirons tant que le monde dure,
Que cheries et amées ne soient,
Malgré tous ceulx qui blasmer les vouldroient ;
Et qu'a plusieurs mesmes qui plus les blasment,
N'otent les cuers et rauissent et emblent,
Sans nul frauder, ne faire extorsion,
Mais le tout par nous et notre imprecion.

Elle répète ensuite ce qu'elle a déja observé dans d'autres ouvrages, que les hommes qui affichent le mépris des femmes sont au nombre de ceux que leur mauvaise conduite relègue dans la mauvaise compagnie, dont ils font partie, et qui, ne connoissant que les êtres méprisables qu'ils ont séduits, ou qui les ont entraînés après avoir été perdus par d'autres, jugent de tout un sexe par l'exemple de celles qui en font la honte. Elle observe avec raison que cette erreur des esprits corrompus par l'excès des passions vicieuses, est aussi insensée que le paroîtroient des femmes qui, jugeant l'autre sexe avec la même rigueur, accuseroient tous les hommes d'être cruels, perfides, lâches et infidelles dans le maniment des affaires publiques et particulières, parce qu'il en est malheureusement qui offrent des exemples semblables. Christine, qui possédoit par-

faitement l'histoire ancienne et moderne, ne manquoit pas de modèles à donner aux femmes de son siècle, dans les siècles passés; elle rappelle celui de Pénélope; plusieurs autres, tirés de l'écriture sainte, ne sont pas oubliés, et la conclusion est, comme dans les autres écrits, que les femmes sont capables, comme les hommes, des plus grandes vertus; qu'elles en ont de particulières qu'elles pratiquent avec plus de constance que l'autre sexe ; que si la nature les a privées du courage qui porte à s'exposer et à se défendre dans les dangers, le sentiment de leur foiblesse ne les empêche pas de pratiquer dans la douleur un courage que peu d'hommes portent à un aussi haut degré; qu'enfin l'art qu'on leur reproché est une des armes que leur a données la nature pour se défendre elles-mêmes de l'empire injuste que s'arrogeroit la force extérieure d'un sexe dur et impérieux sur la foiblesse dont ils seroient sûrs de triompher; qu'enfin elles n'ont pas plus de tort de se servir de ces armes douces et puissantes, que l'homme n'en a de faire usage des traits acérés des lances et des dards contre les brigands qui l'attaquent. Observons encore que Christine ne parle et n'entend parler que des femmes respectables, et convenons alors que tout l'art qu'elles employent dans le commerce de la vie ne consiste qu'à la rendre plus douce, plus agréable; disons mieux, plus supportable

même aux hommes qui les entourent. Dans ses devoirs de fille, d'épouse, de mère, de sœur, combien sont puissans les charmes que répand autour d'elle une femme vertueuse, aimable, spirituelle, éclairée! Quel est l'art qu'elle employe? Celui d'adoucir les passions tumultueuses auxquelles l'homme est en proie; de céder avec douceur aux orages, dont le poids tombe toujours sur elle; d'en modérer la violence, et de faire promptement renaître le calme lorsqu'elle a su, par sa prudence, éviter les effets dangereux des mouvemens violents. Souvent cet art salutaire, cette souplesse et cette douceur qu'on lui reproche, lui fait écarter de son mari et de sa famille des maux de longue durée; s'ils sont inévitables, cette même prudence les rend plus légers; elle ramène encore dans le malheur cette patience délicate, cette constante douceur qui console; et l'homme, livré sans elle au désespoir, reprend, par l'exemple d'un être foible et résigné, le sentiment intérieur de sa force et de sa dignité. Si quelquefois elle obtient à son tour quelques sacrifices sur la volonté suprême des hommes, n'est-il pas juste qu'elle jouisse pour elle-même des dons que la nature lui a donnés pour la dédommager de sa foiblesse, et qu'elle ne soit pas constamment consacrée à tout souffrir sans espoir de retour? Encore une fois, n'oublions point que les femmes vertueuses sont

seules l'objet de cette thèse. Les êtres extraordinaires en tout genres, les cerveaux en délire, sont hors de toute règle; c'est à la médecine à tenter leur guérison, ce qu'elle n'a pas encore découvert.

Christine se répète quelquefois; l'Épitre dont nous parlons est une imitation de ce qu'elle a dit dans *la Cité* des Dames sur les vertus de son sexe. Passons aux conclusions de l'amour.

Pour ce conclus en définition
Que des mauvais soit fait punition
Qui les *blasment*, diffamment et accusent
Et qui de fauls semblans usent
Pour depceuoir elles si soient tuit (*tous*)
De notre court chatiez sans destruit (*destruction*)
Et entrediz et escomunié
Et tout noz bien si leur soient nyé.
C'est bien raison qu'on les escomunie,
Et commandons de fait à no maisnie (*maison, famille*)
Généraument à noz officiers,
A nos sergens et à tous nos matiers (*maîtres, officiers*)
A noz prévos, et maires et baillis
Et *vicaires* que tous ceulx maubaillis (*ignorans*)
Et villenés soient très laidement
Injuriés, punis honteusement,
Pris et liez, et justice en soit faicte
Sans plus souffrir nulle injure si faitte,
Ne plus soit souffert telle laidure,
Nous le voulons ainsi, et c'est droiture.
Accompli soit sans faire aucun delais;
Donné en l'air en notre grant palais,

Le jour de may la solempnée fête
Où les amans nous font mainte requête,
L'an de grace mil quatre cent quatre,
Et dix neuf presens Dieux et diuins.

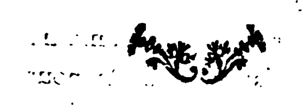


PAR le Dieu d'amours poissant,
A la relacion décent,
Dieux et plus de grant pouuoir,
Confirmans notre voloir;
Jupiter, Appollo et Mars,
Vulcain, par qui Faëton fut ars, (*brûlé*)
Mercurius, Dieu de languaige,
Eolus, qui vens tient en caige,
Neptunnis, le Dieu de la mer,
Glaucus, qui fait mer ecumer,
Les Dieux des vauls et des montagnes,
Des grands fores et des campagnes.
Et les Dieux qui, par nuyt obscure,
S'en vont pour querir auenture;
Les Dieux des pastours, Pan, Saturne,
Notre mere la grant Venus,
Pallas, Junon et Lathone,
Ceres, Vesta, Anthigone,
Aurore, Thetis, Arethuse,
Qui le Dieu Pluto......
Minerue, la batailleresse,
Et Diane, la chasseresse,
Et d'autres Dieux nos conseillers,
Et déesses plus de milliers.

Nous passerons sous silence la *Complainte amoureuse* d'un amant à sa maîtresse; elle ne contient que propos d'amour, dont le style ne pourroit ni

plaire, ni toucher aujourd'hui ; nous n'entrerons pas dans de plus grands détails sur *le Débat des deux Amans*. L'Abbé Sallier en a fait connoître assez dans son mémoire cité au second volume de cette collection ; c'est une pièce de douze feuillets en deux colonnes, contenant des préceptes et des discussions sur les différentes sortes d'amour, et sur la manière la plus flatteuse pour la personne aimée : on n'y trouve rien de remarquable, de nouveau, aucune description, aucune définition ingénieuse, rien de fin ni de délicat dans l'expression. On en peut dire autant du *livre des Trois Jugemens*, qui traite de la même matière, et du *Dit de Poissy*, où l'on ne trouve rien d'assez intéressant pour en faire même un extrait amusant.

Les Épîtres sur *le roman de la Rose* sont plus intéressantes, selon l'esprit du temps où ce roman avoit opéré une grande fermentation, non-seulement dans la république des lettres, mais dans la société, et sur-tout parmi les femmes. La première est adressée à la reine de France.



A tres excellent, tres haulte et tres redoubtée Dame, Madame ISABEL DE BAVIERE, *par la grace de Dieu, royne de* FRANCE.

« TRÈS haulte, tres poissante et tres redoubtée Dame. Toute humble recommandacion mise auant toute œuvre. Et comme je aye entendu que votre très noble personne se delicte à ouir lire dictiez de choses vertueuses et bien doulces, laquelle chose est accroissement de vertu et bonnes mœurs à votre noble personne. Car si, comme dit un saige, vertu auec bonté, sagesse auec noblece, rendent la personne réuérente qui puet estre entendue parfaitte. Et ma tres redoubtée dame, pour ce que telle vertu est trouuée en votre noble entendement, est chose conuenable que dictierz de choses esleuées vous soient presentés comme à souueraine. Pourtant moy, simple et ignorante entre les femmes, votre humble chamberiere, soubs votre obéissance, desireuse de vous servir se tant valoye. En la confiance de vostre benigne humilité suis mené à vous envoyer les présentes espitres, esquelles, ma très redoubtée dame, s'il vous plaist moy tant honourer que ouir, les daigniés. Pourrez entendre la diligence, désir et voulenté où ma petite poissance s'estend à soutenir

par deffenses véritables contre aucunes opinions à honnesteté contraires, et aussi l'honneur et louange des femmes, laquelle plusieurs clers et autres se sont efforcés par leurs dictierz d'amenuisier, qui n'est chose loisible à soutenir. . . . .
. . . . ».

Elle supplie donc la reine de permettre qu'elle prenne la défense de son sexe, et qu'elle *debatte les contraires et accusans ;* elle lui demande attention, indulgence et faveur, promet de dire la vérité selon son *petit entendement*, et de donner de bonnes raisons, quoiqu'elle ne les sache déduire comme le pourroit faire quelqu'nn de bien instruit.

La seconde *Épître* est adressée au grand Prévôt de Paris ; elle le prie de vouloir *delaissier* un moment les grands travaux de son *poste épineux*, et de daigner écouter ses discussions sur le roman de la Rose, et prendre parti pour les femmes, comme la plus foible portion de l'humanité, et celle qui principalement se trouve en sa garde. La troisième lui est adressée à elle-même par maître Gautier, qui avoit appris qu'elle avoit écrit contre le roman de la Rose.

A prudente, honourée et scauante damoiselle CHRISTINE.

FEMME de hault et esleué entendement, digne d'honnour et recommandacion. J'ai oui parler par la bouche de plusieurs notables clérs qu'entre tes aultres estudes, et œuures vertueuses moult à louer, je entends par leur relacion, tu as nouuellement escript par maniere de inuectiue contre mon maître et seigneur et familliers feu Jehan de Meun, vrai catholique, solempnel maître et docteur en son temps en saincte théologie, sachant tout ce qui a entendement humain est stable. Duquel la gloire et renommée vit et viura es aages à venir entre les entendemens par ses mérites, lequel par grace de Dieu fit et compila où liure de la Rose. Et comme die les relateurs ou referendaires de cette chose t'efforces et estudies de la reprendre et chargier de fautes en ladite œuvre nouuelle, laquelle chose me vient à grand admiracion et merueille inéstimable, et à ce non croire me meut l'expérience et exercice de toy : d'auoir sceu, leu et entendu lui au dit liure et en ses autres faits en françois et autres plusieurs et duis docteurs, auteurs et poëtes. « . . . .

D'après

D'après l'idée qu'il s'est formée d'elle, il n'a pas cru qu'elle put *dénier ce que Jehan de Meun a pu avancer*. Mais, comme ceux qui lui ont parlé de l'ouvrage de Christine n'ont pu lui en montrer ni copie, ni original, il la supplie de lui communiquer *son œuvre*, « afin que sur ceste, puisse labourer et moi employer à soustenir mon maître et ses faits, dont il ne fut ja besoing que moi ne autre mortel s'en meslat s'il fust en vye, laquelle chose aymerois mieulx auoir esté en mon temps que estre empereur des Romains présentement, et pour toy ramener à vraye vérité, et que plus auant saches et recognoisse les faits dudit de Meun, pour toy donner matiere de plus escripre contre luy ». Il ajoute que personne n'a encore osé prendre la plume contre son maitre, et qu'il lui tarde d'auoir entre les mains les *escripts d'une femme* pour y répondre *souffisamment*.

La troisième Épître, adressée au prévôt de Lisle, traite encore du roman de la Rose ; mais les raisonnemens que Christine employe sont noyés dans des phrases si longues, des tournures mystiques, des applications si éloignées de son sujet, qu'il est aussi difficile de l'extraire, qu'il le seroit de la lire avec patience et intérêt. Elle injurie passablement Jehan de Meun, sans réfuter directement ses allégations. Gontier, son serviteur, ne put voir cette Épître sans y répondre.

A femme de hault entendement, damoiselle Christine.

« Pour ce que la diuine escripture nous enseigne et commande que quand on voit son amy errer ou faire faulte, on le doit corrigier et reprendre premierement à part, et s'il ne se veult amender pour ceste foys que on le corrige, devant gent et se pour ce ne se veult corrigier, que on le tiegne tancer en veue et publiquement, et je te aime loyaulment pour tes vertus et mérites. T'ay premierement, par une mienne lettre que avant hier t'envoyai, exhortée, aduisée et priée de toy corrigier et amender de l'erreur manifeste, folie et demenance trop grant à toy venue, par trop grant présumption et oultrecuidance, et comme femme passionnée en ceste matiere. Ne te desplaise se je dy vray, je ensuyvant le commandement diuin, ayant de toy compassion par amour charitable, te prye, conseille et requiers la seconde fois, par cette mienne cédule, que ton susdit erreur tu veuilles corrigier, desdire et amender . . . . . .
. . . .
Et nous aurons pitié de toy et te prendrons à mercy, en te baillant pénitence salutaire, Monseigneur le prevost de Lisle et moi, et autres aussi hault grevés et offensés ». Il l'exhorte encore à revenir sur elle-même, et abjurer son erreur et *folle voulonté*. Christine lui répondit ainsi :

A tres notable et souffisant personne maitre GONTIER COL, *secretaire du Roi monseigneur.*

« O CLERC soubtil d'entendement philosophique, stillé es science, prompt en polie réthorique et subtilité poëtique, ne veuille, par erreur volontaire, reprendre et réprouver ma véritable opinion, justement mue pour ce que selle n'est à ta plaisance : et comme j'ai su, par tes premieres lettres à moi envoyées, que toy desirant auoir la copie de un petit traictié en maniere de espistre de par moi, ja enuoyé à solempnel clerc monseigneur le prevost de Lisle, auquel en traictiée ai dictié au long selon mon petit engin l'opinion de moy tenue à la sienne contraire. De la grant louange qu'il attribue au rommant de la Rose, comme il m'apparut par une sienne adrécée à un soubtil clerc docteur sien ami contraire à sa dite opinion à laquelle la mienne se confere, et pour vouloir remplir ton bon entendement te l'ay envoyé. Par quoi après la visitation d'ycellui, meu de impatience me as escript tes deusiesmes letttres plus injurieuses, reprochant mon feminin sexe, lequel tu dis passionné, comme par nature et meu de folie, et présumption d'oser corrigier et reprendre, si haut docteur, si gradué et tant solempnel comme tu clames l'auteur d'icelly, et de ce moult m'exhortes

que m'en dédises et repentes, et que mercy piteuse sera envers moy estendue, ou sera fait de moy comme du Publicain. Et à homme d'entendement ingénieux, ne souffres que ta voulonté tienne closes la soubtilité de ton engin. Regardes droit selon voye théologienne la plus souveraine, et tu ne condempneras tant mes dits ainsi comme les ai escripts, et considéreras se loenge affiert es pas particuliers que ils reprennent. Et touteffois bien soit de toy noté en toutes parts quelles choses j'ai comdapnées. . . . .

. . . .

Et ne cuides aulcunement moy estre mue, démenée par legiereté par quoi soye tost desditte. Jaçois et que en moi disant villenie me menaces de tes soubtiles raisons, lesquelles choses sont communément espouuantemens aux couards. Je dis de rechief et réplique et t'applique tant de fois comme tu le vouldras soubs le dit intitulé *rommant de la Rose*. Nonobstant y ait de bonnes choses, et de tant y est le péril le plus grant comme le bien y est plus autenthique comme autrefois ai dit. Mais pour ce que nature humaine est plus descendante au mal, je dis qu'il peut etre cause de mauuaise exortacion en très abhominable mœurs, confortant vie dissolue, doctrine pleine de depceveance, voire de dampnation, diffameur publique, cause de souspicion et mécréantise et honte de plusieurs personnes, et puet

être d'erreur et très deshonnete lecture en plusieurs points: et tout ce, je veuil tenir et maintenir par tout et deuant tous publiquement et prouuer; plus mesmes, m'en rapporter et attendre un jugement de tous justes preud'hommes théologiens et vrais catholiques, et gens de honnete et saluable vie ».

Cette lettre est la première où Christine ait développé ce qu'elle reproche au roman de la Rose et à son auteur; elle est plus courte et meilleure que toutes les précédentes. Dans la suivante, adressée au même défenseur de Jehan de Meun, elle s'écarte encore du *sujet*, mais elle y revient en ces termes:

« Premierement tu exposes que, sans raison, je blasmes ce qui est dit au romant de la Rose, ou chapitre de Raison, là où elle nomme les secrès membres d'hommes par leurs noms, et relates ici ce que autrefois ai dit ailleurs. Que voirement créa Dieu toutes choses bonnes, mais par la pollucion du péché de nos premiers parens, deuint homme chose immonde, et ai donné exemple de Lucifer, dont le nom est bel et la personne horrible. Et en concluant ai dit que le nom ne fait pas la deshonneteté de la chose, mais la chose fait le nom deshonnete, et de ceci, tu dis que je semble le pelican qui s'occit de son bec. Si fais ta conclusion et dit se la chose doncques fait le nom deshonnete, quel nom je puis bailler à la chose qui ne soit deshonnete à ce je

repondrai sans passer oultre grossement. Car je ne suis logicienne, et à vraye vérité dois n'est ja besoing de telles discussions. Sans faillir te confesse que je ne pourroye en nulle maniere parler de deshonneteté, ne de voulonté corrompue, ne afin que quelconque nom je lui baillasse ou fust aux secrès membres ou aultre chose deshonncte que le nom ne fut deshonnete, et toutesfois si, pour certains cas de maladie ou autre necessité, il conuenoit le faire, j'en parleroys en maniere que on entendit ce que vouldroye dire, et ne parleroys point deshonnetement ». . . . .

Il suit une espèce de dissertation sur les cas où on peut nommer, sans être deshonnêtes, les choses qui le deviennent sous d'autres points de vue, et la certitude que la seule malhonnêteté du cœur et de l'intention fait aussi la malhonnêté des expressions. Dans cette définition, Christine conserve assurément l'entière chasteté du cœur; mais son style est grossier, et ses expressions ne doivent pas être rapportées. Ce défaut, qui nous étonneroit aujourd'hui, qui est et sera toujours un vice dans tous les siècles, ne paroissoit pas impardonnable de son temps: alors on écrivoit pour les honnêtes gens, ce que le peuple rougiroit de lire à présent. Les *Contes de la reine de Navarre* sont sortis de la plume d'une femme, d'une grande princesse, et assurément on ne pouvoit

dire que l'intention fut plus chaste que le style. Revenons à cette maxime de Mistriss Montaigu, que tout ce qui est obcénité, dans quelque siècle que ce soit, est inexcusable.

Dans tout le cours de cette lettre, Christine réfute les allégations licentieuses de Jehan de Meun, mais toujours dans le même style ; de sorte que la réfutation, quoique dans une intention opposée, devient presque aussi dangereuse que le roman de la Rose, et la réponse n'est pas assez précise pour être concluante. Elle l'accuse de *déshonnêteté*, de *malice* et de *calomnie ;* mais ses preuves ne sont ni plus claires, ni mieux exposées que les traits de la satyre de Jehan de Meun, et, malgré la défense de Christine, le roman de la Rose fut lu et répandu en tous lieux par le moyen des copies. Sa réputation se soutint si bien, qu'après la découverte de l'imprimerie, on ne tarda pas à employer cet art à conserver l'ouvrage et à perpétuer la mémoire de l'auteur, et ensuite de son continuateur ; et, quoique le roman de la Rose ne soit plus aujourd'hui dans la classe des livres qu'on lit pour son amusement, il est extrêmement recherché par ceux qui forment de grandes bibliothèques. La défense de Christine, au contraire, est demeurée manuscrite, et n'a jamais été rappellée dans aucun des ouvrages qui ont fait mention de cette femme célèbre.

Les *Dits moraux* de Christine, à son fils, sont remplis de cette douce et pure morale qu'elle avoit dans le cœur, et qu'elle savoit si bien exprimer, non point en philosophe attrabilaire qui voudroit changer la nature humaine pour la réformer; œuvre qui n'appartient point à notre insuffisance. L'homme sans passions ne seroit qu'une machine privée d'intelligence et de volonté; l'homme, qui sait les gouverner et les soumettre au joug de la raison, est vertueux et sage; c'étoit ce que Christine vouloit faire de son fils. Ce manuscrit en vers n'a jamais été imprimé; il est renfermé à la bibliothèque du Roi, n°. 8014, format *in*-8° de 58 pages, écrites en caractères gothiques sur vélin et sans aucun ornement. C'est ainsi qu'elle commence:

Cathon fut preux chevalier et saige homme.
Maint bon conseil en la Cité de Romme
Donna. Jadis, pour la chose publique,
Ung liure fist vaillant et authentique,
Par grant amour lui mist son propre nom.
Julles Cesar, ungs homs de grant renom,
Sur les Rommains lors gouvernoit l'empire.
En ce monde, qui va de mal en pire,
Crust grand discort vers le noble Pompée.
En Thessale le vainqui à l'espée.
Adonc Cathon qui moult ayma franchise,
Pour escheuer de Cesar l'entreprise,
En Libie s'en alla à sa route.
Illes morut. De cette histoire toute,

Ne diray plus pour les esloignemens.
Car parler vueil des bons enseignemens
Que Cathon fist pour son fils chastoyer,
Par son moyen les noms voult enuoyer.
Si scay je bien que pieça et ainçoys
Que fusse ne, ils sont mis en françoys
Par maintes fois ay veu le rommans
Qui dit, seigneurs, ains que je vous commands.
Ce qui est dit ne ueil je plus remordre,
Les bons vers répéterai par ordre.
Je suis femme. Si scay bien le mystere.
Deux peuuent forgier d'une matere.
Exemple. On met du vieux fer que l'on forge,
Qui de rechief le met dens la forge:
Il revient neuf au forgier sur l'enclume.
Prenez en gré le dit de cest volume,
S'entre vous laiz le mettez en vos tables,
Vous y pourrez trouuer de bons notables.
Quand vous aurés oui tout à loisir,
Le plus plaisant des deux pourrez choisir.
Certes, mon cueur souspiroit de douleur,
Quand j'appercus l'erreur et la fouleur
De plusieurs gens qui très griefuement mesprenoient,
Contre bonnes mœurs et mal se gouuernoient,
En bonne foy me cuiday trauailler
Au secourir et pour eux conseiller,
Pour amender leur folle opinion
Et memement en bonne intencion,
Afin qu'en bien et en gloire vesquissent,
Et en leur temps à honneur aduenissent.

Ce préambule est un peu long et embrouillé, mais le fond n'en est pas à mépriser. Caton, dont elle traduit le livre, s'adresse ensuite à son fils; et

ses Dits moraux ressemblent beaucoup aux maximes du roman d'Othea, à l'exception que dans celui-ci Christine parloit à un prince, et que le Romain s'adresse ici à son fils, qui n'étoit qu'un simple particulier dont les fonctions et les devoirs sont fort différens.

Mon tres chier filz, se tu crois ma doctrine,
Mieulx en vauldras par ceste discipline,
T'enseignerai la maniere et l'usaige,
Pour ordonner les mœurs de ton couraige.

❖

Or lis doncques cest mien commandement,
Au retenir metz ton entendement,
Car cilz qui lit ne pueut pas apprendre,
Se de bon cueur ne met peine à l'entendre.

❖

Supplie à Dieu. Ton pere et ta mere ayme.
Tes cousins hante et tes amis les claime.
Garde le don que ton amy te donne,
A ton pouuoir luy rends et guerdonne.

❖

Remembre toy des biens qui te sont faits,
Si tu fais bien, à aultry si t'en tais;
Fais justice, porte amour voulontiers,
Si viuras plus surs et entiers.

Caton recommande à son fils de choisir un état, d'être fidelle aux devoirs qu'il lui imposera, d'éviter la mauvaise compagnie qui séduit et entraîne dans

la première jeunesse les cœurs les mieux disposés par la nature ; d'aimer et de craindre son maître, de respecter son propre honneur, et sur-tout de conserver toujours la jouissance de sa raison, en évitant l'ivrognerie qui rend l'homme semblable à la brute, et incapable de connoître d'autre loi que celle de l'instinct animal ; de fuir les femmes impudentes, dont la société, semblable à l'abus des liqueurs fortes, dégrade et abrutit l'homme, éteint en lui l'idée noble de sa dignité, émousse les caractères délicats de la sensibilité ; heureux présent de la nature, sans laquelle l'homme, naturellement féroce, devient dur et sauvage, et, sourd à la voix touchante du sentiment, n'est plus qu'un être à craindre et à fuir. Elle ajoute que la perte des mœurs engendre la paresse, et rend l'esprit incapable de concevoir, d'entreprendre et d'exécuter. Qui oublie sa propre existence, devient aussi à charge à lui-même qu'aux autres, sacrifie sa santé, et, plongé dans une langueur totale de corps et d'ame, périt misérablement dans l'inertie sans avoir vécu. Elle défend également le jeu, comme propre à énerver toutes les facultés de l'ame et abrutir également l'homme qui s'y livre. Il regarde avec raison l'excès des passions comme une sorte d'ivresse, dont les suites sont égales à celles du vin, et rangent également l'homme égaré par elles dans la classe des brutes et des insensés.

Regarde toy quant les mœurs et la vie
Des aultres gens veulx blasmer par enuie,
Si d'aucuns, dis aucun mal ou diffame,
Nuls homs ne vit en cest siecle sans blasme.

✣

N'estime pas contre vaines paroles,
De ces jongleurs qui dient les gens folles;
Chascun parle de folie ou science,
Mais pou en est qui aient sapience.

✣

Se on te loue, fays en le jugement
De toi mesmes. Car tu sces proprement
Se c'est à tort ou se la cause est vraye,
A nul autre plus que toy ne dois croire.

✣

Bienfaict d'aultrui de dois pas celler,
Ainçoys le dois conter et reueler,
Et si tu fais aux aultres aucun bien
Par mon conseil, tai toy et n'en dis rien.

✣

Et si tu viens vieillart, de grand age,
Des fais d'aultrui dois juger comme saige;
Se tu les juges en ta vieillesse,
Souuiens toi des mefais de jeunesse.

Il lui conseille de recevoir le foible don d'un ami sans éclat, avec autant de *gré* et de gratitude que le riche présent de l'homme fortuné; car celui-là qui donne dans la médiocrité, aime certainement mieux que le riche qui ne donne que par ostentation, ou par idée méprisante de sa propre supériorité, ou par un

intérêt caché de s'acquérir un serviteur qu'il prétend dévouer quelquefois à de viles manœuvres, ou à des choses dont rougit la vertu. Il l'exhorte à ne jamais craindre la mort, de peur de perdre toutes les joyes de la vie pour un instant que nul ne peut éviter, mais en même-temps à ne jamais quitter, pour des biens périssables qu'il doit abandonner à l'heure fatale, celui de l'honneur et de la bonne réputation, qui survivront à son existence et qui feront la plus belle partie de l'héritage qu'il laissera à ses enfans.

Enfant tout nù ta procréé nature.
Rien n'apportas. Tout vinst à l'aventure.
Soyes donc prudens en bonne conscience,
Enrichis toy de sagesse et sapience.



Se aux estranges tu peut profit pourter,
Faire le doys et eux reconforter ;
Ung royaulme ne vault pas tant acertes,
Comme d'acquerir amis par ses dessertes.

Les secrés de Dieu ne doys pas enserchier,
Ne les haults cieux, ne leur cours relichier.
Tu es mortel, tes fortunes sont telles,
Curer ne dois que des choses mortelles.

Caton craignoit de voir entrer son fils dans la carrière des recherches difficiles et ténébreuses de la nature, dont les secrets ont souvent donné lieu à de

dangereuses erreurs. Mais à côté de ces erreurs mêmes, examinons les grandes et sublimes découvertes que l'amour des sciences a procurées à l'humanité ; observons les progrès des sciences, des arts, des connoissances humaines, et n'interdisons point à ceux qui ont un génie propre à étendre les lumières des hommes, un essor rapide vers un grand et magnifique objet. Caton recommande à son fils de ne point faire choix d'une femme selon le bien qu'on lui doit donner, mais de s'en contenter si elle est bonne, chaste et modeste; de ne point trop l'écouter, si elle gronde et se courrouce, mais de *l'admonester* doucement de ses propres fautes, sans se courroucer lui-même, et de souffrir quelquefois son conseil lorsqu'il est bon; car il est *mal séant* à un homme de ne pouvoir supporter la prudence dans celle qui existe pour lui. Il veut qu'il méprise l'abondance et la superfluité.

Grands richesses desprise en ton coraige,
C'est trop grant mal d'en auoir à oultraige.
Elle nuysent, quoique les gens en dient,
Quand aux riches, plus en ont, plus mendient.



Se tu es fol, et que mal te gouuernes,
Et suis (*a*). . . jeux de dez et tauernes,
Si t'en meschiet, ne dy pas comme un bugle (*bœuf*)
Que fortune quand bien voit, soit aueugle.

(*a*) Christine se sert ici du mot propre pour exprimer un lieu infame.

Je vueil bien que tu aimes le denier,
Et use bien des biens de ton grenier ;
Hais la forme dont le denier exploite,
Car homme sage auoir ne le convoite.

Et si tu veulx trouuer aucun ami
Ou compagnon loyal, parle en ami ;
Tu ne dois pas demander la fortune
Du prud'homme, mais sa vie commune.

Se tu n'es fol, ne desprise la vieillesse,
Le vieux homs a en soy tant de noblesse,
Qu'il a le sens de jeunesse et d'enfance
Et est meur par loyal attrempance.



Taire te dois quand chacun parlera,
La parole des gens t'enseignera
A cognoitre leurs mœurs et leurs couraiges,
Leur voulonté sçauras par leur langaiges.

Cette maxime prudente est bonne à répéter dans tous les temps à la jeunesse. Que de jeunes hommes, parlant de tout sans avoir eu le temps de rien connoître, font taire les vieillards qui, souriant de pitié, ne daignent pas même répondre et enseigner ces jeunes orateurs, et les abandonnent, sans guide, à leur suffisance ! Il paroît qu'à Rome on voyoit déja de ces jeunes présomptueux, et que Caton prévoyoit que ce ne seroient jamais que d'inutiles ou mauvais citoyens.

Cathon finit, qui est saige et preux,
Ces nobles vers accompli deux et deux;
Mais je femme qui ne scais le fer battre,
En cest dictierz en ay fait quatre.

Christine prend ici la plume de son propre fond, et commence les *Dits moraux* adressés à son fils. elle a imité ceux de Caton, mais elle a particularisé toutes les choses qui avoient rapport à un jeune homme qui n'étoit pas citoyen Romain, et ne devoit pas occuper les grandes charges de la cour de France. On y lit la tendre sollicitude d'une mère et la crainte de ne jamais dire assez tout ce qu'elle imagine pour la perfection de son fils.

Fils, je n'ai mie grand trésor
Pour t'enrichir. Mais au lieu d'or,
Aucuns enseignemens montrer,
Te veuil, si les veuilles noter.

✿

Ayme Dieu de toute ta force,
Crains le, et de servir t'efforces;
Là sont, se bien les as apprins,
Les dix commandemens comprins.

✿

Tant t'estudies à enquerre,
Que prudence puisse acquerre,
Car elle est des vertus la mere,
Qui chasse fortune l'amera.

✠

Des

Des ta jeunesse pure et monde, (*nette*)
Apprends à cognoitre le monde,
Si que tu puisses par apprendre
Garder en tous cas de mesprendre.

✣

En quelque estat que soyes
Par fortune où tu es soubmis,
Gouuerne toi si en tel ordre,
Que de vivre en sens ayes ordre.

✣

Se tu veux en sens eslire,
Ton etat par les liures lire,
Fais tant et par suivre l'estude,
Qu'entre les clercs ne soyes rude.

✣

Mauuais maistre ne sers pour riens,
Car bon fruyt n'est de mal merrains, (*mauvais appui*)
En ses mœurs il conuient le suiure;
S'il te fauldroit ses mœurs ensuiure.

✣

Se as bon maistre, sers le bien,
Dys bien de lui, garde le sien.
Son secret scelles, quoi qu'il fasse,
Soyes humble deuant sa face.

✣

Trop conuoiteux ne soyes mye,
Car conuoitise est ennemye
De chasteté et de sagesse,
Te garde aussy de trop folle largesse.

✣

Se d'armes auoir renommée
Tu veulx. Si poursuis mainte armée,

Gardes qu'en bataille ne barriere
Ja ne soyes veu derriere.

✿

Se tu es cappitaine de gent,
N'ayes renom d'amer argent;
Car à peine pourras trouuer
Bons gens d'armes si en veulx louer.

✿

Se pays as à gouuerner,
Et longuement tu veulx regner,
Tiens justice et cruel ne soyes,
Ne de greuer gens ne quiers voyes.

✿

Se tu as estat ou office,
Dont tu te mêles de justice,
Garde comment tu jugeras,
Car deuant le grant juge iras.

✿

Se tu viens en prospérité,
A grant cheuance et herité,
Gardes qu'orgueil ne te sourmonte,
Pense qu'à Dieu fault rendre compte.

✿

Tiens toi à table honnestement,
Et t'habilles de vestement
En tel atour qu'on ne s'en mocque,
Car on cognoist l'œuf à la coque.

✿

Ayes pitié des pauures gens
Que tu voys nuz et indigens,
Et leur aydes quant tu porras;
Souuiengne-toy que tu morras.

Aymes qui te tient amy,
Et te gard de ton ennemy;
Nul ne peut auoir trop d'amys,
Il n'est nulz petits ennemys.

✿

Tiens ta promesse et très peu jure,
Gardes que sois trouué parjure;
Car le menteur est mescreu,
Et quand vrai dit, il n'est creu.

✿

Se tu veulx vivre à court en paix,
Voy et escoutes, et si te tais,
Ne te courrouce de legier,
Ja que dangereux ne soit ton mangier

✿

Ne soys decepueur de femmes,
Honoure les, ne les diffames,
Souffise toi d'en amer une,
Et ne prends cointance à . . . .

✿

N'ayes en dedain nul chastoy.
(*petit bien d'aultruy, inferieur*).
Ne desprises moindre que toy.
Car il est de tels mal vestus,
Ou plus qu'en toy a de vertus.

✿

Se tu prends femme et sage,
Croy la du fait de ton mesnage;
Adjoutes foy à sa parole,
Mais ne te confesses à la folle.

✿

Souuent ne menasse de battre,
Des teste rompre ou de bras abbattre,

Car c'est signe de couardise,
Personne ou folle ou pou hardie.

✣

Se une personne en toy se fie,
Posons qu'après il te déffie,
Ce qu'il t'a dit ne dois gehir, (*avouer*)
Tant te puisses greuer ne hair.

✣

Se tu veulx fouir le dangier,
D'amour et du tout l'estrangier,
Esloigne toi de la personne
A qui ton cueur le plus s'adonne.

✣

Se bien veulx et chastement viure,
De la Rose ne lis le liure,
Ne Ovide de l'art d'amer,
Dont l'exemple sert à blasmer.

✣

Ne tiens mesgnie (*serviteurs*) à ton foyer,
Si grant que ne penses poyer,
Souuent par trop mesgnie auoir,
On despent la terre et l'auoir.

✣

Se tu te sens de chaude colle, (*bile*)
Fai que raison à son escolle
T'appregne à ton sens ordonner;
Par ce te pourras refrener.

✣

Ne rapportes parolles aucunes,
De quoy il pust sourdre rancunes,
Ton amy rappaises en son ire,
Se tu peulx par doulcement dire.

Se est par fortune desmis
d'office, et a pouureté mis,
Pense qu'on se mourt en pou d'heure,
Et qu'au ciel est notre demeure.

✣

Selon ton pouuoir vests ta femme
Honnestement; et si soit dame
De l'ostel après toi, non serue,
Et que ta mesgnie la serue.

✣

Tiens tes filles trop mieux vestues,
Que bien aornées soient veues;
Fais leur apprendre bel maintien,
Et jamais oyseuses ne les tien.

✣

Se tu scays que l'on te diffames
Sans cause, et que tu ayes blasme,
Ne t'en courrouces. Fay toujours bien,
Car droit vaincra, je te dys bien.

✣

S'aucun parle à toy bien, prends garde,
La fin que le parlant regarde,
Et se c'est requeste ou semonce,
Pense ung petit auant la responce.

✣

N'entreprends, sans conseil des sages,
Grands frais ne perilleux passages,
Ne chose où il chée grant doubte,
Fol est qui peril ne redoubte.

✣

Bonne exemple et bonne doctrine,
Dys voulontiers et t'endoctrine.

Car pour néant son oreille ouure,
Pour ouir, qui ne met en œuure.

✣

Ne laisse pas que Dieu seruir,
Pour au monde trop asseruir;
Car biens mondains vont à défin,
Et l'ame durera sans fin.

Il est peu de jeunes gens, élevés par des parens estimables, qui ne se rappellent, avec un plaisir mêlé de respect et de reconnoissance, qu'ils ont entendu maintes et maintes fois leurs pères et leurs mères leur tenir à-peu-près le langage que tient ici Christine à son fils. Dans tous les temps, la morale et l'amour paternel sont les mêmes; et en cela, qu'importe le style, lorsque la morale est forte, grande et d'une valeur moins attachée aux mots, qu'à la chose même? Rendre hommage à la Divinité, honorer ses parens comme l'image de cette Divinité, aimer sa patrie et ses semblables, quelle langue pourroit exprimer ces principes immuables d'une manière inintelligible!





LE LIVRE DES FAITS D'ARMES ET DE CHEVALERIE.

Ce manuscrit de la bibliothèque du roi, réuni au livre de la Mutacion de fortune, *contient environ quatre cens pages d'écriture in-folio, sur vélin, écrit en caractères gothiques, beaucoup plus difficile à lire que ceux des autres manuscrits; il est divisé en quatre parties, dont chacune est ornée d'une miniature, les lettres grises en or sur un fond d'émail, et les premières pages encadrées par une guirlande régnante, dont les fleurs et les feuilles sont d'or, et les queues dessinées à la plume.* Il est cotté 7087.

PREMIERE PARTIE.

Le premier chapitre contient une apologie de l'auteur, pour la témérité qu'on lui reprochera sans doute d'entreprendre un ouvrage aussi important, et de donner des instructions aux rois, aux princes et aux capitaines, sur la manière de faire la guerre

et de se conduire à la tête de leurs armées. « Et pour ce que, dit-elle, c'est chose non accoutumée et hors usaige à femme qui communément ne se scait entremettre que de quenouilles, fillasses et autres choses de ménage, je supplie très humblement au dist office et noble estat de cheualerie, que en contemplacion de la saige dame Minerve, née du pays de Grèce, que les anciens, pour son grant scauoir, réputèrent Déesse, laquelle trouua (selon ce que dient les anciens escripts, et que mesmement le recite Boccace en son liure des femmes eleuées, et semblablement le recitent plusieurs) l'art de faire le harnois de fer et d'acier, qu'ils ne veuillent auoir mal penser de moy, qui femme, me suis chargée de traictier si parfaite matiere : ains vueillent en suiure l'enseignement de Seneque qui dit » : *ne te chault qui die, mais que les paroles soient bonnes* », et pour ce et à propos, en maniere poetique me plaise d'adresser telle inuocation à la susdite dame.

» O Minerue, Déesse d'armes et de cheualerie, qui par vertu d'esleué entendement, par subs les aultres femmes trouuas et instituas, entre les aultres ars et sciences qui de toy naquirent l'usaige de forgier de fer et d'acier, armeures et harnois, propice et conuenable à couurir et chargier corps d'homme contre les coups des dars nuisibles, trais et lanciers en bataille, et fait d'armes, écus, targes et autres

harnois defensibles, de toy premierement venue. Instituas et donnas maniere et ordre d'arrangier batailles, et d'assaillir et combattre en maniere heureuse. Dame et haulte Déesse, ne te desplaise, ce que moy simple femmelette, siccomme néant enuers la grandeur de ton immortelle renommée, ose présentement entreprendre à parler de si magnifique office que est celui des armes . . . . Et entant te plaise me estre fauourable, que je puisse estre aucunement dissonnante à la nacion dont tu fus. En ce que comme adonc fust nommée la grant Grece le pays d'entre les Alpes, qui ores est dit Puille (*Pouille*) et la Calabre en Italie, où tu nasquis, et je suis comme toy femme Italienne».

Après cette invocation, elle examine comment et pourquoi on peut entreprendre des guerres justes; mais comme elle n'avoit pas, sur d'aussi grands objets, des idées bien claires et bien développées, elle borne son érudition aux exemples des grands hommes de l'antiquité, qu'elle suppose incapables d'avoir eu des motifs injustes. Elle condamne les rois et les *gouverneurs* des pays qui entreprennent de leur seule autorité des *guerres et batailles*, et semble vaguement n'admettre comme juste et raisonnable que la guerre défensive; elle indique les raisons qui *peuvent mouuoir princes et gouuerneurs* à faire la guerre, et ces raisons semblent se rapporter

au principe de la juste défense de soi-même, quoique cela ne soit pas clair. Elle passe ensuite aux choix des *connétables* ou chefs que le roi doit nommer pour conduire ses armées; elle les veut savans, religieux, humains, fidelles, et *bien endoctrinés en science de guerre et d'armes;* point avides, point présomptueux ni téméraires, *vigilans et sans paresse*, ménagers du sang des hommes et des forces de la patrie, de bonnes mœurs et de *débonnaire maintien;* protégeant les terres et les pays conquis, les femmes, les vieillards et les orphelins, et soigneux de maintenir l'ordre et la discipline parmi leur *gent*, plus par leur bon exemple et leur fermeté, que par leurs moralités, souvent hors de la portée du commun peuple. Elle cite Végece presque par-tout, et s'appuie de cet auteur dans ses doctes enseignemens aux *capitaines et chieftains conduisant les gens d'armes.* Elle veut que les enfans des grands seigneurs soient élevés à l'étude des armes dès leur bas-âge, afin qu'ils n'arrivent point au commandement, ignorans et présomptueux, jaloux de leur autorité, méprisant le savoir des *gens doctes et d'expérience*, et prenant pour *insolence et hardiesse* les bons avis qu'on voudroit leur donner. *Telle jeunesse folle et désordonnée*, dit-elle, *est capable de perdre les armées, les gens d'armes, fors même l'empire.* Elle veut aussi que les enfans du peuple, destinés à la profession des

armes, soient élevés de bonne heure à ce métier, afin qu'ils apprennent à obéir, comme les autres à commander. Elle entre après cela dans les détails de l'art même de la guerre, l'attaque et la défense des places, les marches, les campemens, les retraites, les passages des fleuves et des rivières, l'ordre des armées quand *ce vient à la bataille;* et, quoique guidée par Végece, il y a lieu de douter si les militaires verroient avec plaisir les leçons de tactique de Christine. Le plus sûr est de laisser à d'autres le soin d'expliquer Végece, et la capacité de l'entendre, ce que l'éducation, comme la nature, a refusée aux femmes.

DEUXIEME PARTIE.

NON contente d'avoir passé les bornes de son génie dans le premier livre, Christine passe ici aux stratagêmes ou ruses de guerre, et cite Periclès, Marius, Scipion et Jules César, dans les différentes circonstances où ils crurent devoir employer les *cautelles de guerre, appellées stratagêmes.* Annibal, Denis le tyran, Alexandre, Lentulus, Coriolan, Epaminondas, *duc de Thèbes*, et Pompée, lui servent d'exemple tour-à-tour, mais d'une manière si embrouillée, que l'on sent à chaque mot combien elle est embarrassée dans une marche inconnue et

au-dessus de ses facultés. Elle prend un autre guide dans cette seconde Partie ; Frontin se joint à Végece, et ne lui sert pas à s'expliquer plus clairement. Elle montre cependant beaucoup d'érudition, de savoir et de connoissance de l'histoire ancienne et moderne ; mais l'objet étant au-dessus de sa portée, ces vastes connoissances n'ont pu lui servir à le rendre plus agréable ni plus utile.

TROISIEME PARTIE.

ELLE suppose dans ce troisième livre, qu'étant fatiguée du travail des deux premiers, un sage ancien, qu'elle ne nomme pas, lui apparoît en songe, et lui dit que ce n'est pas assez d'avoir écrit la manière dont il faut combattre, si elle ne détaille aussi les loix du droit de la guerre et des armes, et n'explique l'étendue et les bornes du droit de la force. Il lui fait voir *l'arbre des batailles*, situé dans son jardin, et lui ordonne de le consulter et de suivre les enseignemens qu'elle en tirera. Ainsi nous la voyons, telle que Puffendorff, composer à sa manière un traité du droit de la nature et des gens, de la guerre et de la paix. Il n'y a pas d'apparence que le moderne auteur ait consulté Christine pour composer l'un des plus beaux monumens que la raison

humaine ait élevés à la nature et à la justice ; elle discourt ici des droits des souverains entre eux et envers leurs peuples, du droit de conquête, du traitement des prisonniers, de la générosité des princes les uns envers les autres, de la paye des soldats, de leurs habillemens, des délits militaires et des peines, en un mot, de tous les détails de l'art militaire. Il régne par-tout de sages principes de justice, d'humanité, de bonnes mœurs et de droit naturel, qui font honneur à Christine; mais il ne se présente rien à citer dont on puisse tirer des instructions dans notre siècle, et l'on ne voit pas même qu'il en ait pu résulter rien de bon dans le quatorzième siècle, parce que les auteurs Grecs et Latins étoient déja connus, et quelques capitaines en avoient déja fait usage; quoique l'art de la guerre fut encore bien loin du degré de perfection qu'il a acquis depuis ces temps d'ignorance, ce n'auroit pas été dans les ouvrages d'une femme que les soldats auroient étudié leur métier. Ils auroient peut-être dédaigné de pareilles sources d'instruction, plus encore dans ce temps qu'à présent; plus les hommes sont ignorans et bornés, plus le mépris d'un sexe foible est enraciné chez eux. L'orgueil souffre d'une supériorité qu'on ne peut atteindre; il est plus facile de railler et de dénaturer les objets, par le ridicule qu'on y jette, que d'imiter ce qui est au-dessus de nos forces.

QUATRIEME PARTIE.

CHRISTINE traite, dans cette dernière partie, des sauf-conduits, des trèves, de la foi des promesses, des sermens et des traités, des combats en champ clos et d'homme à homme, de l'échange des armes, des couleurs et des armoiries; elle offre encore des choses moins intéressantes que les trois autres, et l'on ne sauroit trop abréger l'extrait d'un des plus médiocres ouvrages qu'elle ait donnés. Elle a dit ailleurs, et en meilleurs termes, ce qu'elle dit ici de bon et de juste; elle a développé avec plus d'énergie les facultés d'un esprit naturellement porté à réfléchir, les sentimens purs et délicats d'une ame pieuse et tendre, d'un cœur droit, susceptible de toutes les impressions justes et humaines, un génie propre à embrasser de grandes vues, si elle étoit née dans un siècle plus éclairé; et ses autres écrits sont infiniment au-dessus des *Faits d'armes et de Chevalerie*, même pour la forme et le style.





LE LIVRE
DE
LA MUTACION DE FORTUNE.

Contenu dans le même volume des manuscrits de la bibliothèque du roi, même N°. 7087; écrit dans les mêmes caractères gothiques, orné de miniatures à chaque Partie, et de guirlandes aux premières pages de chacune; les fleurs sont en bleu et rouge, les feuilles en or, les queues dessinées à la plume, les lettres grises en or, fonds émaillé bleu et rouge.

IL seroit impossible de rendre compte du plan des ouvrages de Christine, et lorsqu'elle commençoit à écrire, il est douteux qu'elle en eut un formé ni dans sa tête, ni sur le papier. Sans être de l'avis de ceux qui croient les femmes incapables d'en former un, il faut avouer qu'au quatorzième siècle, les ouvrages, en général, paroissoient n'en avoir aucun; il sembloit qu'un auteur, quel qu'il fût, choisissoit un sujet et le traitoit, sans s'embarrasser ensuite de choisir aussi les objets qui avoient un rapport direct et nécessaire avec l'objet principal.

Il écrivoit tout ce que ses idées lui fournissoient, ne savoit circonscrire aucunes bornes autour de son sujet, et divaguoit perpétuellement, ne songeant à revenir à la chose essentielle qu'après de longs détours et des promenades, au milieu desquelles l'esprit égaré oublioit sa véritable route, et sembloit ramené à de nouvelles idées, lorsque l'auteur s'avisoit enfin de revenir lui-même à la première. Aussi les ouvrages de ce siècle sont-ils d'une extrême longueur; il falloit alors des volumes énormes pour dire ce qu'on a quelquefois exprimé depuis dans de simples brochures. S'il faut parler vrai, Christine, ayant reçu de la nature un véritable génie, s'éleva quelquefois au-dessus des défauts de son siècle, et quoiqu'on juge aisément du défaut de plan et d'ensemble de ses nombreux ouvrages, on remarque aisément qu'elle s'écarta moins que les autres de l'objet de ses écrits. Elle lie rarement au sujet des idées incohérentes et hors de propos; et si l'on en excepte la longueur qu'exigeoient alors les tournures embrouillées de la langue, et l'embarras de développer ses pensées dans un style traînant et prolixe, elle a su allier beaucoup de dignité, de noblesse et de chasteté, qualités rares alors, excepté dans les Épitres sur le roman de *la Rose*, où elle a glissé des expressions et des applications grossières. Il en faut accuser l'animosité avec laquelle elle écrivoit ces

ouvrages,

ouvrages, le dépit, et l'imitation du style peu châtié de l'auteur qu'elle avoit à combattre. Il arrive trop souvent, dans les disputes, que l'offensé, quelquefois d'un caractère doux et poli, prend subitement le ton dur et grossier de l'offenseur, tant il est naturel à l'homme de se servir des armes avec lesquelles on l'attaque.

Dans le livre de *la Mutacion de fortune*, elle s'étoit proposé de décrire les changemens que la fortune opère dans le monde. Comme ces réflexions la ramenoient naturellement à de tristes retours sur les vicissitudes qu'elle avoit éprouvées, elle commence par dire quelle étoit sa naissance, et l'origine de ses père et mère.

Qui se veult donner clairement,
A cognoitre premierement,
Doit dire de quel nacion
Il est, et de quelle attracion; (*extraction*)
Qui est ou fu son parenté,
Ou soit pouure ou bien renté;
Se il est digne de renom,
Et puis il doit nommer son nom.
Je fus née près de Lombardie,
En cité de moult grand renom.
Maints pelerins scavent le nom,
Jadis de la troienne gent,
Fondée, et sciet bel et gent.
Fille à noble homme renommé
Fus, qui philosophe est nommé.

Riche fut et de grant scauoir ;
Mais merveilleux fut son auoir.
De ce, ont maint ouy parler,
Si ne quiers son trésor céler,
Car tel auoir digne est de loz,
Tel vertu il ot dire loz. (*louange*)
(*a*) . . . .
. . . .
. . . .
. . . .
Ne lui failloit paour auoir,
Que nullui emblast son auoir,
Si comme on fait à maint riche homme
Que l'on occit, que l'on assomme
Pour leur auoir, et son murdris maints,
Trop mieux leur voulsit auoir mains. (*moins*)

Elle décrit ensuite la richesse de son père en pierreries, dont il avoit eu grande quantité, et plus considérables par leur grosseur et leur beauté, que par leur nombre. Entr'autres il en avoit une, dit-elle, d'un prix plus estimable que toutes les autres ; toute la vertu de l'astrologie judiciaire y étoit attachée ; elle avoit le don de guérir de toutes les maladies, de transporter les terres et dominations, de faire reculer les mers, et de transmuer les métaux. Comment l'insuffisance de ces vertus imaginaires, dans

(*a*) Lorsqu'il y a plusieurs vers supprimés, ce sont des lacunes que je laisse dans le morceau cité, parce qu'elles me paroissent inutiles ou peu agréables ; lorsqu'il n'y a qu'un seul vers ou un mot d'ôté, c'est que l'écriture en est indéchiffrable, comme je l'ai déja dit.

de certaines occasions, ne guérit-elle pas de ces écarts insensés de l'imagination? Après avoir décrit tous les trésors de son père en ce genre, elle finit ainsi:

Ne scay à quoy plus en nommasse;
Je vous dy tout en une masse,
Que de tel auoir fut si riche,
Que il ne donnast pas deux miches.
De tout l'auoir Ottoman.
Mieulx prisast le sens Italien,
Contre le tresor qu'il auoit,
D'aultre auoir, enuie n'auoit.

Elle parle ensuite de sa mère:

Ma mère qui fust grande et lée,
Et plus preux que Panthesilée,
Dieu proprement la compassa.
En tout cas, mon pere passa,
De sens, de valour et de pris,
Nonobstant eut il moult appris,
. . . .
. . . .
Et de sa vertu et poissance,
Chascun a assez cognoissance;
Il appert qu'elle n'est oyseuse,
Nul temps et sans être noyseuse, (*querelleuse*)
Chascun en droit soy en besoigne,
De mainte diuerse besoigne,
Et bien puet estre prouuée,
Ses vertus qui par tout sont trouuées.
Moult en fait tous les jours de belles,
Qui vouldroit toutes compter celles
Qu'elle a faites et tous les jours fait,
Il n'auroit jamais nul jour fait.

Elle vient à ce qui la regarde personnellement pour sa naissance, son sexe et son enfance. Son père avoit beaucoup d'envie d'avoir un fils, mais les règles infaillibles de son astrologie le trompèrent, et, la nature refusant de les seconder, sa femme lui donna une fille, dont l'astrologue se contenta par force, et ne l'en aima pas moins tendrement.

Sy fus comme fille nommée,
Et bien nourrie et bien amée,
De ma mere à joyeuse chiere;
Qui tant m'ama et tant fut chiere,
Qu'elle même m'allaita,
Aussitost que elle m'enfanta;
Et doulcement en mon enfance
me tint, et par elle ot croissance.
Lors n'auois cure ne soing,
Ne il ne m'en estoit besoing,
Fors de jouer, selon l'usaige,
Auec les enfans de mon aage.

Elle ajoute que cependant, quoique fille, elle devoit hériter des trésors de son père, et que si elle eut eu plus d'expérience et de savoir dans sa *fraische jeunesse*, elle ne les auroit pas tous perdus comme elle le fit, et n'auroit pas été réduite à

Des racleures et des paillettes,
Des petits deniers et des maillettes,
Restés de la très grant richesse,
Dont il auoit à très grant largesse.

Elle raconte ensuite allégoriquement comment elle fut mise au service de *dame Fortune*, et comment elle s'embarqua dans la nef qui devoit l'y conduire. Les allégories de ce temps-là ont l'agrément d'être presque inintelligibles, et tout ce qu'on comprend de plus clair dans ce premier livre, c'est que Christine, parée par sa mère d'un chapeau de pierreries d'un prix inestimable, est envoyée à la cour de France pour y chercher la fortune.

Il y a un lieu sur la mer,
Où l'on scait grant peril nommer;
Une grosse roche naiue, (*native*)
Y a, merueilleuse et soubtiue,
(*soudaine, née tout-à-coup.*)
Dessus ung grant chemin ferré;
Là, sciet un hault chastel quarré,
Assis trop merueilleusement.
Ce semble droit enchantement,
Car quatre chayennes (*chaînes*) soustiennent,
En lieu ne scay où elles tiennent,
A quelque chose en annoyant, (*anoiau, anneau.*)
Mais toudiz (*toujours*) va en tournoyant.

Elle continue la description de ce château merveilleux, dont la porte est d'or, et dont le bâtiment est plus beau et plus éclatant que ne le furent jamais Ilion, Rome ni Babylone, mais dont l'entrée est difficile, car il n'y a ni pont-levis, ni aucune route tracée qui puisse y conduire; la porte est

toujours en mouvement, et il est très-difficile que ceux même qui sont à l'instant d'en toucher le seuil, ne soient trompés dans leur attente et renversés dans la mer. Tel est le tableau de la porte principale :

Sur son portail assise. . . . .
Dame Richesse en une chayere : (*chaire*)
Sy emperlée et sy dorée,
Et sy tres richement parée,
Que tout le lieu resplandissoit,
De la grant clarté qui yssoit,
Des joyaux qui sur elle etoyent,
Qui moult grant finance valloyent.
Une coronne ot en son chief;
Mais jamais ne viendroye à chief
De raconter son très grand pris,
Tout en reluysoit le pourpris.
Emaux, affiches (*épingles*) et fermaux,
Qui garissent de tous maux,
Auoit dame Richesse assés,
Dessus elle a tas amassés.
Ne humble ne piteuse maniere,
Mais orgueilleuse de maniere,
Et de fait, d'humeur sy haultaine,
Que à nul daignant parler à peine,
Là sembloit plus roide que un fust.
(*un morceau de bois.*)
Mais ne cuidiez que seule fust.
Ains étoit bien accompagnée,
Et scaués de quelle maisgnée.
Ce n'estoient mie garçons,
Ne villains que cueillent moiçons,
Se ils n'y auoient esté mis,
Par l'aide d'aulcuns bons amis;

Mais voire dux et princes et comtes;
Et en la chambre de ses comptes,
Ot euesques et archeuesques,
Cardinaulx et papes auecques,
Qui là, leurs gages desseruoient,
Et très tous richesses seruoient,
Trop mieulx que Dieu, je n'en doubte mie
A bon droit. Car trop bonne amie,
Est certes ou elle s'adonne,
Et trop biaulx dons et richesse donne.
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
Et si sachiez bien que richesse,
N'accompte rien à gentillesse,
A grant sens, à beauté, n'a force,
Ne de prouesce ne fait force,
Ne de bonté, ne de prud'homie.
A telles gents pou est amie.
De ses coffres et grants tresors,
Sy les donnoit et les donne encors.
A ceux qui plus riche estoient,
Plus leur donnoit, et plus ostoient,
A pouure gens leur pouure auoir.
Mes nul pouure ne peut auoir,
A ceste cour, ne prend ne don,
Ne benefice ne guerdon.

L'Espérance garde la porte de la seconde façade, du château; elle reçoit bien tous ceux qui se présentent, mais, quoiqu'elle les déçoive continuellement par ses fausses promesses, elle ne laisse entrer,

bien entendu, que ceux qui payent, ou en argent, ou en bassesses, ou en mauvaises actions ; et lorsqu'il se présente de bonnes gens qui veulent entrer sans sacrifier la bonne renommée, elle les envoye à la grande porte ; d'où Richesse orgueilleuse les précipite en arrière, et s'en débarrasse de cette sorte.

La troisième façade n'est pas si brillante que les deux autres ; c'est la Pauvreté qui en garde la porte.

Une porte, à droite au milieu,
Qui assés bien affiert au lieu ;
Tres laide, noire et desrompue,
Ne au flairier (*à l'odorat*) n'est riens qui tant pue,
Mais grant et lée est à merveille.
Là, fait ont maints pouures veilles :
Et là, s'assemblent maint pouure gent
Qui n'ont ne pain, ne vin, n'argent.
Une dame la porte garde,
Qui n'a des larrons nulle garde.
Pouureté est celle nommée,
Qui de nulle gent n'est amée.
Et très laide est, et descoulourée :
Toute semble estre allangourée,
De pouureté, de froid et de faim.
(*a*) . . . .
Ne scay comment froit ne la tue
En yuer ; car elle est vetue
De vieille robe pouurement,
Ot une cotelle vieille et. . . .
Tout derompu, si not linge,

(*a*) Il y a ici un vers oublié par le copiste.

Nul vestu de chemise part.
La chair lui pert de toute part,
Noire et seche et bien près des os.
Sy croi qu'elle ait petit repos,
Car on le preigne ou non en gré,
Un pou d'estrain (*de paille*) soubs un degré,
A seulement pour soy couschier.

A ce gentil tableau, Christine ajoute, et on la croit sans peine, que peu de personnes seroient tentées de hazarder ce passage; mais *Malheur*, l'un des frères de *Fortune*, y pousse tous ceux qui ne peuvent entrer par la belle porte, et les y conduit *battant* avec tant de violence, qu'ils tournent malgré eux de ce côté, et le nombre en est si grand, qu'on ne croiroit jamais qu'il y eut tant de pauvres dans l'univers.

La porte susdite est pourprise,
Des gens que le monde desprise.
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
De tels y a, et des malades
A grant foison, à couleurs fades;
Des aueugles et des contraits, (*contrefaits*)
Et d'autres de gouttes retraits;
De femmes veufues, d'orphelins,
Qui n'ont argent, fours ne moulins,
Ne terres, ne granges, ne hostelz:
Mesheur (*malheur*) leur a tous ostez,

Sans leur laissier vaillant deux miches ;
Et ja furent leurs pères riches,
D'offices et de grants estats ;
De tels gents y en a à taz,
Qui en pouureté sont entrez,
Et même des clers bien lettrez.
Là y vont plusieurs à potences,
Qu'on prisoit pour leurs accointances.
Ains les tient l'on pour truandaille ; (*canaille*)
Qui leur donne un denier ou maille,
Ils se tiennent trop bien payéz.

Malgré la résistance de ces pauvres gens, *Mesheur*, ou *Malheur* les y pousse, mais l'Espérance ne les abandonne jamais ; ardente à les secourir, elle leur présente toujours quelque appas qui soutient leur misérable vie, et de jour en jour, malgré leurs souffrances, leur fait désirer de voir le lendemain.

Quant à la quatrième façade du *chastel*, c'est le séjour de la mort et du désespoir ; mais la description en est si dégoûtante, la figure d'Atropos, qui la garde, est si horrible, qu'il faut l'épargner à nos lecteurs. Ce n'est pas, comme dans l'enfer des anciens, la peinture d'une belle horreur, c'est l'odieuse image de la mort dans toutes ses effrayantes catastrophes, et l'on détourne les yeux des objets dégoûtans, quoiqu'on ne soit pas porté à les éloigner des idées lugubres, lorsqu'elles excitent la réflexion, la pitié ou l'observation de la nature.

Christine fait là description des chemins qui conduisent aux quatre façades, et de ceux qui marchent sans cesse vers le *chastel;* elle revient encore sur ce qu'elle a dit, mais dans de plus longs détails, et il y en avoit assez des premiers pour exprimer ce qu'elle vouloit dire. En laissant ceux-ci dans le manuscrit, on ne donnera peut-être pas à d'autres la peine d'aller les y chercher : vraiment, ils ne valent pas le soin qu'on pourroit prendre. Ce qu'il y a d'assez plaisant dans le troisième livre, c'est qu'en faisant la description de l'intérieur du *chastel,* elle place S. Pierre et S. Paul avec les Apôtres et les Pères *de l'église.* Il est fort particulier, après ce qu'elle a dit de la difficulté qu'éprouvoient les gens de bien à pénétrer dans le château de fortune, de voir les Apôtres y siéger paisiblement. Ce sont là de ces idées incohérentes dont il faut moins accuser l'esprit de Christine, que le temps où elle écrivoit. Elle y place également les grands hommes de l'antiquité; ceux de Rome, des autres états d'Italie, de Grèce et d'Europe ; elle vient ensuite aux nobles en général. Ils forment la cour et les armées des princes et des rois et de *la Fortune;* ils sont vains, orgueilleux, prodigues, avares, insolens, prompts à offenser, lents à réparer le mal qu'ils ont fait; avides, souples et rampans devant leurs maîtres, autant qu'ils sont fiers et superbes envers leurs infé-

rieurs. Ceux d'entre eux qui sont conseillers des princes, sont, à leurs yeux, flatteurs et soumis, durs et injustes vis-à-vis des pauvres, et tyrans du foible opprimé, par leur despotisme et leur avidité: ceux à qui l'éducation des rois est confiée, ont aussi leur lot. Le même caractère les conduit à les corrompre pour leur profit et pour le malheur des peuples; elle passe en revue les juges clercs et laïques, les savans, les financiers, et ne fait de grace à aucun état; par-tout elle peint les hommes, que leur caractère a rendus esclaves de la fortune, prêts à tout sacrifier pour elle. Christine avoit bien lu l'histoire, et bien observé la société.

Elle s'arrête ensuite sur les infortunes des femmes qui, n'étant mariées ou ne se mariant elles-mêmes que par intérêt, tombent souvent volontairement ou involontairement dans tous les dangers qui suivent un mauvais choix; elle n'oublie pas le malheur irréparable de perdre ce qu'elles aiment, lorsque le hasard, l'expérience et la bonté de leurs parens les ont bien assorties. Cette séparation éternelle, que les regrets et le désespoir ne peuvent adoucir, que rien ne peut réparer, les humiliations qui s'ensuivent, la perte de la fortune, les procès, l'éducation et l'établissement des enfans, tourmens inséparables de la condition d'une veuve, se trouvent d'autant mieux détaillés, qu'ils étoient mieux sentis par la triste veuve d'Étienne du Castel.

En plus de mille guises sont,
Les meschiefs que les vefues ont.
Car leurs conforts sont plours et larmes.
Et se parler comme clers d'armes,
Je doys en ce, sait Dieulx.
. . . .
Helas, quel infortune amere
Tombe sus à femme et quelle misere,
Quant pert mary bon et paisible,
Qui d'amour l'amoit, et sensible
Selon soy, la tenoit pour chiere
A bon droit. . . . .
Lors puet elle dire que sure
S'en muert fortune, car en l'heure
Lui sourdront plais (*plaids*) de toutes parts,
Si parens auoit, pour les parts
Plaideront, et la lasse femme,
S'ils peuuent ja, n'en sera dame
De chose qu'elle ait. Et depteurs (*débiteurs*)
Sourdront et desloyaulx menteurs;
Et diront que cil leur depuoit,
Qui du sien presté leur auoit.
Puet estre mais n'y aura preuue, (*droit, recours*)
Et ainsi la doulente vefue
Sera semonse et adjournée,
En plusieurs cours, et mal menée,
Par abusemens et plais guerre,
Contre elle, d'heritage et de terre,
Desheritée, et desnuée.
Et tel l'a maintefois cheyée, (*reçue, caressée*)
Et flattée et honneur lui faist,
Et moult s'y offert en tout fait,
Ou temps que le mary viuoit,
Qui grant etat et bel auoit,

Qui à présent le dos lui tourne :
Et peut etre moult mal la tourne,
Par cautelles, et fait entendre
Que le mary qui de cuer tendre
Amoit, étoit moult son tenu ; (*redèvable*)
Et que par luy a soutenu
Son estat, par prester auoir.
Scait lui comment le sien rauoir.
Et par quelque courroux montrer,
La simple femme qui entrer
Craindra en plaids, fera accord
En payand pour fouir discord.

La quatrième partie décrit le sallon du *chastel de Fortune*, où il y a bonne et nombreuse compagnie ; on y trouve la philosophie, la théorie, la physique, la métaphysique, l'arithmétique, la musique, la géométrie, l'astronomie, la pratique et le commencement du monde, la fondation de Babylone, et toute la filiation des rois des Juifs. Il n'est pas possible d'extraire avec succès les définitions des arts et des sciences, tracées dans un siècle où l'on ignoroit leurs principes, encore moins de donner une généalogie compliquée des rois de Babylone. La chronologie n'y est pas merveilleusement observée, et une filiation de noms propres, avec les noms des pères, des mères, ayeux, bisayeux, oncles, tantes et cousins, n'est pas fort récréative en prose ni en vers, et en vers du quatorzième siècle.

Dans la cinquième partie, elle passe à l'histoire des Assyriens, des Mèdes et des Perses; elle peint la grandeur et la décadence de ces empires, les règnes de Sémiramis, de Cyrus, de Xercès, d'Artaxerces, en femme qui connoissoit bien l'histoire ancienne et l'esprit des nations, sauf quelques erreurs où sont tombés d'autres auteurs depuis elle, quoique plus instruits et plus éclairés. Elle parle d'Holopherne, de Judith, d'Assuérus, d'Esther, &c.; bientôt elle se transporte en Grèce; elle *discourt* de Thèbes et de ses cent portes, d'Amphiarus, d'Etéocles, de Polynice, d'Adraste, et de leurs sanglantes guerres. Elle passe ensuite aux républiques, et celle d'Athènes est la première; elle parle aussi de la Crète, pays riche, fertile et bien *deüement administré*. Mais là elle finit son livre, sans entrer dans aucun détail sur Lacédémone ni sur les guerres contre les Perses.

Elle rend un hommage aux Amazones, dont elle décrit les exploits militaires et la forme du gouvernement.

Ainsi les femmes commencierent,
Porter armes qui s'avancierent;
Puis par moult haulte renommée,
Victoires orent en mainte armée,
Et maint grant voyages accomplirent.
Entre elles tel loy establirent,
Que pour avoir lignée ystroient (*ystrer, sortir*)
De leur reigne (*royaume*); et la cognoitroient

Hommes; et les plus haultes dames,
Les haults barons; les aultres femmes,
Selon elles orent ains,
Sans mariage autre promis,
Chascune selon son paraige,
Et ainsi croissoit leur lignaige.
Mais quant fils enfantoient,
A leurs peres les transmettoient.
Mais aux femelles par grant cure,
Elles donnoient nourriture.
Aux nobles la mamelle dextre
Sechoient. Mais de la senestre,
Les non nobles désaisissoient
De tout lait, et tarissoient.
. . . .
. . . .

Elle continue leur histoire jusques à la mort d'Hercule; mais qui ne connoît cette fable dans Ovide et Sophocle, et qui pourroit la lire après eux dans notre Christine? Elle parle ensuite de la guerre de Troye et de la généalogie des Troyens. Nous pouvons répéter encore, ne lisons pas une Iliade de Christine de Pisan! Tout ce qu'on peut lui accorder, c'est d'avoir suivi Homère assez exactement; mais dans quel style! De Troye, elle en vient à l'histoire Romaine, et suit également Virgile pas à pas. L'histoire de Didon n'est pas intéressante; celle de Romulus et des premiers rois de Rome est assez exacte, aux détails près. Elle se trompe sur l'histoire de Lucrèce, qu'elle dit être fille de Brutus,

et

et sur la chronologie des Bretons, dont elle prétend que la province fut fondée et peuplée par ce sage consul. Elle passe en revue les guerres contre Pyrrhus, les guerres Puniques, la mort d'Annibal, la destruction de Carthage, la guerre d'Espagne, la conquête des Gaules, les exploits de Marius et de Sylla, les guerres de César et de Pompée, la bataille de Pharsale, qu'elle termine ainsi :

. . . . De s'en fouir (*s'enfuir*) fut contraint
Pompée, et de dueil moult estraint,
En une nef marchand en aise (*par bonheur*)
S'en fouist par Chippre en mésaise.
En Egypte vint et a donc, (*ainsi donc*)
Tholomée le roi qui moult,
Cuida à Julius complaire,
Fist Pompée occire et deffaire,
Dont Julius fut moult dolent;
Car n'auoit de sa mort talent.
Puis l'empereur s'en alla
A Romme, où un temps régna;
Mais au derrain (*dernier*) fust mis à mort,
Au conseil par le male accort (*mauvais accord*)
Des parens Pompée qui là
L'occirent. Après cestui là,
Regna son bon nepueu Auguste,
Cesar Ottauien qui juste
Maintint la monarchie;
Et ainsi fut Rome enrichie
De tout le monde entierement.
Anthoine, au commencement,
Auec Ottauien regna;
Mais après Cesar gouuerna

Seul XLIV de temps,
Et y ot duré si comme j'entends,
Rome sept cent et douze ans.
Si n'orent pas esté . . . . .
Rommains en ce temps comme poucés,
Ouir de fortune aduoues;
Qui si haults les ot ennobly,
Et puis si les mit en oubly.
En ce temps Jeshus-Christ nasqui.
Paix le monde ot tant qu'il vesqui.

Cet essai de la manière de versifier l'histoire, est suffisant pour satisfaire le lecteur. Christine revient ensuite aux quatre plus grandes *seigneuries du monde entier:* savoir, le royaume d'*Assyrie*, la ville de *Carthage*, la *Macédoine*, et *Rome en Italie;* delà, elle vient à l'histoire d'Alexandre *en brief*, qui remplit cependant huit pages in-folio en deux colonnes. Nous renvoyons les lecteurs à l'histoire d'Arrian, dont il paroît que Christine avoit connoissance. Elle *discourt* ensuite de quelques grands évènemens qui se sont passés de son temps, ou peu avant; des guerres de Charles V et du Prince Noir, des victoires de la France sur les Anglois, des premières années du règne de Charles VI et de sa maladie. Il paroît que Christine n'étoit plus au monde lors des premiers succès des armes angloises sur notre malheureux royaume, ou qu'elle n'écrivoit plus, car on ignore la date de sa mort.

Elle finit le livre de *la Mutacion de Fortune* par ces vers :

De ce Chastel, par diuers titres,
Parle saint Pol en son epistre,
Quand il dist quen tous les estas
Il y a de périls grant tas ;
En terre, en mer, en solitude,
En compaignie et en estude ;
Et en très toutes les manieres ;
D'estas leuées les bannieres,
De perils sont riens n'y . . . . :
Et pour ce que par tout meseur
Frequente, pour avoir moins noyse,
Nonobstant que par tout il voyse (*aille*)
J'ai choisye, pour toute joye,
Quelqu'autre lait ; telle est la voye,
Paix, solitude voluptaire,
Et vie astraite et solitaire.

Terminons ici l'extrait des ouvrages nombreux de Christine de Pisan ; les *lettres à la reine Isabelle* ne sont autres que les épitres sur le roman de la Rose, et le *livre des Proverbes moraux*, ou *livre de Prudence*, ne renferme pas une autre morale que celle qu'on a dû admirer dans les fragmens qu'on a déja donnés. Ce que cette femme célèbre a montré de plus remarquable dans l'histoire de l'esprit François, c'est la vaste érudition qu'elle avoit acquise par une constante étude, une connoissance générale et singulière de toutes choses extraordinaires parmi

les femmes, et rare même parmi les hommes de son siècle; la pureté entière de ses principes, la grandeur de ses vues sur le bien général de la société, qui dépend de l'ordre particulier de chaque famille, de chaque gouvernement, et ainsi de suite jusqu'aux mœurs des rois et des magistrats dans les républiques, et les charmes de son caractère éprouvé par l'infortune, et jamais aigri ni avili par les coups inattendus dont elle fut accablée.





OBSERVATIONS

SUR

LES AUTEURS CÉLÈBRES

DU QUINZIÈME SIÈCLE.

CHRISTINE fut louée par plusieurs auteurs, ses contemporains, et placée au rang des hommes illustres de son siècle. Quelques-uns d'entre eux ont nommé Castel, son fils, comme homme de lettres; mais aucun n'a pu découvrir quels étoient ses talens, et nul de ses ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous, ni manuscrit ni imprimé. Martin Franc (*a*), qui vivoit au quinzième siècle, composa un ouvrage contre le roman de *la Rose;* il l'intitula le *Champion des Dames;* et, se servant comme elle des exemples des femmes *fortes et vertueuses*, il cite l'auteur de *la Cité des Dames*.

(*a*) Martin Franc étoit d'Arras, ainsi que l'assure Jean le Maire de Belges, son contemporain; Valon André ne le contredit point, et il faut croire, d'après l'abbé Goujet, que Fauchet s'est trompé lorsqu'il le fait naître dans le Comté d'Aumale en Normandie.

Aux estrangiers pouons la feste
Faire de la vaillant *Cristine*,
Dont la vertu est magnifeste.
En lettre grecque aussi latine ;
Et ne debuons pas soubs courtine
Mettre ses œuures et ses dits ;
Afin que se mort encourtine
Le corps, son nom dure toudiz. (*toujours*)

Il cite plusieurs auteurs de son temps pour la primauté du mérite desquels les autres se débattoient dans leurs écrits, préférant tour-à-tour Froissard, Michaut, Alain-Chartier, Bustel, Nesson, &c. Certes, dit-il,

Certes, je croy que soit Castel
De touts. L'autre lui redit,
Que de *Cristine* à qui Castel,
Son fils, faisoit ou liure ou dit.
Puis les seigneurs, sans contredit,
Luy en ont donné loüenge ;
Car voulontiers on ne desdit
Femme, ne contre elle on challenge. (*fait défi*)

Dans un autre endroit, il cite une docte femme que nous ne connoissons que d'après lui et d'après Jean Bouchet, qui en parle également dans le *Jugement poëtique du sexe féminin*. Il y avoit de leur temps un nommé Pierre Nesson, officier de Jean Ier, duc de Bourgogne; Jean fut pris à la bataille d'Azincourt, en 1415, et conduit en Angleterre, où il

mourut en 1433, après dix-neuf ans de captivité. Nesson lui étoit attaché, et, connoissant le goût de son prince pour la poësie, il lui adressa en Angleterre un poëme intitulé le *Lay de la guerre;* il y déplore les maux que traîne après soi ce fléau de l'humanité, et décrit ses regrets sur la perte de son maître avec une touchante simplicité. Martin Franc fait l'éloge de Nesson dans le *Champion des Dames*, et ajoute celui d'une nommée Jeannette Nesson, qu'il dit être nièce de Pierre Nesson.

> Et m'esbahi que mot, ne son,
> N'a fait de la belle Jeannette,
> *Nepces* de *Pierre Nesson;*
> Elle vaut qu'en rang on la mette,
> Car rien n'est dont ne s'entremette,
> Et l'appelle-t'on l'aultre Minerue.
> Mais que peut faire une femmette?
> Pardieu rien; au moins qui trop serue.

Ces deux derniers vers sont une raillerie sur l'auteur du roman de *la Rose*, qui n'avoit pas cité un exemple à l'avantage des femmes. Jean Bouchet dit que Jeannette étoit fille de Pierre Nessón; il la cite comme ayant fait des vers, et la place au rang de Christine de Pisan et de deux autres femmes, dont il ne s'est conservé aucun écrit. L'une étoit femme de Jean, dit Calderin, et l'autre de Jean, dit André, tous deux *docteurs es droits.*

Alain-Chartier, l'un des plus beaux esprits de son temps, étoit secrétaire de Charles VI ; il le fut ensuite de Charles VII. Il avoit environ vingt-cinq ans lorsque Christine de Pisan mourut, si, comme le croit l'abbé Goujet, elle est morte après 1411, et vraisemblablement il mourut âgé d'environ 77 ans ; car Jean Regnier de Guerchy, qui ne vécut pas au-delà de 1463, rapporte une chanson qu'il lui attribue, et parle de lui comme étant mort. Duchesne et Pasquier prétendent qu'il ne vécut que jusqu'en 1458 ; Pasquier s'étoit fondé sur l'histoire de Charles VII, qu'on lui a long-temps attribuée, et qui finit à cette époque ; mais l'abbé Goujet, exact dans ses recherches, a découvert que cette histoire n'étoit point d'Alain-Chartier, mais d'un nommé *Berry*, hérault d'armes, ou, selon d'autres, de *Gilles Bouvier.* On sait la faveur que lui accorda la princesse Marguerite d'Ecosse, femme de Louis XI ; un poëte plus moderne adressa ce sonnet à Mathieu Molé, procureur-général au parlement de Paris, duquel on supposoit, avec Duchesne, qu'Alain avoit été l'un des ancêtres.

Qui ne scait des *Chartiers* l'autorité tenue,
En l'église, à la cour, ès lettres, au barreau,
Ignore notre histoire, et est comme nouveau
De chose plus insigne en la France aduenue.

Quand, pour le bien public, la France fut émue,
Un *Chartier* fut évêque et pasteur du troupeau
Du peuple de Paris. L'autre plus vieil en beau,
Savant et saint escrit la France a retenue.

✣

Son parler fut si net, qu'une fille de roy,
Le trouvant endormi, en approche tout coy,
Et en public baisa cette bouche admirable.

✣

Le tiers fust prud'homme et fameux advocat,
Son fils, le conseiller s'est pendant l'altercat
De Paris et après, fait juger vénerable.

Malgré sa réputation, soutenue par des auteurs graves, et détruite aussi par d'autres, il est certain qu'Alain n'étoit pas au-dessus de Christine par le style, et souvent beaucoup au-dessous par l'élévation des pensées. Il a composé un poëme sur la bataille d'Azincourt. Ce sont quatre dames qui se plaignent que ce funeste évènement leur a fait perdre à chacune un amant. Le premier a péri en brave homme, en héros; le second a été fait prisonnier; le sort du troisième est inconnu à sa dame; mais la quatrième sait que son amant est un lâche qui a déshonoré son rang et le nom François par une fuite honteuse. Toutes quatre se disputent sur leur malheur; chacune croît son infortune plus grande que celle de sa compagne; mais la dernière, qui avoit placé son affection dans un lâche, se croit

la plus malheureuse, en ce qu'il ne lui reste plus rien pour la consoler. Des autres, dit-elle, l'une a la gloire de son amant, dont elle conserve le souvenir; la seconde sait que son ami captif a fait acheter sa liberté aux ennemis; l'autre peut voir revenir le sien triomphant; et moi, j'aimerois mieux la mort de celui que j'ai aimé, que son déshonneur. Alain suppose qu'il écoute le *débat* de ces dames, et qu'il leur propose de s'en rapporter à l'avis de la dame qu'il aime.

Il m'est commis que je demande
Votre advis, belle,
D'une question bien nouvelle,
Dont en ce livre la querelle
J'ai mie en rime telle qu'elle
Au long escripte;
Et se je bien ne la recite
Comme elle a été dicte,
Ignorance m'en fasse quitte.
Or la lisiez,
S'il vous plaist, afin que disiez
De bouche, ou au moins escripsiez,
Laquelle plus triste eslisiez
Des quatre amantes,
Dames bonnes, belles, scauantes,
Qui sont tristes et desplaisantes,
Et de leur debat requerantes
Votre sentence.

L'abbé Goujet observe avec raison qu'il n'étoit pas difficile de faire des milliers de vers ainsi tournés.

Il cite cependant, du Traité intitulé *l'Espérance ou Consolation des trois Vertus, Foi, Espérance et Charité*, un morçeau plus touchant et mieux fait. L'auteur déplore les malheurs de sa patrie, et se repose de *sa rédemption* sur les espérances que donne Charles VII. Cette pièce fut composée vers 1437.

Je souloye ma jeunesse acquitter,
A joyeuses escriptures dicter;
Or me convient autre chose tissir.
De cuer dolent ne pourroit joye yssir,
Peine, paour, pouureté, perte et doubte,
Ont assiegé si ma pensée toute,
Qu'il n'en saut (*sort*) riens si par leur congier,
Ainsi me faut mon sentiment changier,
Car en moy n'est entendement ne sens
D'escrire, fors ainsi comme je sens.
Langueur me fait par ennui qui trop dure,
En jeune aage languir malgré nature,
Et ne me veult laissier mon droit cours viure,
Dont par doulour ay commencié ce liure.

Il y a plus de sentiment et un meilleur style dans ce fragment que dans l'autre; mais on ne remarque pas d'amélioration dans la langue, quoiqu'on en ait attribué beaucoup à Chartier. Ce qui rend le trait de Marguerite d'Ecosse plus singulier peut-être qu'on ne l'a remarqué jusqu'ici, c'est que lorsqu'elle le baisa endormi, on lui demanda comment elle avoit pu se résoudre à faire une telle faveur à un homme si laid, et qu'elle répondit: «Je n'ai point

baisé l'homme, mais la précieuse bouche d'où sont issus et sortis tant de vertueuses paroles ». Alain Chartier venoit de composer son *Curial* ou *Courtisan*, écrit fort court, dans lequel il parle avec une force assez extraordinaire des devoirs des rois envers leurs peuples. Cet ouvrage, pour lequel Pasquier n'hésite point à comparer l'auteur avec Sénèque (*a*), n'avoit pas déplu sans doute à la dauphine de France, et le fait semble plus intéressant encore par son objet.

Parmi les poëtes qui vécurent entre Christine de Pisan et Marguerite de Navarre, il ne faut pas oublier Charles, duc d'Orléans, petit-fils de Charles V, père de Louis XII, et oncle de François Ier. Ce prince, né en 1391, selon l'abbé Goujet, en 1394, selon l'abbé Sallier, fut pris à la bataille d'Azincourt à l'âge de vingt-quatre ans ou de vingt-sept ans; il demeura prisonnier en Angleterre pendant vingt-cinq ans, et revint en France âgé de plus de cinquante. Depuis le règne de Charles V, les lettres et la poësie étoient devenus les goûts dominans de la jeune noblesse Françoise; Charles d'Orléans les avoit chéries dans sa jeunesse, et ses connoissances acquises lui furent d'une ressource inestimable dans

(*a*) Pasquier, Rech. de la Fr., tom. 1, pag. 583—584. Alain Chartier composa aussi une chronologie généalogique des rois de France, qui peut le placer parmi les historiens de ce temps.

l'amertume d'une longue captivité. Tous les auteurs du quinzième siècle n'avoient pas reçu de la nature le talent que montra ce malheureux prince, et qui l'eût élevé au-dessus de tous dans un autre siècle, ou peut-être même dans celui-là, s'il eût été plus paisible. L'abbé Sallier en juge ainsi, et s'il lui reconnoît les défauts de son temps, c'est-à-dire, celui des métaphores, des allusions et des allégories, il ajoute aussi qu'il les employoit d'une manière plus agréable que tous les autres ». Les sujets qu'il manie, dit-il, sont moins considérables par ce qu'ils ont de grand, que par ce qu'ils ont d'aimable et d'amusant : ce sont des sujets de pure galanterie ; ils ne demandent qu'une imagination douce et tranquille. La plus simple fiction et la plus facile suffit, pourvu qu'elle se présente d'elle-même ; aussi ne trouve-t-on rien au-dessus de cette simplicité dans les vers du duc d'Orléans ; mais les idées y sont nobles, inspirées par le sentiment, communément réglées par la bienséance, exprimées avec autant de naïveté que d'élégance (*a*). On sent que la galanterie de ces anciens temps n'admettoit rien qui put offenser les mœurs ou blesser la pudeur ; et qu'en effet, avec la franchise et la sincérité

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, t. XII, p. 580. Goujet, Bibl. Franc., tom. IX, pag. 230.

gauloise, elle ne pouvoit souffrir ni fausseté, ni mensonge.

L'abbé Goujet cite la première des pièces de ce prince. Le poëte feint qu'au sortir de son enfance, la jeunesse lui apparoît et lui promet de le mener au temple de l'amour. Il résiste d'abord, et, craignant de s'exposer aux tourmens qui suivent l'amour à ce qu'il croit, il s'oppose aux désirs de *Jeunesse* qui le force cependant à la suivre. Il arrive auprès de *Bel Accueil* et *Plaisance*, qui le reçoivent parfaitement bien, ainsi qu'il arrive dans les commencemens d'amour. Cependant le jeune prince ne paroît point devant le maître des Dieux et des hommes sans être effrayé. *Beauté* l'approche par ordre de l'amour; Charles se sent blessé, il s'afflige et se plaint; *Jeunesse* le console, et lui conseille de rendre hommage à l'amour. Qui pourroit s'y dérober? Le prince se rend, la beauté lui prescrit des loix.

Premièrement devant vous jurera,
Que loyaument de cuer vous seruira;
Il jurera aussi secondement,
Qu'en ung seul lieu amera fermement,
Sans point querir ou désirer le change;
Car sans faillir, ce seroit trop estrange
Que bien seruir pust un cuer en maints lieux:
Combien qu'aucuns cuers ne demanderont mieux,
Que de servir du tout à la volée,
Et qu'ils ayent d'amer la renommée.

Avecques ce, il vous fera serement,
Que s'il reçoit aucun aduancemens
En vous seruant, il n'en fera vantance,
Cestui mesfait dessert trop grant vengeance.

Charles promet d'être fidelle.

Tout je soubmetz à vostre voulenté,
Sauue, sans plus, ma souveraineté.

Alors l'Amour dicte son engagement à *Bonne foi*, son secrétaire. Charles étoit bien jeune, lorsqu'il se persuada que la bonne foi étoit la compagne de l'Amour : illusions du premier âge où l'innocence est garant de tout ce qu'on croit et de ce qu'on fait! L'Amour lui fait poser les mains sur un livre, en lui faisant jurer d'observer ces *points d'amour*.

Dieu Cupydo, et déesse la Vénus,
Ayant pouuoir sur mondaine liesse,
Salut de cuer par nobtre grant humblesse
A tous amans.
Scavoir faisons que le duc d'Orléans,
Nommé Charles, à présent jeune d'ans,
Nous retenons pour l'un de nos servans,
Par nos présentes.
Et lui avons assigné sur nos rentes,
Sa pension en joyeuses attentes,
Pour en jouyr par nos lettres patentes,
Tant que nous vouldrons.
En esperant que nous le trouverons
Loyal vers nous, ainsi que fait avons
Ses deuanciers, dont contents nous tenons
Très grandement.

Pour ce donnons estroit commandement,
Aux officiers de notre parlement,
Qu'ils le traitent et aident doulcement,
En touste affaire.
A son besoin sans venir au contraire,
Si chier qu'ils ont nous obéir et plaire,
Et qu'ils doutent enuers nous de forfaire
En corps et biens.
Le soultenant sans y épargner riens,
Contre dangier auec tous les siens,
Mallebouche (*a*) pleins de fauls maintiens
Et jalousie.
Car chacun d'eux de greuer estudie,
Les vrais subjiects de nostre seignourie,
Dont il est l'un, et sera à sa vie,
Car son serment
De nous servir deuant tout ligement
auons reçu; et pour plus fermement,
Nous asseurer qu'il fera loyaument
Et debuoir,
Auons voulu en gage receuoir
Le cuer de luy; lequel de bon voloir,
A tout soubmis en nos mains et pouoir;
Pourquoi tenus
Sommes à lui, par ce, de plus en plus;
Si ne serons pas ses bienfaits perdus,
Ne ses travaux pour néant despendus;
Mais pour montrer
A toutes bonnes gens exemple d'amer,

(*a*) Fameux personnage du roman *de la Rose*, qui est la *Médisance*. Voyez l'intéressant ouvrage auquel a présidé M. le marquis de Paulmy, intitulé Mélanges tirés d'une grande bibliothèque, tom. IV, pag. 241-268. Il a transcrit ces pièces en entier; l'abbé Goujet n'en a donné qu'une partie; l'abbé Sallier en avoit une raison toute simple; il travailloit pour l'académie, et les mémoires ont une certaine longueur à-peu-près fixée dans de certaines limites.

Nous le voulons richement guerdonner,
Et de nos biens à largece donner,
Tesmoins nos seaulx.
Cy attachiés deuant tous nos feaulx,
Gens de conseil et serviteurs loyaulx.
Donné le jour saint Valentin, martyr,
En la cité de gracieux désir,
Où avons fait notre conseil tenir.

Par Cupydo et Venus souuerains,
A ce presens, plusieurs plaisirs mondains.

REQUÊTE

A fin de congié d'amours.

DIEU Cupydo et Venus la déesse,
Supplie présentement
Humblement
Charles, duc d'Orleans,
Qui a été longuement
Ligement
L'un de vos obéissans;
Et entre les vrais amans,
Vos servans,
Le temps de ses jeunes ans,
Très plaisans
A vous servir loyaument.

Qu'il vous plaise regarder
Et passer
Ceste requete présente,
Sans la voloir refuser;

Mais penser
Que d'humble cuer la présente,
Avons par loyalle entente
En attente
De votre grace trouuer;
Car sa fortune dolente
Le tourmente,
Et le contraint de parler.

✣

Comme ainsi soit que la mort
A grant tort,
En droite flour de jonesse,
Lui ait ôté sans déport
Son ressort,
Sa seule dame et liesse.
Donc a fait vœu et promesse,
Par detresse,
desespoir et décomfort,
Que jamais n'ara princesse
Ne maitresse,
Car son cuer en est d'accord.

✣

Et pour ce que ja pieça,
Vous jura
De vous loyaument servir,
Et en gaige vous laissa
Et donna
Son cuer par loyal desir;
Il vient pour vous requerir
Que tenir
Le veuillez tant qu'il vivra
Excusé, car, sans faillir,
Pour mourir
Plus amoureux ne sera.

. . . .
. . . .

Cette pièce, qui est fort longue, est rapportée en entier dans le volume déja cité des Mêlanges tirés d'une grande bibliothèque. L'amour lui donne congé, et assure qu'il a été fidelle serviteur.

. . . .
Oultre plus, faisons à scauoir
Et certifions pour tout voir,
Pour estouper aux médisans
La bouche, qui sont trop nuysans,
Qu'il ne part de notre service
Par défaut, forfait ou vice;
Mais seulement la cause est telle:
Vray est que la mort trop cruelle,
A tort luy est venue oster
Celle que tant souloit amer;
Qu'estoit sa dame et maitresse,
Sa mie, son bien, sa liesse:
Et pour sa loyauté garder,
Il veut désormais ressembler
A la loyalle tourterelle,
Qui seule se tient à par elle,
Après qu'elle a perdu son per.
. . . .
. . . .

La mort, moins généreuse que le fils de Vénus, lui avoit ôté sa maîtresse; (en effet, avant la bataille d'Azincourt, il avoit perdu sa première femme). Il s'en plaint amèrement dans la même pièce, et rencontre l'amour, qui semble s'étonner de sa tristesse; il lui répond ainsi:

En la forest d'ennuyeuse tristesse,
Un jour m'aduint qu'à par moi cheminoye,
Si rencontray l'amoureuse déesse,
Qui m'appela, demandant où j'alloye;
Je respondy, que par Fortune estoye
Mis en exil en ce bois long-temps a,
Et qu'à bon droit appeller me pouuoye,
L'homme esgâré qui ne scait où il va.

✣

En sousriant par sa très grant humblesse,
Me respondy, amy, se je scavoye
Pourquoi tu es mis en ceste detresse,
De mon pouuoir voulontiers t'aideroye;
Car ja pieça mis ton cuer en voye
De tout plaisir; ne scay qui l'en osta.
Or me desplais qu'à présent je te voye,
L'homme esgaré qui ne scait où il va.

✣

Helas! dis-je, souueraine princesse,
Mon fait scaués; pourquoi vous le diroye?
C'est par la mort qui fait à tous rudesse,
Qui m'a tollu celle que tant amoye,
En qui estoit tout l'espoir que j'auoye;
Qui me guydoit, si bien m'accompaigna
En son vivant, que point ne me trouuoye,
L'homme esgaré qui ne scait où il va.

✣

ENVOY.

Aueugle suis, ne scay où aller doye;
De mon baston, afin que ne foruoye,
Je vais tastant mon chemin çà et là;
C'est grant pitié qu'il conuient que je soye,
L'homme esgaré qui ne scait où il va.

FRESCHE beaulté, très riche de jonesse,
Riant regart, trait amoureusement,
Plaisant parler, gouverné par sagesse,
Port feminin, en corps bienfaict et gent
Haultain maintien démeré doulcement,
Accueil humble plein de maniere lie,
Sans nul dangier bonne chiere faisant;
. . . . et los emportant,
De ces grands biens est ma dame garnie.

✿

Tant bien lui sciet à la noble princesse,
Chanter, dancer et tout esbattement,
Qu'on la nomme de ce faire maitresse.
Elle fait tout si gracieusement,
Que nul n'y scet trouuer amendement;
L'escolle peut tenir de courtoisie,
En la voyant apprend qui est saichant,
Et en ses faits qui va garde prenant,
De ces grands biens est ma dame garnie.

✿

Tout honneur auec gentillesse,
Tiennent son cuer en leur gouuernement,
Et loyauté nuit et jour ne la laisse;
Nature mit tout son entendement
A la fourmer et faire proprement;
De point en point c'est la mieulx accomplie,
Qui aujourd'hui soit au monde viuant;
Je ne dy riens que tous vont disant:
De ces grands biens est ma dame garnie.

✿

Elle semble mieulx que ma dame déessse;
Si croy que Dieu l'enuoya seulement,
En ce monde pour montrer la largesse,
De ces haults dons qu'il a entierement

En elle mis abandonéement ;
Elle n'a per, plus ne scay que dire,
Car moi, ne nul n'est à ce souffisant,
De ces grands biens est ma dame garnie.

S'il est aucuns qui soit pris de tristesse,
Voise (*aille*) voir son douls maintenement,
Je me fais fort que le mal qui le blesse
Le laissera pour lors soudainement,
Et en oubli sera mis pleinement,
C'est paradis que de sa compaignie.
A tous comploit, à nul n'est ennuyant
Qui plus la voit, plus en est desirant.
De ces grands biens est ma dame garnie.

ENVOY.

Toutes dames qui oyez cy comment
Prise celle que j'aime loyaument,
Ne m'en sachiez maugré, je vous en prie,
Je ne parle pas en vous desprisant ;
Mais comme sien, je dy en m'acquittant :
De ces grands biens est ma dame garnie.

Cette ballade de Charles d'Orléans, adressée à sa dame, n'a jamais été imprimée, non plus qu'un discours de ce prince, adressé à Charles VII, au sujet du procès criminel de Jean II, duc d'Alençon, son gendre, en 1456 : il est contenu dans le manuscrit de la bibliothèque du roi, folio 49. L'objet de cet ouvrage ne permet pas de le rapporter, mais il est extrêmement curieux pour ceux qui écriront

l'histoire de ce siècle, par la noblesse et la fermeté qui l'ont dicté. On n'a pas non plus rapporté ce rondeau où il se plaint de sa mélancolie.

Je vous sens et cognois bien,
Ennuyeuse mélancolie;
Maintes fois quand je ne veuil mye,
L'huis de mon cueur vous fault ouurir.

Point ne vous enuoye querir,
Je hay vostre compaignie;
Je vous sens et connois bien,
Ennuyeuse mélancolie.

Jeunes peuuent paine souffrir,
Plus que vieillards. Pour ce, je vous prie
Que n'ayez plus sur nous enuie;
Ne nous veuillez plus assaillir.
Je vous sens et cognois bien,
Ennuyeuse mélancolie.

On verra certainement avec plaisir deux essais de poësies Angloises que Charles d'Orléans composa dans sa prison, et qu'on n'a point encore traduits en notre langue; ils sont contenus dans le même manuscrit, fol. 73 et 74.

Myn hert (*heart*) hath send glad hope thys message
Un to comfort plesant joye and speed:
I pray to God that grace may in leed,
Without clenching or danger of passage.

In tryst to fynd prouffit and advantage;
With in short tyme, to the help of his need;
Myn hert, &c.
Un the comfort, &c.

All yat he come, myn hert, yn hermitage
Of thoght, shall dwell alone; god gyve him med,
And of wishing of tymis shall hym fed.
Glad hope follyw and sped wel this viage,
Myn hert, &c.
Un the comfort, &c.

« Mon cœur a envoyé avec ce message la joyeuse espérance pour encourager le plaisir et l'heureux succès. Je prie Dieu que la grace puisse le conduire, sans qu'il trouve danger ou empêchement ».

« Dans l'espoir de trouver bientôt quelque bien et quelque avantage pour soulager son ennui ».

Mon cœur a envoyé avec ce message, &c.

« Jusqu'à ce qu'elle revienne (*l'Espérance*) mon cœur habitera dans la solitude de sa pensée; que Dieu le soutienne et le nourrisse du désir d'un temps heureux. Vole, joyeuse espérance, et réussis dans ce voyage ».

Mon cœur a envoyé avec ce message, &c.



RONDEAU EN ANGLOIS.

WHAN shall thows come glad hope y viage?
Thows hast taryd tó long many a day;
For all comfort is put fro my away,
Till that y her tything of my message.

Us hat that had letting of thy passage,
Or tariyng? Alas, y can not say.
When shall, &c.
Tows hast, &c.

Thows knows fullwell yat y have gret damage,
In abyding of the that is no nay;
And thof y syng an dance, or lagh and play,
In black mourning clothid my corage.
When shall, &c.
Thows hast, &c.

« Quand reviendras-tu, joyeuse espérance? Tu as tardé trop long-temps. Tout soulagement est loin de moi, jusqu'à ce que je recueille les fruits de mon message ».

« A-t-on laissé libre ton passage; l'a-t-on retardé? Hélas! je ne puis le dire ».

Quand reviendras-tu, joyeuse espérance? &c.

« Tu le sais bien quelle est ma peine à supporter ce qui est refus; tu sais qu'au milieu des chants, des

danses, des ris et des jeux, un vêtement noir couvre mon courage ».

Quand reviendras-tu, joyeuse espérance? &c.

Ceux qui connoissent la langue Angloise jugeront que ces vers sont assez bien tournés pour le temps, à l'exception de quelques mots qui ont vieilli, et d'une ortographe assez mauvaise. Les pensées sont douces et dans le même genre que celles qui dictoient à l'auteur ses poësies Françoises, auxquelles celles-ci ne sont pas inférieures. Je n'ai trouvé que deux essais de cette nature dans le manuscrit.

J'y ai trouvé aussi deux rondeaux de la duchesse d'Orléans, seconde femme de Charles, qui m'ont paru d'autant plus curieux, que nul auteur n'a parlé jusqu'ici de cette princesse comme d'une femme instruite et savante. C'est probablement tout ce qui reste d'elle, et ces deux pièces ne sont pas sans mérite; elles furent sans doute composées dans l'absence de son mari : on les trouve *fol.* 87 *et* 94 du manuscrit.

En la forest de longue attente,
Entrée suis en une sente, (*sentier*)
Dont oster je ne puis mon cuer;
Pour quoi je vis en grant honneur,
Par fortune qui me tourmente.

✿

Souuent espoir chascun contente,
Excepté moy, pouure dolente,
Qui nuyt et jour suis en doleur.
En la forest, &c.

✿

Ay-je donc tort se me garmente,
Plus que nulle qui soyt viuente;
Par Dieu, nenny, vu mon malheur,
Car ainsi m'est mon createur,
Qu'il n'est paine que je ne sente.
En la forest, &c.

✿

AUTRE.

Habit le moine ne fait pas:
Car quelque chiere que je face,
Mon mal seul tous les autres pace,
De ceux qui tant plaignent leur cas.

✿

Souuent en dançant fais maint pas,
Que mon cuer pres en dueil trespace.
Habit le moine, &c.

✿

Las! mes yeulx jettent sans compas
Des larmes tant parmi ma face,
Dont plusieurs foys je change place,
A tant à part pour crier las!
Habit le moine, &c.

On en trouve un de Charles d'Orléans, commençant par le même vers que le premier de madame d'Orléans; il semble avoir été composé en réponse.

En la forest de longue attente,
Par vent de fortune dolente,
Tant y vois abbatu de bois,
Que sur ma foy, je n'y cognois
A présent ne voye ne sente.

✤

Pieça y pris de joyeuse rente,
Jeunesse la payoit contente.
Or, n'y ay qui vaille une nois.
En la forest, &c.

✤

Vieillesse dit qui me tourmente,
Pour toy n'y a pesson, ne vente,
Comme tu as eu autrefoys.
Passés sont tes jours, ans et moys;
Souffre toy et te contente.
En la forest, &c.

On ne peut se dispenser de joindre encore ces rondeaux aux autres.

Qui est celui que s'en tiendroit,
De bouter hors melancolie,
Quant toute chose reuerdie
Par les champs deuant ses yeulx voit.

✤

Tout malade s'en guériroit,
Et un mort reuiendroit en vie.
Qui est celui, &c.

✤

En tous lieux on le nommeroit,
Meschant endormy en follie.
Chasser de bonne compaignie,
Par raison chascun le deuroit.
Qui est celui, &c.

ALLEZ vous cacher maintenant,
Ennuyeuse mélancolie;
Regardez la saison jolie
Qui par tout vous va reboutant.

✿

Elle se rit en vous mocquant,
De tous bons lieux êtes bannie.
Allez vous cacher maintenant.
Ennuyeuse mélancolie.

✿

Jusque vers caresmes prenant,
Que jeusne les gens amaigrie,
Et la saison est admortie,
Ne vous monstrez ne tant ne quant.
Allez vous cacher maintenant,
Ennuyeuse mélancolie.

Il faut s'imposer des bornes, quand le sujet l'exige; mais il est peu des pièces de Charles d'Orléans qui ne m'inspire le regret de ne pouvoir les insérer ici, et je crois qu'on auroit obligation à quelqu'un qui feroit un recueil de tout ce que contient ce précieux manuscrit, et qui le conserveroit par le moyen de l'impression. Il contient plusieurs pièces détachées de différens poëtes du temps qui ont aussi de l'intérêt et de l'agrément Si personne de plus éclairé et de plus instruit ne me prévient, j'essayerai quelque jour de recueillir ces premiers essais des talens et du goût en France, et je tâcherai d'établir un parallèle entre ceux de ma patrie et ceux des nations .

voisines, sans prétendre décider entre elles. Les lecteurs seuls auront le droit de juger par les faits.

L'abbé Sallier observe avec justesse que si Despréaux avoit connu le manuscrit de Charles d'Orléans, il n'auroit pas attribué à Villon la révolution qui contribua réellement aux progrès de la langue Françoise et aux règles de la poësie. « Il auroit avoué, dit-il, à l'avantage de ce prince, qu'il avoit commencé à donner une forme plus régulière à nos vers, et qu'il avoit, en quelque manière, contribué à établir le langage de la poësie, qui jusques-là n'avoit fait que bégayer; il seroit convenu que Villon même avoit pu profiter des poësies de Charles d'Orléans, comme on croit communément que Clément Marot avoit profité de la lecture de Villon ».

« Il paroît, par les ouvrages de Villon, que la naissance de ce poëte doit se rapporter à l'année 1431. Les différentes espèces de poësie avoient déja été assujetties à de certaines règles, et ces règles par conséquent étoient connues quand Villon entra dans la carrière. En supposant même que ce poëte, perfectionnant son art, l'eut emporté à cet égard sur Charles d'Orléans, il seroit toujours vrai que l'un auroit été redevable à l'autre de beaucoup de choses. Charles d'Orléans auroit toujours eu sur Villon le mérite de l'invention et la gloire d'avoir fait sentir en notre langue le caractère qui lui est

propre, et cet air qui la distingue des autres; mais il s'en faut bien que la préférence soit due à ce poëte sur Charles d'Orléans. Nous n'avons qu'à examiner quelques pièces de celui-ci; la comparaison de l'un avec l'autre se fera sans peine, et on jugera de même de quel côté est l'avantage ».

« La poësie ne consiste pas simplement à donner un arrangement mesuré à des paroles, c'est à la noblesse des idées, à la beauté et aux graces de l'expression, qu'elle doit attribuer le pouvoir qu'elle a sur les esprits. Ces principes sont reçus, mais cependant on conçoit qu'ils ne peuvent avoir d'application qu'à la poësie qui se propose de grands sujets; comme l'épopée, la tragédie, l'ode héroïque. Il est d'autres genres qui ont des règles différentes, et l'art les a variées, autant que la nature a diversifié les talens et les sujets qui se peuvent traiter. Lorsque Racan chante les bergers et les bois, il ne prend pas le ton que choisit Malherbe, quand il vante les exploits d'un héros ».

« Suivant cette distinction, on ne doit pas trouver, dans les poësies de Charles d'Orléans, la hardiesse des fictions ou des figures; mais pour peu qu'on se rappelle l'impression que la lecture des ouvrages de Villon a coutume de faire, il sera aisé de sentir la différence du caractère de ce poëte et de celui du duc d'Orléans. Villon avoit, à la vérité,

comme le dit Marot, un *gentil entendement*, c'est-à-dire, un génie heureux, de l'enjouement et de la finesse, mais en plusieurs endroits il est plus agréable que bouffon; ses plaisanteries et sa gaîté sont plus libres que la sagesse et l'honnêteté ne le comportent, et souvent ses vers découvrent la bassesse de ses inclinations, aussi bien que le déréglement de ses mœurs. Marot, malgré sa prévention, n'avoit pu s'empêcher d'avouer que Villon auroit beaucoup gagné, pour la perfection de sa poësie, s'il avoit fait quelque séjour en la cour des roys et des princes, où, dit-il, *les jugemens se amendent, et les langages se polissent*.

On trouve, au contraire, dans les productions de Charles d'Orléans, avec la liberté Françoise et une heureuse facilité pour exprimer ce qu'il pense et ce qu'il sent, toute la décence et la retenue que la noblesse d'une haute origine, et que des mœurs douces et formées par une éducation convenable pouvoient imprimer dans le discours. On sent déja dans la langue cette délicatesse, qui fait que le moindre sens grossier l'offense ».

« Voilà quelle est, en général, la supériorité du duc d'Orléans, quant à la manière d'écrire; cette supériorité deviendra plus sensible, en rapportant quelques pièces de ce prince dans le genre de celles

que

que Villon avoit essayé de faire. Prenons une ballade; je m'arrête à la septième.

De jamais n'amer par amours,
J'ay aucunes foys le voloir,
Pour les ennuyeuses dolours
Qu'il me faut souuent receuoir.
Mais en la fin pour dire veoir, (*vrai*)
Quelque mal que doibue porter,
Je vous assure par ma foy,
Que je n'en sauroye garder,
Mon cuer qui est maitre de moy.

✥

Combien qu'ay eu d'estranges tours!
Mais j'ai tout mis à non chaloir (*a*),
Pensant de recouvrer secours
De comfort, ou d'un doulx espoir;
Helas, si j'eusse le pouoir
D'aucunement hors m'en bouter,
Par le serrement qu'a amour doy;
Jamais n'y la uroye rentrer,
Mon cuer qui est maitre de moy.

✥

Car je scay bien que par doulçours,
Amours le sert si bien auoir,
Qu'il vouldroit ainsi tous les jours
Demourer sans ja s'en mouluoir.
Nil ne veut oyr ne scauoir
Le mal qui me fait endurer.
Plaisance l'a mie en ce ploy;
Elle fait mal de le m'oster,
Mon cuer qui est maitre de moy.

(*a*) Challoir, *avoir soin, prendre soin;* non challoir, *n'en prendre aucun soin,*

Il me desplait d'en tant parler;
Mais par le Dieu en qui je croy,
Ce fait désir de recouvrer,
Mon cuer qui est maitre de moy.

« On ne verra pas d'exemple d'une pareille gentillesse dans les ballades de Villon; il seroit aisé d'ajouter encore à l'idée avantageuse que ces pièces donnent du génie de Charles d'Orléans, si l'objet de l'ouvrage permettoit d'y en joindre d'autres de la même sorte; mais il ne s'en est pas tenu à faire fleurir des ballades, il a rimé des chansons et tourné des rondeaux. Je crois qu'il vaut mieux faire connoître son talent par quelqu'un des ouvrages de cette dernière sorte. On ne trouve point, dans les chansons ou rondeaux qu'il a faits, d'expressions recherchées, de tours forcés, ou de sentimens trop étudiés; mais à la douceur et à la facilité, il a joint l'abondance, la facilité et l'enjouement. Il semble même que dans quelques-uns de ces petits ouvrages, le cœur parle plus que l'esprit; on en peut juger par cette chanson-ci :

Tiegne soy d'amer qui pourra,
Plus ne m'en pourroye tenir,
Amoureux me faut deuenir,
Je ne sais qu'il m'en aduiendra.
Combien que j'ay oy de pieça,
Qu'en amours faut mains maulx souffrir.
Tiegne soy d'amer qui pourra,
Plus ne m'en pourroye tenir.

Mon cuer deuant fiier accointà
Beauté qui le scet chérir,
Que d'elle ne veut départir,
C'est fait, il est sien et sera.
Tiegne soy d'amer qui pourra;
Plus ne m'en pourroye tenir.

L'abbé Sallier termine ici l'extrait des poësies de Charles d'Orléans ; l'abbé Goujet, qui avoit aussi le manuscrit entre les mains, a porté les citations plus loin, et nous devons lui en savoir gré. Transcrivons encore cette ballade composée vers l'an 1435.

J'ai tant joué auec aage
A la paume, que maintenant
J'ay quarante cinq. Sur bon gage
Nous jouons, mais non pour neant:
Assés me sent fort et puissant,
De garder mon jeu jusqu'à cy;
Non, je ne crains rien que soussy.

❖

Car soussy tant me desparage,
De jouer et va estouppant (*rassasiant*)
Les coups que fier a l'avantage,
Trop surement est rechassant (*faisant tomber*)
Fortune si lui est aidant;
Mais *espoir* est mon bon ami.
Non, je ne crains rien que soussy.

⌘

Vieillesse de douleur enrage,
De ce que le jeu dure tant,

Et dit en son felon langage,
Que les chasses doresnauant
Marchera pour m'estre nuysant;
Mais ne m'en chault, je la deffy;
Non, je ne crains rien que soussy.

ENVOY.

Se bon cuer me tient convenant,
Je ne doubte ne tant, ne quant
Tout mon adversaire party;
Non, je ne crains rien que soussy.

Il y a encore dans cette petite pièce quelques obscurités de style qui conviennent au goût du siècle, et qui rappellent Christine et Alain-Chartier. La chanson suivante, de même genre que la première citée par l'abbé Sallier, est plus coulante, plus fine et plus délicate.

Allez vous en, allez, allez,
Soussy, soing et melancolie;
Me cuidez vous toute ma vie
Gouverner comme fait auez.
Je vous promets que non ferez,
Raison aura sur vous maistrie.
Allez vous en, allez, allez.

Si jamais plus vous retournez
Auecques vostre compaignie,
Je prie à Dieu qu'il vous maudie,
Et le jour que vous reuiendrez.
Allez vous en, allez, allez.

La plume de Charles d'Orléans n'étoit pas moins légère dans les descriptions ; et certes, pour le temps, les descriptions du fameux roman de la Rose cédent en graces et en naïveté à ces deux rondeaux, où il décrit l'arrivée de l'été et du printemps.

Les fourriers d'esté sont venus
Pour appareiller son logis,
Et ont fait tendre ses tapis
De fleurs et verdure tissus.
En étendant tapis vellus
De vert herbe par le pays,
Les fourriers d'esté sont venus
Pour appareiller son logis.

Cuers d'ennuy piéça morfondue,
Dieu mercy sont sains et jolis ;
Allez vous en, prenez pays,
Yver, vous ne demourrez plus.
Les fourriers d'esté sont venus.

La seconde chanson parlant du printemps n'est pas moins agréable.

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et il s'est veitu de brouderie,
De soleil luyant, clair et beau.
Il n'y a beste, ne oyseau,
Qu'en son jargon ne chante ou crie :
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Riuiere, fontaine et ruisseau,
Portent en liurée jolie
Gouttes d'argent d'orfavrerie;
Chascun s'habille de noüueau.
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

L'abbé Goujet remarque lui-même combien ces descriptions sont supérieures à celles de Jean de Meun, non pas seulement pour le langage, celui du roman étant plus ancien, devoit d'autant moins approcher de la langue actuelle, mais pour les choses. Ajoutons à cette observation celle de la décence qui règne dans toutes ces poësies, et qui faisoit vraiment une révolution au milieu de la licence qu'on observe dans la majeure partie des compositions du quinzième siècle.

« Les chansons, dit l'abbé Sallier, sont, à proprement parler, des triolets, quoiqu'un peu différens de ce que ceux qui ont écrit de l'art poëtique François, appellent *triolets*. Ils nomment ainsi une piéce de huit vers sur deux rimes; et la bonté de la pièce consiste dans l'application heureuse qui se fait des deux premiers vers, qui sont comme un refrein. *Il faut pour cela qu'ils entrent bien dans le rolet, et qu'ils tombent au milieu des pauses*, dit Saint-Amand, qui a expliqué les règles du triolet dans un triolet même. Les deux chansons du duc

d'Orléans, que je viens de rapporter, ont plus de huit vers, à la vérité; mais, à cela près, ce sont des triolets, par la répétition des deux premiers vers en forme de refrein, et par la liaison juste et naturelle qu'ils ont avec les vers qui les ont précédés ».

« On distingue deux sortes de rondeaux, les rondeaux ordinaires et les rondeaux redoublés; cette dernière sorte n'a pas été en usage dans le temps de Charles d'Orléans, mais on trouve parmi ses pièces quelques rondeaux ordinaires en assez petit nombre cependant : tous les autres tiennent plus du triolet, formé suivant les règles que j'en ai expliquées plus haut. On pourroit les appeller rondeaux simples, et les définir des *rondeaux des deux quatrains unisones*, c'est-à-dire, sur les mêmes rimes, séparés par un distique auquel le refrein est attaché, comme il l'est encore à la fin du dernier quatrain ».

« Quant à ce qu'on pourroit reprendre à la versification de Charles d'Orléans, il suffira de dire que la plupart de ses défauts ne viennent que de l'imperfection du goût de ces premiers temps ; l'idée des beaux vers n'étoit pas encore venue à l'esprit, et elle étoit réservée à un siècle plus poli ».

Il paroît clair que Villon, dont on a fait mal-à-propos le rival heureux de Charles d'Orléans, n'a obtenu cette place que parce que les poësies manuscrites de ce prince n'étoient pas connues ; et peut-

être, en examinant les manuscrits renfermés dans la superbe collection du roi de France, les membres de l'académie des Inscriptions feront des découvertes précieuses en ce même genre, et remettront à leur véritable place des réputations usurpées. Personne n'ignore que Villon étoit pauvre, de basse extraction, et que sa jeunesse, livrée au libertinage, ne lui laissa pas acquérir des principes forts délicats; il employa des moyens assez malhonnêtes pour corriger les torts de la fortune. Ce fut sans doute pour quelque vol considérable qu'il fut condamné à être pendu; mais Massieu et l'abbé Goujet ne savent pas à quelle occasion. Personne ne songeoit à le sauver; il appella de la sentence; c'étoit, dit-il, le plus beau mot qu'il eut dit de sa vie:

> Cuidez vous que sous mon cappel
> Y eust tant de philosophie,
> Comme de dire, j'en appel.
> Si auoit, je vous certifie,
> Combien que point trop je fie,
> Quant on me dit, présent notaire,
> Pendu serez, je vous offie,
> Estoit-il lors temps de me taire?

En effet, le parlement infirma la sentence du châtelet, et commua la peine de mort en celle du bannissement. Villon se retira sur les frontières de Bretagne et de Poitou, où il vécut comme il avoit

fait à Paris. Arrêté de nouveau, la protection de Louis XI le sauva après trois mois de prison où il fut fort maltraité. Dans son grand testament, il rend plus d'une fois graces à ce prince, et ce fut la même année 1461, à l'instant où Louis XI venoit de monter sur le trône, qu'il composa ce testament, après lequel on ne trouve plus de traces de son existence. Villon étoit né sans doute avec du génie, mais la vie qu'il mena, ses basses inclinations, et cette espèce d'inertie qui lui laissoit une gaîté inaltérable au milieu du déshonneur et des châtimens mérités, ne permirent point à ses talens de se développer. Cependant on sent qu'il avoit profité des exemples de Charles d'Orléans, et sa diction, plus pure que celle de Christine, supérieure encore davantage à celle de Jean de Meun, prouve que les écrits du prince l'avoient éclairé sur la manière de manier la langue; mais il n'avoit pas toujours connu la chasteté avec laquelle le duc avoit écrit, car la plupart de ses premières poësies sont bouffonnes et peu délicates; d'autres sont remplies de traits d'une érudition étonnante dans un homme livré à la dépravation, et plusieurs d'une piété solide; mais alors il avoit deux fois évité le supplice, et, malgré sa légèreté, la mort avoit pu faire une grande impression sur lui.

On peut offrir pour exemple du style de Villon;

aussi bien que pour en faciliter la comparaison avec celui de Charles d'Orléans, sa complainte en forme de ballade, lorsqu'il fut condamné au châtelet.

Freres humains, qui après nous viuez,
N'ayez les cuers contre nouz endurcis,
Car si pitié de nous pouvres auez,
Dieux en aura plutost de vous merciz.
Tous nous voyez ci attachés cinq, six,
Qnand de la chair, que trop auons nourrie,
Elle est pieça dévorée et pourrie,
Et nous les os, devenons cendre ou pouldre,
De nostre mal personne ne s'en rie,
Mais priez Dieu que tout nous veuil absoudre.

✿

Si freres vous clamons, pas ne deuez
Auoir desdaing, quoique fusmes occis
Par justice, car vous mesmes scauez
Que tous hommes n'ont pas bons sens rassis.
Excusez nous, puisque sommes transis,
Enuers le Fils de la vierge Marie,
Que sa grace ne soit pour nous tarie,
Nous préseruant de l'infernalle fouldre,
Nous sommes mors, ame ne nous harie, (*plaint*);
Mais priez Dieux que nous veuille absoudre.

✿

La pluye nous a buez (*nettoyés*) et lavez,
Et le soleil dessechés et noircis,
Pies corbeaux, nous ont les yeulx cauez,
Et arrachés la barbe et les sourcilz.
Jamais nul temps nous ne sommes rassis,
Puis ça, puis là, comme le vent varie,

(A son plaisir) sans cesser nous charie,
Plus becquetés d'oyseaulx que déz à coudre;
Hommes, ici n'usez de moquerie,
Mais priez Dieux que nous veuille absoudre.

Prince Jesus, qui sur tous seignourie
Garde d'enfer, n'ayt de nous la maistrie,
A luy n'ayons que faire, ne que souldre,
Ne soyez donc de nostre confrairie,
Mais priez Dieux que nous veuille absoudre.

Cet exemple fera juger combien Villon étoit éloigné de la grace et de la gentillesse de Charles d'Orléans, et si, en connoissant les poësies de ce prince, on peut lui attribuer la renaissance de la poësie en France. Ces deux autres ballades, dans le genre agréable, achèverons la comparaison; la première est adressée aux dames du temps jadis.

Dictes moy où, ne en quel pays
Est Flora la belle Romaine,
Archipiadus, ne Thaïs,
Qui fust sa cousine germaine?
Echo, parlant quand bruyt on maint (*mène*)
Dessus riuiere ou subs estang:
Qui beauté eut trop plus qu'humaine?
Mais où sont les neiges d'Antan?

Où est la tres saige Heloïs,
Pour qui fust. . . . . (*puis moine*)
Pierre Abeillard à Saint Denys?
Pour son amour en son essoyne, (*absence*)

Semblablement où est la royne
Qui commanda que Buridan
Fust jetté en ung sac en seine?
Mais où sont les neiges d'Antan?

✥

La Royne Blanche comme un lys,
Qui chantoit à voix de seraine, (*serine*)
Berthe au grand pied, Beatrix, Allys, (*Alix*)
Harembourg, qui tint le Maine,
Et Jehanne, la bonne Lorraine,
Que Anglois brusIerent à Roan,
Où sont-ilz, Vierge souueraine?
Mais où sont les neiges d'Antan?

✥

Prince, ne querez de domaine
Où elles sont, ne de cest an.
Que ce refrain ne vous remaine.
Mais où sont les neiges d'Antan?

Celle-ci est adressée aux femmes de Paris:

Quoiqu'on tient belles langagieres
Genevoises, Véniciennes,
Assés pour estre messagieres,
Et mesmement les anciennes;
Mais soient Lombardes, Rommaines,
Florentines (à mes perils),
Pymontoyses, Sanoysiennes,
Il n'est bon bec que de Paris.

✥

De tres beau parler tient lon cheres,
Ce dit on, Neapolitaines,
Aussi sont bonnes caquetieres,
Allemandes et Prussiennes,

Mais soient Grecques, Egyptiennes,
De Hongrie ou d'autres pays,
Espaignolles ou Castellanes,
Il n'est bon bec que de Paris.

✣

Brettes, Suisses, n'y savent guerres,
Ne Gasconnes et Tholosaines,
Du petit pont deux harangeres
Les conchiroient, et les Lorraines,
Anglesches, ou Callaisiennes.
Ayje beaucoup de lieu compris,
Picardes de Valenciennes,
Il n'est bon bec que de Paris.

✣

Prince, aux dames Parisiennes,
De bien parler donnez le prix,
Quoiqu'on die d'Italiennes,
Il n'est bon bec que de Paris.

Ces deux exemples suffisent sans doute pour donner l'avantage à Charles, duc d'Orléans, sur le poëte qui si long-temps a passé pour le père de notre poësie actuelle. Il est facile de juger qu'il avoit étudié le prince d'Orléans, mais qu'il n'eut que l'avantage de l'imiter passablement, et n'obtint jamais la gloire de l'égaler.

Un nommé Pierre Michault, qui a vécu avant 1467, passé quel temps on n'entendit plus parler de lui, paroît avoir suivi d'assez près les traces de Charles d'Orléans et de Villon, s'il est vrai que

l'ouvrage intitulé : *la Danse des Aveugles* soit de lui, comme du Verdier l'assure. Il est vrai que l'abbé Goujet et l'abbé Massieu n'en conviennent pas, et que leurs raisons paroissent bonnes; mais quoiqu'il en soit, si l'auteur est inconnu, on peut toujours louer son style et son invention, puisqu'alors l'allégorie régnoit en souveraine sur les esprits. L'auteur observe que les hommes sont gouvernés dans ce monde par trois puissances qui les meuvent à leur gré ; l'amour, la fortune et la mort.

Amour, fortune et mort, aueugles et bandés,
Font danser les humains chascun par accordance;
Car aussitost qu'amour a ses traits desbandés,
L'homme veut commencer à danser basse dance.
Puis fortune qui scait le tour de discordance,
Pour un simple d'amour fait un double bransler,
Plus inconstant beaucoup que feuille d'arbre en l'air;
Du dernier tourdion la mort nous importune;
Ainsi n'y a viuant qu'on ne voye esbranler
A la dance de mort, d'amour et de fortune.

On croiroit, à cet échantillon du commencement de *la Danse des Aveugles*, que l'auteur observoit la règle des rimes maculines et féminines, mais le hasard seul l'a opérée dans ce couplet, car il l'a négligée dans le même ouvrage, et dans ce morceau nous trouvons trois rimes masculines pour deux féminines, ce qui prouve que la règle n'étoit encore ni établie, ni même soupçonnée. Le passage

suivant du même ouvrage débute à-peu-près comme l'*Épître au Dieu d'Amours* de Christine de Pisan, mais il est d'un bien meilleur style. *Cupidon*, accompagné de sa mère Vénus, de *fol appétit* et de *conduite oiseuse*, donne ainsi des leçons à l'univers :

Cupido suis par tout mon seul pouoir,
Dieu des amans, prince de hault voloir,
Seigneur des cueurs qui desirent franchise, (*liberté*)
Qui de present à chacun fait scauoir,
Qu'il n'est viuant qui sans moy peut valoir.

. . . .
. . . .
. . . .

Pour me servir chascun veult le mieux faire ;
L'ung chante bien pour à sa dame mieux plaire,
L'autre a plaisir à avoir beaulx cheuaulx ;
Ainsi je fais le monde contrefaire.
Je fais rondeauls et ballades parfaire ;
Je fais courir à faire maints grands saulx ;
Je fais fonder édifice moult haults ;
Je fais voler trompettes et cheuaulx ;
Je fais donner bagues, robes et dons,
Dont les donnans ont souuent fauls guerdons.

❖

Je fais faire par le monde univers,
Habits nouueaulx en façon trop divers ;
Je fais souuent ces jolis corps estraindre,
Je fais porter en chappelets tous verts,
Bouquets garnis de tres amoureux vers,
Et en chantant maintes fois la voix feindre ;
Je fais pollir ces visages et taindre,

Je fais chausser estroit et estroit ceindre;
Je fais leuer ces bonnets et atours,
Si haultement qu'ils ressemblent à tours.

. . . .

✣

Par les douls traits de mes beaulx chants,
Je blesse à coup les bergiers des champs,
Et les fins cuers des gentes pastourelles;
Tant que par moy elles œuurent leurs champs,
Et sont souuent ensemble racomptans
A leurs amans ditz et chansons nouuelles,
Et leurs donnent auec florettes belles
Plusieurs regards aux pastours d'entour elles,
De qui souuent les plaisans accointances
Ferment deux cuers sous moi par alliance.

M. le duc de la Vallière avoit un exemplaire de la première édition de *la Danse des Aveugles*, par Michault Taillvent. Cet ouvrage a été imprimé en 1748 sous le même titre et le même nom avec d'autres pièces du quinzième siècle, extraites de la bibliothèque des ducs de Bourgogne. M. le duc de la Vallière en avoit également un exemplaire et un autre manuscrit du même auteur, sous le nom de Michault Taillevent, *le Doctrinal du temps présent:* ces deux ouvrages, portant le même nom et les mêmes titres, car il se qualifie secrétaire du comte de Charolais, et orateur et sujet de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, feroient croire, malgré l'opinion de l'abbé Goujet et de Massieu, que *la Danse des Aveugles*

Aveugles est l'ouvrage de Pierre Michault. Il est à présumer que ses manuscrits furent copiés de son temps, et s'il n'est pas l'auteur de *la Danse des Aveugles*, sans doute on eut de fortes raisons de lui attribuer cet écrit dont l'idée est ingénieuse. On remarque facilement, en lisant ces vers, que depuis Christine et Alain-Chartier, la langue et la poësie avoient fait de grands progrès, et que Charles d'Orléans avoit opéré une heureuse révolution en France. C'est une preuve que la lenteur de leurs progrès vint des troubles excités dans le royaume pendant les guerres précédentes, du défaut d'application des grands occupés à d'autres objets, et du peu d'influence des femmes sur les lettres, depuis la destruction des cours d'amour, plutôt que de l'incapacité réelle des François, toujours les mêmes, toujours enjoués, galans, fins et pénétrans, mais susceptibles d'être arrêtés comme les autres dans une carrière où rien ne les soutient, ne les encourage et ne les récompense de leurs travaux. Charles d'Orléans se trouva dès l'âge de vingt-quatre ans renfermé dans une prison, sous un ciel étranger, sans occupation et sans aucun de ces plaisirs qui enivrent la jeunesse et l'écartent des études sérieuses. Il avoit déja des connoissances acquises, il en profita pour charmer les ennuis de sa captivité ; il eut le loisir d'en acquérir davantage, et son génie lui fit sentir que rien n'étoit encore,

découvert; il lut les anciens, il les étudia, et sous un climat étranger, il transforma sa langue, jusqu'alors dure et barbare, en une langue douce et polie, le style grossier de ses contemporains, en un style noble et chaste; il développa les images confuses des beautés de la nature, qui n'avoient paru aux autres qu'au travers de nuages épais, et qui n'avoient point encore trouvé d'imitateurs depuis les poëtes provençaux: en un mot, il opéra la première époque de la renaissance des lettres, et surtout de la poësie, qui fit des pas rapides sous le règne de Louis XI, malgré la dureté d'un temps peu favorable aux progrès de l'esprit, et depuis Louis XII, jusqu'à François Ier.

Les mémoires d'Olivier de la Marche peuvent placer cet auteur au rang des historiens du quinzième siècle, quoiqu'il n'ait pas atteint le degré de perfection auquel Froissard étoit parvenu, relativement au temps. Olivier remonte jusqu'à l'origine des Francs et des Bourguignons, et adopte la tradition des premiers siècles, qui fait descendre les François des Troyens, et d'un prince nommé *Francus* ou *Franco*, qui s'établit d'abord en Franconie, et donna son nom aux Francs, qui, sous la conduite de Marcomir, entrèrent dans les Gaules. Mais, selon Olivier de la Marche, Faramond étoit d'une branche cadette de la maison de *Francus*; la

branche aînée demeura en Autriche, et les princes de cette maison descendent, comme nous, des restes de l'infortunée ville de Troye, d'où il s'ensuit que nous sommes d'une origine Allemande. L'air des Gaules ne nous a pas été défavorable, et nous n'avons pas perdu à la transplantation; nous sommes devenus, dans la route, légers, spirituels, enjoués, galans, et dignes d'être le modèle de nos voisins dans les arts et dans la littérature, dans la forme de nos loix et de notre gouvernement. La tige de la maison de Bourgogne n'est pas moins illustre; elle descend d'Hercule, qui, parcourant le monde, épousa une princesse de Bourgogne, et c'est du fils de Jupiter que descendoit cette maison. Tel est le fondement bisarre des connnoissances historiques d'Olivier de la Marche; le reste de ses mémoires n'est composé que du récit de ce qu'il a vu à la cour des ducs de Bourgogne, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à sa mort. On y trouve des descriptions de fêtes qui prouvent combien on tenoit encore, au moins par souvenir, à l'antique esprit de chevalerie qui avoit distingué la nation; l'auteur parle d'un tournoi célébré dans la ville de l'Isle, et où les princes, portant les noms des chevaliers, les armes et les devises de la Table Ronde, combattirent, remportèrent des prix, et en firent hommage au duc de Bourgogne, qui jouoit le rôle du roi Artus. Celles du mariage

de Charles-le-Téméraire avec Marguerite d'York, sœur du roi d'Angleterre, présente le même spectacle d'héroïsme, mêlé cependant avec toutes les allégories, la dévotion, la superstition et les bouffonneries du temps. On y voit, à côté des chevaliers de la Table Ronde et des personnages de l'Écriture Sainte, deux concerts qui ne nous offrent plus que l'idée d'une farce grossière; quatre loups jouent de la flûte, et quatre ânes chantent des ballades et des rondeaux. Un chevalier amoureux exprime, au moyen de ces ridicules interprêtes, la résolution où il est d'aimer constamment sa dame, malgré ses rigueurs. De pareils traits donnent une idée juste des mœurs et des degrés de l'esprit humain, et c'est ce que nous offrent aujourd'hui de plus intéressant les mémoires de ce temps. Froissard eut d'autres talens; au foible mérite de poëte du quinzième siècle, il joignit le mérite d'historien sage et véridique, si l'on excepte cependant les erreurs accréditées dans son siècle et les idées allégoriques qui régnoient alors. « J'ai cru, dit M. de Sainte-Palaye, dans un mémoire donné à l'académie des Inscriptions le 6 Avril 1754, j'ai crû devoir une attention particulière à un historien qui seul en vaut un grand nombre d'autres, par l'importance des matières qu'il a traitées et la durée des temps dont il nous a laissé l'histoire. Elle s'étend depuis 1326 jusqu'en

1400; elle ne se borne pas aux évènemens qui se sont passés en France dans ce long espace de temps; elle comprend, dans un détail presque aussi grand, ce qui est arrivé de plus considérable en Angleterre, en Écosse, en Irlande et en Flandres; on y trouve une infinité de détails sur les affaires des Papes, de Rome et d'Avignon; touchant celles d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, quelquefois de la Prusse, de la Hongrie, de la Turquie, de l'Afrique, des autres pays d'Outremer, enfin de presque tout le monde connu. Mais, comme l'ajoute M. de Sainte-Palaye, cette multitude immense de faits si différens les uns des autres, et dont l'ordre chronologique n'est pas bien débrouillé, ne présente souvent au lecteur qu'un mélange confus d'évènemens passés en divers temps et dans divers pays, dont il ne peut se faire aucune idée distincte, et parmi lesquels sa mémoire ne sauroit rapprocher tant d'objets épars qui ont entre eux une liaison nécessaire ».

« Froissard, ajoute l'auteur du mémoire, avoit visité avec beaucoup de peines et de fatigues la plupart des cours d'Europe; admis chez les plus grands seigneurs et s'insinuant dans leur confiance, au point de mériter non-seulement qu'ils lui racontassent plusieurs détails, soit de leur vie, soit des évènemens dont ils avoient été témoins, ou auxquels ils avoient eu part, mais qu'ils lui découvroient

même quelquefois le secret des résolutions prises dans les conseils les plus intimes et sur les affaires les plus importantes ; il n'avoit pas moins d'attention à profiter des entretiens de ceux à qui il pouvoit parler, et qu'il pouvoit interroger avec le plus de liberté. Non content de recueillir de précieuses autorités et de comparer avec soin, comme il en avertit lui-même, les témoignages des personnes qui avoient suivi les partis contraires, il vouloit des preuves encore moins suspectes ; il consultoit les traités que les princes avoient faits entre eux, leurs défis ou déclarations de guerre, les lettres qu'ils s'écrivoient, et les autres titres de cette nature. Il avoit vu les papiers de la chancellerie d'Angleterre, et il en rapporte en entier quelques pièces originales ». Si Froissard, avec de semblables précautions, que son génie lui rendoit nécessaires, n'a pas écrit l'histoire, on peut dire au moins qu'il savoit parfaitement la manière de la traiter, et que, dans tous les siècles, c'est ainsi que travaille un historien. « Il n'a pas négligé, dit encore l'auteur du mémoire, les détails qui découvrent les ressorts secrets qui font agir les hommes, et qui sont précisément ce qui dévoile le caractère et le fond du cœur des personnages que l'histoire met sur la scène. Il songeoit à conserver, aux siècles à venir, la mémoire des hommes qui s'étoient rendus recommandables par

leur courage et leurs vertus, de donner à leurs actions un prix que rien ne peut, ni effacer, ni altérer; et en amusant utilement ses lecteurs, de faire croître ou d'augmenter dans leur cœur l'amour de la gloire par les exemples les plus signalés. Rien n'est plus propre que le spectacle que Froissard met continuellement sous les yeux des lecteurs, à leur inspirer l'amour de la guerre, cette vigilance industrieuse qui, toujours en garde contre les surprises, est sans cesse attentive à surprendre les autres, cette activité qui fait compter pour rien les peines et les fatigues, ce mépris de la mort qui élève l'ame au-dessus de la crainte des périls, enfin cette noble ambition qui porte aux entreprises les plus hardies. Il fait passer en revue tous les héros que produisirent pendant près d'un siècle deux nations guerrières, dont l'une étoit encouragée par des succès aussi flatteurs que continus, et l'autre, irritée par ses malheurs, faisoit les derniers efforts pour venger, à quelque prix que ce fût, son honneur et son roi. Dans un si grand nombre de faits, dont plusieurs furent extrêmement glorieux à l'une et à l'autre, il n'étoit pas possible qu'il ne s'en rencontrât quelques-uns d'une nature toute différente. Froissard ne s'est pas moins attaché à peindre ces dernières, afin de donner autant d'horreur pour le vice, que d'amour pour la vertu. Mais si tous ce

tableaux n'eussent été que le fruit de son imagination, ils n'auroient pas touché autant qu'il le vouloit. Afin qu'ils fissent une impression plus sûre et plus forte sur le cœur et sur l'esprit, il falloit qu'une vérité, dégagée de toute flatterie, ainsi que d'intérêt et de partialité, en fut la base. C'est cette vérité que notre historien se pique d'avoir recherchée avec le plus de soin.

M. de Sainte-Palaye a entrepris avec succès l'éloge de cet historien célèbre, et vraiment digne de l'être dans tous les siècles. La traduction de cet auteur, à laquelle travaille actuellement, par ordre du gouvernement, le savant secrétaire de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et qu'on attend avec un degré de curiosité proportionné au mérite qu'on suppose à l'original, et au mérite reconnu du traducteur, nous mettra à portée de juger si M. de Sainte-Palaye ne l'a point traité avec indulgence. Henri VIII, roi d'Angleterre, fit traduire en Anglois la chronique de Froissard. Ce fut vers 1540 à-peu-près que Jean Bourchier exécuta cet ordre de son souverain ; les Flamands en ont fait aussi quelques éditions.

Guillaume-Alexis, poëte du même temps, étoit moine de Lyre, et en conséquence déchaîné contre les femmes. Il fut, dit-on, martyrisé à Jérusalem en 1386 ; il ne fut pas trop regretté de l'aimable por-

tion de l'humanité qu'il avoit injuriée sans trop de pitié. C'est ainsi qu'il en parle, sans doute à l'imitation du roman de la Rose, dans *le Blazon des Faulses Amours*, l'un de ses ouvrages.

Qui dit qu'amours
Ne sont que flours,
Il se déçoit:
Qui tous les jours
En voit les tours,
Bien l'apperçoit.
Pour un plaisir mille doulours.

✠

Femme desire,
Toujours aspire
D'être maîtresse;
Tout veut conduire,
Tout faire et dire;
Jamais n'a cesse,
Et Dieu sait qu'est-ce,
Quand elle adresse
A bien pratiquer et eslire,
Homme qui gouverner se laisse,
Ainsi qu'un chien qu'on mene en lesse.

✠

Ce qui lui plaît,
Faut qu'il soit fait
Et puis défait.
Ribon ribaine,
Soit bourre ou laine,
Gant ou mitaine,
A son souhait

Faut que tout soit ;
S'il lui prend volonté soudaine,
Contre aucun d'amour ou de haine,
Le faut avoir, soit tort ou droit.

Soit un amant,
Frais et plaisant,
Soit diligent,
Soit plus luysant
Qu'un dyamant,
Joli et gent.
Soit plus prudent
Que Buridant,
Disant aussi beau que Romant,
S'il n'a de l'or et de l'argent,
Et ne connoit son entregent,
On lui dit : à Dieu vous commend.

On juge bien qu'Alexis ne fut point applaudi des dames. Avoit-il tout-à-fait tort? Avoient-elles entièrement raison? C'est ce qu'on n'a pas encore décidé. S'il se forme quelque jour une académie de femmes, on fera sans doute des dissertations savantes sur les faits et gestes de Jean de Meun, de Molinet, de Guillaume-Alexis et de quelques autres, et je réserve mes mémoires pour ce temps.

Les *Arrêts d'Amour* de Martial d'Auvergne ont fait trop de bruit dans leur temps pour les passer sous silence. La Croix du Maine s'est trompé sur le nom, l'âge et la profession de cet auteur, de même que sur sa mort. Martial étoit de Paris, et son nom de

famille étoit d'Auvergne ; il fut procureur et honnête homme. Son épitaphe, rapportée par Joly dans les *Offices de France*, et par le P. Niceron, porte qu'il fut le soutien, le conseiller et l'aumônier des pauvres. Il écrivit avec une finesse et une grace encore très-rare depuis Charles d'Orléans ; il avoit trouvé le modèle des *Arrêts d'Amour* dans les poësies des Troubadours et dans le *Souvenir des Cours d'Amour*. La première édition parut en 1528 ; ils en ont eu beaucoup d'autres depuis : le début est rempli de graces.

Environ la fin de septembre,
Que faillent violettes et flours,
Je me trouvai en la grand'chambre
Du noble parlement d'Amours.
Et advint si bien, qu'on vouloit
Les derniers arrests prononcer ;
Et qu'à ceste heure on appelloit
Le greffier pour les commencer.
Si estoient illec bien empris
A les rapporter et avoir ;
Au milieu desquels me assis,
Pour en faire comme eux debvoir ;
Le president, tout de drap d'or,
Avoit robe, fourrée d'hermine ;
Et sur son col, un camail d'or
Tout couvert d'émeraudes fines.
Les seigneurs Lais pour vêtement
Avoyent robbes de beau vermeil,
Frangées par hault de dyamans
Reluysans comme le soleil.

Les austres conseillers d'église
Estoyent vestus de velous pers, (*bleu céleste*)
A grant feuillage de Venise
Bordés à l'endroit et l'envers.
Dessus si avoient leurs manteaux
Tant de grosses perles barrés,
Fermant à moult riches fermeaux,
Et puis leurs chapperons fourrés.
Après y avoit les Déesses
En moult grant triomphe et honneur;
Toutes legistes et clergesses
Qui sauoient le decret par cuer.
Toutes estoient vetues de vert,
Fourrée de pennes et de letisses (*de plumes et de lapins*)
Et avoient leur col tout couvert
De colliers d'or gents et propices.
Puis portoient attours assez fins,
Moult excellens et précieux,
Qui estoient desliez et si fins,
Qu'on véoit leurs beaux cheueux.
Leurs habits sentoient le cyprès
Et le musc si abondemment,
Que l'on n'eut sceu estre au plus près,
Sans éternuer largement.
. . . .
. . . .

Il ajoute que le parquet étoit couvert de lavande et de romarin; sans doute ces odeurs étoient de mode alors. Les amans dans l'attente étoient derrière les bancs, inquiets et flottans entre la crainte et l'espoir.

. . . . J'en vis
Qui les dits arrets ecoutoient,

Dont leurs cueurs estoient tant ravis,
Qu'ils ne scauoient où ils estoient.
Les uns de paour serroient leurs dents;
Les autres emeus et ardens
Trembloient comme la feuille en l'arbre.
Nul de si saige ne parfait,
Qu'il ne fust à moitié défait
Et troublé à l'entendement.

Martial sans doute n'étoit pas amoureux, car il ajoute :

Je laisserai cette matière,
Car de cela peu me chailloit:
Et raconterai la maniere
Comme le president parloit;
Et tout ainsi et au plus près
Que les arrets lui ouis dire,
Je les ai ecrits ci après.

Lorsque nous arriverons au siècle de l'abbé Regnier des Marets, nous verrons une heureuse et agréable imitation de ces Arrêts d'Amour qui firent une haute réputation à Martial d'Auvergne. Je rapporterai seulement ici un singulier couplet de ses *Vigiles de la mort du roi Charles VII*, poëme historique de sept à huit mille vers de différentes mesures. L'auteur raconte tous les exploits de ce prince, ses malheurs, ses périls, ses succès et sa gloire; il loue naïvement ce roi, qu'il avoit vu reconquérir son royaume, et où, dans si peu de temps, il avoit rétabli l'ordre et l'abondance. Il s'attache sur-tout

à peindre les mœurs de son temps, et loue fort l'établissement de la pragmatique, qu'il regarde comme un frein pour les gens d'église.

Ne en ce temps n'estoit point de memoire
De tant de bulles ne de prothénotoirés
Qui ont huit, neuf dignités ou prebendes,
Grants abbayes, prieurés et commandes.
Mais qu'en font-ils? ils en font bonne chiere.
Qui les dessert? ils ne s'en soucient guerres.
Qui fait pour eux? un autre tient leur place.
Mais où vont-ils? ils vont à la chasse.
Et qui chante? ung ou deux pouures moines.
Et les abbés? ils auroient trop de peine.
Et contempler? ce n'est pas la matiere.
Et le service? il demeure derriere.
Où va l'argent? il va en gourmandise.
Et du compte? sont les biens de l'église.
Et les offrandes? en chiere et oyseaulx.
Et des habits? ils sont tous damoyseaulx.
Et les rentes? en baings et. . . . . .
De prier Dieu? de cela l'on n'a cure.
Où charité? elle est en pélerinage.
Et ausmone? elle va en voyage.
Et que faist Dieux? il est bien aise ès cieux.
Eh quoi! dort-il? l'on n'en fait pis ne mieulx.
Ès monasteres, au lieu de librairie
Qu'y a-t'il? une fauconnerie.
. . . .
. . . .
. . . .
En justice? il y a de grandz abuz.
Mais qu'en dit-on? je m'y treuue confuz:
L'on fait juges, jeunes petitz enfans.
Scaivent-ils riens? ils viennent d'Orléans.
Qu'ont-ils apprins? à bien jouer des flustes.

Il faut passer sur les noms et les ouvrages d'une grande quantité de poëtes du quinzième siècle, dont les uns imitèrent foiblement les premières traces de poësie qu'avoit données Charles d'Orléans, d'autres demeurèrent fort au-dessous, et un très-petit nombre vint à bout de l'égaler. Mais si Octavien de Saint-Gelais ne l'emporta point sur ce prince pour la délicatesse des pensées et les graces du style, on doit lui savoir gré d'avoir tenté de plus grands objets, quoiqu'il y ait mal réussi. Ce poëte né, suivant les différentes indications qu'on peut tirer de ses ouvrages mêmes, en 1466 environ, se sentit l'imagination échauffée par la lecture des poëtes anciens qu'on ne connoissoit point avant lui; il entreprit de traduire en vers François l'Odyssée, l'Énéïde, l'Art d'aimer et le Remède d'amour d'Ovide, et quelques-unes des Comédies de Térence. Son premier ouvrage, composé à l'âge de 24 ans, fut un recueil de poësies galantes dans le goût du roman de la Rose, et peu au-dessus de l'allégorie de ce roman. Peu après, il entreprit la traduction de l'Odyssée; mais rebuté sans doute par les difficultés, il laissa l'ouvrage imparfait; et un traducteur plus moderne, Amadis Jamyn, est le seul qui rappelle cet essai de traduction, en avouant qu'il a profité, pour son propre essai, de ceux d'Octavien de Saint-Gelais. Ce dernier crut moins impossible



de traduire l'Énéïde, il y travailla dès sa jeunesse, et sans doute long-temps, car il ne le présenta qu'en 1500 à Louis XII. On fut si étonné et si ravi de cette traduction, qu'on en fit trois éditions dans l'espace de vingt ans. Il entreprit aussi de faire connoître Ovide, et fit une traduction de ses épîtres héroiques; il s'amusa encore à traduire le poëme des Amours d'Euryale et de Lucrèce, poëme en prose d'Œneas Sylvius Piccolomini, devenu pape sous le nom de Pie II. On a cru long-temps que ce dernier ouvrage n'avoit pas été imprimé, mais il y en a un exemplaire à la bibliothèque du roi; l'abbé Goujet l'avoit vu, et je l'ai vu moi-même. On a douté aussi que cette traduction fut d'Octavien de Saint-Gelais; mais comme il en parle dans un de ses ouvrages intitulé *le Vergier d'honneur*, il y a toute apparence que cette édition, imprimée pendant sa vie en 1496, est la sienne; il la présenta dans sa jeunesse à Charles VIII. Il ne paroît pas que ses essais sur l'Odyssée ayent jamais été imprimés : au surplus, on ne peut tenir compte à Saint-Gelais que de ses efforts. Après les traductions de la célèbre Madame Dacier, à qui les deux sexes doivent un hommage rendu aux talens, aux profondes connoissances et aux vertus morales, après celle de M. Bitaubé, dont le rare mérite fait honneur à deux nations, à la France, qui a vu naître ses pères et

honoré

honoré en eux de dignes citoyens; à l'Allemagne, où la révocation de l'édit de Nantes transplanta sa famille, et qui est devenu la patrie d'un homme dont le savoir ajoute tant à nos richesses en ce genre; après ces deux traductions, dis-je, comment soutiendroit-on la lecture des essais infructueux de Saint-Gelais? Sachons-lui gré au moins d'avoir frayé la route et d'avoir entrepris au-dessus de ses forces. Raphaël, voyant un jour un jeune écolier dessiner humblement de médiocres peintures placées pour l'ornement des lambris du Vatican, lui dit de monter en haut, et de copier les tableaux dont sa main avoit enrichi ce superbe palais. Le jeune homme ébloui des beautés, qu'il ne pouvoit même encore apprécier dans toute leur étendue, n'osoit obéïr à cet ordre. « Allez toujours, répondit le grand homme, de grands modèles développeront vos talens, et vous ne ferez que ramper, si vous suivez toujours les génies médiocres ».

Octavien fut évêque d'Angoulême, mais le vœu qu'il observa le moins dans sa vie, fut celui de chasteté. Mellin de Saint-Gelais, qui se distingua dans la carrière des lettres, fut un des fruits de sa vie galante et même licentieuse. Mais ce ne fut pas le seul; les infirmités vinrent à la suite, et les douleurs aiguës de plusieurs longues maladies firent rentrer en lui-même le prélat spirituel et capable

de réflexion. C'est ainsi qu'il se plaint des sujets de ses erreurs :

Ores cognois mon temps premier perdu,
De retourner jamais ne m'est possible,
De jeune vieux, de requis eperdu,
De beau très lait, et de joyeux taisible
Suis deuenu. Riens n'estoit impossible
A moy jadis, helas, ce me sembloit.
C'estoit abus qui caultement embloit
Ce peu qu'auoit pour lors de cognoissance,
Quand je viuois en mondaine plaisance.

✿

Des dames lors estoye recueilly,
Entretenant mes doulces amorettes;
Amours m'auoit son seruans accueilly,
Portant bouquets de boutons et fleurettes.
Mais maintenant puisque porte lunettes,
De Cupydo ne m'accointerai plus;
De sa maison suis chassé et forclus;
Plus ne feray ne rondeaux ne ballades,
Cela n'est pas restorant pour mallades.

✿

Adieu maisons nobles, et les beaux lieux
Où j'ai passé ma première jouuence:
Je vous pers; car je suis venu vieulx,
Aage a reçu de moi pleniere rente;
En triste soin conuient que je me contente;
Plus n'ay à gré les beaulx jours ne les moys.
Adieu vous dy le pays d'Angoumois,
Le plus plaisant qui soit dessoubs la nue,
Plaindre m'en voys, ma liesse perdue.

✿

Adieu Coignac, le second paradis,
Château assis sur fleuve de Charente,
Où tant de foys me suis trouvé jadis,
Mettant esbats et bonne chiere en vente.
Quand de tout me souviens et ramente,
J'en ai le dueil, qui passe tout plaisir
Que j'eus jamais, et le tiens à loisir
A digérer très cuisant et doubtable,
Dont par regret suis servy à ma table.

André de la Vigne, Blaise d'Auriol, Michel d'Amboise, enrichirent aussi la littérature Françoise de quelques jolis morceaux de poësie. Il paroît que depuis Octavien de Saint-Gelais, la règle des rimes masculines et féminines prévalut, et que les meilleurs poëtes sentirent que cette différence étoit nécessaire à la cadence et à l'harmonie des vers. Charles d'Orléans et Olivier de la Marche avoient fait sentir l'agrément des vers de différentes mesures dans la poësie légère et galante; mais la régularité des vers rimés, deux à deux ou en rimes croisées, n'étoit pas encore adoptée généralement : on ne marchoit que par degrés comme dans tous les arts.

Nous devons à l'abbé Sallier quelques recherches sur la vie et les ouvrages de Jean le Maire. Cet écrivain, né dans le Hainault, s'acquit de la réputation sous Louis XII par la comparaison qu'il fit de la langue Françoise avec le langage Toscan ou Florentin. Partisan du François, tantôt

il avoue que cette langue étoit « *gente, propice, suffisante assez et du tout élégante, pour exprimer en bonne foi tout ce que l'on sauroit excogiter, soit en amour ou autrement* ». Il remarque « *que les bons esprits Italiques la prisent et l'honorent à cause de sa résonnance, de sa gentillesse et courtoisie humaine* »; et il cite pour garant de ce qu'il avance, *aucuns poëtes, orateurs et historiens; tels que Jean de Mehun, Froissard, maistre Allain, Meschinot, les deux Greban; Molinet,* &c. *et dont Guillaume Cretin étoit le prince.* Les François ne peuvent refuser de la reconnoissance à cet auteur; dans la justice qu'il leur rend; il semble avoir suivi les mouvemens de son cœur, autant que ceux de la raison.

Jean le Maire parut dans un temps où l'histoire des savans étoit nécessairement liée avec celle de la renaissance des lettres; il naquit dans la Cité de Belges, en Hainault, comme il nous l'apprend lui-même :

Et je, qui fus en temps de guerre et noise,
Né de Haynau, païs enclin aux armes.

Dans l'épître dédicatoire de son ouvrage intitulé: *des Illustrations*, il fait remonter l'époque de sa naissance à 1473. Il étoit parent de Jean Molinet; ce dernier s'occupa avec soin de son éducation;

il le forma, et ce fut à lui que Jean le Maire fut redevable des richesses littéraires qu'il acquit et des succès qu'il eut dans la carrière où il étoit entré; du moins Guillaume Cretin en fait honneur à Molinet dans une épître en vers qu'il adresse à Jean le Maire. On chercheroit inutilement cette épître dans les recueils imprimés des poësies de Cretin; elle n'a pas été connue. Cretin loue un ouvrage de Jean le Maire:

Dont Molinet qui t'avoue à parent,
Acquiert honneur, bruit et los apparent,
Veu que sous luy tu as si bien appris,
Que ton labeur vaut estre mis à pris.

Jean le Maire, de son côté, conserva le souvenir de ce bienfait, le publia, et sa reconnoissance paroît en plus d'une occasion. « Desquels tres commandez historiens modernes, dit-il, je, tres petit incognu disciple et longtain imitateur, desirant suivre les vestiges de monseigneur en judiciaire archiducal, maistre Jean Moulinet, mon précepteur et parent ».

Jean le Maire demeuroit à Villefranche, en Beaujolois; il étoit *clerc des finances du roi et de monseigneur le bon duc Pierre de Bourbon*. En voyageant, Cretin passant dans les environs le vit, et conçut pour lui beaucoup d'estime; il l'encouragea *de mettre la main à la plume;* « ce que je

crus de léger (répondit-il en parlant à Cretin), et je devins soudain enclin à l'art oratoire, au moyen de la tienne persuasion, à cause de l'estimation que j'avois de ta doctrine et vertu ». Ce voyage de Cretin est de l'année 1498; et depuis cette époque, Jean le Maire se consacra entièrement aux travaux littéraires. Il donna son livre des *Illustrations des Gaules & singularitez de Troyes*. Cet ouvrage tient plus du roman que de l'histoire, et laisse cependant appercevoir une grande étude de la part de son auteur, et sur-tout beaucoup de recherches. La découverte des vérités historiques n'en à pas plus coûté aux savans de ce dernier siècle, que Jean le Maire en a fait pour établir le faux dans presque tous les points qu'il a traités. Il ne paroît pas que cet ouvrage fût son coup d'essai. Le plus ancien que l'on connoisse, et qui ne se trouve dans aucun de ses recueils imprimés, parut en 1503 sous le titre de *Temple d'honneur et de vertus, composé par Jean le Maire, disciple de Molinet, à l'honneur de feu monseigneur le duc de Bourbon.* Le prince dont il s'agit ici étoit Pierre II, fils de Charles Ier., duc de Bourbon. L'auteur dédia son écrit à *madame Anne de France*, fille de Louis XI. C'est l'éloge de Pierre de Bourbon, et presque une apothéose de ce prince; il est mêlé de prose et de vers, et indique que l'auteur ne manquoit ni de génie, ni de facilité pour se former

un plan, ni de justesse pour arranger les parties d'un sujet.

Peu de temps après cet ouvrage, il fit l'éloge de Louis de Luxembourg, prince d'Altemore, comte de Ligny, mort le 31 Décembre 1503. L'auteur prenoit alors le titre de *secrétaire de ce seigneur*; il introduit daus cet éloge la peinture et la réthorique, qui chantent tour-à-tour les louanges du prince, tandis qu'une foule de gens versent des larmes sur son tombeau. La ville de Lyon est le lieu de la scène, et la *compagnie des Beaux-Arts*, qui venoit d'éprouver une aussi grande perte, jugea que c'étoit à Jean le Maire à conserver, par son écrit, ce que les deux *nymphes Peinture* et *Réthorique* avoient dit entr'elles. « Et combien que chose trop grieve et trop difficile me fust d'exhiber au feu très desiré, monseigneur et bon maistre et dolent, dernier et non espéré service, néanmoins plus contraint que content, je leur ay obtemperé ». Ce sont ses paroles. La pièce a pour titre : *la Plainte du Desiré*.

Les malheurs assez connus de Marguerite d'Autriche, sœur de Philippe Ier., roi d'Espagne, malheurs qui lui firent donner le titre de *dame infortunée*, donnèrent lieu au dernier éloge funèbre que l'on connoisse de Jean le Maire.

On ne doit point mettre au nombre de ces sortes de productions, *la Plainte sur le trépas de feu messire*

de Bissipat, seigneur de Falaise, quoique insérée dans ses œuvres. L'autorité des anciennes éditions de Jean le Maire ne doit point nous en imposer à cet égard, non plus que celle de 1549, que l'on regarde comme la plus parfaite. L'ouvrage dont il s'agit ici est de Guillaume Cretin ; non-seulement il se trouve dans les œuvres de ce dernier (et par conséquent on auroit édition contre édition à opposer), mais les manuscrits réclament pour lui. La devise dont se servoit ce poëte à la fin de ses pièces, est dans le manuscrit de la *Plainte sur la mort de messire de Bissipat*, la même que dans les autres pièces que l'on ne peut lui disputer ; elle étoit ainsi conçue : *mieux que pis*. Jean le Maire employoit celle-ci : *de peu assez*, et les auteurs de ce temps ne varioient jamais à ce sujet. Nous sommes d'autant plus fondés à n'en pas douter, que dans cette pièce, Guillaume Cretin invite lui-même Jean le Maire à partager sa douleur, et on en sera convaincu en lisant les cinq vers suivans :

Abbé d'Auton et maistre Jean le Maire,
Qui en notre art estes des plus experts,
Ouvrez l'archet de vôtre riche aumaire,
Et composez votre plainte sommaire,
En regrettant l'ami qu'ores je perds.

Il paroît assez naturel de penser que Cretin, qui étoit fort attaché à Jean le Maire, lui adressoit ce

discours, et il ne nous paroît pas possible de croire que ce dernier s'excitât lui-même. S'il faut regarder les regrets de Marguerite d'Autriche comme le dernier ouvrage de cet auteur en ce genre, il faut convenir que c'étoient aussi les prémices de son attachement au service de cette illustre princesse. « Pour ce que, dit-il, par l'honneur de la louable mémoire du deffunct, il vous plaist en me recueillant restaurer la dure perte que j'ay faite à son trespas, je, vostre plus que très-humble et très-obéissant serviteur de ce mien petit labeur, tel qu'il est, vous faits un petit présent ainsi que par manière de prémices en vostre très-souhaité et très-volontaire service ».

Jean le Maire avoit en effet appartenu à Marguerite d'Autriche dès l'année 1503, et l'on peut présumer que Jean Molinet lui ménagea la faveur de cette princesse, comme celle de lui succéder en sa qualité de bibliothécaire. Quoiqu'il en soit, et sans hasarder de conjectures sur la *qualité* de Jean le Maire, il étoit aux gages de Marguerite d'Autriche en 1509. Une épître, dont la date est de cette année, et que Mercure adresse à cette princesse, porte : « Voicy desja le sixième an que, par mon propre mouvement et enhort, ta débonaireté Palladienne, luy a donné (à Jean le Maire) faveur et entretenance liberale ». Et dans un autre endroit, il

ajoute : « que affin que toujours quelque bien vienne de sa main libérale (de Marguerite), à la chose publique, elle ha commandé à Jean le Maire de Belges, indiciaire et historiographe stipendié dudit seigneur archiduc et d'elle, de labourer en ce beau temps de paix à l'achevement de ce présent volume ».

Les bontés de Marguerite d'Autriche n'empêchèrent point Jean le Maire de passer en Italie, où les Grecs, qui avoient fui devant les Turcs, vinrent établir une nouvelle Athènes, et inspirer l'amour des lettres. En 1506 il étoit à Venise ; dans la même année il alla à Rome, et il y étoit encore en 1508. Ce fut à son retour qu'il publia le premier livre *des Illustrations* que nous avons cité ci-dessus. Le privilège de Louis XII est du 23 juillet 1509. L'intervalle qu'il y eut de la publication du premier au second et troisième livre du même ouvrage, ne s'écoula point sans qu'il parut de nouvelles productions de Jean le Maire ; il fit paroître en 1509 un écrit intitulé : *la Légende des Vénitiens*, qui n'est qu'une satyre fort vive contre la république de Venise, et une justification de la ligue formée contre elle à Cambray, entre le roi et Maximilien, unis au pape.

Louis XII s'étant trouvé dans la nécessité d'assembler un concile à Tours, pour se pourvoir contre

les excès de la cour de Rome, ce fut un sujet pour Jean le Maire de mettre au jour un ouvrage intitulé: *Traité de la différence des Schismes et des Conciles de l'Église Gallicane.*

Jean le Maire se propose en ce traité de mettre en évidence l'injustice de la conduite de Jules II, à l'égard de Louis XII; et pour la rendre plus odieuse, il donne à la fin de son traité l'histoire du prince *Siach Ismail, dit Sophy*, roi de Perse. « Là (dit l'abbé Sallier) Jean le Maire met en contraste l'aigreur et la violence de Jules II contre les princes chrétiens, *et la chrétienté qu'il trouble et scandalise*, avec le zéle du Sophy pour la destruction des Turcs; il oppose l'infidélité de Jules II, qui manquoit aux sermens les plus solennels, en refusant de porter la guerre dans le pays des mécréans, aux mesures que le Sophy prenoit contre la domination des Turcomans. Jules II méritoit des reproches; mais Jean le Maire, voulant le combattre par des exemples, en devoit choisir de plus frappans, et dont il fut moins facile d'éluder la vérité. Les talens de Jean le Maire lui avoient fait obtenir l'estime de la cour de France; et l'amitié, dont cette estime fut suivie, ne leur laissa point échapper l'occasion de procurer à ce savant une nouvelle fortune. Les derniers ouvrages dont je viens de parler étoient garans de son amour pour le bien public et pour la gloire du roi. Jean

Péréal, de Paris, peintre et valet-de-chambre ordinaire du roi, devint son protecteur, et fit tomber sur lui les regards de Louis XII et de la reine Anne de Bretagne. Jean Péréal faisoit valoir les écrits de Jean le Maire, et celui-ci l'avoue positivement dans un ouvrage adressé au roi. Cette protection lui fut utile : il semble qu'on n'en puisse douter, lorsqu'on le voit se qualifier, à la tête du second et troisième volume des *Illustrations*, de *secrétaire indiciaire*, ou *historiographe de très-haute et très-excellente princesse madame Anne, deux fois reine de France.* Ce fut en l'année 1512, le premier jour de mai, qu'il offrit le second volume de l'ouvrage dont il s'agit, et ce fut au mois de septembre de la même année qu'il acheva le troisième ».

Peu après il fit paroître son traité intitulé : *la Concorde des deux Langages ;* traité dont l'objet est de relever les avantages de la langue et du langage Toscan. Il fut engagé à écrire sur cette matière, par l'amour de la paix qu'il auroit voulu voir régner entre les deux nations Françoise et Italienne. « Il m'a semblé bon pour chose morale, dit-il, et duisant à la chose publique.... de mettre peine à les persuader et enhorter tant en général, comme en particulier d'estre desormais d'un même accord et voulenté, sans plus avoir de controverse entre eux, car trop en couste la façon ». Ce traité com-

prend deux parties ; et ce qu'il y a de remarquable dans l'une, c'est qu'elle est rimée en vers *tiercets*, ainsi qu'il les appelle à la façon Italienne, et que nul autre de notre langue Gallicane, ajoute-t-il, n'a tenté de suivre.

L'abbé Sallier donne aussi la liste des poësies de Jean le Maire (*a*) ; mais il n'entre dans aucun des détails qui pourroient en faire connoître le mérite : il se borne simplement au titre de chaque pièce. L'auteur des *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*, nous apprend que l'on trouve à la fin du premier livre *des Illustrations des Gaules* les deux *Epîtres de l'Amant Vert*, de Jean le Maire : l'extrait en paroît assez intéressant pour plaire à nos lecteurs.

« Ces épîtres en vers, datées de l'an 1510, sont adressées à madame Marguerite Auguste, par *son Amant vert*. La première est d'environ cinq cens vers ; la seconde de quatre cens, finissant l'une et l'autre par la devise ordinaire de l'auteur : *de peu assez*, après laquelle il signé : *le Maire de Belge*, dans la crainte qu'on ne se trompe sur le nom de leur véritable auteur.

» Il paroît que *l'amant* en question ne se cache pas d'avoir été très-bien avec sa princesse, puisqu'il ose hasarder ces vers :

(*a*) Mém. des Inscript. et Bel.-Let., tom. XIII, pag. 593.

Vous savez bien que les Dieux, qui tout voient,
Tel bien mondain, tel heur donné m'avoient,
Que de plus grand ne jouit onques ame;
Vous connoissez que pour maitresse et dame,
J'avoie acquis, par dessus mes mérites,
La fleur des fleurs, le *choix des Marguerites*....
Bien peu s'en faut que celui ne maudie,
Qui me donna et grace et mélodie,
Et trop m'apprit et dictiers et chansons,
Dont autrefois tu aimois les doux sons.
Tu me baisois, et disois: *mon ami!*
Si cuidois-je être un Dieu plus qu'à demi.
Eh! quoi, dirai-je! d'autres grands privautés,
Par quoi ai vu tes parfaites beautés,
Et ton gent corps, plus poli que fin ambre,
Le vit trop plus qu'autre varlet de chambre,
Quel autre amant, quel autre serviteur,
A jamais eu ce beau bien, cet honneur!

Rien de si touchant que les adieux du pauvre amant, à l'instant où il se voit prêt à mourir étant séparé de sa dame. Il lui dit:

Ah! je te prie, ô ma princesse et dame!
Que quand mon corps verras n'avoir plus d'ame,
Que causerai deuil et compassion,
N'en prends pourtant ire ne passion.
N'en veuilles point ta personne empirer,
Par larmoyer ou par trop soupirer;
Car ne m'en chaut, mais que sauvée tu soyes,
Et que jamais n'ayes rien, fors que joyes.

ÉPITAPHE DE L'AMANT VERT.

Sous ce tombel, dur et fâcheux conclave,
Gist *l'Amant Vert*, noble et fidelle esclave,
Dont le haut cœur, de vrai amour pur ivre,
Ne put souffrir perdre sa dame et vivre.

» Tels sont les morceaux qui ont le plus frappé messieurs Sallier et Goujet : ces deux ecclésiastiques n'ont vu, dans le court extrait que nous venons de rapporter, qu'un amant habillé de vert, qui étoit attaché à la princesse Marguerite, qui osoit se flatter de ses bontés, apparemment parce qu'il étoit sans conséquence, et qu'il aimoit si tendrement, qu'il mourut de chagrin de son absence. La simplicité des mœurs du quinzième siècle, qui permettoit aux dames d'avoir des amans déclarés et des chevaliers adorateurs de leurs charmes, sans compromettre leur délicatesse ni leur vertu, fixoit leur admiration.

» Ce fut un anonyme qui, par la voie du Mercure, adressa une lettre à M. l'abbé Goujet, par laquelle il lui fit comprendre que l'*amant prétendu* de Marguerite d'Autriche, n'étoit autre qu'un perroquet vert d'une espèce qui étoit fort rare il y a 250 ans en France et dans les Pays-Bas, où l'on ne connoissoit alors et, depuis assez long-temps, que les perroquets gris, rouges ou *papegauds*. En relisant la

première épître de Jean le Maire, l'abbé Goujet convient du tort qu'il avoit eu de se méprendre sur un objet si clairement démontré, remercia l'anonyme et demanda pardon au public d'une distraction qu'il convint lui-même être assez forte. Effectivement, on ne conçoit pas comment ces savans ne se sont pas apperçus que *l'Amant vert* n'étoit qu'un oiseau d'Éthiopie, qui fut donné à l'archiduc Sigismond d'Autriche, oncle de Maximilien. Ce prince en fit présent à Marie de Bourgogne, qui avoit épousé son neveu. Marie étant morte, il passa à la princesse sa fille, qui le garda long-temps chez elle comme un oiseau chéri; mais enfin Marguerite étant parti pour l'Allemagne, on suppose que l'oiseau mourut de tristesse.

» Ce que nous venons de dire suffit, je crois, pour donner une idée des épîtres de l'Amant vert, qui sont la production la plus ingénieuse de Jean le Maire, et qui caractérisent le mieux, lui et le temps où il a vécu ».

Le siècle où naquirent les trois Marot fut celui où la lyre des poëtes François commença à rendre des sons moins discordans, et c'est à ces trois écrivains, sur-tout à Clément, qu'il faut accorder le mérite de cette espèce de réforme. Nous ne nous arrêterons point à faire connoître leurs ouvrages; nous nous bornerons simplement à mettre sous les yeux

de

de nos lecteurs les pièces qui nous auront paru le plus agréables, les renvoyant, pour de plus grands détails, à la dernière édition de leurs œuvres, en 6 volumes *in*-12; c'est la meilleure et la plus complette que l'on connoisse. Ceux qui ne voudroient point parcourir ces œuvres tout entières, trouveront dans la *Bibliothèque Françoise* de l'abbé Goujet, *la Bibliothèque poëtique* de la Morinière, édition de 1745, et les *Annales poëtiques*, de quoi satisfaire leur curiosité.

Jean Marot naquit à *Mathieu*, près de Caen, en Normandie, en 1463. Il reçut une éducation assez négligée, et n'apprit pas même la langue latine; mais beaucoup de génie et une application constante à l'étude, suppléèrent au défaut des maîtres; un penchant naturel pour la poësie, et peut-être plus encore le désir de vaincre l'indigence et l'obscurité, lui rendirent les Belles-Lettres nécessaires. Il lut les auteurs François qui l'avoient précédé, et fit ses délices du *roman de la Rose*, dont la lecture paroissoit alors si nécessaire, qu'on n'étoit pas littérateur si l'on ne savoit Jean de Meun par cœur.

Jean Marot avoit des mœurs chastes, et elles pouvoient lui suffire seules pour le rendre estimable; sa réputation et ses bonnes qualités le firent connoître de Michelle de Saubonne, fille d'honneur d'Anne, duchesse de Bretagne, depuis femme de

Louis XII. Cette princesse aimoit les Lettres et les Beaux-Arts, recevoit et encourageoit ceux qui les cultivoient. C'étoit pour Marot un honorable appui; Michelle de Saubonne le lui procura, l'introduisit chez la princesse, qui le goûta, le nomma *son poëte*, et le donna à Louis XII pour l'accompagner dans son expédition contre Gênes et Venise. Ce fut à cette époque que notre auteur, voulant s'honorer publiquement des bontés de la reine, prit la qualité de *poëte de la très-magnanime reine de France, Anne de Bretagne.* Il mit en vers les deux voyages qu'il fit avec le roi; il vécut jusques sous le règne de François Ier. On voit dans les états de la maison de ce prince, déposés à la chambre des comptes de Paris, que Jean Marot s'y trouvoit employé, en 1522 et 1523, en qualité, non point de valet-de-chambre ordinaire, mais de valet-de-garderobe. Dès 1524, il n'étoit plus sur ces états, ce qui fait présumer qu'il mourut dans le courant de l'année précédente, âgé de 60 ans. Jean Marot avoit donné à Clément, son fils, des conseils excellens, mais dont il paroît qu'il ne profita guères. Ce dernier les expose ainsi dans une épître adressée à François Ier, pour lui demander de succéder aux emplois de son père :

Filz, puisque Dieu t'a faict la grace d'être
Vray héritier de mon peu de sçavoir,
Quiers en le bien qu'on m'en ha fait avoir;
Tu connois comme user en est décent:
C'est un sçavoir tant pur et innocent
Qu'il ne sçauroit à créature nuire.

Par preschemens le peuple on peut séduyre,
Par marchander, tromper on le peut bien,
Par plaiderie on peut manger son bien,
Par médecine on le peut bien tuer;
Mais ton bel art ne peult tels coups ruer.
Ains en sçauras meilleur ouvraige tistre,
Tu en pourras ditter lay ou épistre,
Et puis la faire à tes amys tenir,
Pour en l'amour d'iceulx t'entretenir.

Tu en pourras traduire les volumes,
Jadis escripts par les divines plumes,
De vieulz latins, dont tant est mention.
Après tu peux de ton invention
Faire quelque œuvre à jetter en lumiere,
Dedans lequel en la feuille première,
Doibts invoquer le nom du Tout-Puissant.
Puis descriras le bruyt resplandissant
De quelque roy ou prince, dont le nom
Rendra ton œuvre immortel de renom.

Son père, ajoute l'abbé Goujet, avoit lui-même suivi ces avis; il n'admit jamais dans ses poësies rien de licentieux ni de satyrique; on trouve du moins peu de traits de ce genre dans ce qui nous reste de ses ouvrages. On remarque dans les voyages de Gênes et de Venise qu'il a décrits, qu'il méritoit

l'estime des lecteurs sensés. Outre l'exactitude historique, on y voit de l'ordre et de l'invention ; ses descriptions sont justes et naturelles. Poëte historien, il peint bien, et sait choisir les sujets qu'il veut peindre ; et, quoiqu'il soit possible de faire mieux aujourd'hui, ses ouvrages n'en sont pas moins remarquables pour le temps où ils ont été composés.

La description du voyage de Gênes est moins longue que celle de Venise, l'auteur ayant eu moins de faits à détailler et de circonstances à rapporter. Elle est en vers héroïques. C'est une espèce d'allégorie, dans laquelle les Dieux de la Fable jouent tour-à-tour leur rôle. Mars, fâché de voir la paix en Europe, pense à l'en bannir, lorsque Bellone, jettant les yeux sur l'Italie, lui conseille d'y allumer le feu de la guerre. Ce conseil plaît à Mars ; il le suit, et choisit, pour le seconder,

> Fiers Genevois de leurs conditions,
> Sans foi, sans loy plus qu'autres nations.

La discorde ayant chassé la paix de cette ville, le peuple se révolte contre les nobles, en pille plusieurs, en tue quelques-uns :

> Par quoy conclud toute la gentillesse,
> S'en plaindre au roy comme au chef de noblesse.

Le roi entend leurs plaintes ; il les traite de

Fous, *de mutins* et *de lâches*, et cependant il leur promet de faire connoître aux habitans

> De la cité, que dix fois à cent ans
> N'eurent seigneur, qui euste force et puissance
> Pour les pugnir comme ung seul roy de France.

Mars fait entrer Éole et Neptune dans ses projets; il ordonne à Vulcain de forger des armes, engage les furies à sortir des enfers pour se répandre partout, et assemble les Centaures. Gênes, instruite du dessein que Mars avoit inspiré à la France, assemble *Noblesse*, *Marchandise* et *Peuple*, et les harangue sur l'état malheureux où leur désunion les réduisoit. Dans la première partie de son discours, elle maltraite *Noblesse*, qu'elle accuse d'usurpation, de bassesse et d'imposture; dans la seconde, elle exhorte tous ses habitans à se bien défendre, et les rassure avec toute l'éloquence qui peut inspirer le courage. Cette harangue fait impression sur les Gênois, et, dans la première chaleur de leur zèle, ils promettent de se bien défendre; mais leur défense est sans règle, et se change bientôt en tyrannie. La plume se refuse à retracer toutes les horreurs auxquels ils se livrèrent. Nous nous bornerons au fait suivant, qui suffit seul pour justifier le silence qu'on gardera sur les autres. Vingt-cinq mille Gênois se transportent dans le *Castellat*, y tuent dix-huit François qui en composoient la garnison, arrachent

le cœur à ces misérables, et le mangent. Après cette cruelle expédition, ces furieux, portant au bout de leurs lances les chemises ensanglantées de ceux qu'ils venoient de traiter si cruellement, se transportent dans la place de Saint-François, occupée par les troupes du roi; mais celles-ci se défendent si vigoureusement, que Louis XII a le temps de les délivrer.

Le poëte décrit avec exactitude la marche de ce prince, qui vint jusqu'à Ast sans s'arrêter, les honneurs qu'il reçut dans toutes les villes d'Italie où il passa : il nomme les seigneurs qui se joignirent à lui, et n'oublie point d'exalter le courage des François, qui, dès les premières attaques, se rendirent maîtres de plusieurs forteresses qu'on regardoit comme des remparts incapables d'être forcés.

Les François s'étoient emparés du *bastillon*, et cela avec tant de promptitude, que Marot dit, qu'il n'auroit pu en croire le *tiers*, s'il ne l'avoit pas vu. Un nommé Paul de Nove, teinturier de profession, que les Gênois avoient choisi pour leur duc, leur promit de reprendre ce fort : il le tenta; il échoua. Désespéré de ce mauvais succès, il s'embarqua, fut arrêté, eut la tête tranchée, et vérifia ce que le poëte avoit dit de lui :

. . . . Qu'auprès de ses chaudieres
Il eut acquis plus d'honneur et prouffit.

Marot décrit ensuite comment les Gênois vinrent implorer la clémence de Louis XII, la bonté avec laquelle ce prince les reçut et leur fit prêter serment de fidélité, en leur donnant de nouvelles loix. Il finit la première partie de son poëme et le voyage de Gênes par la description des fêtes que l'on donna au monarque, lorsqu'il fut de retour dans son duché de Milan.

Les pièces suivantes, quoique sous le même titre, n'ont qu'un rapport indirect avec ce voyage. C'est d'abord une espèce *d'invective* en prose sur la dissimulation, la honte et la douleur de la ville de Gênes : cette *invective* est suivie de trois *complaintes* entremêlées de rondeaux, qui n'y sont introduits que pour servir de pose. Dans la première, l'auteur fait le détail de ce qui s'est passé entre la ville de Gênes et le roi, et comment les représentans de cette ville parurent devant lui la corde au cou, le glaive sous la gorge, implorant la clémence de ce prince; le pardon qu'il leur accorda, et la punition qu'il fit des plus mutins.

Dans la seconde, Gênes reproche à ses habitans leur lâcheté, eux qui avoient promis que si le roi de France

> Passoit les monts, sans aucune doubtance,
> Ils le prendroient malgré tous ses gendarmes;
> Mais près du feu, *couards* tiennent gros termes.

La troisième est sur la mort du teinturier Paul Nove, victime de sa témérité et de sa présomption. A la fin la ville gémit de se voir sujette, et dit :

> O Roy Louis, quel bruit, honneur et gloire
> Te sera faict en chronique et histoire,
> Humble avoir faict moy, Gênes la superbe.

Mais elle se console par l'espérance que quelque trahison lui rendra la liberté. Le poëte ne la laisse pas long-temps dans cette douce espérance : bientôt il la représente tourmentée par *désespoir*. Une *dame de tant belle et gracieuse facon*, appellée *Raison*, le chassa, et vint parler *à icelle povre et quasi désespérée Gênes ;* elle la console, et finit par lui dire que le fondement le plus solide qui lui reste, c'est d'appartenir à la France. Gênes, convaincue par ces *documens*, quitte son deuil, et se revêtit d'un manteau de couleur bleue, semé de fleur de lys : « et lorsqu'elle l'eut vestu, commença à dire de bouche, et, comme on croit de cœur, *soubs ce manteau je veuil vivre et mourir* ».

Cette description du voyage de Louis XII fut présentée par Jean Marot à la reine Anne de Bretagne, sous le nom de Jean Desmarets, qui paroît avoir été son véritable nom. On peut s'en convaincre, en voyant le discours préliminaire qui est à la tête de l'exemplaire de cette description, conservé

à la bibliothèque du roi, et imprimé tome XIII des mémoires de l'académie des Inscriptions des Belles-Lettres. L'abbé Sallier présume que le nom de *Jean Marot* étoit un nom de guerre ou un sobriquet qu'on lui avoit donné.

En 1508, Louis XII adhéra au traité de Cambray contre les Vénitiens, et partit peu de temps après à la tête d'une armée considérable, pour leur faire la guerre. Jean Marot l'accompagna ; à son retour, il donna la description de cette campagne dans son *voyage de Venise*. Voici une idée de ce second poëme, mêlé de prose et de vers.

Mars, ayant fait triompher Louis XII, va remercier les Dieux des faveurs qu'ils lui avoient faites. Tandis que la cour céleste applaudit à ces actions de graces, la *Paix*, accompagnée de *la Vérité*, de *la Justice* et de *la Miséricorde*, se présente et demande audience. Elle prononce un discours, dans lequel, après avoir démontré les malheurs inévitables de la guerre, elle demande qu'on lui permette de descendre sur la terre. Elle l'obtient ; quitte le Ciel, descend sur le globe que Mars vient d'abandonner : elle veut d'abord s'arrêter à Venise ; mais elle y voit tant de *monstres de l'enfer ; trahison, injustice, rapine, usure, avariee*,

Auec lesquels recognus clercs et laiz,
Qui d'aultruy bien bâtissoient leurs palais,

que, n'étant point accoutumé à une pareille société, elle,

Laissa Venise, et en France s'en alla.

Elle fut *ravie* de voir toutes les vertus régner dans ce royaume, ainsi que la tranquillité dominer dans toutes les conditions, jusques aux laboureurs qu'on voyoit dans leurs maisons,

Sans crainte ou peur, plus fiers que gentilzhommes;
Plus les pilloient cordeliers, moynes, carmes,
Qu'aventuriers, francs archiers, ny gendarmes.

A cet aspect, la *Paix* fait l'éloge du roi, et descend,

Dedans Cambray, où elle fut traictée
De pape, roi, empereur, ducz, marquis,
Si noblement, et de metz si exquis,
Qu'il n'est possible en tels actes mieulx faire.

La Paix leur apprit, qu'envoyée par les Dieux pour le bonheur des humains, et parcourant toute la chrétienté, par-tout la vérité et la justice lui gardoient une place, excepté à Venise, d'où cinq monstres l'avoient bannie. Son discours anime tous ceux qui l'écoutent, et concluent de s'unir à elle pour chasser les monstres qui l'avoient maltraitée. La *Paix* reprend le chemin des airs,

. . . . . . En attendant que justice
Parmi le monde ayt mis droit et police.

Le poëte s'interrompt pour inviter les princes Chrétiens à réduire les Vénitiens à leur première condition. Dans le rondeau qui suit cette invitation, il exhorte ces derniers à prévoir les maux dont on se prépare à les accabler. Dans la pièce suivante, Jean Marot fait l'histoire de Venise, depuis l'établissement de la république jusqu'au moment de l'expédition qui se prépare contre cette ville. C'est une plaisante chose que l'histoire de Venise en vers du temps ; cependant le poëte, meilleur citoyen qu'homme éloquent, décrit les dispositions du peuple d'une manière touchante. C'est ainsi qu'il s'exprime sur le départ du roi :

Le Roy sçachant par vraye expérience,
Qu'en fait de guerre il n'est que diligence,
Part de Lyon, devers Grenoble tire.
Le peuple lors, regrettant son absence,
Larmes aux yeux disoient en révérence :
Nostre bon roy, Dieu te veuille conduire.
L'un le regrette, l'autre plaint et soupire ;
L'autre mauldit qui le conseil lui donne,
Disant ainsi : l'on ne doibt la personne
De nostre prince ainsi mettre au hasard.
L'autre respond : ta raison n'est pas bonne,
Car des brebis que pastour abandonne,
Souvent le loup en dévore à l'escart.

Bourgeois, marchands et peuples méchaniques,
Sont tous perplex en leurs bancs et boutiques.
Prestres en pleurs convertissent leurs chants.
Mais leurs douleurs sont fleurs aromatiques,

Au prix de veoir pauvres paysans rustiques,
Tordre leurs mains, cryans parmi les champs,
Disans; amis, prenons glaives tranchans,
Prenons harnoys, prenons cotte de maille,
Et le suivons en quelque lieu qu'il aille:
C'est notre roy, notre pere et appuy.
Car mieux nous vault, soit d'estoc et de taille,
Le deffendant, morir en la bataille,
Que de languir en doleur après luy.

Arrivé à Grenoble, Louis XII envoye Montjoie, son premier *roi d'armes*, vers les Vénitiens. Montjoie instruit tous les gouverneurs des villes où il passe de la teneur de sa commission; il arrive à Venise, se présente au palais, fait sa sommation et déclare la guerre. Le Doge répond en termes aussi respectueux pour le roi de France, qu'offensans pour Jules II, qui occupoit alors le saint-siège. Mais cette réponse ne décidant rien, le *roi d'armes* part sans accepter ce qui lui étoit offert, *craignant trouver pour sa refection quelque morceau d'esprouveur de triacle*. Le roi partit de Grenoble au mois d'avril 1509, laissant en pleurs la reine et la cour qui l'avoient suivi jusques dans cette ville. Il arrive le premier de mai à Milan, où la joie de le revoir transporte tous les habitans. Pendant sa marche, M. de Chaumont avoit pris Trevi sur les Vénitiens, qui ne tardèrent pas à reprendre cette place. Ils avoient pour chef Barthelemi d'Alvianne, que Jean Marot nous

dépeint comme un homme vertueux et brave; il étoit secondé par un comte de Petillanne:

> Vaillant de loing, hardy comme une canne,
> Mais en paincture horrible et valeureux:
> Veoir on le peut aux gestes somptueux,
> Qu'en sa maison il a dépaincts et faictz;
> Ressemble aux Grecs de gloire ambitieux,
> Dont les escripts valent mieux que les faictz.

Le roi, n'ayant pu empêcher la prise de Trévi, passe la rivière d'Ade avec vingt-cinq mille hommes, va chercher les Vénitiens au nombre de trente-huit milles, et leur présente la bataille à une portée de fusil de leurs retranchemens. D'Alvianne vouloit l'accepter, Petillanne ne le vouloit pas, espérant que le roi viendroit les attaquer dans leur camp. Ce prince fit sommer les habitans de Rivolte de se rendre; et, sur le refus qu'ils en firent, la ville fut attaquée, prise, pillée et brûlée, sans qu'elle eut reçu aucun secours des Vénitiens. Avant l'attaque, le roi avoit recommandé à ses soldats de *sauver l'honneur des dames* et d'avoir soin *des jeunes enfans*.

Ce fut le 14 de mai que les deux armées en vinrent aux mains: la victoire fut disputée, et resta néanmoins au roi de France. Les Vénitiens furent complettement défaits, perdirent leur artillerie et tout leur bagage. Louis XII remporta cet avantage sans aucun secours étranger:

En Aignadel, sur le champ de Vella,
Loys douxiesme occist et débella,
Sans le secours d'empereurs, roy ou pape,
Vénitiens, leur donnant telle estrape,
Que seize mil et plus moururent là.
Dalvian tint, *Petillan* recula,
Ainsi l'on dit en la gloire qu'il a,
Que son cheval n'eust pas la goute grappe.

D'Alvianne fut traité avec honneur et secouru avec soin par les ordres du roi, quoiqu'il se fut indiscrettement flatté, quelques jours auparavant, qu'il prendroit le prince, et

Que de grands chaines d'or lié le meneroit
Jusques dedans Venise. . . . .

Lorsque la nouvelle de cette victoire fut venue en France, la reine, la cour et tout le peuple, en témoignèrent la joie la plus vive. Le poëte décrit fort au long tous les effets qu'elle produisit.

Le 16 mai *Carvas* fut prise, et la reddition de cette place fut suivie de celle de plusieurs autres, et enfin de tout le *Bergamasque*. Après toutes ses conquêtes, Louis XII donna ordre qu'on bâtît une chapelle à Aignadel, en mémoire de la bataille de Vella, et partit le 26 juillet à la grande satisfaction des François, qui commençoient à s'ennuyer en Italie. Il arriva dans le mois d'août à sa cour, où il fut reçu avec les démonstrations d'une joie sincère.

Le recueil des deux voyages dont nous venons de parler fut imprimé à Paris, et parut le 22 janvier 1532. Cette édition avoit pour titre : *Jean Marot, sur les deux heureux voyages de Gênes et de Venise, victorieusement mis à fin par le très-chrestien roy Loys douziesme de ce nom, pere du peuple, et veritablement escript par iceluy Jean Marot, alors poëte et escrivain de la très-magnanime royne Anne, duchesse de Bretaigne, et depuis valet-de-chambre du très-chrestien roy François premier du nom.*

Cet ouvrage fit naître l'envie de connoître les autres productions de Jean Marot : on en trouva quelques-unes qu'il avoit conservées lui-même, et elles furent publiées en 1536. C'est un petit volume *in*-16 de cinquante-six feuillets sans folio, orné de quelques gravures en bois, et contenant *rondeaux, épistres, vers espartz et chants royaulx*. La principale pièce de ce volume a pour titre : *le Doctrinal des princesses et nobles dames, fait et déduit en XXIV rondeaux*. Le but de l'auteur, dans cette production, est purement moral ; son intention est d'instruire les dames de ce qu'elles doivent être et de ce qu'elles doivent faire pour mériter l'estime générale, le respect et l'amitié de leurs parens et de leurs amis : ainsi les sujets de ces rondeaux sont *l'honnêteté, la prudence, la libéralité*, &c. Je

me bornerai à en citer quelques-uns, qui sûrement ne déplaîront point aux lecteurs.

Une *noble dame* doit rechercher les *gens lettrés*, dit Jean Marot ;

En sa maison doibt la princesse avoir
Gens bien lettrez. Car ainsi qu'on peut veoir
Que l'arbre et fruict le verger embellist,
L'homme sçavant sa demeure ennoblist
Par la doctrine yssant de son sçavoir.

✿

Tout bon conseil elle en peut recepvoir ;
Mais d'un gros fol, certes à dire voir.
Autant vauldroit qu'il dormit sus ung lict
En sa maison.

✿

Préférer fault science à tout avoir :
La raison est : que l'or ne peult pourveoir
Où sens humain son vouloir accomplist,
Princesse donc de grand honneur s'emplist,
Qui d'attirer gens discretz faict devoir
En sa maison.

Quoiqu'on dise que la vérité et la beauté sont assez communément ennemis irréconciliables, Jean Marot, qui n'est point de cet avis, veut que la noble dame ne les sépare jamais ; et voici ce qu'il pense à ce sujet :

Qui a ces deux, chasteté et beauté,
Vanter se peult qu'en toute loyaulté
Toute aultre dame elle surmonte et passe ;
Veu que beaulté oncques jour ne fût lasse

De

De faire guerre à dame chasteté.
Mais quant ensemble elles font unité,
C'est don divin joinct à l'humanité,
Qui rend la dame accomplie de grace,
Qui a ces deux.

❖

Mieulx vault laideur gardant honnesteté,
Que beaulté folle en chassant netteté.
Toi donc qui as gent corps et belle face,
Prens chasteté, tu seras l'oultrepasse :
Car Meung nous dit que peu en a esté
Qui a ces deux.

Les vingt-quatre rondeaux de ce recueil sont suivis de deux *épistres des dames de Paris.* La première est adressée *au roi François I.er, estant de-là les monts, et ayant deffaict les Suisses*; l'autre, *aux courtisans de France estant pour lors en Italie.*

Dans la première, le poëte raconte les vœux que firent les dames pour le *bon roi François I.er* pendant son absence. Les unes quittent leurs habits de brillantes couleurs pour se vêtir de noir; les autres vont *processionnellement* et pieds nuds faire des vœux pour le succès de ses armes; d'autres enfin s'astreignent à jeûner jusqu'à ce qu'elles reçoivent des nouvelles de leur prince. Une telle conduite fait l'éloge de leur sensibilité et de leur amour pour la patrie; elle prouve bien aussi qu'il n'est point de nation plus fidelle et plus sensible que la nation Françoise.

L'Épître des Dames, adressée aux courtisans en Italie, a pour but de les exhorter à revenir : elle est composée de huit vers de dix syllabes, suivis alternativement de douze vers de quatre et de quatre vers de huit. Elle contient un parallèle des dames Françoises et Italiennes ; on juge bien qu'il est absolument au désavantage de ces dernières ; mais l'oubli de toute décence qui règne dans cette pièce, ne nous permet point d'en donner ici l'extrait.

En 1515, François I.er ayant battu et défait ses ennemis, Jean Marot voulut célébrer cette victoire ; mais la mort y mit obstacle, et il n'en reste que 150 vers, adressés à la reineClaude par une épître à cette princesse ; elle est intitulée : *commencement d'une Épistre de Jean Marot à la reine Claude, en laquelle espitre (si mort lui eut donné le loisir), il avoit délibéré de descrire entièrement la deffaicte des Suisses au camp Saincte-Brigide.* Ce qui reste de cette pièce est terminé par un sixain de Clément Marot :

Ici l'auteur son epistre laissa,
Et de dicter pourtant ne se lassa ;
Mais en chemin la mort le vint surprendre,
En luy disant : ton esprit par deça
de travailler soixante ans ne cessa :
Temps est qu'ailleurs repos il voyse prendre.

On peut conclure avec l'abbé Sallier, que Jean Marot n'étant mort qu'en 1523, il avoit attendu

trop long-temps à célébrer une victoire remportée en 1515 : un intervalle de huit ans étoit suffisant pour terminer au moins cette épître.

Cependant il ne faut pas inférer de cette négligence, que notre poëte passa son temps dans l'oisiveté. Quelques impôts, que les circonstances nécessitoient, causèrent des murmures. Il parut des libelles, et Jean Marot fit un petit poëme, dans lequel il introduisit la France faisant l'apologie du prince et la censure de ses ennemis, en s'adressant aux trois états du royaume, sous la dénomination de *noblesse*, *église* et *labour*. Cet ouvrage est bien raisonné; il tend à prouver les obligations des sujets envers leur prince, lorsque les causes des impositions sont aussi légitimes que celles qui forçoient François I.er Trois petites pièces sur la *conception immaculée de la Sainte Vierge*, *sur la passion et la mort de J. C.*, avec environ cinquante rondeaux, terminent le recueil des œuvres de Jean Marot. La plupart de ces rondeaux se lisent avec plaisir; ils roulent sur divers sujets, mais principalement sur l'amour. On prétend que Marot n'en parloit que pour s'égayer, et qu'il n'a chanté que des tourmens imaginaires dans toutes les éditions de ses œuvres. On a omis une pièce qui est très-certainement de lui, et dont on avoit une ancienne édition de Paris, de format *in*-16; elle est intitulée : *la Vraye-Disante*

Avocate des Dames. Le désir de plaire à sa protectrice, Anne de Bretagne, lui fit adopter l'idée de cet ouvrage, qui passe pour le plus médiocre qu'il ait écrit : on n'y peut louer que la bonne intention de l'auteur.

Jean Marot se retira à Cahors, où il se maria *dans* un âge avancé. Il eut un fils de ce mariage, et ce fils fut le célèbre Clément Marot ; il naquit en 1495, et fut amené à Paris à l'âge de dix ans. Son père ne négligea rien pour son éducation, et lui fit apprendre la langue latine. Clément rejette sur ses maîtres le peu de progrès qu'il fit dans ses études, et voici comme il s'exprime à cet égard :

En effet c'estoyent de grands bestes,
Que les régens du temps jadis ;
Jamais je n'entre en paradis,
S'ils ne m'ont perdu ma jeunesse.

Quoiqu'il en dise, il existoit de son temps un assez bon nombre d'habiles professeurs, et l'on est tenté de croire que Clément a jugé un peu trop légèrement de ce dont lui seul étoit coupable. Né avec un talent décidé pour la poësie, et un penchant dangereux pour l'amour, il paroîtroit surprenant que l'étude eût été capable de l'arrêter. Placé chez un praticien, on vit l'élève des muses siéger dans un bureau de chicane, ce qui bientôt après ne tarda pas à lui déplaire. Entraîné par le démon de

la poësie et par l'amour du plaisir, il se sacrifia à l'un et à l'autre, et abandonna l'étude des loix. Il entra en qualité de page chez Nicolas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroy, chez qui il demeura peu; car, dès 1513, il passa en qualité de valet-de-chambre au service de Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon et de Berry, mariée en seconde nôces à Henri d'Albret, roi de Navarre. A cette époque, il pouvoit rendre sa situation heureuse; mais il mit lui-même plus d'un obstacle à sa fortune, par son inconduite et par un penchant trop marqué pour les nouvelles opinions religieuses.

Si l'on en croit le dernier éditeur e ses poësies, Clément osa porter ses vues ambitieuses jusques sur la fameuse Diane de Poitiers, depuis duchesse de Valentinois, et même sur Marguerite de Valois, sœur de son roi, et sa passion fut écoutée. On nous permettra de ne point penser comme cet éditeur, et nous croyons, au contraire, que ce n'est qu'une pure fiction semblable à celles qui ont été employées par les écrivains romanesques des amours de Catulle, de Tibulle, d'Horace et Properce. Malgré cette affection prétendue de Marguerite de Valois pour son serviteur, Marot trouva tant de difficulté à être porté sur l'état de la maison de cette princessse, qu'il s'en plaint dans sa huitième ballade : c'eut été sans doute aimer bien gratuitement. Clément suivit

François I.er à Reims et à Ardres en 1520, et le duc d'Alençon au camp d'Attigny, où ce prince avoit le commandement en 1521. Il se trouva à l'armée du Haynault, où François I.er commandoit en personne; et on le vit ensuite, à la funeste bataille de Pavie, partager le même sort que le reste de l'armée Françoise : il y fut blessé au bras et demeura prisonnier.

Peu délicat d'esprit et de cœur, il violoit sans scrupule les dogmes de l'église comme les règles de la morale. Il n'est point étonnant qu'avec de mauvaises mœurs, il ait encouru plusieurs fois l'animadversion des loix. Il fut taxé de luthéranisme; sa conduite peu sage avoit plus d'une fois causé du scandale; il fut dénoncé au docteur Bouchard, arrêté, mis en prison, interrogé, et jugé coupable, quoiqu'il eut protesté de son innocence. Alors il écrivit à *Lyon Jamet* une épître très-ingénieuse, dans laquelle, sous le symbole du rat qui délivre le lion, dont il raconte agréablement la fable, il engage cet officieux ami à solliciter sa grace; il réclame aussi l'autorité de la duchesse d'Alençon, le nom même du roi et des personnes les plus distinguées de la cour. Tout fut inutile : la seule grace qu'il obtint, fut d'être transféré en 1525, des prisons du grand châtelet de Paris, en celles de Chartres, moins désagréables et plus saines. Ce fut là qu'il composa son *Enfer*, où il fait une description poëtique du châtelet

et de vexations des gens de justice. Il y corrigea aussi le roman de la Rose, et charma ainsi les ennuis de sa prison, dont il fut délivré par François I.er, lorsqu'il revint dans ses états le premier mai 1526, comme il le marque dans ce rondeau, par lequel il intruisit ses amis de son bonheur inespéré :

En liberté maintenant me pourmaine,
Mais en prison pourtant, je fus cloué ;
Voilà comment fortune me demaine.
C'est bien et mal : Dieu soit du tout loué.

✿

Les envieux ont dit que de noué
N'en sortirois ; que la mort les emmaine ;
Maulgré leurs dens le nœud est dénoué :
En liberté maintenant me pourmaine.

✿

Pourtant si j'ay fasché la court Rommaine,
Entre meschans ne fut onc alloué ;
De bien famez j'ai hanté le dommaine ;
Mais en prison pourtant je fus cloué.

✿

J'euz à Paris prison fort inhumaine ;
A Chartres fust doulcement encloué :
Maintenant vais où mon plaisir me maine ;
C'est bien et mal : Dieu soit du tout loué.

✿

Au fort, amis, c'est à vous bien joué ;
Quand vostre main hors du per me ramaine :
Escrit, et faict d'un cœur bien enjoué,
Le premier jour de la verte semaine
En liberté.

Malgré les sages pensées qu'il exprime dans son *Enfer*, il paroît qu'il étoit peu disposé à suivre les avis qu'il donne aux autres, car en 1530, ayant essayé d'arracher des mains des archers un homme qu'on menoit en prison, il y fut mis lui-même. Il implora de nouveau la clémence du roi, par une épître en vers qui plût beaucoup à François I.er, et qui lui fit accorder encore une fois sa liberté. Elle m'a paru d'un style assez comique, pour la mettre sous les yeux de mes lecteurs.

Roi des François, plein de toutes bontés,
Quinze jours a (je les ai bien comptés),
Et dès demain seront justement seize,
Que je fus fais confrere au diocese
De Saint Merry, en l'église Saint Pris.
Je vous dirai comment je fus surpris,
Et me desplaît qu'il faut que je le die.
Trois grands pendarts vinrent à l'étourdie
En ce palais, me dire en desarroi,
Nous vous faisons prisonnier par le roi.
Incontinent, qui fut bien étonné,
Ce fut Marot, plus que s'il eut tonné:
Puis m'ont fait voir un parchemin écrit,
Où n'y avoit seul mot de Jésus-Christ.
Vous souvient-il, me dirent-ils alors,
Que vous étiez l'autre jour là-dehors,
Qu'on recourut un certain prisonnier
Entre nos mains? Et moi de le nier;
Car soyez sûr que si j'eusse dit oui,
Le plus sourd d'eux sans peine m'eut ouï,

Et d'autre part j'eusse publiquement
Esté menteur; car pourquoy et comment
Aurois-je pu un autre recourir,
Quand je n'ai sçu moi-même secourir?
Pour faire court, je ne pus tant prescher
Que ces pendarts me voulussent lascher.
Sur mes deux bras ils ont leurs mains posés,
Et m'ont mené ainsi qu'une espousée;
Non pas ainsi, mais plus roide un petit.
Et toutefois j'ai plus grand appetit
De pardonner à leur folle fureur,
Qu'à celle-là de mon beau procureur,
Que mal mort les deux jambes lui casse.
Il a de moi bien pris une bécasse,
Une perdrix et un levraut aussi;
Et cependant je suis encore ici.
Encor je crois, si j'en envoiois plus,
Qu'il le prendroit, car ils ont tant de glus,
au bout des doits, ces faiseurs de pipée,
Que toute chose où touchent, est grippée
Mais pour venir au point de ma sortie,
Si doucement j'ai flatté ma partie,
Que nous avons bien accordé ensemble,
Et je n'ai plus affaire, ce me semble,
Sinon à vous; la partie est bien forte;
Mais le grand point où je me reconforte,
Vous n'entendez procès non plus que moi:
Ne plaidons point, ce n'est que tout émoi.
Si vous supplie, sire, mander par lettre,
Qu'en liberté vos gens me veuillent mettre;
Et si j'en sors, j'espere qu'à grand peine
M'y reverront, si l'on ne m'y rameine.

Cette nouvelle disgrace de Clément Marot ne fut rien en comparaison de l'orage que ses opinions

religieuses excitèrent contre lui. En 1535, ses papiers et ses livres furent saisis, et sa liberté en danger; il se sauva en Béarn, et ensuite auprès de madame Renée de France, duchesse de Ferrare. Mais le duc, mari de cette princesse, ne voyoit pas avec indulgence les religionnaires qui cherchoient un asyle dans ses états; Marot le sentit, et passa à Venise en 1536. Ce fut de-là qu'il obtint son rappel en France, et ensuite à la cour, au moyen de l'abjuration solennelle qu'il fit entre les mains du cardinal de Tournon. Il jouit quelque temps en paix des graces qu'on venoit de lui accorder; mais cette paix fut bientôt troublée par la publication de ses premiers *Pseaumes* en vers. Il avoit été engagé à cet ouvrage par le célèbre Varable. Mais Marot, le profane Marot, présumoit trop de ses forces; une entreprise aussi sublime ne convenoit point à un esprit aisé et naturel, qui pouvoit badiner agréablement, railler finement, et même ajouter à la naïveté de son style des agrémens inimitables, mais ne pouvoit s'élever à la hauteur d'une poësie et d'un sujet aussi grand et aussi riche. Ce fut en 1536 qu'il publia la traduction de trente de ces cantiques. Il avoit été aidé dans cette traduction par le même Varable et par Mellin de Saint-Gelais. Cet ouvrage fit fortune à la cour au moment qu'il y parut. François I.er les chantoit avec plaisir;

et, à l'exemple du prince, les courtisans et les dames en chantoient quelques-uns de préférence, mais c'étoit en les accommodant aux airs de vaudeville les plus en vogue alors. Marot n'étoit point responsable de cet abus, et s'il n'y avoit eu que ce vice à reprendre, il auroit été injuste de se soulever contre sa traduction; mais les personnes pieuses crurent s'appercevoir qu'il avoit chanté sur le même ton les pseaumes de David et les merveilles d'Alix. La faculté de Théologie crut même y reconnoîtres des erreurs; elle en fit la censure, et en vint jusqu'à faire des remontrances et des plaintes au roi. François I.er qui aimoit Marot, et qui goûtoit sa version, dont il désiroit voir la suite, ne se pressa point de faire droit à sa demande, ce qui encouragea le poëte à lui adresser ces vers:

> Puisque vous voulez que je poursuive, ô sire,
> L'œuvre royal du pseautier commencé,
> Et que tout cœur aimant Dieu le desire,
> D'y besongner me tiens pour dispensé.
>
> S'en sente donc qui voudra offensé,
> Car ceux à qui un tel bien ne peut plaire,
> Doivent penser, si jà ne l'ont pensé.
> Qu'en vous plaisant, me plaist de leur desplaire.

Ces vers sont du premier août 1543; ils n'arrêtèrent point les poursuites de la Faculté; elle réitéra ses remontrances et ses plaintes. Marot, craignant

que cette affaire n'allât plus loin, se retira à Genève en 1543, où il fit encore la traduction de vingt autres pseaumes. La dépravation de ses mœurs le mit dans l'obligation de quitter cette ville, et d'aller se réfugier dans le piémont, à Turin, où il fit de nouveaux vers et de nouvelles amours. Il y mourut en 1544, laissant pour fils unique Michel Marot, dont nous parlerons dans la suite. Jodelle lui fit cette épitaphe dans le goût de son siècle :

Quercy, la cour, le Piémont, l'univers,
Me fit, me tint, m'enterra, me connut;
Quercy mon lot, la cour tout mon temps eut,
Piémont mes os, et l'univers mes vers.

L'abbé Lenglet, en parlant de Marot, dit que la France n'avoit eu avant lui aucun poëte qui pût lui être comparé dans le genre de poësie qu'il s'étoit choisi; les épîtres, les rondeaux, épigrammes et ballades; quand à ses traductions, et même à ses élégies, il convient qu'on doit les compter pour peu de chose. Il vante son talent pour la plaisanterie, l'élégance de son badinage, sa naïveté, la délicatesse de ses pensées, la fécondité de son imagination, le feu, la noblesse, la douceur, et enfin la correction que l'on admire dans ses productions. Despreaux avoit déjà dit, en voulant faire connoître les services qu'avoit rendus Marot à notre langue et à notre poësie :

Villon sçut le premier dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.
Marot, bientôt après, fit fleurir les ballades,
Tourna des triolets, rima des mascarades,
A des refreins réglés asservit les rondeaux,
Et montra pour rimer des chemins tout nouveaux.

L'auteur de la bibliothèque Françoise n'est point d'accord avec Despreaux, car il prétend que les rondeaux de Jean Marot valent bien ceux de Clément, son fils. « Quand aux ballades, continue-t-il, elles sont plus anciennes que Marot, et j'en ai rapporté de Charles, duc d'Orléans, qui sont supérieures à celles de notre poëte. Quant à ses ballades, on s'apperçoit qu'il avoit passé une partie de sa jeunesse avec ce que l'on appelloit, du temps de Charles VI, *les enfans sans soucy;* c'est-à-dire, avec une foule de jeunes gens qui joignoient aux agrémens de l'esprit, un goût décidé pour les plaisirs et la débauche. Ils représentoient en place publique et sur des échafauds des pièces dramatiques que l'on appelloit *sottises*, parce qu'en effet elles représentoient les écarts de la plupart des hommes ».

Il n'y a rien à citer *de ses chants divers*, ni *de ses chansons*. Parmi ses soixante-dix rondeaux, il y en a de fort jolis; en voici un qu'il adressa à un de ses créanciers :

Un bien petit de près me venez prendre
Pour vous payer; et si devez entendre

Que je n'euz onc Anglois de vostre taille ?
Car à tous coups vous criez, baille, baille,
Et n'ay de quoy contre vous me deffendre.

✣

Sur moy ne faut telle rigueur entendre,
Car de pecune un peu ma bourse est tendre :
Et toutesfois j'en ay, vaille qui vaille,
Un bien petit.

✣

Mais à vous voir (où l'on me puisse pendre),
Il semble advis qu'on ne vous veuille rendre
Ce qu'on vous doit : beau sire, ne vous chaille,
Quand je seray plus garny de clinquaille,
Vous en aurez ; mais il vous faut attendre
Un bien petit.

Le suivant a été souvent répété par les gens de lettres :

Au bon vieux temps un train d'amour régnoit,
Qui sans grand art et dons se demenoit,
Si qu'un bouquet donné d'amour profonde,
C'étoit donner toute la terre ronde,
car seulement au cœur on se prenoit :
Et si par cas à jouir on venoit,
Sçavez-vous bien comme on s'entretenoit ?
Vingt ans, trente ans, cela duroit un monde
Au bon vieux temps.

✣

Or est passé ce qu'amour ordonnoit,
Rien que pleurs feints, rien que change on voit,
Qui voudra donc qu'à aimer je me fonde ?
Il faut premier que l'amour on refonde,
Et qu'on le mene ainsi qu'on le menoit
Au bon vieux temps.

Les épigrammes de Clément Marot sont au nombre d'environ trois cens; elles sont peut-être celles de ses poësies qu'on lit avec le plus de plaisir, parce que la plupart ont beaucoup de naturel, et que l'on y trouve le sel qui fait le principal mérite de ces sortes d'ouvrages. Cependant les lecteurs chastes et délicats sont forcés d'en passer un grand nombre, où le poëte a poussé la licence jusqu'à l'obcénité. Je me borne à en rapporter deux qui pourront faire quelque plaisir à mes lecteurs; la première est adressée à la duchesse d'Alençon, depuis reine de Navarre:

Ma maîtresse est de si haulte valeur,
Qu'elle a le corps droit, beau, chaste et pudique;
Son cueur constant n'est, pour heur ou malheur,
Jamais trop gai, ne trop mélancolique;
Elle a au chef un esprit angélique,
Le plus subtil qui onc aux cieux vola.
O grand merveille! on peut voir par cela
Que je suis serf d'un monstre fort étrange;
Monstre, je dis; car, pour tout vrai, elle a
Corps féminin, cueur d'homme et teste d'ange.

La seconde m'a paru charmante par sa délicatesse.

Un doux nenni, avec un doux soûrire,
Est tant honneste; il vous le faut apprendre;
Quant est d'oui, si veniez à le dire,
D'avoir trop dit, je voudrois vous reprendre:

Non que je sois ennuyé d'entreprendre
D'avoir le fruit dont le désir me poinct,
Mais je voudrois, qu'en me le laissant prendre,
Vous me dissiez : non, vous ne l'aurez point.

Ces épigrammes sont suivies d'*étrennes*, *d'épitaphes*, de *complaintes et des blasons du corps féminin*, qui ne sont point de notre poëte, et dont il étoit assez inutile de grossir ses œuvres. Les étrennes sont de petites pièces adressées à des dames, et on peut juger de leur mérite par celles que nous allons rapporter : elles sont presque toutes de même nombre et mesure de vers.

Sans préjudice à personne,
Je vous donne
La pomme d'or de beauté,
Et de ferme loyauté
La couronne.

Les *épitaphes* ne sont pas ce que l'on entend communément par ce mot. Elles ne sont point consacrées à louer les morts, ni à faire passer leur mémoire à la postérité. Ce sont toutes pièces satyriques ou badines, et les personnages qui en font l'objet, sont, pour la plupart, des êtres fantastiques. Il a renfermé sous le titre général de *cimetière* les pièces qui méritent proprement le titre d'*épitaphes*. Celles-ci sont relatives à des personnages réels, et entièrement à leur louange.

Les

Les *complaintes* sont encore une autre espèce d'épitaphes plus étendues que celles dont je viens de parler : elles contiennent l'éloge et les regrets que l'on fait des personnes que l'on a perdues.

Passons actuellement à Michel Marot, fils de Clément. On ignore, dit l'abbé Goujet, qu'elle fut sa mère, le lieu de sa naissance, et celui de sa mort : il ne prit jamais aucune part aux querelles de son père. Tout ce que l'on sait, est qu'il a été page de Marguerite de France, et que le petit nombre de ses poësies a été d'abord imprimé avec *les contredits à Nostradamus*, composés par Antoine Couillard, seigneur du Pavillon. Michel n'avoit point hérité des talens de son père; il l'avoue lui-même dans l'ode qu'il adressa à la fleur des princesses, reine de France, et dont voici quelques fragmens :

Ma princesse,
Ma maîtresse,
Je suis le fils de Clément,
Qui sans ruse,
Par ma muse,
Salue la royne humblement.

✿

Je n'ay grace,
Ne l'audace
Telle que mon pere avoit,
Ny la veine
Souveraine,
Dont si bien chanter souloit.

Les vers suivans démontrent qu'il ressembloit beaucoup à son père du côté de l'infortune :

La fortune
M'importune
Par plus de cent mille maux,
Si toy, dame,
Que je clame,
Ne mets fin à mes travaulx.

✿

Tant je souffre
Dans le gouffre,
D'une extrême extrémité,
Que puis dire
Mon martyre
La mere de calamité.

Ses écrits sont souscrits de cette devise : *triste et pensif.* Cette ode est la plus longue de toutes les pièces de Michel Marot ; les autres, au nombre de quatre, ne sont que des dixains. Ses poësies se trouvent à la suite de celles de Jean Marot, édition de Paris, 1722, et dans celle de Hollande de 1731.

Depuis Marot jusqu'à la reine de Navarre, mon objet ne permet que de citer sans dissertation les ouvrages des différens auteurs qui ont écrit dans ce siècle. Nous nous permettrons cependant un extrait un peu plus détaillé, lorsque nous en viendrons à citer Gringore, dont les ouvrages nous ont paru mériter quelques détails.

Nous commencerons par François Sagon, né à Rouen, connu pour un des plus fameux antagonistes de Clément Marot. Il se fit surnommer *l'indigent de sapience*, surnom peu honorable. Il composa des épîtres *anti-marotiques*, remplies d'invectives contre Marot : il y joue tour-à-tour le personnage de moraliste, de contreversiste, de censeur et de satyrique. On prétend que Marot y répondit par plusieurs petites pièces sous le nom *de Fripelippes*, et par une épigramme sanglante qui échauffa cruellement la bille de l'envieux Sagon. Sagon étoit aidé par la Huéterie, et cette dispute le fit connoître plus que ses autres ouvrages. Il fit imprimer une traduction d'Érasme, faite par Morin, seigneur de Loudan, avec qui il étoit lié d'amitié ; il y joignit un discours en vers sur la mort accidentelle de cet amis. Il n'y a nulle invention dans ce poëme ; la versification en est platte et défectueuse, et ces mêmes défauts se retrouvent dans toutes ses productions : il vivoit encore en 1559. La Croix du Maine dit qu'il conservoit un manuscrit de cet auteur, formant un *recueil moral d'aucuns chants royaux, ballades et rondeaux, présentés à Rouen, à Dieppe et à Caen.*

JEAN LE BLOND, né à Évreux en Normandie, fut, ainsi que Sagon et la Huéterie, ennemi déclaré de Marot ; il composa contre lui deux épîtres. La

première contient de fortes invectives ; la seconde enchérit encore, et toutes deux paroissent dictées par un faux zèle et un emportement qui justifieroit presque son ennemi, au lieu de le décrier aux yeux des gens de bien. Marot ne répondit point. Cette conduite prudente et noble devroit servir d'exemple à ceux qui se trouveroient comme lui exposés aux sarcasmes d'une multitude d'écrivains inutiles. Leur répondre, c'est nourrir leur malignité ; le silence est méprisant, et les atteint davantage. Celui de Marot mortifia son ennemi ; peu après, il publia un recueil intitulé : *le Printems de l'humble Espérant, où sont comprins plusieurs petitz œuvres semez de fleurs, fruit et verdure, qu'il a composez en son jeune age, fort récréatifz.* Ce recueil fut imprimé, et parut en 1536 ; son titre est suffisant pour donner une idée de la modestie de son auteur. On y trouve une petite pièce sur *l'incendie de Cambray, sur la rivière d'Iton, au diocèse d'Évreux, en juillet* 1534 ; une autre pièce intitulée : *le Temple de Diane, et Plaisir de la chasse.* On peut dire avec M. l'abbé Goujet, que la description que fait Jean le Blond du Temple de Diane, est absolument extravagante. Cette bisarre description ne fait pas plus d'honneur au goût de cet écrivain, que son épître *du Povre foudroyé, envoyée au Dieu d'amours,* n'en fait à ses mœurs. Il ne rougit pas d'avouer qu'il

a gémi long-temps sous le poids des maux honteux que lui causèrent ses excès en tout genre. Cependant ses épîtres à M. *de Joinville*, à *Guillaume des Ormeaux*, à *Jean Chrestien*, et la petite pièce à *S. Jean-Baptiste*, son patron, et *à la Vierge*, ne renferment rien d'indécent; on peut les lire même, au style près, avec quelque plaisir. On ignore le temps de la mort de cet auteur. La Croix du Maine ne cite aucun de ses ouvrages postérieur à l'année 1553.

CHARLES FONTAINE n'imita point ceux que nous avons nommés plus haut dans leur jalouse inimitié pour Clément Marot. Disciple de ce poëte, il devint son ami et son apologiste. On trouve dans ses poësies, une versification aisée, un tour ingénieux, et une raillerie fine, qui laisse facilement appercevoir qu'il avoit assez bien profité des leçons de son maître. Il naquit à Paris le 13 juillet 1515; il étoit fils d'un commerçant, qui le fit étudier dans l'université de Paris, sous le célèbre Pierre Danés, depuis évêque de Lavaur. C'est Fontaine lui-même qui assigne cette époque de sa vie dans un de ses ouvrages; mais il y a toute apparence que ce fut au collège-royal qu'il étudia, puisque Danés y fut professeur en langue Grecque, et qu'on ne voit nulle part qu'il ait enseigné ailleurs.

Le recueil le plus considérable de ses poësies est

intitulé : *les Ruisseaux de Fontaine*. C'est un répertoire d'épîtres, d'élégies, de chants divers, d'épigrammes, d'odes et d'étrennes pour l'année 1555. On y trouve aussi une version du premier livre du poëme d'Ovide, intitulée *du Remède d'amour ;* vingt-huit énigmes, imités du latin du prétendu Symposius, c'est-à-dire, de Lactance, et diverses pièces, tant de lui que de ses amis, réunies sous le titre *de Passe-temps des Amis*. On réconnoît souvent dans ses ouvrages un auteur trop prévenu en sa faveur, un homme qui se loue sans cesse, qui assure gravement que son nom vivra toujours. A voir la liste de tous les écrivains qu'il cite, on croiroit presque qu'il connoissoit tous ceux qui vivoient de son temps. Cependant ses odes n'eurent point assez de mérite pour l'immortaliser ; ses épigrammes ne valent pas mieux, et à quelques faits historiques près, dont l'auteur nous conserve la mémoire, elle ne méritent pas même d'être lues. On lui a cependant l'obligation d'avoir contribué à polir notre langue, à l'adoucir, et à développer en elle quelques graces encore négligées.

Plus Fontaine avançoit en âge, plus il se rapprochoit dans ses écrits des principes d'une saine morale. On peut s'en convaincre par la lecture du nouveau recueil qu'il fit paroître en 1558 : il contient quatorze odes en vers de différentes mesures,

toutes fort pieuses ; une prière à Dieu, pour demander la guérison de Flora, c'est-à-dire, sa femme ; les dix commandemens de Dieu, et les prières avant et après les repas, en se levant et en se couchant. Cependant on retrouve encore dans la dernière édition de ses œuvres, que l'on présume avoir été faite sous ses yeux, tant de puérilités et d'obcénités, qu'il est impardonnable à lui de les avoir conservées, cette édition étant postérieure à son recueil d'œuvres pieuses.

Les différens poëtes qui parurent depuis Charles Fontaine jusqu'à Gringore, n'ayant rien composé d'assez remarquable pour qu'on s'y arrête avec satisfaction, il faut se borner à quelques détails sur les théâtres, dont Gringore paroît être le père. J'ai remarqué (*tome II, page 81 de cette collection*) d'où étoient venus les obstacles que rencontrèrent *aucun jeux de personnages, vie des saints, miracles* ou *autres choses* défendues, à moins qu'on n'eut le *congé* du roi : nous avons vu les acteurs de ce temps faire ériger leur société en *confrairie de la Passion*, et Charles VI, satisfait de leurs représentations, leur accorder en septembre 1402 des lettres pour leur établissement à Paris ; suivons-les actuellement dans leurs progrès et leur croissance.

Gringore, après avoir parcouru les différentes provinces du royaume, se fixa à Paris, où il com-

posa, par ordre de Louis XII, une pièce intitulée : *le Jeu du prince des sots et mère sotte*, jouée aux halles de Paris, le mardi gras de l'an 1511 ; l'auteur y remplit lui-même le rôle de *mère sotte*. Il est certain que cette *moralité et farce* fut ordonnée par Louis XII durant le cours de ses différens avec Jules II.

Sauval, auteur des *antiquités de Paris*, qualifie Gringore de *compositeur*, *historien* et *facteur* du mystère joué au châtelet de Paris, à l'entrée du légat, en 1502 ; du mystère joué au même lieu, en la même année, à l'entrée de l'archiduc ; de celui qui fut représenté sur la porte du châtelet, à l'entrée de *madame la reine*, et aussi de plusieurs autres mystères qu'il seroit inutile de rappeller.

Quelque temps après l'obtention de leurs lettres-patentes, les confrères de la Passion s'établirent, comme on l'a vu, à l'hôpital de la Trinité. Les troubles qui agitèrent les règnes de Charles VI et de Charles VII, et une partie de celui de Louis XII, n'apportèrent aucun trouble à leurs jeux ; non-seulement ils continuèrent leurs spectacles dans ces temps orageux, mais on en vit naître de nouveaux : tels furent ceux des *enfans sans soucy* et des *clercs de la Bazoche*.

Après un assez long-temps, on se lassa de ces mystères, qui parurent trop sérieux. Pour satisfaire

le public, les acteurs mêlèrent à leurs dévots spectacles des scènes tirées de sujets profanes et burlesques, et ce nouveau genre, dans lequel il entre plus d'imagination que de bon sens, accrut la foule des spectateurs. Le mélange du sacré et du profane qui régnoit dans ces sortes de jeux, les firent appeller : *jeux de pois pillez*. Ces pièces (qui portoient le titre de *sottises*) furent représentées par la troupe des *enfans sans soucy*, dont le chef se donnoit la qualité de *prince des sots* ou de *la sottise*. Ils obtinrent l'applaudissement général, et le goût du public soutint leur théatre jusqu'au règne de François Ier., qui leur accorda en 1518 des lettres-patentes en confirmation de tous leurs privilèges. Ils en conservèrent la jouissance jusqu'en 1539, époque où ils furent obligés de se retirer dans une partie de *l'hôtel de Flandres*, parce qu'alors on destina la maison de la Trinité à un usage plus utile : on en fit un hôpital. En 1543, ils furent encore obligés de quitter l'hôtel de Flandres ; François Ier. venoit d'en ordonner la démolition. Las de transporter leur théatre d'un endroit à un autre, les confrères se décidèrent à acheter une portion considérable de *l'Hôtel de Bourgogne*, consistant en une masure de 17 toises de long sur seize de large. Ils l'achetèrent de *Jean Rouvet*, avec lequel ils s'engagèrent à payer au roi seize livres de cens et rentes par an, dont elle

étoit chargée, et 225 liv. tournois de rente annuelle et perpétuelle à *Jean Rouvet, ses hoirs et ayans cause.* Pour garantie de cet engagement, la confrairie obligea tous ses biens, et en particulier 25 liv. de rente rachetable pour la somme de 300 liv. dues à la confraire par *Henry Guyoit*, et par *Jean Olivier, dit Margot*, sur la maison *des sots attendants*. Il fut aussi stipulé que Jean Rouvet auroit *gratis* durant sa vie, une loge à ce théâtre, pour lui, ses enfans et ses amis. Les conditions acceptées, le contrat fut passé le 30 avril 1548.

Depuis long-temps les honnêtes gens s'étoient scandalisés du mêlange de morale et de bouffonnerie introduit dans les pièces représentées à la Trinité et à l'hôtel de Flandres. Lorsque le nouveau théâtre fut construit à l'hôtel de Bourgogne, les confrères présentèrent requête au parlement, pour obtenir la permission de recommencer leurs spectacles. La cour les maintint dans le droit de représenter seuls des pièces sur ce théâtre, leur *interdisant néanmoins les mystères sacrés, avec défenses à toutes autres sociétés, dans la ville ou banlieue, d'en jouer autrement que sous le nom et au profit de la confrairie.* Ainsi furent bannies de Paris les pièces du premier théâtre François, toutes dévotes dans leur origine, mais dans lesquelles un mêlange monstrueux de morale religieuse et de bouffonnerie, étoit devenu

aussi désagréable aux gens d'esprit, qu'irréligieux et indécent.

Cette défense du parlement obligea les confrères de la Passion, à qui il ne convenoit plus, par le titre religieux qu'ils portoient, de monter eux-mêmes sur le théâtre pour y jouer des pièces purement profanes, à louer leur hôtel de Bourgogne et leur privilège à une troupe de comédiens qui se forma aussi-tôt sous leurs auspices ; ils se réservèrent néanmoins deux loges pour eux et pour leurs amis, qu'on appella les *loges des maîtres*.

En continuant l'ordre historique de notre théâtre, nous n'extrairons point les mystères de la Passion que l'on y représentoient ; cela n'est point essentiel à notre objet. Nous croyons seulement devoir donner une idée de la construction de leur salle, afin d'en donner une du goût et des idées du temps.

Le théâtre étoit de la même forme que ceux d'aujourd'hui, et il n'en différoit que par le fond, qui se trouvoit rempli de plusieurs échafauds, qu'on nommoit *établies*. Le plus élevé représentoit le paradis ; celui de dessous, l'endroit le plus éloigné du lieu où la scène se passoit ; le troisième en descendant, le palais d'Hérode, la maison de Pilate, &c. ; ainsi des autres jusqu'au dernier, suivant le mystère qu'on représentoit. Les côtés du théâtre étoient garnis d'espèces de gradins, sur lesquels les acteurs

s'asseyoient lorsqu'ils avoient joué leur scène en attendant qu'ils eussent à parler, car ils ne quittoient le théâtre que lorsqu'ils avoient fini leur rôle; de sorte que les spectateurs les avoient toujours sous les yeux depuis le commencement de la pièce jusqu'à la fin, ce qui ne laissoit pas d'aider à la vraisemblance. L'enfer, situé au milieu du théâtre, étoit représenté par la gueule d'un dragon, qui l'ouvroit et la fermoit lorsque les diables en sortoient ou y entroient. Sur le devant, il y avoit une espèce de niche fermée avec des rideaux, qui servoit à cacher aux spectateurs certains détails qu'on ne pouvoit leur présenter; tel que l'accouchement de Sainte-Anne ou de la Vierge. En voilà sans doute assez pour faire juger des idées théâtrales, des règles et du goût national à cette époque.

Le succès des mystères représentés à l'hôtel de la Trinité, excita l'envie et l'émulation des clercs de la Bazoche; mais arrêtés par le privilège exclusif des confrères de la Passion, ils furent obligés de chercher une autre route. La morale leur parut un fond inépuisable pour remplir le projet qu'ils conçurent de personnifier les vertus et les vices. Ils s'attachèrent à peindre les vices avec horreur, et en même-temps la vertu sous les formes les plus séduisantes : c'est ce qui fit donner à leurs pièces le titre de *moralistes*. Cette idée, assez heureuse, produisit

un effet avantageux, et ce nouveau genre de spectacle (qui ne paroissoit que trois ou quatre fois l'année), fut bientôt regardé comme supérieur à celui des *mystères*. Les clercs de la Bazoche étoient auteurs et acteurs; ils avoient de plus que les confrères de la Passion, des principes d'éducation que ces derniers n'avoient pas ; ils observoient mieux l'art et les convenances théâtrales; leur déclamation et leurs *jeux* avoient plus de finesse et de vérité.

Cependant le succès des *moralistes* ne fut rien en comparaison de celui des *farces* qui parurent ensuite, et dont l'invention est également due aux *poëtes Bazochiens*. Leur goût singulier n'étoit pas sans mérite; elles ridiculisoient avec assez de vivacité des vices trop répandus dans le monde, et qu'on a souvent l'indulgence d'appeller bonnement des défauts; tels sont la fourberie, la prodigalité, la licence, l'avarice, &c. Mais cet excellent fond, qui caractérise la bonne comédie, et dont Molière sut depuis se rendre maître, parce qu'il le fut du cœur humain, fut aussi-tôt corrompu que trouvé.

Il en est ainsi de presque tous les arts; rarement ceux qui les découvrent ont connu le prix de leur invention; le temps, le travail et l'expérience, apprennent à d'autres plus heureux jusqu'où peut aller la perfection dans une science indiquée par les premiers essais. Ainsi le génie de Molière créa la

comédie en France, quoique le véritable but de cet art eut frappé l'esprit des clercs de la Bazoche d'un rayon passager qu'éteignirent aussi-tôt l'ignorance et la licence du temps. L'équivoque grossière, la satyre personnelle, tinrent pendant près de deux siècles la place du galant badinage et de la fine raillerie. Les farces des Bazochiens commencèrent par la satyre des tours de jeunesse des clercs de leur société; bientôt après, prenant l'essor, ils remplirent leurs pièces de médisances et de calomnies contre des personnes mêmes qui portoient des noms respectables; ils joignirent encore à cette licence celle de représenter des sottises, que le prince des sots et ses sujets jouoient sur des échafauds dans les places publiques, et qui réssembloient plutôt à des libelles diffamatoires qu'à des comédies.

Charles VI étant mort en 1422, le Dauphin, son fils, qu'on nomma Charles VII, conquit avec autant de courage que de bonheur les états que son père et la mauvaise intelligence des princes du sang avoient abandonnées aux Anglois. Ces derniers furent bannis du royaume, et Charles revint à Paris. Ses ennemis avoient plus d'une fois employés les Bazochiens à répandre des discours offençans contre lui, lorsqu'il n'étoit encore que dauphin.

La paix qui suivit des exploits si glorieux, donna les moyens de réprimer les abus qui s'étoient intro-

duits pendant les troubles ; ceux des théâtres y furent compris. Le parlement accorda aux clercs de la Bazoche la permission de continuer leurs *farces et sottises*, leur enjoignit d'en retrancher les termes injurieux contraires à la pureté des mœurs, et tout ce qui pouvoit offenser ou préjudicier à la réputation des citoyens ; leur ordonnant de ne donner leurs pièces qu'après en avoir obtenu l'ordre des magistrats.

En 1442, les clercs ayant contrevenus aux ordres du parlement, il parut le 14 août un arrêt qui condamna les acteurs à quelques jours de prison, au pain et à l'eau. Trente-un ans après, le parlement en donna un autre tout contraire ; celui-ci leur ordonnoit l'exécution de leurs jeux, et leur enjoignoit de ne s'en départir que par un ordre de la cour. En 1476, on trouve encore un autre arrêt qui interdit à la Bazoche, c'est-à-dire à tous clercs, tant du palais que du châtelet, non-seulement de représenter des jeux de *farces*, *sottises* et *moralités*, mais encore d'en demander la permission. Cela n'empêcha pas qu'en 1477, un nommé Léveillé, roi de la Bazoche, ne la demandât au parlement, qui réitéra ses défenses, sous peine aux contrevenans, d'être battus de verges publiquement et bannis du royaume. Cette suspension de spectacle de la Bazoche dura jusqu'en 1497.

A cette époque, Louis XII succéda à Charles VIII; Il rétablit tous les théâtres avec la même liberté dont ils avoient joui sous les règnes de Louis XI et Charles VIII; et, par une raison particulière, il permit aux poëtes de reprendre dans leurs pièces les vices et les défauts de toutes les personnes de son royaume. Les clercs de la Bazoche ne furent pas les derniers à éprouver les bontés de Louis XII. Entr'autres graces qu'il leur accorda, ils obtinrent la permission de dresser leur théâtre (toutes les fois qu'ils joueroient) sur la table de marbre, qui existoit alors dans la grande salle du palais, et qui fut détruite par l'incendie de 1618. (*Voyez les détails de cet incendie, Hist. du Théâtre François, tome II, pag.* 94, *note* b, *édit. de* 1736).

L'année 1514 fut remarquable par la mort de Louis XII et par l'avénement de François de Valois à la couronne, sous le nom de François Ier. Ce prince ayant fait son entrée à Paris, il fut reçu par les officiers de l'hôtel-de-ville, qui lui donnèrent un magnifique repas. Les Bazochiens furent introduits; ils représentèrent une farce et exécutèrent plusieurs danses, dont le roi fut satisfait. Flattés d'un si heureux succès, nos acteurs voulurent recommencer leurs jeux, mais le parlement s'y opposa, parce que le deuil du roi n'étoit point encore expiré. Cette opposition dérangeant les projets de la

troupe

troupe, les clercs de la Bazoche prièrent Clément Marot, qui leur étoit lié, de composer une épître digne d'être présentée au roi. Il la fit en ces termes :

La Bazoche au roi François I.er

Pour implorer votre digne puissance,
Devers vous, sire, en toute obéissance,
Bazochiens à ce coup sont venuz
Vous supplier d'ouïr par le menuz,
Les poinctz et traits de nostre comédie :
Et s'il y a rien qui pique ou mesdie,
A votre gré l'aigreur adoucirons ;
Mais à quel juge est-ce que nous irons,
Si ce n'est à vous, qui de toute science
Avez certaine et vraye expérience,
Et qui tout seul d'autorité, pouvez
Nous dire : « Enfans, je veux que vous joüez » ?
O syre, donc, plaise vous nous permettre
Sur le théâtre, à ce coup cy, nous mettre,
En conservant nos libertez et droits,
Comme jadis firent les autres rois.
Si vous tiendra pour pere la Bazoche,
Qui ose bien vous dire sans reproche,
Que de tant plus son regne fleurira,
Votre Paris tant plus resplendira.

François I.er reçut favorablement cette requête, et promit d'y faire droit. Encouragés par l'espérance, les supplians en présentèrent une autre au parlement, et demandèrent une gratification en dédommagement des frais qu'ils avoient faits ; la cour leur en accorda une le premier février 1515,

à condition qu'ils joueroient et danseroient. Au moyen des précautions que le parlement avoit prises pour ne rien laisser passer dans les pièces, contre les mœurs, ou contre la réputation des citoyens, les Bazochiens ne pouvoient remplir leurs premières vues; mais ils imaginèrent de se couvrir le visage de masques si ressemblans aux personnes qu'ils vouloient ridiculiser, qu'il étoit impossible de ne pas les reconnoître; et pour qu'on le pût d'autant moins, ils joignoient à ces masques des écriteaux qui donnoient le véritable sens à plusieurs discours obscurs répandus dans leurs farces. Nouvelles défenses du parlement « de faire *monstrations de spectacles, ne écriteaux taxans ou notans quelques personnes que ce fût*, sous peine de prison et de bannissement ».

L'obéissance de la Bazoche aux ordres des magistrats, lui fit obtenir enfin la permission de jouer librement, avec ordre cependant de remettre les manuscrits de leurs pièces à la cour, pour y être censurées, quinze jours auparavant leur représentation. En 1540, nouvelles défenses de jouer, sous peine de la *hart*, c'est-à-dire, d'être *fustigés*. Une maladie cruelle qui se répandit à Paris en 1545, et qui fit périr beaucoup de monde, donna lieu à cette défense, qui conduit presque au temps où les confrères de la Passion cédèrent leur théâtre de l'hôtel de Bourgogne à une troupe de vrais comédiens.

Après avoir parcouru les degrés de perfection que la littérature Françoise acquit dans le seizième siècle; il faut retourner aux femmes qui contribuèrent à la rendre célèbre et à la conduire à la prépondérance qu'elle eut au dix-septième siècle sur la plus grande partie de l'Europe. La première femme dont l'esprit et les talens furent capables d'illustrer le règne de François I.er, fut Marguerite de France sa sœur, d'abord duchesse d'Alençon, et ensuite reine de Navarre et aïeule du grand Henri.



VIE
DE MARGUERITE,
REINE DE NAVARRE.

MARGUERITE DE VALOIS, reine de Navarre, et sœur de François I.er, naquit dans la ville d'Angoulême le 11 avril 1492. Sa vertu, sa piété, son esprit et plusieurs de ses écrits, lui méritèrent l'admiration générale. Élevée à la cour de Louis XII, elle épousa le duc d'Alençon au mois de décembre 1509; elle en devint veuve au mois d'avril 1525. Sa tendresse pour François I.er, son frère, fut extrême; on sait qu'elle entreprit le voyage d'Espagne, pour le voir et le secourir lorsqu'il étoit prisonnier de Charles-Quint et malade dans le château de Madrid. Les services qu'elle lui rendit dans cette circonstance et les preuves de son amitié, rendirent ce prince à la vie, et Brantome rapporte ainsi les propres paroles de cette princesse : « Quiconque viendra à ma porte m'annoncer la guérison du roy, mon frère, tel courrier fût-il las, harrassé, fangeux et mal-propre, je l'iray baiser et accoler comme le plus propre prince et gentilhomme de France, et

qu'il auroit faute de lit, et n'en pourroit trouver pour se délasser, je luy donnerois le mien et coucherois plutôt sur la dure pour telles bonnes nouvelles qu'il m'apporteroit». Elle lui fut aussi très-utile dans les affaires du gouvernement ; « car, continue Brantome, durant la prison du roy son frère, elle assista fort à madame la régente sa mère à régir le royaume, à contenter les princes, les grands, et gagner la noblesse, car elle estoit fort accostable, et qui gagnoit bien le cœur des personnes pour les belles parties qu'elle avoit en elle». La reconnoissance de François I.er fut proportionnée aux services qu'il reçut de cette princesse ; il la maria en 1527 au roi de Navarre, Henri d'Albret, II.e du nom ; et les avantages qu'il lui fit furent considérables, et tous ratifiés dans le contrat de mariage. Il lui promit de sommer l'empereur de rendre à Henri d'Albret son royaume de Navarre, avec les anciens ressorts qui en dépendoient ; s'engageant, en cas de *refus*, de lui fournir une armée suffisante pour s'en rendre maître. Il lui donna en outre les duchés d'Alençon, de Berry, et le comté d'Armagnac, *pour en jouir eux et leurs descendans, tant mâles que femelles*. Les premiers soins de Marguerite de Valois et de son mari furent de rendre leurs états plus florissans qu'auparavant. Le *Béarn*, pays excellent par la nature du sol et sa fertilité, étoit devenu inculte et

stérile par la négligence de ses habitans : bientôt on y vit accourir des cultivateurs de toutes les provinces de la France. On embellit, on fortifia toutes les villes ; on fit bâtir des maisons et de superbes châteaux ; celui de Pau sur-tout étoit digne de l'admiration publique. Les princes établirent de sages loix et une police exacte ; ils érigèrent une chambre semblable aux parlemens, pour juger en dernier ressort les différens de leurs sujets. Le *code d'Oléron* réformé servit de coutume et de loi au pays. Le peuple se civilisa par degrés, et le roi, pour se garantir des usurpations de l'Espagne, se fit un rempart de Navarrins, ville bâtie sur l'un des gaves ; il la fortifia et l'embellit avec soin.

Il fut un temps où Marguerite désira vivement introduire la réformation en France. Égarée par les nouveaux systêmes, elle avoit adopté leurs erreurs, et protégeoit ouvertement ceux que la haine des catholiques livroit à des persécutions qui n'opéroient qu'une plus furieuse opiniâtreté de la part des sectaires. Théodore de Beze raconte la première persécution des réformés à Meaux, en 1523 : « elle fut telle, dit-il, que l'évêque de cette ville se déporta de passer outre ; Martial se desdit publiquement... Fabri fut retiré à Blois, et de-là finalement à Nérac, au duché d'Albret, sous la protection de la sœur unique du roi, princesse d'excellent entendement,

et pour lors suscitée de Dieu, pour rompre les cruels desseins d'Antoine du Prat, chancelier de France et de ses adhérens, contre ceux qu'ils appelloient hérétiques ».

On n'ignore point que la protection que Marguerite accordoit aux malheureux déplaisoit à du Prat et à ses créatures, et qu'ils firent tous leurs efforts pour indisposer François I.er contre elle.

Cette princesse employa tous les ressorts de l'esprit et de la nature pour adoucir le roi, et les peines qu'elle eut à prendre ne furent presque jamais infructueuses. Elle se servoit, pour établir ses opinions, de Guillaume de Parny, docteur de Sorbonne, évêque de Senlis et confesseur du roi; sans doute, guidé par l'intérêt aux dépens de son devoir et de la religion, il fit imprimer pour Marguerite de Valois les heures en François, après avoir supprimé tout ce qui tenoit à ce qu'on appelloit superstition. Cette impression achevée, la princesse fit paroître elle-même un ouvrage intitulé : *Miroir de l'ame Pécheresse*. « Il y avoit dans ce livre, dit Brantome, plusieurs traits non accoustumez en l'église romaine, n'y estant fait mention aucune de saincts ny de sainctes, ny de mérites, ny d'autre purgatoire que le sang de Jésus-Christ. La prière, appellée le *Salve Regina*, y estoit appliquée en François à la personne de Jésus-Christ.... ». La reine de Navarre étoit

parvenu à faire entendre même en chaire des assertions auxquelles on étoit peu accoutumé, et les orateurs qu'elle avoit choisis étoient Gerard Roussel, docteur de Sorbonne, Bertault et Courault, moines Augustins.

Florimond de Raymond (*Hist. de la naissance et des progrès de l'hérésie*, *livre VII*, *chapitre* 3, *p. m.* 848) reproche à cette *bonne et trop facile princesse*, la protection qu'elle accordoit aux hérétiques. « Elle leur prête l'oreille, dit-il, reçoit leurs livres, premièrement par la main de ses dames; fait traduire en François les prières latines de l'église, par l'évêque de Senlis, confesseur du roi. Elle lui parle des luthériens, lui discourt des articles de leur religion, pensant le rendre plus doux et ployable; ouvre par pitié ses maisons aux bannis et proscrits, commande qu'elle leur servent de retraite et asyle... J'ai lu, ajoute-t-il même page, dans le registre secret de notre parlement, qu'étant entrée en la cour comme gouvernante, en l'absence du roy son mari, elle fit une instante prière, afin que la cour voulust mettre en liberté un nommé André Mélancthon, accusé d'hérésie, et prisonnier en la conciergerie du palais, dont Philippe Mélancthon, disoit-elle, conseiller du duc de Saxe, l'avoit fort requise par ses lettres. Cet André fut celui qui, sous prétexte de régenter, vint annoncer la doctrine de son

parent, s'étant arresté en la ville de Tonneins, où il sema si à propos son hérésie, conforme lors à la confession d'Ausbourg, qu'oncques puis les racines n'en ont pu estre arrachées. Bref, cette douce princesse n'eût rien plus à cœur pendant ces 9 ou 10 ans, qu'à faire évader ceux que le roy vouloit mettre aux rigueurs de justice : souvent elle lui en parloit, et vouloit lui donner de la pitié pour les luthériens ».

Le même auteur raconte que Roussel, revenu de ses voyages, passa dans les états de la maison de cette princesse, qui l'entendoit parler avec plaisir de la religion. Ce fut lui qui lui persuada de lire la Bible ; la tête échauffée par les opinions du sectaire, elle conçut de si singulières idées à cette lecture, qu'elle fit une traduction tragi-comique de presque tout le nouveau testament, qu'elle fit représenter devant le roi son mari. Toujours quelques pauvres religieux ou moines avoient part à la comédie ou à la farce. Le roi, non moins bon et facile que la reine, en vint des comédies aux prêches, qu'on appelloit exhortations, et qui se débitoient dans l'appartement du roi, tantôt par Roussel, tantôt par Solon, carme fugitif, plus *âcre et plus poignant* que son compagnon. Les prêches, sur-tout de ce dernier, étoient remplis d'invectives contre le pape & les gens d'église. Les cardinaux de Foix et de Gramont

ne pouvant supporter des choses aussi extraordinaires, se retirèrent de la cour.

Le *Miroir de l'ame pécheresse* fut censuré par la Sorbonne, et la reine de Navarre exposée aux suites de l'indignation des théologiens, eut recours à l'autorité du roi pour réprimer leurs courroux. Elle avoit sû ménager son esprit avec tant d'adresse, qu'il étoit presque disposé, non pas à favoriser la réformation (comme on l'a prétendu, non-seulement en France, mais en Angleterre, chose difficile à croire d'un prince religieux,) mais à tolérer les principes que sa sœur avoit adoptée. Quelques jeunes catholiques, pleins de zèle et d'ardeur, firent changer la conduite du roi; ils se permirent d'afficher des placards l'an 1534, et le sens injurieux de ces écrits, aigrit tellement l'esprit du monarque, qu'il devint ensuite un ardent ennemi du luthéranisme. Marguerite fut obligée de ménager sa conduite; les catholiques se flattèrent peut-être légérement, qu'elle étoit revenu de ses erreurs; les calvinistes la blâmèrent, & Théodore de Beze lui reproche de s'être livrée à l'idolatrie. Il dit, dans ses *Icones*, qu'elle ternit l'éclat de sa gloire dans les dernières années de sa vie, par sa crédulité. « Le connétable de Montmorency discourant un jour avec le roi, (dit Brantome) ne fit diffiente ni scrupule, de lui dire que s'il vouloit bien exter-

miner les hérétiques de son royaume, il falloit commencer à sa cour, et à ses plus proches, lui nommant la reine sa sœur; à quoi le roi répondit: *ne parlons point de celle-là, elle m'aime trop; elle ne croira jamais que ce que je croirai, et ne prendra jamais de religion qui préjudicie à mon estat.* Brantome dit qu'on la soupçonnoit luthérienne, mais que par amour & par respect pour François I.er, elle n'en fit jamais profession ni semblant publiquement, parce qu'elle savoit que ce prince avoit cette religion, et toutes celles qui lui ressembloient, en horreur, disant qu'elles tendoient plutôt à la destruction des monarchies, qu'à l'édification des ames. » Quoique plusieurs personnes, (dit Bayle) l'ayent cru luthérienne, elle adhéra intérieurement à la communion de Rome vers la fin de sa vie ». Il est certain, dit Florimond de Raymond, (*Histoire de l'hérésie*, *L. VII*, *ch.* 3, *p.* 850, 851) que quelques années avant son décès, elle recognut sa faute, et se retira du précipice où elle étoit quasi tombée, reprenant sa première piété et dévotion catholique, avec protestation jusqu'à sa mort, qu'elle ne s'en étoit jamais séparée; que ce qu'elle avoit fait pour eux, (pour les luthériens) procédoit plutôt de compassion, que d'aucune mauvais volonté qu'elle eût à l'ancienne religion de ses pères......

Étendue au lit de la mort, elle reçut le corps de son créateur, et rendant l'ame embraſſant la Croix qu'elle avoit sur son lit, comme j'ai ouï raconter à un bon religieux cordelier, nommé frère Gilles Laillau, qui lui donna l'extrême-onction, & l'assista jusqu'au dernier soupir. La dame de Riberac, bonne et vertueuse dame, fille de la maiſon de Candale, laquelle a été nourrie auprès d'elle, m'a dit que Calvin....... l'exhorta souvent et par lettres et par messagers, de vouloir maintenir la vérité, et qu'elle le pria de la venir trouver pour lui faire voir et connoître son erreur, et la remettre en la voie du salut ».

Hilarion de la Coste, (*Élöges des dames illustres, tom. II, pag.* 275.) raconte que vers la fin de sa carrière, « elle fréquentoit les sacremens de confession et de l'autel en l'église des Blancs-manteaux à Paris, où elle se confessoit à François le Picard, docteur en théologie, communioit de ce ſaint perſonnage, après avoir ouï sa messe et sa prédication. « Il ajoute qu'elle bâtit et fonda à ses dépens sur ses derniers jours, des églises et des hôpitaux; entr'autres l'hôpital des enfants rouges à Paris, où sont nourris et élevés les enfants orphelins, qu'elle fit nommer les enfants de Dieu le père ».

Brantome nous représente Marguerite de Valois comme une princesse de la plus grande beauté.

» Je croy, dit-il, que toutes celles qui sont, qui seront, et jamais ont été, près de la sienne, sont laides, et ne sont point beautez; car la clarté de la sienne brûle tellement les aîles de toutes celles du monde, qu'elles n'osent ni ne peuvent voler, ni comparoître à l'entour de la sienne: .... et qui plus est, ce beau visage est fondé sur un beau corps, de la plus belle, superbe et riche taille qui se puisse voir, accompagnée d'un port, et d'une si grave majesté, qu'on la prendra toujours plutôt par une déesse du Ciel, que pour une princesse de la terre; encore croit-on, que par l'avis de plusieurs, jamais Déesse ne fût vue plus belle, si bien que pour publier ses beautés, ses mérites et vertus, il faudroit que Dieu allongeât le monde, et haussât le Ciel plus qu'il n'est, d'autant que l'espace du monde et de l'air n'est assez capable pour le vol de sa perfection et renommée. Il dit ensuite que les ambassadeurs Polonnois et Turcs confessèrent n'avoir jamais rien vu de si beau ni de si parfait, et il ajoute que l'on venoit de toutes parts pour voir cette merveille de la nature. Lorsque les ambassadeurs Polonnois vinrent la saluer, l'évêque de Cracovie, chef de l'ambassade, lui fit un compliment en latin, auquel la reine lui répondit si *pertinemment* et si *éloquemment*, sans s'aider d'aucun truchement;

que tous en entrèrent en si grande admiration, que d'une commune voix, ils l'appellèrent une seconde Minerve ou Déesse d'Eloquence ».

Le même Brantome (*Femmes illustres*, *p.* 253.) représente Marguerite de Valois courageuse et ferme dans toutes les circonstances de la vie. « Tel étoit le père, telle étoit la fille, dit-il, mais pourtant cela lui a beaucoup nui : je m'en rapporte à une infinité de traverses et indignités qu'elle a reçûs à la cour, que je ne dirai point, car elles sont trop odieuses, jusqu'à en avoir été renvoyée, avec certes un grand affront, et pourtant innocente de ce qu'on lui mettoit à sus, ainsi que la preuve en fit foi à plusieurs; car je le sçai, et comme le roi son mari en fut assûré, il en demanda raison au roi, dont il en fût très-bon en cela et s'y en cuida soudre entre les deux frères quelque contention sourde et haine ».

Il nous apprend qu'elle fut obligée de se retirer à Agen, lors de la guerre de la ligue, par la raison qu'elle étoit fort grande catholique. « Elle se retira à Agen, dit-il, (*pag.* 254. *Dames illustr.*) qui lui avoit été donné, et le pays par les rois ses frères, en appanage et en don pour sa vie durant, & puisqu'il y alloit de la religion catholique, et qu'il la falloit maintenir, et exterminer l'autre, elle voulut fortifier la sienne de son côté

de tout ce qu'elle pût, et faire la guerre contre l'autre, mais elle y fut très-mal servie par le moyen de madame de Duras, qui la gouvernoit fort, et qui, sous son nom, faisoit de grandes actions et concussions; le peuple de la ville s'en aigrit, et sous main en couva une liberté et moyen de chasser et leur Dame et ses garnisons, sur lequel mécontentement, M. le mareschal de Matignon prit occasion de faire entreprise à la ville, ainsi que le roi en ayant sçeut les moyens, lui commanda avec une grande joye pour aggraver sa sœur (qu'il n'aimoit plus) de plus en plus des plaisirs, par quoi l'entreprise qui pour la première fois avoit été faillie, fut menée pour la seconde si dextrement par monsieur le mareschal et les habitans, que la ville fut prise et forcée en telle sorte et de telle promptitude et alarme, que tout ce que put faire cette malheureuse reine, fut de monter en trousse derrière un gentilhomme, et madame de Duras derrière un autre, et se sauver de vîtesse, et faire douze grandes lieues d'une traite, et le lendemain autant, et se sauver dans la plus forte forteresse de la France, qui est Carlat, ou estant et pensant être en sûreté, elle fut par les menées du roi son frère, (qui étoit un très-habile et très-subtil roi, s'il en fût oncq) vendue par ceux du pays & de la place, et en étant sortie s'en deffiant, ainsi qu'elle se sauvoit, fut

prisonnière entre les mains du marquis de Canillac, gouverneur d'Auvergne, et menée dans le chasteau d'Vsson, bien forte place aussi, voir imprenable, que le bon et fin renard le roy Louis XI avoit rendu en partie tel pour y loger ses prisonniers, les tenant là plus en seureté cent fois qu'à Loches, bois de Vincennes et Lusignan ".

Nous apprenons encore du même auteur que le marquis de Canillac ne tarda pas à être épris des charmes de son illustre prisonnière; « mais elle, qui ne songe en aucunes délices d'amour, ains en son honneur et en sa liberté, joue son jeu si accortement, qu'elle se rend la plus forte et s'empare de la place, et en chasse le marquis, bien esbahy d'une telle surprise et ruse militaire : elle l'a gardée déjà il y a six à sept ans, non pourtant en touts les souhaits ni plaisirs du monde, dépouillée de la comté d'Auvergne, détenue par le grand prieur de France, que le roi fit instituer comte et héritier par la reine mère en son testament, avec son grand regret, de quoy elle ne pouvoit laisser à la reyne sa bonne fille au moins quelque chose propre, tant estoit la haine grande que le roy lui portoit. Helas! quelle mutation au prix de celle que j'ai vu qu'ils s'entraîmoient tant, et n'estoient qu'un corps, une ame et une mesme volonté ».

Brantome nous cite encore cette princesse comme un

un modèle de générosité et de bonté ». Je me souviens, dit-il, que la guerre s'estant allumée (en France) du temps que M. le maréchal de Biron estoit lieutenant général pour le roy en Guyenne, son chemin s'adressa un jour, (ou qu'il le fit à escient) près de Nerac, où estoient pour lors le roy et la reyne de Navarre; il débanda son arquebuserie, pour l'attaquer, venant à une escarmouche; le roy de Navarre luy-mesme en personne, sortit à la tête des siens, et tout en pourpoint comme un simple capitaine, la soutint et si bien, qu'ayant de meilleurs arquebusiers, il n'y alla rien du sien, et pour plus de bravade, M. le maréchal fit lascher quelques volées de canon contre la ville, de sorte que la reyne qui y estoit accourue, et mise sur les murailles pour en avoir le passe-temps, faillit à en avoir sa part; car une balle vint donner tout auprès d'elle, ce qui l'irrita beaucoup, tant pour le peu de respect que M. le maréchal lui avoit porté de la venir braver en sa place, que parce qu'il avoit eu commandement du roy de ne s'approcher pour faire la guerre de plus près de cinq lieues à la ronde du lieu où seroit la reyne de Navarre, ce qu'il n'observa pour ce coup; dont elle en conçeut une telle colère et inimitié contre le maréchal, qu'elle songea fort de s'en ressentir et venger ».

» Au bout d'un an et demi après, elle s'en

vint à la cour, où estoit le maréchal, que le roy avoit appellé à soy de la Guyenne, de peur de nouveau remuement, car le roy de Navarre menaçoit de remuer, s'il ne l'ostoit de-là ».

« La reyne de Navarre se ressentant dudit maréchal, n'en fit cas en façon du monde, mais le desdaigna fort, parlant par-tout mal de luy et de l'injure qu'il luy avoit faite. Enfin M. le maréchal redoutant la fureur et la haîne de la fille et sœur des roys ses maistres, et cognoissant le naturel de cette princesse, songea de la faire rechercher, et sa grace, et y faire ses excuses, et s'humilier, à quoy comme généreuse, elle ne contredit aucunement, et le prit en grace et amitié, et oublia le passé, surquoi je sçay un gentilhomme de par le monde qui venant à arriver à la cour, et voyant la chère qui faisoit ladite reyne à mondit sieur le maréchal, en fust fort estonné, et d'autant qu'il avoit cet honneur d'estre ouy quelquesfois de la reyne en ses paroles, il luy dit qu'il s'estonne fort de ce changement et de cette bonne chère, et qu'il ne l'eut jamais creu, veu l'offense et injure receüe, mais elle fit response, que d'autant qu'il avoit recognu sa faute et ses excuses, et recherché sa grace par humilité, qu'elle luy avoit octroyée de cette façon, non pas s'il se fust mis et continué sur sa bravade de Nérac.

Voilà comme cette bonne princesse est peu vindicative, n'ayant pas en cela imité son ayeule la reyne Anne envers le mareschal de Gié, comme j'ai dit ci-devant ».

» Elle est, (continue Brantome) fort curieuse de recouvrer tous les beaux livres nouveaux qui se composent, tant en lettres saintes, qu'humaines; et quand elle a entrepris à lire un livre, tant grand et long soit-il, elle ne laisse, et ne s'arreste jamais, jusques à ce qu'elle en ait vu la fin, et bien souvent en perd le manger et le dormir; elle-mesme compose tant en prose qu'en vers, sur quoy ne faut penser autrement que ses compositions ne soyent très-belles, doctes et plaisantes, car elle sçait bien l'art, et si on les pouvoit avoir en lumière, le monde en tireroit un grand plaisir et profit. Elle fait de très-belles stances, qu'elle chante et qu'elle fait chanter. Elle a la voix belle et elle s'accompagne du luth, dont elle touche bien gentillement. C'est ainsi qu'elle passe son temps et coule ses infortunées journées, sans offenser personne, vivant en la vie tranquille, qu'elle a choisie pour la meilleure ».

Brantome dit, qu'elle mourut au mois de décembre 1549, au château de Dandaus, en Bearn. Il prétend qu'elle tomba malade en observant une comette qui paroissoit alors, et qu'on imaginoit

estre la suite de la mort du pape Paul III, » et elle mesme le cuydoit ainsi, mais possible pour elle paroissoit, et soudain la bouche luy vint un peu de travers, ce que voyant son médecin, M. d'Escuranis, l'osta de-là, et la fit coucher et la traita, car c'estoit un catarre, et puis mourut en huit jours ».

Bayle reproche à Brantome de ne point s'expliquer sur le quantième, et de se tromper sur le lieu. Olhagaray le nomme *Eudos* et d'autres *Odos*. M. de Sponde, *qui étoit de ce quartier-là*, marque mieux que tous les autres écrivains le nom du château où elle mourut. Il le nomme *Audas*. Quand au quantième, le père Labbe dit, que c'est le 24, et M. de Thou le 21, et l'on trouve effectivement cette dernière date dans l'épitaphe de cette princesse. Brantome paroît mériter autant de foi que M. de Sponde : il écrivit du temps de Marguerite. Sa grand'mère estoit sa dame d'honneur, et plusieurs personnes de sa famille étoient employées à son service.

On rendroit un mauvais service à Marguerite, si l'on rapportoit les ouvrages qui lui causèrent des chagrins. *Le Miroir de l'ame pécheresse*, censuré par la sorbonne, est rempli d'erreurs et de fausses opinions. Et dans quel style ! Celui de Christine de Pisan, de Jean de Meun et autres, égalent les beau-

tés de nos poëtes modernes, au prix de l'espèce d'imbécillité qui dicta ces écrits à la spirituelle et galante reine de Navarre. Il fut imprimé vers 1527 ou environ; il est à la bibliothèque du roi avec d'autres poësies, (*in*-8° cotté Y, n° 4523, 4524). En 1547, on imprima une nouvelle édition des œuvres de cette princesse sous le titre de *Marguerite de la Marguerite des princesses, ou poësies diverses de la reine de Navarre.* Le Miroir de l'ame pécheresse s'y retrouve avec d'autres pièces (*Voyez* à la bibliothèque du roi sous le même numéro et la même lettre). On va voir l'extrait d'une des nouvelles contenues dans l'heptameron ou histoire des amans fortunés.

Nota. *J'ai tiré en partie ce qu'on vient de lire de la Croix du Maine, tom.* 1, *part. II, de l'édition rédigée et corrigée par M. Rigoley de Juvigny, dont le nom seul fait l'éloge; du Parnasse des Dames, par M. de Sauvigny, qui avoit travaillé avant moi à un monument honorable aux femmes, et de plusieurs des anciens auteurs que ces deux premiers avoient consultés. M. Rigoley de Juvigny m'avoit servi de guide, lorsque j'avois parlé de* Clémence Isaure, *et c'est par inadvertance que je ne l'ai pas cité dans le second volume de cette collection. Personne n'est mieux que moi pénétré de l'estime et de la vénération due à un homme respectable, ami des mœurs et de la vertu.*

PRÉFACE.

Le premier jour de septembre, que les bains des Monts Pyrenées commencent d'entrer en vertu, se trouvèrent à Caulderets plusieurs personnes tant de France, Espagne, que d'autres lieux: les uns pour boire de l'eau, les autres pour s'y baigner, et les autres pour prendre de la fange : qui sont choses si merveilleuses, que les malades abandonnés des médecins s'en retournent tous guéris. Mon intention n'est de vous déclarer la situation ne la vertu des bains, mais seulement de raconter ce qui sert à la matière que je veux escrire. En ces bains-là demeurèrent plus de trois semaines tous les malades, jusques à ce que par leur amendement ils cogneurent qu'ils s'en pouvoient retourner; mais sur le temps de ce retour, vindrent les pluyes si merveilleuses et si grandes, qu'il sembloit que Dieu eut oublié la promesse qu'il avoit faite à Noé de ne destruire plus le monde par eau; car toutes les cabanes et logis dudit Caulderets, furent si remplis d'eau, qu'il fut impossible d'y demeurer.

Ceux qui estoient venus du costé d'Espagne, s'en retournèrent par les montaignes, le mieux qu'il leur fut possible : ceux qui cognoissoient les adresses des

chemins furent ceux qui eschapperent. Mais les seigneurs François et dames (pensans retourner aussi facilement à Therbes, comme ils estoient venus) trouvèrent les petits ruisseaux si fort creus qu'à peine les peurent-ils gayer. Mais quand ce vint à passer le Gave biarnois, qui en allant n'avoit point deux pieds de profondeur, le trouvèrent tant grand et impétueux qu'ils se destournèrent pour chercher les ponts, lesquels pour n'estre que de bois, furent emportez par la véhémence de l'eau, et quelques-uns cuidans rompre la roideur du cours pour s'assembler plusieurs ensemble, furent emportez si promptement, que ceux qui les vouloient suivre, perdirent le pouvoir et le désir d'aller après. Parquoy tant pour chercher chemin nouveau, que pour estre de diverses opinions, se séparèrent. Les uns traversèrent la hauteur des montagnes, et passant par Arragon, vindrent en la contrée de Roussillon, et de-là à Narbonne : les autres s'en allèrent droit à Barcelonne, où, par la mer, les uns allèrent à Marseille, et les autres à Aiguemortes. Mais une femme vefve de longue expérience, (nommée Oysille) se délibéra d'oublier toute crainte pour les mauvais chemins, jusques à ce qu'elle fut venuë à Notre-Dame de Serrance : estant seure que s'il y avoit moyen d'eschapper d'un danger, que les moines le doivent bien trouver ; et fit tant qu'elle y arriva,

passant si estranges lieux, et si difficiles à monter et descendre, que son aage et pesanteur ne la gardèrent point d'aller à pied la pluspart du chemin. Mais la pitié fut, que la pluspart de ses gens et chevaux demeurèrent morts par les chemins, et arriva à Serrance avec un homme et une femme seulement, où elle fut charitablement reçuë des religieux. Il y avoit aussi parmi les François deux gentilshommes, qui étoient allez aux bains plus pour accompagner les dames (dont ils étoient serviteurs) que pour faute qu'ils eussent de santé. Ces gentilshommes icy, voyant la compagnie se départir, et que les maris de leurs dames les ammenoient à part, pensèrent de les suivre de loin, sans soy déclarer à personne. Mais un soir estant les deux gentilshommes mariez, et leurs femmes arrivez en la maison d'un homme plus bandolier que paysant, et les deux jeunes gentilshommes logez en une borde tout joignant de-la, environ la minuict, ouyrent un très-grand bruit, au son duquel ils se levèrent avec leurs valets, et demandèrent à l'hoste quel tumulte c'estoit. Le pauvre homme (qui avoit la part de la peur,) dit que c'estoient mauvais garçons qui venoient prendre leur part de la proye, qui estoit chez leur compagnon bandolier. Par quoy les gentilshommes incontinent prirent leurs armes, et avecques leurs valets s'en allèrent secourir les

dames, pour lesquelles ils estimoient la mort plus heureuse, que la vie après elles. Et ainsi qu'ils arrivèrent au logis, trouvèrent la première porte rompue, et les deux gentilshommes avec leurs serviteurs se défendant vertueusement. Mais pour ce que le nombre des bandoliers estoit le plus grand, et aussi qu'ils estoient fort blessez, commencèrent à se retirer, ayant perdu desja grand partie de leurs serviteurs. Les deux gentilshommes regardant aux fenestres, veirent les deux dames pleurantes et criantes si fort, que la pitié et l'amour leur creut le cœur, de sorte que comme deux ours enragez descendant des montagnes, frappèrent sur ces bandoliers tant furieusement, qu'il y en eut si grand nombre de morts, que le demeurant ne voulut plus attendre leurs coups, mais s'enfuirent où ils sçavoient bien leur retraite. Les gentilshommes ayant deffait ces meschants, (dont l'hoste étoit l'un des morts,) et ayant entendu que l'hostesse estoit pire que son mary, l'envoyerent après luy par un coup d'espée, et entrant en une chambre basse, trouvèrent un des Gentilshommes marié qui rendoit l'esprit : l'autre n'avoit nul mal, sinon qu'il avoit tout son habillement percé de coups de traicts, et son espée rompuë. Le gentilhomme voyant le secours que ces deux luy avoient fait, après les avoir embrassez et merciez,

les pria de ne l'abandonner point, qui leur estoit requeste fort aisée à faire. Parquoy, après avoir fait enterrer le gentilhomme mort, et reconforté sa femme aux mieux qu'ils peurent, prindrent leur chemin où Dieu les conseilloit, sans sçavoir lequel ils devoient tenir. S'il vous plaist de sçavoir le nom des trois gentilshommes, le marié avoit nom Hircan, et sa femme Parlamente, et l'autre damoiselle vefve, Longarine: et le nom des deux gentilshommes, l'un estoit Dagoucin, l'autre Saffredant. Et après qu'ils eurent esté tout le jour à cheval, advisèrent sur le soir un clocher, où le mieux qu'il leur fut possible (non sans travail et peine) arrivèrent, et furent de l'abbé et des moines humainement reçeus. L'abbaye se nomme S. Savin; l'abbé, qui estoit de fort bonne maison, les logea honorablement, et en les menant à son logis, leur demanda de leurs fortunes. Et après qu'il eut entendu la vérité du fait, leur dit qu'ils n'estoient pas tous seuls qui avoient part à ce gasteau, car il y avoit dans une autre chambre deux damoiselles qui avoient eschappé pareil danger, ou plus grand, d'autant qu'aux hommes y a quelque miséricorde et aux bestes non: car les pauvres dames à demy lieuë deça Peyrhite avoient trouvé un ours descendant de la montagne, devant lequel avoient pris la course à si grande haste, que leurs

chevaux à l'entrée du logis tombèrent morts sous elles, et deux de leurs femmes qui estoient venuës long-temps après, leur avoient compté, que l'ours avoit tué tous leurs serviteurs. Lors les dames et les trois gentilshommes entrèrent en la chambre où elles estoient et les trouvèrent pleurantes, et cogneurent que c'estoit Nomerfide et Emarsuitte: lesquelles s'embrassant et racomptant ce qui leur estoit advenu, commencèrent à se reconforter avec les bonnes exhortations du bon abbé, de s'estre ainsi retrouvées: et le matin ouyrent la messe bien dévotement, louant Dieu des périls qu'ils avoient eschappez. Ainsi qu'ils estoient tous à la messe, va entrer en l'église un homme tout en chemise, fuyant comme si quelqu'un le chassoit, criant à l'aide. Incontinent Hircan et les autres gentilshommes allèrent au-devant de lui, pour voir ce que c'estoit et virent deux hommes après luy, leurs espées tirées: lesquels voyant si grande compagnie, voulurent prendre la fuite: mais Hircan et ses compagnons les suivirent de si près, qu'ils y laissèrent la vie. Et quand ledit Hircan fut retourné, trouva que celui qui estoit en chemise estoit un de leurs compagnons nommé Guebron, lequel leur conta comme estant en une borde auprès de Peyrhitte, arrivèrent trois hommes, luy estant au lict: mais tout en chemise avec son espée seulement, en blessa si

bien un, qu'il demeura sur la place, et tandis que les deux autres s'amusèrent à recueillir leur compagnon, (voyant qu'il estoit nud, et eux armez) pensa qu'il ne les pourroit gagner sinon à finir, comme le moins chargé d'habillement, dont il loua Dieu, et ceux qui avoient fait la vengeance. Après qu'ils eurent ouy la messe et disné, envoyèrent voir s'il estoit possible de passer la rivière de Gave et cognoissant l'impossibilité du passage, furent en une merveilleuse crainte, combien que l'abbé plusieurs fois leur offrit la demeure du lieu, jusques à ce que les eaux fussent abaissées, ce qu'ils accordèrent pour ce jour, et au soir, en s'en allant coucher, arriva un veil moine, qui toutes les années ne failloit point à la Nostre-Dame de septembre d'aller à Serrance: et en lui demandant des nouvelles de son voyage, dit qu'à cause des grandes eaux estoit venu par les montagnes, et par les plus mauvais chemins qu'il avoit jamais fait, mais qu'il avoit veu une grande pitié. C'est qu'il avoit trouvé un gentilhomme nommé Simontault, lequel ennuyé de la longue demeure que faisoit la rivière à s'abbaisser, s'estoit délibéré de la forcer, se confiant en la bonté de son cheval, et avoir mis ses serviteurs à l'entour de lui pour rompre l'eau: mais quand ce fut au grand cours, ceux qui estoient les plus mal montez, furent tous

emportez à val l'eau sans jamais en retourner. Le gentilhomme se voyant seul, retourna son cheval de-là où il venoit, qui ne sceut être si prompt qu'il ne faillit sous luy. Mais Dieu voulut qu'il fut si près de la rive, que (non sans boire beaucoup d'eau) en se traînant à quatre pieds, failloit dehors sur les deux cailloux tant las et foible, qu'il ne se pouvoit soustenir, et luy advint qu'un berger ramenant au soir les brebis, le trouva assis parmy les pierres tout moullié, et non moins triste des gens qu'il avoit veu perdre devant soy. Le berger qui entendoit mieux la nécessité, tant en le voyant qu'en l'escoutant, le prit par la main et le mena en sa pauvre maison, ou avec petites buchettes le secha mieux qu'il peut. Et ce soir là, Dieu y amena ce vieil religieux, lequel lui enseigna le chemin de Nostre-Dame de Serrance, en l'asseurant que là il seroit mieux logé qu'en autre lieu, et y trouveroit une ancienne vefve nommé Oisille, laquelle estoit compagne de ses avantures. Quand toute la compagnie l'ouït parler de la bonne dame Oisille et du gentil chevallier Simontault, feirent une joye inestimable, louans le créateur, qui ne se contentant des serviteurs, avoit sauvé les maistres et maistresses, et sur toutes en loüa Dieu de bon cœur Parlamente, car un temps avoit qu'elle le tenoit pour très-affectionné serviteur, et après s'être enquis diligem-

ment du chemin de Sarrance, combien que le bon vieillard le leur feist fort difficile, pour cela ne laissèrent d'entreprendre d'y aller : et dès ce jour-là se meirent en chemin si bien en ordre, qu'il ne leur falloit rien : car l'abbé les fournit des meilleurs chevaux, qui fussent en Lavedan, de bonnes cappes de Bear, de forces vivres, et de gentils compagnons, pour les mener seurement par les montagnes : lesquelles passées plus à pied, qu'à cheval, en grande sueur et travail, arrivèrent à Nostre-Dame de Serrance : où l'abbé, (combien qu'il fust assez mauvais homme) ne leur osa refuser le logis, pour la crainte du seigneur de Bear, duquel il sçavoit qu'ils étoient bien aimez et leur feit le meilleur visage qu'il luy fut possible, et les mena voir la bonne dame Oisille, et le gentil-homme Simontault. La joye fut si grande en toute ceste compagnie, miraculeusement assemblée, que la nuict leur sembla courte à louer Dieu de la grace qu'il leur avoit faite. Et après avoir prins sur le matin un peu de repos, allèrent ouyr la messe, et recevoir le sainct sacrement d'union, auquel tous les chrétiens sont unis en un, supplians celuy qui les avoit assemblés, par sa bonté parfaire leur voyage à sa gloire. Après disner envoyèrent sçavoir si les eaux étoient point écoulées : et trouvèrent que plustost elles estoient creües, et que de longtemps ne pour-

toyent seurement passer : se délibérèrent de faire un pont sur le bout de deux roches, qui sont fort près l'une de l'autre ; ou encore y a des planches pour les gens de pied, qui venant de Cleron ne veulent passer par le Gave. L'abbé qui fut bien aise, qu'ils faisoyent ceste dépense, afin que le nombre des pélerins et païsans augmentast, les fournit d'ouvriers ; mais il n'y mist pas un denier du sien, car son avarice ne le permettoit. Et pour ce que les ouvriers dirent qu'ils ne sçauroient avoir fait le pont de dix ou douze jours, la compagnie, tant hommes que des femmes, commença à s'ennuyer ».

Ce malheur inévitable dans une solitude où l'on croit être éloigné de tout l'univers, parut insupportable aux dames et aux cavaliers que Marguerite rassemble à Serrance ; après de longues conversations fort à la mode alors, et très-ennuyeuses aujourd'hui, la société se détermine à raconter chacun une histoire d'amour, et la dixième m'a paru être assez intéressante.



NOUVELLE X.

Amours d'Amadour et Florinde, où sont contenues maintes ruses et dissimulations, avec la très-louable chasteté de Florinde.

En la comté d'Arende en Arragon, y avoit une dame, qui en sa grande jeunesse demeura vefve du comte d'Arende, avec un fils et une fille, laquelle se nommoit Florinde. Ladite dame mist peine de nourrir ses enfans en toutes vertus et honnêtetez qu'il appartient à seigneurs et gentilshommes, ensorte que sa maison eut le bruit d'estre l'une des plus honorables qui fust en toutes les Espagnes. Elle alloit souvent à Tolette, où se tenoit le roy d'Espagne : et quand elle venoit à Saragosse, (qui étoit près de sa maison) demeuroit longuement avec la reyne, et en la cour, où elle étoit autant estimée que dame qui pourroit estre. Une fois allant vers le roi (selon sa coustume) lequelle estoit en Saragosse, en son chasteau de la Jaffiere, ceste dame passa par un village, qui estoit au viceroy de Cathélongne, lequel ne bougeoit de dessus les frontières de Perpignan, à cause des grandes guerres qui estoient entre le roi de France et lui : mais lors

y

y avoit paix, ensorte que le viceroy avec tous les capitaines estoient venus pour faire la révérence au roy. Sçachant le viceroy que la comtesse d'Arande passait par sa terre, alla au-devant d'elle, tant pour l'amitié ancienne qu'il luy portoit, que pour l'honnorer, comme parente du roy. Or, avoit le viceroy en sa compagnie plusieurs honnestes gentilshommes, qui, par la fréquentation des longues guerres, avoient acquis tant d'honneur et bon bruit, que chaque qui les pouvoit voir et hanter, se tenoit heureux. Mais entre les autres y en avoit un nommé *Amadour*, lequel, combien qu'il n'eust que dix-huit ou dix-neuf ans, avoit la grace tant assurée, et le sens si bon, que l'on l'eust jugé entre mille digne de gouverner une République: il est vrai que ce bon sens là étoit accompagné d'une si grande et naifve beauté, qu'il n'y avoit œil qui ne se tînt content de le regarder, et ceste beauté tant exquise suivoit la parole de si près, qu'on ne sçavoit à qui donner l'honneur, à la grace, à la beauté, ou à la parole. Mais ce qui le faisoit le plus estimer, étoit sa hardiesse très-grande, dont le bruit n'estoit empesché pour la jeunesse: car en tant de lieux avoit ja montré ce qu'il sçavoit faire, que non-seulement les Espagnes, mais la France et l'Italie estimoient grandement ses vertus, pour ce qu'en toutes les guerres où il avoit esté, ne s'estoit point espargné;

et quand son pays étoit en repos, il alloit chercher la guerre aux lieux estranges, se faisant aimer et estimer des amis et ennemis. Ce gentilhomme, pour l'amour de son capitaine, se trouva en ceste terre, où estoit arrivé la comtesse d'Arande, et en regardant la beauté et bonne grâce de sa fille, (qui pour lors n'avoit pas quinze ans) pensa en luy-mesme que c'estoit bien la plus belle et honneste personne que jamais il avoit veuë, et que s'il pouvoit avoir sa bonne grace, il en seroit plus satisfait que de tous les biens et plaisirs qu'ils sçauroit avoir d'une autre. Et après avoir longuement regardé, se délibéra de l'aimer, quelque impossibilité que la raison mist au-devant, tant pour la maison dont elle estoit que pour l'aage qui ne pouvoit encore entendre tels propos. Mais contre ceste crainte, il se fortifioit d'une bonne espérance, se promettant en luy-mesme, que le temps et la patience apporteroient heureuse fin à ses labeurs. Et de ce temps l'amour gentil, qui sans autre occasion que par la force de luy-même, estoit entré au cœur d'Amadour, luy promit donner faveur et tout moyen pour y parvenir, et pour pouvoir à la plus grande difficulté, qui étoit à la loingtaineté du pays où il demeuroit, et le peu d'occasion qu'il avoit de revoir Florinde, il pensa de se marier, contre la délibération qu'il avoit faite, avec les dames de Barce-

lonne, et de Perpignan, parmy lesquelles il avoit tellement hanté ceste frontière à cause des guerres, qu'il sembloit plutôt Catelan que Castillan, combien qu'il fust natif d'auprès Tollette, d'une maison riche et honorable, mais à cause qu'il estoit puis né, n'avoit pas grand bien de patrimone. Si est-ce qu'amour et fortune le voyant delaissé de ses parens, délibérèrent d'y faire un chef-d'œuvre et lui donnèrent (par le moyen de la vertu) ce que les loix du pays lui refusoient. La comtesse dont je vous parle arriva ainsi en Sarragosse, et fut très-bien reçeuë du roy et de toute sa cour. Le gouverneur de Catalongue la venoit souvent visiter, et n'avoit garde de faillir Amadour à l'accompagner pour avoir le plaisir seulement de parler à Florinde. Et pour se donner à cognoistre à telle compagnie, s'adressa à la fille d'un vieil chevalier, voisin de sa maison, nommé Avanturade, laquelle avoit esté nourrie d'enfance avec Florinde, tellement qu'elle sçavoit tout ce qui étoit casché en son cœur. Amadour, tant pour l'honnesteté qu'il trouva en elle, que pour ce qu'elle avoit bien trois mille ducats de rente en mariage, délibéra de l'entretenir, comme celuy qui la vouloit espouser. A quoi volontiers elle presta l'oreille: mais pource qu'il estoit pauvre, et le père de damoiselle riche, pensa que jamais ne s'accorderoit au mariage, sinon par le moyen de la com-

tesse d'Arande; dont s'adressa à madame Florinde, et lui dit : madame, vous voyez ce gentilhomme Castillan, qu'icy souvent parlé à moy, je croy que ce qu'il prétend, n'est que de m'avoir en mariage : vous sçavez quel père j'ai, lequel jamais ne s'y consentiroit, si par madame la comtesse & vous, il n'en estoit fort prié. Florinde, qui aimoit la damoisselle comme elle-mesme, l'asseura de prendre cet affaire à cœur, comme son bien propre. Et fit tant Avanturade, qu'elle lui présenta Amadour, lequel en lui baisant la main cuida esvanouir d'aise, et là où il estoit estimé le mieux parlant qui fut en Espagne, devint muet devant Florinde, dont elle fut fort estonnée: car combien qu'elle n'eust que quatorze ans, si avoit-elle desia bien entendu, qu'il n'y avoit homme en Espagne mieux disant ce qu'il vouloit et de meilleur grace ».

Il faut supprimer les conversations qui, dans tous les romans de ce siècle et des suivans, consistoient en jeux de mots, en traits de morale ou saillies d'esprit, qu'on admiroit alors comme on l'a déja observé. Le jeune Amadour, saisi à la vue de celle qu'il aimoit, n'osa prononcer un mot; et Florinde, ignorant la cause d'un silence aussi extraordinaire, crut que la Renommée l'avoit trompée en lui donnant une idée aussi avantageuse de l'esprit du jeune guerrier, que de sa figure. Elle le quitta, et Amadour reprenant alors ses sens, se justifia auprès d'Avan-

turade, et apprit d'elle que deux jeunes princes d'Espagne paroissoient se disputer l'espoir d'obtenir la main de la belle Florinde : l'un étoit le fils de l'enfant fortuné (nous ignorons quel étoit ce titre, et à quoi il faisoit allusion); et l'autre, le jeune duc de Cadouce ; mais qu'il paroissoit que le premier ne déplaisoit point à Florinde, et qu'à force de soins et de persévérance, il devoit en obtenir le prix dû à son amour : ainsi, ajouta-t-elle, « si voulez sur-tout avoir la bonne grace d'elle, je vous conseille de vous faire amy et serviteur de luy. Amadour fut fort aise de voir que sa dame aimoit quelque chose, espérant qu'à la longue il gaigneroit le lieu, non de mary, mais de ferviteur, car il ne craignoit rien de sa vertu, sinon qu'elle ne voulust rien aimer. Et après ses mots s'en alla Amadour hanter le fils de l'enfant fortuné, duquel il eut aisément la bonne grace : car tous les passetemps que le jeune prince aimoit, Amadour les sçavoit faire, et sur-tout estoit fort adroit à manier les chevaux, & à s'aider de toutes sortes d'armes, et tous autres passe-temps et jeux qu'un jeune homme doit savoir. La guerre commença en Languedoc, et il fallust qu'Amadour retournast avec le gouverneur, ce qui ne fut sans grands regrets : car il n'y avoit moyen par lequel il peust retourner en lieu où il sçeut voir Florinde : et pour cette occasion

parla à un sien frère qui estoit major-dome de la reyne d'Espagne, et luy dit le bon party qu'il avoit trouvé en la maison de la comtesse d'Arande, de la damoisselle Avanturade, le priant qu'en son absence il fist tout son possible, que le mariage vint à exécution, et qui y employast le crédit du roy et de la reyne et de tous ses amis. Le gentilhomme qui aimoit son frère, tant pour le lignage que pour ses grandes vertus, lui promist faire tout son pouvoir : ce qu'il fit, en sorte que le père vieil et avaricieux oublia son naturel, pour regarder les vertus d'Amadour, lesquelles la comtesse d'Arande, et sur-tout la belle Florinde, lui peignoient devant les yeux, et pareillement le jeune comte d'Arande, qui commença à croistre, et en croissant à aimer les gens vertueux. Et quand le mariage fut accordé entre les parens, ledit major-dome envoya querir son frère, tandis que les trefves durèrent entre les deux roys. Durant ce temps, le roy d'Espagne se retira à Madrid, pour évister le mauvais air qui estoit en plusieurs lieux; et pour l'advis de plusieurs de son conseil, à la requeste aussi de la comtesse d'Arande, fit le mariage de l'héritière duchesse de Medmacely avec le petit comte d'Arande, tant pour le bien et union de leur maison, que pour l'amour qu'il portoit à la comtesse d'Arande, et voulut faire ces nopces au chasteau de

Madrid. A ces nopces se trouva Amadour, qui pourchassa si bien les siennes, qu'il espousa celle dont il estoit plus aimé qu'il n'aimoit, sinon que le mariage lui estoit couverture et moyen de hanter le lieu où son esprit demeuroit incessamment. Après qu'il fut marié, print telle hardiesse et privauté en la maison de la comtesse d'Arande, que l'on ne se gardoit de luy non plus que d'une femme. Et combien qu'alors n'eust que vingt-deux ans, si estoit-il si sage, que la comtesse lui communiquoit toutes ses affaires et commandoit à son fils et à sa fille de l'entretenir, et croire ce qu'il leur conseilleroit. Ayant gaigné le point de si grande estime, se conduisoit si sagement et finement, que mesmes celle qu'il aimoit ne cognoissoit point son affection : mais pour l'amour de la femme dudit Amadour, qu'elle aimoit plus que nulle autre, elle estoit privée de luy, qu'elle ne luy dissimouloit chose qu'elle pensast : et gaignace point qu'elle luy déclara tout l'amour qu'elle portoit au fils de l'enfant fortuné, et luy qui ne taschoit qu'à la gagner entièrement, luy en parloit incessamment : car il ne luy challoit de quel propos il luy parlast, mais qu'il eust moyen de l'entretenir longuement. Il ne demeura pas un mois à la compagnie après ces nopces, qu'il ne fut contraint de retourner à la guerre, où il demeura plus de deux ans, sans revenir

voir sa femme, laquelle se tenoit toujours où elle avoit esté nourrie. Durant ce temps écrivit souvent Amadour à sa femme : mais le plus fort de sa lettre estoit des recommandations à Florinde, qui de son costé ne falloit à les lui rendre et mettoit souvent quelque bon mot de sa main en la lettre qu'Avanturade escrivoit, qui estoit occasion de rendre son mary très-soigneux à luy escrire souvent : mais en tout ceci ne connoissoit rien Florinde, sinon qu'elle l'aimoit comme s'il eust esté son frère : plusieurs fois alla et vint Amadour, en sorte qu'en cinq ans ne vit Florinde deux mois durant : et toutefois l'amour en dépit de l'eslongnement, et de la longue absence, ne laissoit pas de croistre. Or advint qu'il fit un voyage pour venir voir sa femme, et trouva la comtesse bien loin de la cour. Car le roy d'Espagne s'en estoit allé à Vendenlosie, et avoit mené avec lui le jeune comte d'Arande, qui desja commençoit à porter armes. La comtesse s'étoit retirée en une maison de plaisance qu'elle avoit sur la frontière d'Arragon, et Navarre, et fut fort aisé quand elle vit venir Amadour, lequel près de trois ans avoit esté absent. Il fut bien reçu d'un chacun, et commanda la comtesse qu'il fust traité comme son propre fils. Tandis qu'il fut avec elle, elle luy communiqua toutes les affaires de sa maison, et en remettoit la pluspart à son opinion : et gaigna un si grand crédit en cette maison, qu'en

tous lieux où il venoit, on luy ouvroit la porte, estimant sa preud'homie si grand, qu'on se fioit en luy de toutes choses, comme à un saint ou à un ange. Florinde, pour l'amitié qu'elle portoit à sa femme et à lui, le chérissoit en tous lieux où elle le voyoit, sans rien connoître de son intention: parquoy elle ne se gardoit d'aucune contenance, pource que son cœur ne souffroit point de passion, qu'elle sentoit un grand contentement, quand elle estoit auprès d'Amadour, mais autre chose n'y pensoit Amadour, pour éviter le jugement de ceux qui ont expérimenté la différence du regard des amans auprès des autres, fut en grande peine. Car quand Florinde venoit parler à lui privement, (comme elle qui ne pensoit nulle mal) le feu caché en son cœur le brusloit si fort, qu'il ne pouvoit empescher que la couleur n'en demeurast au visage, et que les estincelles ne saillissent par les yeux. Et enfin que par longue fréquentation, nul ne s'en peust appercevoir, ce mist à entretenir une fort-belle dame, nommé Pauline, femme, qui en son temps fut estimée si belle, que peu d'hommes qui la voyoient eschappoient de ses liens. Cette Pauline ayant entendu comme Amadour avoit mené l'amour à Barcelonne, et Perpignan: ensorte, qu'il estoit aimé de plus belles et honnestes dames du pays, et sur-toute d'une

comtesse de Pallamons, qu'on estimoit en beauté la première de toutes les Espagnes, et de plusieurs autres, lui dit, qu'elle avoit grand pitié de luy, veu qu'après tant de bonnes fortunes il avoit espousé une femme si laide que la sienne. Amadour entendant bien par ces paroles, qu'elle avoit envie d'y remédier, lui tint les meilleurs propos qu'il lui fut possible, pensant qu'en lui faisant croire un mensonge, il lui couvriroit une vérité. Mais elle, fine et expérimentée en amour, ne se contenta point de parler, mais sentant très-bien que son cœur n'estoit point satisfait de son amour, se douta qu'il ne la voulust faire servir de couverture: et pour ceste occasion le regardant de si près, qu'elle avoit toujours le regard à ces yeux, qu'il sçavoit si bien feindre qu'elle n'en pouvoit rien juger, si-non par obscur soupçon, mais ce n'étoit sans grande peine au gentilhomme, auquel Florinde (ignorant toutes ses malices) s'adressoit souvent devant Pauline si privement, qu'il avoit une merveilleuse peine à contraindre son regard contre son cœur, et pour éviter qu'il n'en vint inconvénient, un jour parlant à Florinde, appuyez tous deux sur une fenestre, lui tint tel propos: Madame, je vous prie me vouloir conseiller, lequel vaut le mieux, ou parler ou mourir? Florinde luy répondit promptement: je conseilleray toujours à mes amis de parler,

et non de mourir, car il y a peu de paroles qui ne se puissent amander, mais la vie perduë ne se peut recouvrer. Vous me promettez doncque, dit Amadour, que non-seulement vous ne serez marie des propos que je vous veux dire, mais ni estonnée jusques à ce que vous en entendiez la fin. Elle luy respondit: dite ce qui vous plaira, car si vous m'estonnez, nul autre m'asseurera ».

Un long entretien suivit cette première audace d'Amadour, il lui avoua sa passion : en même-temps, il convint que sa naissance et sa fortune, plus encore son union avec Avanturade, ne lui permettant pas d'aspirer au bonheur de la posséder jamais sous un titre légitime, il ne demandoit d'elle que les bontés et les faveurs de l'amitié dont il étoit en possession, et que, s'il avoit été assez téméraire pour lui faire une semblable confidence, il ne l'avoit osé que par respect pour sa réputation. Il lui parla de l'attachement de Pauline et des yeux perfides d'une femme éclairée par l'amour et enflammée par la jalousie, la suppliant de lui épargner devant ce témoin dangereux ces bontés familières, auxquelles elle savoit ajouter tant de charmes, qu'il ne pouvoit les recevoir avec le calme nécessaire pour en imposer aux autres. Florinde fut si émue à ce discours, qui augmenta son estime et sa confiance en l'honneur et

la générosité d'Amadour, qu'elle sentit au fond de son cœur un sentiment plus tendre que celui de l'amitié. Elle le plaignit de son infortune : un amant qu'on plaint n'est pas loin d'être préféré. Cependant elle se détermina, non sans effort, à suivre ses avis ; elle supprima la plus grande partie de ses douces familiarités, évita même d'entretenir Amadour ; mais en même-temps, elle conçue de la haîne pour cette femme, dont les regards pénétrans lui imposoient cette cruelle gêne, et de la haine, elle passa bientôt à la jalousie. Pauline étoit belle, Amadour sensible ; elle crut que le jeune homme avoit imaginé cette ruse auprès d'elle pour se procurer la liberté d'entretenir Pauline. La jalousie d'Avanturade qui se plaignoit à elle de l'amour de son mari pour cette courtisanne, la confirma dans cette idée. Amadour vit bien qu'il étoit plus heureux qu'il ne le croyoit et même qu'il ne le désiroit, et un vif emportement de Florinde, qu'elle ne put lui cacher, le confirma dans l'idée fâcheuse d'un bonheur dont son respect l'empêchoit de jouir.

« Mais lorsque les deux amans commençoient à prendre plus de plaisir que jamais à parler ensemble, les nouvelles vindrent que le roi d'Espagne envoyoit toute son armée à Saulce. Parquoy celuy qui avoit accoustumé d'y être le premier, n'avoit garde de faillir à pourchasser son honneur, mais il est vray,

que c'estoit avec autre regret qu'il n'avoit accoustumé (tant de perdre le plaisir que de peur, qu'il avoit de trouver mutation à son retour, pour-ce qu'il voyoit Florinde pourchassée de grands princes et seigneurs, et desja parvenue à l'aage de quinze ans : qu'il pensa que si en son absense elle estoit mariée, n'auroit plus occasion de la voir, sinon que la comtesse d'Arande luy donna sa femme pour compagnie. Et mena si bien son affaire envers tous ses amis, que la comtesse et Florinde luy promirent, qu'en quelque lieu qu'elle fust mariée, sa femme Avanturade iroit. Et combien qu'il fust question de marier Florinde en Portugal, si estoit-il délibéré que sa femme ne l'abandonneroit jamais : et sur ceste assurance (non sans regret indicible) s'en partit Amadour, et laissa sa femme avec la comtesse. Quand Florinde se trouva seule après le département de son serviteur, elle se mist à faire toutes les choses si bonnes et vertueuses, qu'elle espéroit par cela atteindre le bruit des plus parfaites dames, et d'estre réputée digne d'avoir un tel serviteur. Amadour estant arrivé à Barcelone, fut festoyé des dames, comme il avoit accoustumé; mais le trouvèrent tant changé qu'elles n'eussent jamais pensé que mariage eust eu telle puissance sur un homme, comme il avoit sur luy, car il sembloit qu'il se fachast, de voir les choses qu'autrefois avoit

désirées : et même la comtesse de Palamons, qu'il avoit tant aimée, ne sceut trouver moyen de le faire seulement aller jusqu'à son logis. Amadour arresta à Barcelonne le moins qu'il luy fust possible, comme celuy à qui l'heure tardoit d'estre au lieu où l'honneur se peut acquerir. Et luy arrivé à Saulce, commença la guerre grande et cruelle, entre les deux roys, laquelle ne suis délibérée de raconter : n'aussi les beaux faits que y fist Amadour : car au lieu de conter, faudroit faire un bien grand livre. Et sçachez qu'il emportoit le bruit par-dessus ses compagnons. Le duc de Nagieres arriva à Perpignan, ayant charge de deux-mille hommes, et pria Amadour d'estre son lieutenant, lequel, avec cette bande fit tant bien son devoir, que l'on oyoit en toutes les escarmouches, crier autre que Nagieres. Or advint que le roy de Tunis, qui dès long-temps faisoit la guerre aux Espagnols, entendant comme les roys d'Espagne et de France faisoient guerre l'un contre l'autre, sur les frontières de Perpignan et Narbonne, pensa qu'en meilleure saison ne pouvoit faire de plaisir au roy d'Espagne, et envoya un grand nombre de fustes, et autres vaisseaux, pour piller et destruire ce qu'ils pourroyent trouver mal gardé sur les frontières d'Espagne. Ceux de Barcelonne voyant passer devant eux une quantité de voiles, en advertirent le roy, qui estoit à Saulce,

lequel incontinent envoya le duc de Nagières à Palamons. Et quand les navires connurent que le lieu estoit si bien gardé, faignirent de passer outre, mais sur l'heure de minuict retournèrent, et mirent tant de gens à terre, que le duc de Nagières surpris de ses ennemis, fut emmené prisonnier. Amadour qui estoit fort vigilant entendit le bruit, et assembla incontinent le plus grand nombre de ses gens qu'il peut, et se défendit si bien que la force de ses ennemis fut longtemps sans lui pouvoir nuir. Mais à la fin, sçachant que le duc de Nagières estoit pris, et que les turcs estoyent délibérez de mettre le feu à Palamons, et le brûler en la maison où il tenoit fort contre-eux, aima mieux se rendre que d'estre cause de la perdition des gens de bien qui estoyent en sa compagnie, et aussi que se mettant à rançon, il espéroit encore voir Florinde : alors se rendit à un Turc nommé Derlin, gouverneur du roy de Tunis ; lequel le mena à son maistre, où il fut très-bien reçeut et honnoré, et encore mieux gardé : ils pensoyent bien (l'ayant entre leurs mains,) avoir l'Achilles de toutes les Espagnes. Ainsi demeura Amadour près de deux ans au service du roy de Tunis. Les nouvelles vindrent en Espagne de cette prise, dont les parens du duc de Nagières firent un grand deuil : mais ceux qui aimoient l'honneur du pays, estimèrent plus grande

la perte d'Amadour. Le bruit en vint en la maison de la comtesse d'Arande, où pour lors étoit la pauvre Avanturade griefvement malade. La comtesse qui se doutoit bien fort de l'affection qu'Amadour portoit à sa fille (ce qu'elle souffroit et dissimouloit pour les vertus qu'elle connoissoit en lui) appella sa fille à part, et luy dit ces piteuses nouvelles. Florinde qui sçavoit bien dissimuler luy dit, que c'estoit grande perte pour toute leur maison, et que sur-tout elle avoit pitié de sa pauvre femme, veu mesmement la maladie où elle estoit. Mais voyant sa mère pleurer si fort, laissa aller quelques larmes pour luy tenir compagnie, afin que par trop feindre la feintise ne fut descouverte. Depuis ceste heure, la comtesse lui en parloit souvent, mais jamais ne sceut tirer de sa contenance chose où elle sçeut rasseoir jugement. Je laisseray à dire les voyages, prières, oraisons et jeusnes, que faisoit ordinairement Florinde pour le salut d'Amadour. Lequel incontinent qu'il fut à Tunis, ne faillit d'envoyer de ses nouvelles à ses amis, et par homme leur avertir madame Florinde, qu'il estoit en bonne santé, et espoir de la revoir, qui fut à la pauvre dame le seul moyen de soutenir son ennuy. Et ne doutez pas, que le moyen d'escrire ne luy fust permis, dont elle s'en acquitta si diligemment, qu'Amadour n'eut point

faute

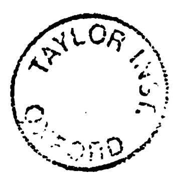
faute de la consolation de ces lettres et espitres. Or, fut mandée la comtesse d'Arande, pour aller à Saragosse, où le roy estoit arrivé : Et là se rrouva le jeune duc de Cardonne, qui fit si grande poursuite envers le roy et la reyne, qu'ils prièrent la comtesse de faire le mariage de luy et de sa fille. La comtesse, comme celle qui ne leur vouloit en rien désobeyr, l'accorda, estimant que sa fille fort jeune n'avoit volonté que la sienne. Quand tout l'accord fut fait, elle dit à sa fille comme elle luy avoit choisi le parti qui luy sembloit le plus nécessaire. La fille voyant qu'en une chose faite, ne failloit plus de conseil, luy dit, que Dieu fut loüé de tout, et voyant sa mere si estrange envers elle, aima mieux luy obeyr que d'avoir pitié de soy-mesme; et pour la resiouyr de tant de malheurs, entendit que l'enfant fortuné estoit malade à la mort, mais jamais devant sa mere, ne nul autre en fit un seul semblant, et se contraignit si bien que les larmes par force retirées en son cœur, firent saillir le sang par le nez en telle abondance, que la vie fut en danger de s'en aller quant et quant; et pour se restaurer espousa celuy qu'elle eust bien voulu changer à la mort. Après ces nopces faites, s'en alla Florinde avec son mary en la duché de Cardonne, et mena avec elle Avanturade, à laquelle elle faisoit privement ses complaintes, tant de la

rigueur que sa mere luy avoit tenue, que du regret d'avoir perdu le fils de l'enfant fortuné, mais du regret d'Amadour ne luy parloit que par maniere de la consoler. Ceste jeune dame doncques se délibera de mettre Dieu et l'honneur devant ses yeux, et de dissimuler si bien ses ennuis, que jamais nul des siens ne s'apperçut que son mary lui despleust. Ainsi passa un long-temps Florinde, vivant d'une vie non moins belle que la mort : ce qu'elle ne faillit à mander à son bon serviteur Amadour, lequel cognoissant son grand et honneste cœur, et l'amour qu'elle portoit à l'enfant fortuné, pensa qu'il estoit impossible qu'elle sçeust vivre longuement, et la regretta comme celle qu'il tenoit pis que morte. Et cette peine augmenta celle qu'il avoit, et eut voulu demeurer toute sa vie esclave comme il estoit, et que Florinde eust eu un mary selon son desir. Oubliant son mal pour celuy qu'il sentoit que portoit son amie, et pour ce qu'il entendit par un amy qu'il avoit acquis en la cour du roy de Tunis, que le roy estoit deliberé de lui faire présenter le pal, ou qu'il eut à renoncer sa foy, pour envie qu'il avoit s'il le pouvoit rendre bon Turc de le tenir avec luy, il fit tant avec le maistre qui l'avoit pris, qu'il le laissa aller sur sa foy, le mettant à si grand rançon, qu'il ne pensoit point qu'un homme de si peu de biens la peut trouver. Ainsi, sans en parler au roy,

le laissa aller le maistre sur sa foy : luy venu à la cour, devers le roy d'Espagne, s'en partit bien tost pour aller chercher sa rançon à tous ses amis, et s'en alla droit à Barcelonne, où le jeune duc de Cardonne, sa mere et Florinde estoient allez pour quelque affaire. Avanturade, si tost qu'elle ouy des nouvelles de la venuë de son mary, le dit à Florinde, laquelle s'en resiouyt comme pour l'amour d'elle. Mais craignant que la joye qu'elle avoit de le voir, luy fit changer de visage, et que ceux qui ne le connoissoient en prinrent mauvaise opinion, se tint à une fenestre pour le voir venir de loing, et si tost qu'elle l'advisa, descendit un escaillier tant obscur qu'on ne pouvoit connoistre si elle changeoit de couleur. Ainsi embrassant Amadour, le mena, et delà à sa belle-mere qui ne l'avoit jamais veu. Mais il n'y demeura pas deux jours, qu'il se fist autant aimer dans leur maison, qu'il estoit en celle de la comtesse d'Arande. Je vous laisseray les propos que Florinde et Amadour eurent ensemble, et les complaintes qu'il luy fist des maux qu'il avoit reçeus en son absence. Après plusieurs larmes jettées du regret qu'elle avoit, tant d'estre mariée contre son cœur que d'avoir perdu celuy qu'elle aimoit tant, lequel jamais n'espéroit de revoir, se delibera de prendre sa consolation en l'amour et sûreté qu'elle portoit à Amadour ; ce que toutefois elle ne luy osoit déclarer ;

mais luy qui s'en doutoit bien, ne perdoit occasion ne temps pour luy faire connoistre le grand amour qu'il luy portoit. Sur le poinct qu'elle estoit presque gaignée à le recevoir, non à serviteur, mais à meilleur et parfait amy, arriva une merveilleuse fortune. Car le roy, pour quelque affaire d'importance, manda incontinent Amadour, dont sa femme eut si grand regret, qu'en oyant ces nouvelles, elle s'esvanouyt et tomba d'un degré où elle estoit, dont elle se blessa si fort, qu'oncques depuis n'en releva. Florinde, qui par cette mort perdoit toute sa consolation, fist tel dueil que peut faire celle qui se sent destituée de bons parens et amis : mais encores le print plus mal en gré Amadour ; car d'un costé il perdoit l'une des plus belles femmes de biens qui oncques fut, et de l'autre le moyen de jamais pouvoir revoir Florinde, dont il tomba en telle maladie, qu'il cuida soudainement mourir. La vieille duchesse de Cardonne, incessamment le visitoit, et luy alleguoit des raisons de philosophie, pour lui faire porter patiemment cette mort ; mais rien n'y servoit, car si la mort d'un costé le tourmentoit, l'amour de l'autre costé agmentoit son martyre. Voyant Amadour que sa femme estoit enterrée, et que son maistre le mandoit (pourquoy il n'avoit nulle occasion de demeurer), eut tel désespoir en son cœur, qu'il cuida perdre l'entendement. Florinde, qui en le

consolant estoit en désolation, fut toute une après-disnée à luy tenir les honnestes propos qu'il luy fut possible, pour luy cuider, diminuer la grandeur de son deuil, l'asseurant qu'elle trouveroit moyen de le pouvoir revoir plus souvent qu'il ne cuidoit. Et pour ce qu'il devoit partir au matin, et qu'il étoit si foible, qu'il ne pouvoit bouger de dessus son lict, le supplia de le venir voir au soir, après que chacun y auroit été : ce qu'elle luy promist, ignorant que l'extrêmité d'amour ne cognoist nulle raison. Et luy qui ne voyoit aucune espérance de jamais pouvoir revoir celle que si longuement avoit servie, et de qui jamais n'avoit eu autre traitement, que celuy qu'avez ouy, fut tant combattu de l'amour, longuement dissimulé, et du désespoir qu'elle luy monstroit (tous moyens de le hanter perdus) se délibera de jouer à quitte et à double, ou du tout la perdre, ou du tout la gaigner, et ce payer en une heure du bien qu'il pensoit avoir mérité. Il fit bien encourtiner son lict, de sorte que ceux qui venoient en sa chambre, ne l'eussent sçeu voir, et se plaignoit beaucoup plus que de coutume, tant que tous ceux de la maison ne pensoyent pas qu'il d'eust vivre vingt-et quatre heures. Après que chacun l'eut visité au soir, Florinde (à la requeste même de son mary) y alla, esperant pour le consoler, luy declarer son affection, et que du tout elle le vouloit aymer,



autant que l'honneur le peut permettre. Et elle assise en une chaire qui estoit au chevet du lict dudit Amadour, là commença son reconfort par plorer avec que luy. Amadour la voyant remplie de tels dueils et regrets, pensa qu'en ce grand tourment pourroit plus facilement venir à la fin de son intention, se leva dessus son lict, ce que voyant Florinde, pensant qu'il fust trop foible, le voulut engarder. Et se mettant à genoux, luy dit : faut-il que pour jamais je vous perde de vuë. Et en ce disant se laissa tomber entre ses bras, comme un homme à qui force défaut. La pauvre Florinde l'embrassa et le soutint bien longuement, faisant tout ce qui luy estoit possible pour le consoler; mais la médecine qu'elle luy bailloit pour amander sa douleur, la luy rendoit beaucoup plus forte : car en faisant le demi-mort, et sans parler, s'essaya à chercher ce que l'honneur des femmes défend. Quand Florinde s'apperçut de sa mauvaise volonté, ne la pouvant croire, veu les honnestes propos que tousiours luy avoit tenus, luy demanda que c'estoit qu'il vouloit: mais Amadour craignant d'ouyr sa responce, qu'il sçavoit bien ne pouvoir estre autre que chaste et honneste, sans rien dire poursuit avec toute la force qui luy fut possible, ce qu'il cherchoit; dont Florinde bien estonnée soupçonna qu'il fust hors du sens, plustost que de croire qu'il prétendist à son

deshonneur. Parquoy elle appella tout haut un gentilhomme qu'elle savoit bien estre en la chambre avec elle, dont Amadour désespéré jusques au bout, se rejetta sur son lict si soudainement, que le gentilhomme pensoit qu'il fust trespassé. Florinde qui s'estoit levée de sa chaire, dit : allez et apportez vistement quelque bon vinaigre, ce que le gentilhomme fit. A l'heure Florinde commença à dire : Amadour, quelle folie vous est montée en l'entendement ? Et qu'est-ce qu'avez pensé et voulu faire ? Amadour qui avoit perdu toute raison, par la force d'amour luy dit : un si long service que le mien, mérite-t-il récompense de telle cruauté ? Et où est l'honneur, dit Florinde, que tant de fois vous m'avez presché ? Elle ajouta tout ce que les vrais principes d'une ame vertueuse peuvent dicter à une femme offensée, mais douce et indulgente. Peu satisfaite des plaintes et des propos de son amant, elle le quitta enfin fort irritée, lui défendant pour jamais sa présence. Amadour, ainsi fasché que vous avez ouy, toutefois son cœur qui estoit si grand, qu'il n'avoit au monde son pareil, ne le souffrit désespérer, mais luy bailla nouvelle intention de pouvoir encores revoir Florinde, et avoir sa bonne grace ; doncques en s'en allant devers le roy d'Espagne (lequel estoit à Tolette), print son chemin par la comté d'Arande, où un soir bien tard il arriva,

et trouva la comtesse fort malade, d'une tristesse qu'elle avoit de l'absence de sa fille Florinde. Quand elle vit Amadour, elle le baisa et embrassa, comme si c'eust esté son propre enfant, tant pour l'amour qu'elle luy portoit, que pour celle qu'elle doutoit qu'il avoit à Florinde, de laquelle elle luy demanda bien soigneusement des nouvelles : qui luy en dit le mieux qu'il luy fut possible, mais non toute la vérité, et lui confessa toute l'amitié de Florinde et de luy (ce que Florinde avoit tonsiours celé), la priant luy vouloir aider à avoir souvent de ses nouvelles, et de la retirer bientost avec elle, et le matin s'en partist, et après avoir fait ses affaires avec la royne, s'en alla à la guerre si triste, et changea de toutes conditions, que dames, capitaines, et tous ceux qui avoient accoustumé de le hanter, ne le cognoissoient plus, et ne s'habilloit plus que de noir, encore étoit-ce d'une frize beaucoup plus grosse qu'il ne falloit à porter le dueil de sa femme, duquel il couvroit celuy qu'il avoit au cœur. Ainsi passa Amadour trois ou quatre années sans revenir à la cour. Et la comtesse d'Arande, ayant ouy-dire que Florinde estoit si fort changée que c'estoit pitié, l'envoya querir, esperant qu'elle reviendroit auprès d'elle. Mais ce fut le contraire; car quand Florinde entendit qu'Amadour avoit déclaré à sa mere leur amitié, et que sa mere tant sage et vertueuse, se

confiant qu'Amadour l'avoit trouvé bonne, fut en une merveilleuse perplexité; pour ce que d'un côté elle voyoit sa mère l'estimer tant que si elle luy disoit la vérité, Amadour en pourroit recevoir quelque desplaisir, ce que pour mourir n'eust voulu: car elle se tenoit assez forte pour le punir de sa folie, sans s'aider de ses parens. D'autre costé, elle voyoit qu'en dissimulant le mal qu'elle sçavoit qu'elle seroit contrainte de sa mere, et de ses amis de parler à luy, et de luy faire bonne chere, par laquelle elle craignoit fortifier sa mauvaise opinion; mais voyant qu'il estoit loin, n'en fit grand semblant, et luy escrivoit quand la comtesse le luy commandoit, mais c'estoient lettres qu'il pouvoit bien connoistre venir plus d'obeyssance que de bonne volonté, dont il estoit ennuyé en les lisant, au lieu qu'il avoit accoustumé de se resjouyr des premieres. Au bout des deux ou trois ans, après avoir fait de tant belles choses, que tout le papier d'Espagne ne les sauroit contenir, s'imagina une invention très grande, non pour gaigner le cœur de Florinde (car il le tenoit pour perdu), mais pour avoir la victoire de son ennemi, puisque telle se faisoit contre luy, il mist arriere tout le conseil de raison, et même la peur de la mort, au hasard de laquelle il se mettroit. Sa pensée conclue et déliberée, fist tant envers le grand gouverneur, qu'il

fut par luy député pour aller parler au roy, de quelques entreprises qui se faisoient sur Locate, et se hazarda de communiquer son entreprise à la comtesse d'Arande, avant que de la déclarer au roy, pour en prendre son bon conseil, et vint en poste tout droit en la comté d'Arande, où il sçavoit que Florinde estoit, et envoya secrettement à la comtesse un sien amy, lui déclarer sa venuë, la priant la tenir secrette, et qu'il peut parler à elle la nuict, sans que personne en sçeust rien. La comtesse fort joyeuse de sa venue, le dit à Florinde, et l'envoya deshabiller en la chambre de son mary, afin qu'elle fust preste, quand elle la manderoit, et que chacun fust retiré. Florinde qui n'estoit pas encore asseurée de sa premiere peur, n'en fit semblant à sa mere, mais s'en va en une oratoire se recommander à Dieu, le priant vouloir conserver son cœur de toute meschante affection : et pensa que souvent Amadour l'avoit loué de sa beauté, laquelle n'estoit point diminuée nonobstant qu'elle eust esté longuement malade. Par quoy aymant mieux faire tort à sa beauté en la diminuant, que de souffrir par elle le cœur d'un si meschant feu, print une pierre qui estoit dedans la chapelle, et s'en donna par le visage si grand coup, que la bouche, les yeux et le nez en estoient tous difformes. Et ainsi que l'on ne soupçonna qu'elle l'eust fait, quand la comtesse l'envoya

querir, se laissa tomber, en sortant de la chappelle, le visage sur une grosse pierre, et en criant bien haut, arriva la comtesse, qui la trouva en ce piteux estat. Incontinent fut pansée, et son visage bandé: ce fait la comtesse la mena en la chambre, et la pria d'aller en son cabinet entretenir Amadour, jusques à ce qu'elle se fust deffaite de sa compaignie: ce qu'elle fist, pensant qu'il y eust quelques gens avec luy; mais se trouvant toute seule, la porte fermée, elle fut autant marrie qu'Amadour content, pensant que par amour, ou par force, il auroit ce que tant avoit desiré. Et après avoir un peu parlé à elle, et l'avoir trouvée au même estat auquel il l'avoit laissée, et que pour mourir elle ne changeroit son opinion, luy dit, tout outré de désespoir: par Dieu, madame, le fruit de mon labeur ne me sera point osté pour scrupule; et puis qu'amour, patience, et humbles prières n'y servent de rien, je n'espargneray point ma force pour acquerir le bien, qui sans l'avoir me la feroit perdre. Quand Florinde vit son visage, et ses yeux tant alterez, que le plus beau teinct du monde estoit rouge comme feu, et le plus doux et plaisant regard si horrible et furieux, qu'il sembloit feu très-ardent estincelant dedans son cœur et visage, et qu'en ceste fureur d'une de ses fortes mains, print ces deux foibles et délicates, et d'autre part voyant que toutes deffenses luy falloyent, et que ses pieds

et mains estoient tenus en telle captivité, qu'elle ne pouvoit fuir ne se defendre, ne sçeust quel remede trouver, sinon chercher s'il y avoit point en luy encores quelques racines de la premiere amour, pour l'honneur de laquelle il oubliast sa cruauté, parquoy elle luy dit : Amadour, si maintenant vous m'estes comme ennemy, je vous supplie, pour l'honnesteté d'amour, que j'ay autrefois pensé en vostre cœur, me vouloir escouter avant que me tourmenter. Et quand elle vit qu'il luy prestoit l'oreille, poursuivant son propos, luy dit : hélas, Amadour, quelle occasion vous mene de chercher une chose, dont vous ne sçauriez avoir contentement, et me donner un ennuy le plus grand que je sçaurois avoir? Vous avez tant expérimenté ma volonté du temps de ma jeunesse, et de ma plus grande beauté, surquoy vostre passion pouvoit prendre excuse, que je m'esbahy comme en l'aage et grande laideur où je suis, vous avez le cœur de me vouloir tourmenter, je suis seure que vous ne doutez point que ma volonté en soit telle qu'elle a accoustumé : parquoy ne pouvez avoir que par force ce que demandez. Et si vous regardez comme mon visage est accoustré en oubliant la mémoire du bien que vous avez veu en moy, n'aurez point d'envie d'approcher de plus près. Et s'il y a en vous encores quelques reliques de l'amour, il est impos-

sible que la pitié ne vainque vostre fureur. Et à ceste pitié et honnesteté que j'ay tant experimentée en vous, je fay ma complainte, et demande grace: afin que selon vostre conseil vous me laissiez vivre en paix et honnesteté, ce que j'ai deliberé de faire; et si l'amour que vous m'avez portée, est convertie du tout en haîne, et que plus par vengeance que par affection, vous me vueillez faire la plus malheureuse femme du monde, je vous assure qu'il n'en sera pas ainsi, et me contraindrez contre ma deliberation de déclarer vostre meschanceté et appetit désordonné à celle qui croit tant de bien de vous; et en ceste cognoissance, pensez que vostre vie ne seroit pas en seureté. Amadour, rompant son propos, luy dit: s'il me faut mourir, je seray quitte de mon tourment incontinent, mais la difformité de vostre visage (que je pense estre faite de votre volonté) ne m'empeschera de faire la mienne? Et quand Florinde vit que les prieres, raisons, ne larmes, ne luy servoient de rien, et que telle cruauté poursuivit son meschant desir, qu'elle avoit tousiours évité par la force d'y résister, s'aida des secours qu'elle craignoit autant que perdre sa vie, et d'une voix triste et piteuse, appella sa mere plus haut qu'il luy fut possible. Laquelle oyant sa fille l'appeller d'une telle voix, eust merveilleusement grand peur de ce qui estoit veritable, et courut le

plustost qui luy fut possible en la garderobbe : Amadour qui n'estoit pas si prest à mourir qu'il disoit, laissa sa prinse de si bonne heure, que la dame ouvrant son cabinet le trouva à la porte, et Florinde assez loin de luy. La comtesse lui demanda: Amadour, qu'y a-t-il ? dites m'en la vérité. Comme celuy qui jamais n'estoit dépourveu d'invention, avec un visage pasle et transi, se plaignit amerement de la cruauté de Florinde qui l'avoit tout à fait bannie de sa confiance, et oublié totalement les bons offices qu'il lui avoit rendue afin de lui rendre la vie plus dure que jamais, ses bontés ne la lui avoient procurée *douce et plaisante* ; jusque là qu'elle lui avoit refusé la faveur de lui baiser seulement la main, et qu'il avoit voulu obtenir de force, et que Florinde irritée plus que jamais avoit appellé comme si elle avoit eu à s'en plaindre plus gravement. Florinde se tut, et la comtesse s'en fascha contre elle, et depuis ce moment, sa mere persuadée que par caprice elle avoit osté sa confiance à un serviteur fidelle, en combla de plus de faveurs le traitre Amadour, et força chaque jour cette jeune et vertueuse femme à le voir et à lui parler. Amadour en profitoit pour la tourmenter de ses plaintes et de son amour. La comtesse de ceste heure-là, luy mena (à sa fille) guerre si estrange, qu'elle fut sept ans sans parler d'elle, si elle ne s'y courrouçoit,

et tout à la requeste d'Amadour. Durant ce temps-là, Florinde tourna la crainte qu'elle avoit d'estre avec son mari en volonté de n'en bouger, pour fuir les rigueurs que luy tenoit sa mere ; mais voyant que rien ne luy servoit, delibera de tromper Amadour, et laissant par un jour ou deux son visage estrange, luy conseilla de tenir propos d'amitié à une femme, qu'elle disoit avoir parlé de leur amour. Ceste dame demeuroit avec la royne d'espagne, et avoit nom Lorette, bien aise d'avoir gaigné un tel serviteur, et fist tant de mines, que le bruit en courut par-tout : et mesmes la comtesse d'Arande, estant à la cour s'en apperçut, parquoy depuis ne tourmentoit tant Florinde qu'elle avoit accoustumé. Florinde ouyt un jour dire que le capitaine, mari de Lorette, estoit entré en telle jalousie, qu'il avoit deliberé en quelque sorte que ce fut de tuer Amadour. Florinde qui nonobstant son dissimulé visage, ne pouvoit vouloir mal à Amadour, l'en advertit incontinent. Mais luy qui facilement fut retourné à ses brisées premieres, luy respondit que s'il luy plaisoit l'entretenir trois heures tous les jours, que jamais ne parleroit à Lorette, ce qu'elle ne voulut accorder. « Doncques, luy dit Amadour, puis que ne me voulez faire vivre, pourquoy me voulez-vous garder de mourir ; sinon que vous esperez plus me tourmenter en vivant, que mille morts ne sçauroient

faire? Mais combien que la mort me fuit, si la chercheray-je tant que la trouveray, car en ce jour-là seulement j'auray repos. Durant qu'ils estoient en ces termes, vindrent nouvelles que le roy de Grenade commençoit une tres-grande guerre contre le roy d'Espagne, tellement que le roy envoya le prince son fils, et avec lui le connestable de Castille et le duc d'Albe, deux vieils et sages seigneurs. Le duc de Cardonne, et le comte d'Arande, ne voulurent pas demeurer, et supplierent au roy de leur donner quelque charge, ce qu'il fist selon leurs maisons, et leur bailla pour les conduire Amadour, lequel durant la guerre, fit des actes si estranges, qu'ils sembloient autant plains de désespoir que de hardiesse. Et pour venir à l'intention de mon compte, vous diray que sa trop grande hardiesse fut esprouvée à sa mort. Car ayant les Maures fait demonstrance de donner la bataille, voyant l'armée des Chrestiens, firent semblant de fuir, à la chasse desquels se mirent les espagnols, mais le vieil connestable et le duc d'Albe, se doutant de leur finessse, retindrent contre la volonté, le prince d'Espagne, qu'il ne passast la riviere. Ce que firent (nonobstant les deffences) le comte d'Arande et le duc de Cardonne. Et quand les Maures virent qu'ils n'estoient suivis que de peu de gens, se retournerent, et d'un coup de cimeterre abbattirent tout mort le duc de Cardonne,

Cardonne, et fut le comte d'Arande si fort blessé, qu'on le laissa pour mort en la place. Amadour arriva sur ceste defaite tant enragé et furieux, qu'il rompit toute la presse, et fit prendre les deux corps desdits duc et comte, et les fist porter au camp du prince, lequel en eut autant de regret que de ses propres frères; mais en visitant leurs playes, se trouva le comte d'Arande encores vivant, lequel fut envoyé en une lictiere en sa maison, où il fut long-temps malade. De l'autre costé arriva à Cardonne le corps du jeune duc. Amadour ayant fait son effort de retirer ces deux corps, pensa si peu de luy, qu'il se trouva environné d'un grand nombre de Maures: et luy qui ne vouloit non plus estre prins qu'il avoit peu prendre son amie, ne fausser sa foy envers Dieu qu'il avoit envers elle, sçachant que s'il étoit mené au roy de Grenade, ou il mourroit cruellement, ou renonceroit la chrestienté, delibera ne donner la gloire de sa mort, ni sa prise à ses ennemis, et en baisant la croix, de son espée (rendant corps et ame à Dieu) s'en donna un tel coup, qu'il ne fust besoin y retourner pour le second. Ainsi mourut le pauvre Amadour, autant regretté que ses vertus guerrieres le méritoient. Les nouvelles en coururent par toutes les Espagnes, tant que Florinde qui estoit à Barcelonne, où son mary avoit autrefois ordonné estre enterré, après qu'elle

eut fait ses obsèques honorablement sans en parler à mère ni à belle-mère, s'en alla se rendre religieuse au monastère de Jésus, prenant pour mary et amy celuy qui l'avoit délivrée d'une amour si véhémente que celle d'Amadour, et de l'ennuy si grand que de la compagnie d'un tel mary. Ainsi tourna toutes ses affections à aimer Dieu si parfaitement, qu'après avoir vescu longuement religieuse, luy rendit son âme en telle joye, que l'épouse a d'aller voir son espoux. »

Cette histoire suffit pour donner une idée de l'esprit et du style de la reine de Navarre ; elle doit aussi marquer la différence entre les romans du quatorzième et du seizième siècle, et les progrès qu'on avoit faits. L'Heptaméron, ou Histoire des amans fortunés et infortunés, contient, en quatre volumes *in-4°* de manuscrits, d'une écriture difficile, des avantures du même genre, quelques-unes chastes, les autres licencieuses, et toutes assez extraordinaires pour le siècle présent. Il n'y en a pas une qui ne soit inférieure à celle de Florinde. La nécessité de se rapprocher de son sujet ne m'a pas permis de faire mention des romans de chevalerie, composés du temps de Charles VI, Charles VII et de Louis XII, et lus à leur cour par les dames et les cavaliers. Le fond de la plupart de ces romans, est plus intéressant que les nouvelles de Marguerite,

reine de Navarre. On nous a fait connoître le petit Jean de Saintré, (*Bibl. des romans, vol. de janv. 1780. Extr. de M. le comte de Tressan. Mélanges tirés d'une grande biblioth. tom. VI, pag. 42.*) de messire Floridan et de la belle Elinde, d'Urbain le Méconnu, d'Olivier de Castille, d'Aims et d'Abgarbe. Ces ouvrages singuliers nous montrent, par un étrange rapprochement, les anges et les génies, les fées et la vierge, les magiciens et l'écriture sainte; mais malgré ces bisarres accolades, on y trouve au moins décrits les mœurs, les usages, les grands évènements, tels que la guerre et la paix entre les grandes puissances. L'amour n'y est pas représenté sous des couleurs qui fassent rougir l'innocence; si les expressions n'y sont pas aussi pures et aussi chastes que dans notre langue actuelle, au moins les tableaux n'y sont ni séduisans ni licentieux. Les amans sont respecteux, les femmes modestes, et quand ils n'auroient que ce seul avantage sur la plupart des contes de la reine de Navarre, quand ils n'y ajouteroient pas un degré d'intérêt plus général, un plus grand enchaînement de circonstances, plus de personnages et des idées plus étendues, on devroit leur donner la préférence. Il est fâcheux que cette princesse, belle et spirituelle, ait adopté un genre aussi peu convénable dans tous les temps à une femme d'un rang élevé, qui devoit l'exemple non-

seulement d'une conduite régulière, mais encore des discours qui en sont le garant. Des deux petits volumes *in*-12 qui contiennent les *Cent nouvelles nouvelles*, on n'en peut détacher qu'une seule en entier. Son style naïf, dépouillé du caractère d'indécence qui règne sur les autres, peut intéresser ceux des lecteurs qui aiment le langage de ce bon vieux temps.

NOUVELLE XXVI.

LA DEMOISELLE CAVALIERE.

En la duché de Breban n'a pas long-temps que la mémoire n'en soit fresche & presente à ceste heure aduint vng cas digne de reciter. Et pour fournir vne nouuelle ne doibt pas être reboutté, et affin qu'il soit enregistré et en appert congneu et déclairé, il fut tel. A l'hostel du grant baron dudit pays demeuroit et residoit vng jeune gent et gracieux gentilhomme nommé Girard qui s'en amoura très-fort d'vne damoiselle de leans nommée Catherine; et quant il vit son coup, il lui osa bien dire son gracieux et piteulx cas. La responce qu'il eut de prime faulte plusieurs la peuuent sçauoir et penser; laquelle pour abregier le trespasse. Et viens à ce que Girard et Catherine par succession de temps s'entreaymerent tant fort et si leallement qu'ils n'auoient que vng seul cueur et vng même vouloir. Ceste entiere leale et parfaite amour ne dura pas si peu que les deux ans ne furent accomplis et passez, puis aprez certaine piece, amours que bende les yeux de ses seruiteurs, les boucha si très-bien que là où ils cuidoient le plus secrettement de leurs amoureux

affaires conclure et deuiser, chascun s'en apperceuoit, et n'y auoit homme ne femme à l'hostel qui très-bien ne s'en donna garde, même fut la chose tant escriée, que on ne parloit par leans que les amours Girard et Catherine. Mais, helas! les poures aueugles cuidoient bien seuls être empeschiez de leurs besoignes, et ne se doubtoient gueres qu'on tenist conseil ailleurs qu'en leur présence, où le troisieme de leur gré n'eust pas été reçeu; sans leur propos changer ne transmuer. Tant au pourchas d'aulcuns mauldicts et detestables enuieulx que pour la continuelle noise de ce qui rien ou peu leurs touche, vint ceste manière à la connoissance du maître et de la maistresse de ceux amants; et d'iceulx s'espandit et faillit en audience du pere et de la mere de Catherine. Si lui en cheut si très-bien que par vne damoiselle de leans, sa très-bonne compagnie et amye, elle fut aduertie et informée du long et du large de la descouuerture des amours de Girard et d'elle, tant à monseigneur son pere et madame sa mere que à monseigneur et à madame de Leans. Helas qu'est-il de faire ma bonne sueur et m'amye, dit Catherine à une de ses compaignes. Je suis femme destruite puis que mon cas est si magnifeste que tant de gens le sçaiuent et en deuisent. Conseillez moy, ou je suis femme perdue et plus que une autre desolée, et mal fortunée. Et à ces mots larmes à grant tas saillirent

de ses yeulx et descendirent au long de la belle et claire face jusques bien bas sur sa robe. La bonne compaigne ce voyant fut très marrie et desplaisante de son ennuy, et pour la conforter lui dit ma sueur c'est follie de menner te dueil et si grant, car on ne vous peut Dieu mercy reprocher de chose qui touche votre honneur, ne celle de vos amis, se vous auez entretenu vng gentilhomme en cas d'amours, ce n'est pas chose deffendue en la court d'honneur, mêmes et la sainte et vraye adresse de y paruenir, & pource vous n'auez cause de douloir, et n'est ame viuant qui à la vérité vous en puisse, ou doiue chargier: mais toutes fois il me sembleroit bon pour estaindre la noise de plusieurs parolles que courent aujourd'hui à l'occasion de vosdictes amours, que Girard votre seruiteur, sans faire semblant de riens, print vng moult gracieux congie de monseigneur et de madame, coulourant son cas. Ou aussi d'aller en vng loingtain voyage ou en quelque guerre apparente, et subz cette ombre s'en allast quelque part soi rendre en vng bon hostel attendant que Dieu et amours auront disposé sur vos besoignes, et lui arresté vous face sçauoir de son état et par son même messaige lui ferez sçauoir de vos nouuelles, et par ce point s'appaisera le bruit qui court à présent, et vous entreaymerez et entretiendrez l'vng et l'autre par liaison attendant que mieulx vous vienne.

et ne pensez point que votre amour pourtant doive cesser, même de bien en mieulx se maintiendra, car par longue espace vous n'auez en rapport ne nouuelle chascun de sa partie que par la rélaction de vos yeulx que ne sont pas les plus heureux de faire les plus seurs jugements, mêmes à ceux que sont tenus de en lamoureux seruaige. Le gracieux et bon conseil de ceste gentil femme fut mis en œuure et à effet. Car au plus tost que Catherine sceust trouuer la façon de parler à Girard, son serviteur, elle en bref lui comptat comment lembusche de leurs amours étoit descouuerte et venue desja à la congnoissance de monseigneur son pere, de madame sa mere, et de monseigneur et de madame de Leans. Et créez, dit-elle, auant que il soit venu si auant, ce na pas été sans poser grants langaiges au pourchas des rapporteurs, deuant tous ceux de Leans et de plusieurs voisins, et pource que fortune ne nous est pas si amye de nous auoir permis longuement viure si glorieusement en notre état commencé et si nous menace, aduise, forge et prepare encore plus grants destourbiers, se ne pouruoions à lencontre, il nous est mestier utile et necessité d'auoir aduis bon et hastif, et pource que le cas beaucoup me touche et plus que à vous quant au dangier que sourdre en en pouroit, sans vous dedire je vous diray mon opinion. Lors lui vas compter de chief en bout lauer-

tissement et conseil de sa bonne compaigne. Girard desja vng peu aduerty de cette mauldicte aduenture, plus desplaisant que se tout le monde fut mort, mis hors de sa dame, respondit en telle maniere. Ma leale et bonne maîtresse, vecy votre humble et obeissant serviteur qui, aprez Dieu, n'ayme rien en ce monde si loyaulment que vous, et suis celluy à qui vous pouvez ordonner et commander tout ce que bon vous semble, et qui vous vient à plaisir, pour être lyement et de bon cueur sans contredit obeye: mais pensez qu'en ce monde ne me poura pis aduenir quant il faudra que je esloigne votre très desirée présence. Helas! s'il faut que je vous laisse, il m'est aduis que les premieres nouuelles que vous aurez de moy ce sera ma dolente et piteuse mort adjugée et exécutée accause de votre eslonger, mais quoy que ce soit, vous êtes celle et seule viuante que je vueil obeir et ayme trop plus chier la mort en vous obeissant, que en ce monde viure, voire et être perpetuel, non accomplissant votre noble commandement. Vecy le corps de celui qui est tout vostre. Taillez, rongnez, prenez, ostez et faictes tout ce qu'il vous plaist. Se Catherine étoit marrie, desplaisante, oyant son seruiteur qu'elle aymoit plus loyaulment que nul autre, le voyant ainsi plus troublé que dire on ne le vous pouroit, il ne le fault que penser et non enquerre et se ne fut

pour la grant vertu que Dieu en elle n'avoit pas oubliée de mettre largement et à comble, elle se feust offerte de lui faire compaignie en son voyage; mais esperant de quelque jour recouurera à ce que très malheureusement faillit, le retira de ce propos: et certaine piece aprez si lui dit mon amy c'est force que vous en allez : si vous prie que vous noubliez pas celle qui vous a fait le don de son cueur, et afin que vous ayez le couraige de mieux soutenir la très-horrible bataille que raison vous liure et amaine à votre doulouruex partement encontre votre vouloir et desir, je vous promets et asseure sur ma foy que tant que je viue, aultre homme n'auray à espoux de ma voulenté et bon gré que vous, voire tant que vous me soyez leal et entier comme jespoire que vous serez, et en approbacion de ce je vous donne cette verge qui est d'or esmaillé de larmes noires, et se aduenture on me vouloit ailleurs marier, je me deffendray tellement et tiendray telz termes que vous deuerez être de moy content, et vous monstreray que je vous vueille tenir sans faulser ma promesse. Or je vous prie que tantost que vous serez attesté ou que ce soit que vous mescripuez de vos nouuelles, et je vous en rescripray des miennes. Ha ma bonne maîtresse, dit Girard : or voys je bien qu'il faut que je vous abandonne pour vne espace. Je prie à Dieu qu'il vous doint plus de bien et plus

de joye qu'il ne m'appert en auoir. Vous m'auez fait de votre grace, non pas que j'en sois digne, vne si haulte et honorable promesse, que n'est pas en moy de vous en sçavoir seulement et suffisamment mercier. Et encores ay je le pouvoir de le desseruir, mais pourtant ne demeure pas que je n'en aye la cognoissance, et si vous ose bien faire la pareille promesse, vous suppliant très-humblement et de tout mon cueur que mon bon et leal vouloir me soit réputé de tel et aussi merite que s'il partoit de plus homme de bien que moy. Et adieu madame, mes yeux demandent à leur tour audience qui coupent à ma langue son parler, et à ces mots la baisa et elle lui très-serrement et puis s'en allerent chascun en sa chambre plaindre ses douleurs, Dieu sçait s'ilz plouroient des yeulx du cœur et de la tête. Au fort l'heure qu'il se conuint monstrer, chascun s'efforça à faire aultre chiere de semblant et de bouche que le desolé cueur ne faisoit. Et pour abregier, Girard fit tant en peu de jours qu'il obtint congié de son maître qui ne lui fut pas par trop difficile à impetrer, non pas pour faulte qu'il eust faicte, mais à l'occasion des amours de lui et de Catherine, dont les amis d'elle étoient mal contens pourtant que Girard n'étoit pas de si grant lieu ne de si grant richesses comme elle étoit, et pource doubtoient qu'il ne la fiançast, ainsi n'en advint pas et si se

partit Girard, et fist tant par ses journées qu'il vint du pays du Barroys et trouua retenance à l'hostel d'vng grant baron du païs, et lui arresté tantost manda et fist sçauoir à sa dame de ses nouuelles qui en fut très-joyeuse, et par son messagier mêmes lui rescripuit de son état et du bon vouloir qu'elle auoit et auroit vers lui tant qu'il vouldroit être loyal. Or vous fault il sçauoir que tantost que Girard fut party du païs de Breban, plusieurs gentilshommes, escuyers et cheualiers se vindrent accointer de Catherine, desirans sus toutes autres sa bienueillance et sa grace que durant le temps que Girard seruoit et étoit présent ne se monstroient ne apparoient sçachant de vray qu'il alloit deuant eulx à l'offrande. Et de fait plusieurs la requirent à monseigneur son pere de l'auoir en mariage, et entre autres lui aduint vng qui lui fut agréable. Si manda plusieurs de ses amis et sa belle fille aussi, et leurs remonstra comment il étoit desja ancien, et que vng des grants plaisirs qu'il pouroit en ce monde auoir, ce seroit de veoir sa fille en son viuant bien alliée. Leurs dit au surplus, vng tel gentilhomme m'a fait demander ma fille, se me semble très-bien son fait, et se vous me le conseillez et ma fille me veuil obéit, il ne sera pas escondit en sa très-honnourable requête. Tous ses amis et parens louerent et accordèrent beaucoup ceste alliance, tant pour

les vertus et richesses que aultres biens dudit gentilhomme.

Et quant vint à sçauoir la voulenté de la bonne Catherine, elle se cuida excuser de non soi marier, remonstrant et alleguant plusieurs choses dont elle le cuidoit desarmer et eslongier ce mariage, mais en la parfin elle fut à ce menée que selle ne vouloit être en la male grace de pere, de mere, de parens, d'amis, de maître, de maîtresse, qu'elle ne tiendroit point la promesse qu'elle a faite à Girard son seruiteur. Si s'aduisa d'un très-bon tour pour contenter tous ses parens sans enfraindre la loyaulté qu'elle veult à son seruiteur, et dit: mon très-redouté seigneur et pere, je ne suis pas celle que vous vouldroye en nulle maniere du monde desoloir voire sans la promesse que je auroye faite à Dieu mon créateur de qui je tiens plus que de vous. Or est il ainsi que je m'étoie résolue en Dieu et proposai et promis en mon cueur auoye, non pas de jamais moy marier, mais de ce non faire encores ne encores, attendant que par sa grace me vousist enseigner cet état ou aultre plus seur pour sauuer ma poure ame: neantmoins pource que je suis celle que pas ne vous veuil troubler où je puisse bonnement à l'encontre, je suis très-bien contente d'emprendre l'état de mariage ou autre tel qu'il vous plaira. Moyennant qu'il vous plaise moy donner congé de aincoys faire va

pelerinaige à Saint Nicolas de Varengeuille, lequel j'ai voué et promis auant que jamais je change l'état où je suis, et ce dit elle affin qu'elle peut veoir son seruiteur en chemin, et lui dire comment elle étoit forcée et menée contre son veu. Le pere ne fut pas moyennement joyeulx de oüir le bon vouloir et la saige response de sa fille. Si lui accorda sa requête et prêtement voulut disposer de son partement. Et disoit desja à madame sa femme, sa fille présente, nous lui baillerons vng tel gentilhomme, vng tel et vng tel: Ysabeau, Marguerite et Jehanneton, c'est assez pour son état. Ah! monseigneur, dit Catherine, nous ferons aultrement s'il vous plaist. Vous sçauez que le chemin de Sainct Nicolas n'est pas bien seur, mêmement pour gens qui menent état et conduisent femmes et à quoi on doibt bien prendre garde: je n'y pourroie aussi aller sans grosse dépence et aussi c'est une grande voie, et s'il nous aduenoit meschief de être prins ou destroussez de biens ou de notre honneur, que ja Dieu ne vueil, ce seroit vng merueilleux desplaisir. Si me sembleroit bon, sauve toutesfois votre bon plaisir, que me fissiez faire vng habillement d'homme et me baillassiez en la conduite de mon oncle le bastard chacun monté sur un petit cheual. Nous yrions plus seurement, et à mains de despens, et se ainsi le vous plaist je l'entreprendrai plus hardiment que d'y aller en état

Ce bon seigneur pensa vng peu sur l'aduis de la fille, en parla à madame, si leur sembla que l'ouuerture qu'elle faisoit lui partoit d'vng grant sens et d'vng très-bon vouloir, si furent ses choses prestes et ordonnées tantost pour partir, et ainsi se mirent au chemin la belle Catherine, et son oncle le bastard, sans aultre compaignie, habillez à la façon d'Alemaigne, bien et gentement étoient, et firent tant par leurs journées que leurs pelerinaiges voire de Saint Nicolas fut accomplie. Et comme ils se metroient au retour, louans Dieu qu'ils n'auoient encores eu que tout bien, et deuisans d'aultres plusieurs choses, Catherine à son oncle va dire : Mon oncle, mon ami, vous sçauez qu'il est en moy, la mercy Dieu, qui suis seule heritiere de monseigneur mon pere, de vous faire beaucoup de biens, laquelle chose je ferai voulentiers quant à moy sera, se vous me voulez servir en une menue queste que j'ay entreprise. C'est d'aller à l'hostel d'vn seigneur de Barrois qu'elle lui nomma, veoir Girard que vous sçauez, et afin que quant nous reuiendrons puissé compter quelque chose de nouveau nous demanderons leans retenance, et se nous la pouuons obtenir, nous y serons pour aucuns jours et verrons le pays, et ne faictes nulle doubte que je n'y garde mon honneur comme une bonne fille doibt faire. L'oncle esperant que mieulx lui en sera cy aprez, et qu'elle

est si bonne qu'il n'y fault ja guet sur elle, fut content de la seruir, et de l'accompaigner en tout ce qu'elle voudra; s'il fut beaucoup mercie n'en doubtez, et deslors conclurent qu'il appelleroit sa niepce Conrard. Ilz vindrent assez tost comme on leur enseigna au lieu desiré, et s'adresserent au maître d'hostel du seigneur, qui étoit vng ancien escuyer qui les receust comme étrangiers très-lyement et honorablement. Conrard lui demenda se monseigneur son maître ne vouldroit pas seruice d'vng jeune gentilhomme qui queroit aduenture et demandoit à veoir le pays. Le maître d'hostel demanda dont il étoit, et il dit que il étoit de Breban. Or bien, dit il, vous viendrez disner ceans, et aprez disner j'en parlerai à monseigneur. Il les fist tantost conduire en une belle chambre, et envoya couurir sa table, et faire vng très-beau feu et apporter la soupe et la piece de mouton et le vin blanc attendant le disner. Et s'en alla devers son maître et lui compta la venue d'vng jeune gentilhomme de Breban qu'il le voudroit bien seruir, se le seigneur étoit content et si lui semble que ce soit son fait. Pour abregier tantost qu'il eust serui son maître, il s'en vint deuers Conrard pour lui tenir compaignie au disner, et avec lui amena pource qu'il étoit de Breban le bon Girard dessus nommé, et dit à Conrard veci vng gentilhomme de votre pays; il soit le très-bien

bien trouué ce dit Conrard, et vous le très-bien venu ce dit Girard : mais créez qu'il ne reconnut pas sa dame, mais elle lui très-bien ; durant que ces accointances se faisoient, la viande fut apportée, et assis en prez le maître d'hostel chascun en sa place ; ce disner dura beaucoup à Conrard, esperant après d'auoir de bonnes deuises auec son seruiteur, pensant aussi qu'il la recognoistra tantost, tant à sa parolle comme aux responses qu'il lui fera de son pays de Breban, mais il alla tout aultrement. Car oncques durant le disner le bon Girard ne demandoit après homme ne femme de Breban dont Conrard ne sçauoit que penser ; ce disner fut passé, et après disner monseigneur retint Conrard en son seruice, et le maître d'hostel trescient homme ordonna que Girard et Conrard, pource qu'ils sont tous d'ung pays, auroient chambre ensemble. Et après ceste retenue, Girard et Conrard se prinrent à bras, et s'en vont voir leurs cheuaux, mais quant au regard de Girard, s'il parla oncques ne demanda rien de Breban. Si se print fort à doubter le poure Conrard, c'est à sçauoir la belle Catherine, qu'elle étoit mise auec les pechiez oubliez, et que sil en étoit rien à Girard, il ne se pourroit tenir, qu'il n'en demandast, ou au moins du seigneur ou de la dame où elle demouroit : la poureté étoit sans gueres le monstrer en grant détresse de cueur, et ne

sçauoit lequel faire, ou de soi encore celer, et de l'esprouver par subtiles parolles, ou de soi prestement faire cognoistre. Au fort elle s'arresta que encores demourera Conrard, et ne demandera Catherine se Girard ne tient aultre maniere. Ce soir se passe comme le disner, et vindrent en leur chambre Girard et Conrard parlans de beaucoup de choses, mais il ne venoit nulz propos en termes que gueres pleussent audit Conrard. Quant il vit qu'il ne disoit rien se on ne lui met en bouche, elle lui demanda de quelz gens il étoit de Breban, ne comment il étoit-là venu, et comment on se portoit audit pays de Breban depuis qu'elle n'y auoit été, et il en respondit tout ce que bon lui sembla, et congnoissez-vous pas, dit-elle, vng tel seigneur et un tel. Saint Jehan, oui dit-il au dernier; elle lui nomma le seigneur, et il dit qu'il le cognoissoit bien, sans dire qu'il y eust demouré, ne aussi que jamais en sa vie y eut été. On dit, se dit-elle, qu'il y a de belles filles leans, en cognoissez-vous nulles? Bien peu, dit-il, et aussi il ne m'en chault; laissez-moi dormir, je meurs de sommeil. Comment, dit-elle, pouuez-vous dormir, puisque on parle de belles filles, ce n'est pas signe que vous soyez amoureux? Il ne respondit mot, mais s'endormit comme vng pourceau, et la poure Catherine se doubta tantost de ce qui étoit, mais elle conclud qu'elle l'esprouuera plus auant.

Quant vint à lendemain chascun saillit parlant et deuisant de ce que plus lui étoit. Girard, de chiens et d'oyseaux, et Conrard de belles filles de leans et de Breban. Quant vint après disner, Conrard fit tant qu'il destourna Girard dés autres, et lui va dire que le pays de Barroys desja lui desplaisoit très-fort, et que vrayment Breban est toute autre marche, et en son langaige lui donna assez à congnoistre que le cueur lui tiroit fort deuers Breban. Auquel propos, ce dit Girard, que voyez-vous en Breban qui n'est icy, et n'auez-vous pas ici tant et si largement de belles forèts pour la chasse, les belles rivieres et les plaines tant plaisantes qu'à souhaitter pour le desduit des oyseaulx et tant de gibier et aultres ? Encores n'est-ce riens, ce dit Conrard, les femmes de Breban sont bien aultres qui me plaisent bien autant et plus que vos chasses et volieres. Saint Jehan, c'est autre chose, ce dit Girard, vous y seriez hardiment amoureux en votre Breban, je l'oz bien. Et par ma foy, ce respondit Conrard, il n'est ja mestier que vous soit celé, car je suis amoureux voirement. Et à ceste cause me y tire le cueur tant rudement, et si fort, que je fais doubte que force me sera d'abandonner vng jour votre Barroys, car il ne me sera pas possible à la longue de longuement viure sans voir ma dame. C'est folie, donc ce dit Girard, de l'auoir laissée, se vous vous sentiez si

inconstant. Inconstant mon amy. Et où est celui qui peult mestrier loyaulx amoureux ? Il n'est si saige ne si aduisé qui saiche seurement conduire. Amour bannir souuent de ses servans et sens et raison. Ce propos, sans plus auant le desduire, se passa et fut heure de souper, et ne se rateleſent point au deuiser. Tant qu'ils furent au lict couchez. Et créez que de par Girard jamais n'étoit nouuelles que de dormir, se Conrard ne l'eust assailli de procez qui commença vne piteuse, longue et douloureuse plainte après sa dame, que je passe pour abregier. Et fi dit-il en la fin. Helas! Girard, comment pouuez-vous auoir enuie ne fain de dormir auprez de moy qui suis tant esueillé, qui nay esperit que ne soit plain de regretz, d'ennuy et de soucy; c'est merueilles que vous n'en êtes vng peu ouchie, et croyez ce c'estoit maladie contag:euse, vous ne seriez pas seurement si près sans avoir des esclabotures. Helas! si je ne vois bien brief ma dame par amours; je ne vis jamais si fol amoureux, dit Girard, et pensez-vous que je n'aye point été amoureux? Certes, je sçay bien que c'est, car j'ay passé par là comme vous, certes si ay, mais je ne fus oncques si enraigé que d'en perdre le dormir ne la contenance comme vous faictes maintenant : vous êtes bête, et ne prise point votre amour vng blanc. Et pensés-vous qu'il en soit autant à votre dame?

Nenny, nenny. Je suis tout seur que si, ce dit Conrard, elle est trop loyalle pour m'oublier, ha dea vous direz ce que vous voudrez de Girard, mais je ne croiray ja que femmes soient si lealles que pour tenir telz termes, et ceux qui le cuident sont parfaits coquarts. J'ay aimé comme vous et encores en aimes bien vne; et pour vous dire mon fait, je partis de Breban à l'occasion d'amours, et à l'heure que je partis, j'estoye bien en la grace d'vne très-belle, bonne et noble fille que je laissai à très-grant regret, et me despleust beaucoup par aucuns peu de jours d'auoir perdu sa présence, non pas que j'en laissasse le dormir ne boire ne manger comme vous. Quant je me veis ainsi d'elle eslongie, je voulus user pour remede du conseil de Ouide, car je n'eus pas sitost l'accointance et entrée seans que je ne prinse vne des belles qui y soit, et ay tant fait là, Dieu mercy, qu'elle me veult beaucoup de bien, et je l'aime beaucoup aussi, et par ce point me suis deschargié de celle que par auant aimoye, et ne m'en est à present non plus que de celle que oncques ne vis; tant m'en a rebouté ma dame de present.

Et comment, ce dit Conrard, est-il possible se vous aymiez bien l'autre, que vous la puissiez sitôt oublier ne abandonner, je ne le sçay entendre moy ne concepuoir comment il se peut faire? Il s'est fait toutesfois, entendés-le se vous le sçauez, ce n'est

pas bien garde loyaulté, ce dit Conrard. Quant à moy, j'aimeroye plus cher mourir mille fois, se possible m'étoit, que d'auoir à ma dame si grande faulseté, ja Dieu ne me laisse tant viure que j'aye non pas vouloir seulement, mais vne pensée de jamais aymer ne prier autre qu'elle. Tant êtes-vous plus bête, ce dit Girard, et se vous maintenez cette folie, jamais vous n'aurez bien et ne ferez que songier et muser, et secherez sur terre comme la belle herbe dedans le four, et serez homicide de vous-mêmes, et si n'en auez ja gré, mêmes votre dame n'en fera que rire se vous êtes si heureux qu'il vienne à la cognoissance. Comment, ce dit Conrard, vous sçauez, d'amour bien auant je vous requiers, dont que vueillez être mon moyen seans ou autre part, que je face ma dame par amours assauoir mon, se je pouroie guerir comme vous. Je vous diray, ce dit Girard, je vous feray demain deuiser à ma dame, et aussi je lui diray que nous sommes compaignons et qu'elle face votre besongne à sa compaignie, et je ne doubte point se vous voulez que encores nayons du bon temps, et que bien brief se passera la resuerie qui vous affole voire se à vous ne tient: se ce n'étoit pour faulser mon serment à ma dame, je le desiroye beaucoup, ce dit Conrard. Mais au sort, j'essayeray comment il m'en prendra, et à ces mots se retourne Girard et s'endormit, et Catherine

étoit de mal tant oppressée, voyant et oyant la desloyaulté de celui qu'elle aymoit plus que tout le monde, qu'elle se souhaitoit morte. Non pourtant elle se appaisa et adossa la tendreur féminine, et s'adouba de virile vertu. Car elle eut bien la constance de lendemain longuement et largement deuiser auec celle qui par amours aymoit celui au monde que plus chier tenoit, mêmes força son cueur et ses yeulx fit être notoires de plusieurs et maintes entretenances à son très-grant et mortel préjudice: Et ainsi comme elle étoit en paroles auec sa compaignie, elle apperçeut la verge que au partir donna à son desloyal seruiteur qui lui perceut ses douleurs; mais elle ne fut pas si folle, non pas par conuoitise de la verge, qu'elle ne trouua vne gracieuse façon de la regarder et bouter en son doigt, et sur ce point comme non y pensant se part et sen va, et tantost que le souper fut passé, elle vint à son oncle, et lui dit nous avons resté assez en Barroys, il est temps de partir, soyez demain prêt au point du jour, et aussi seray-je. Gardez que tout notre bagaige soit bien attinté; venez si matin qu'il vous plaist, il ne vous fauldra que monter, respondit l'oncle. Or deuez-vous sçauoir que tandis puis soupper que Girard deuisoit auec sa dame, celle qui fut s'en vint en sa chambre, et se met à escripre vnes lettres qu'ilz narroient tout du long et du large les amours d'elle

et Girard, comme les promesses qui s'entrefirient au partir, comment on l'auoit vouluë marier, le refus qu'elle en fit, et le pelerinage qu'elle entreprint pour sauuer son serment et se rendre à lui. La desloyaulté dont elle l'a trouué garny tant de bouche comme de œuure et de fait et pour les causes dessus dictes, elle se tient pour acquittée et desobligée de la promesse qu'elle jadis lui fit, et s'en va vers son pays, et ne le quiert point jamais ne voir ne rencontrer comme le plus desleal qu'il est qui jamais priast femme, et si emporte la verge qu'elle lui donna, qu'il auoit desja mis en main sequestre. Et si se peult vanter, qu'il a couchié par trois nuyts au plus prez d'elle, s'il y a que bien, si le die, car elle ne le craint; escript de la main de celle dont il peut bien congnoistre la lettre, et au dessous Catherine, &c. surnommée Conrard, et sur le dos au desleal Girard, &c. Elle ne dormit gueres la nuit, et aussitôt que on vit du jour, elle se leua tout doulcement, et s'habilla sans que oncques Girard s'esueilla, et prent sa lettre qu'elle auoit bien esclose et fermée, et la boutte en la manche du pourpoint de Girard, et Dieu le commanda tout en basset en plourant tendrement pour le grant duëil que'lle auoit du très-faulx et mauuais tour qu'il lui auoit joué. Girard dormoit que riens ne respondit, elle s'en vient deuers son oncle, qui lui bailla son cheual,

et elle monte et puis tirent pays tant qu'il vindrent en Breban, où ilz furent receus joyeusement, Dieu le sçait. Et pensez que leur fut bien demandé des nouuelles et aduentures de leurs voyages, comment ils sy étoient gouuernez ; mais quoy qu'ils respondissent, ils ne se vantèrent pas de la principale. Pour parler comment aduint à Girard, quant vint le jour du partement de la bonne Catherine; enuiron dix heures, il s'esueilla et la regarda que son compaignon Conrard étoit ja leué, si se pensa qu'il étoit tard, sault tout en haste et cherche son pourpoint, comme il bouttoit son bras dedans l'une des manches, il s'en saillit vnes lettres dont il fut assez esbahy, car il ne lui souuenoit pas que nulles y en eut bouttées. Il les releua toutesffois, et voit qu'elles sont fermées, et auoit au dos escript au desloyal Girard, &c. Se parauant auoit été esbahy, encores le fut-il beaucoup plus. A certaine piece il les ouurit et veoit la subscription qui disoit Catherine, surnommée Conrard, &c. Si ne sçait que penser, il les lit néantmoins, et lisant le sang lui monte, et le cueur lui frémit et deuint tout alteré, de maniere et de couleur à quelque meschief que ce fut il acheua de lire sa lettre, par laquelle il cogneut que sa desloyauté étoit venuë à la congnoissance de celle qui lui vouloit tant de bien, non qu'elle le sceust être au rapport d'autruy. Mais elle-mêmes en propre

personne en a faicte vraye information, et qui plus prez du cueur lui touche, il a couché trois nuyts auec elle sans l'auoir guerdonnée de la peine qu'elle a prinse que de si très-loing le est venu esprouuer; il ronge son frain et à petit qu'il ne enrage tout vif quant il se veoit en celle peleterie, et aprez beaucoup d'aduis il ne sçait autre remede que de la fuir, et bien lui semble qui la rataindra si prent congié de son maître, et se met à la voie suyuant le froye des cheuaux de ceux que oncques ne rataignit tant qu'ils fussent en Breban. Il vint si à point, que c'étoit le jour des nopces de celle que la esprouué, laquelle il cuida bien aller baiser et saluer, et faire vne ordre excusance de ses faultes; mais il ne lui fut pas souffert, car elle lui tourna l'espaulle, et ne sceut tout ce jour ne oncques puis aprez trouuer maniere ne façon de deuiser auec elle même; il s'auança une fois pour la mener dancer, mais elle le refusa plainement deuant le monde, dont plusieurs à ce prinrent garde. Ne demoura gueres aprez que vng aultre gentilhomme entra dedans qui fit courner les menestriers, et s'auança pardeuant elle, et elle descendit, ce voyant Girard, et s'en alla dancer. Ainsi donc comme auez ouï perdit le desloyal sa dame; s'il en est encores d'autrès tels, ils se doiuent mirer en cet exemple que est notoire et vray aduenu et depuis nagueres.



POÉSIES.

LES SATYRES ET LES NYMPHES DE DIANE.

CONTE.

PREMIERE PARTIE.

Les Satyres veulent enlever les Nymphes de Diane. Un des plus vieux donne un conseil qu'ils se proposent de suivre. Arrivée de Diane et de ses Nymphes dans un boccage où elles se livrent au sommeil.

Un jour très-clair que le soleil luisoit,
Et moins ardent un chacun induisoit,
Chercher au loin les campagnes fleuries,
Sombres forêts et riantes prairies.

Faunes des bois, Satyres, demi-Dieux,
Surent très-bien choisir de si beaux lieux.
Souvent le vin qui brûle leurs entrailles,
Entrepreneurs les fit de grand'batailles,

Non, contre Mars, pas n'ont la hardiesse ;
Mais oui très-bien contre la grand'déesse
Diane, chaste, et contre ses pucelles.
Parquoi l'un dit : « être séparés d'elles
» En lieu si beau, en temps si gracieux,
» Plein de plaisirs et biens délicieux,
» A moi me semble un horrible tourment ».

A ce mot-là, chacun incontinent
Cria : « il faut sans plus de temps attendre,
» Ou par amour, ou bien par force en prendre ».
Mais un vieillard tout gris, bien entendu,
Les a fait taire, et leur a répondu :
« Enfans, amis, pensez à cette affaire,
Et songez bien que n'est chose légère,
De force user sur celle qui commande ;
Car vous sçavez que Diane la grande,
En cas pareil, a souvent fait sentir
Que c'est trop tard que vient le repentir.
Quittez les bois auxquels elles se tiennent,
Prés et ruisseaux où elles vont et viennent,
Sans plus les voir ni plus les pourchasser,
Et les laissez sans rien craindre chasser.
De vos côtés prenez vos passe-temps
A mille jeux, ainsi que gens contens ;
Et si de loin vous viennent regarder,
Reculez-vous, laissez-les hazarder
De s'approcher, par un desir d'ouir
Qui vous pourra d'elles faire jouir ».

Plutôt ne fut ce conseil recité,
Que chacun dit : « il a dit vérité ».
Puis s'en allant, ils remplissoient les bois
De leurs chansons et très-plaisantes voix,
Qui s'entendoient jusques de-là la prée
Où la Déesse étoit sur la soirée.

Belle Diane, aux pieds des vers sapins,
Sous cabinets de fleuris aubépins.
Pour reposer alors vous étiez mise,
Et au milieu de vos vierges assise.....
C'est le travail, c'est le seul exercice,
Qui est la mort de tous péchés et vice....
Nymphes, songez si bien à vous garder,
Que sans rougir puissiez me regarder.
Disant ces mots la déesse s'arrête,
Ferme les yeux, laisse pancher sa tête;
Puis, en dormant, tombe sur le côté,
Et son exemple est bientôt imité.



DEUXIEME PARTIE.

Cinq Nymphes sont réveillées par le bruit que font les Satyres. Piège dans lequel elles tombent. Les Satyres les poursuivent.

Par cinq beautés, sur l'herbette étendues,
Furent les voix des Faunes entendues;
Plaisantes voix qui rompent leur dormir,
Et font leurs cœurs soudainement frémir,
Tant de la peur d'être par eux surprises,
Que du plaisir, ou comme mal apprises,
Le sûr asyle où reposoient, laissèrent,
Et pour ouir, peu à peu s'avancèrent,
Du fond des bois, les doux chants écoutant,
Vinrent auprès des Satyres chantant;
Et si près d'eux que de peur s'arrêtèrent,

Eux les voyant à les fuir se hâtèrent,
Disant tout haut: « fuyons, Diane est là »,
Elles rioient en entendant cela,
Croyant pour vrai qu'auprès de leur maîtresse
N'eussent osé leur faire ennui ni presse.
Jà font leurs pas en silence mouvoir,
Pour les aller encore mieux decevoir.
« Pauvrettes, las! bientôt serez déçues! »

Dedans le pré bien avant sont issues,
Eux les voyoient doucement s'approcher;
Ils vont s'asseoir et les cordes toucher
Des instrumens, et leur voix tromperesse
Frappoit les airs d'une telle allégresse,

Que le plaisir usant de sa puissance,
Du grand danger ôta la connoissance.

L'une disoit : « Et quoi ! vous retournez ?
Où fuyez-vous ? Ils ont les dos tournés.
Regardez-les; voyez-vous qu'ils ont craints
De courroucer notre Diane sainte ?
Ils sont meilleurs que nous ne les pensons.
Or écoutons leurs plaisantes chansons ».

Pour mieux ouir, chacune s'est assise
Dessus le pré, estimant à sottise
D'avoir tant craint, et si long-temps eu peur ;
D'un tel plaisir qui ressuscite un cœur.
Mais lors les Dieux, toujours plus amorçans,
Disent des sons si vifs et si pressans,
Qu'une chacune, et se lève et se va
Mettre à danser et sauter çà et là.
En les voyant plus près d'eux approcher,
Moins font semblant de les voir ni chercher.
Faunes trompeurs, douceurs de feintes ames!
Que savez bien séduire simples femmes !
Où allez-vous ? Pauvres vierges, hélas !
Voyez-vous point le piége sous vos pas ?
Hélas ! où est Diane, votre dame ?
Où est la peur d'acquérir d'elle blâme ?
Levez en haut cette vue abaissée,
Voyez le lieu où vous l'avez laissée,
Des ennemis bien près, et d'elle loin ;
Tard vous pourra secourir au besoin ;
Considérez comme à ce plaisant jeu,
Plaisir vous a fait venir peu à peu.
Où est la peur des Satyres cornus ?
Osez-vous bien regarder leurs corps nuds ?
Osez-vous approcher leur repaire,
Ce que jadis vous n'eussiez osé faire ?

Que pensez-vous ? Irez-vous plus avant ?
Avez-vous mis ainsi l'honneur au vent ?

Déja les Dieux avoient jetté par terre
Leurs instrumens, pour commencer la guerre.
Elles sautant, n'ouirent plus nuls sons,
Mais aux cornus virent changer façons,
Car leur douceur en fureur est tournée.

Oh ! la cruelle et piteuse journée !
Pour évader leurs mains pensent les fuir.
Eux en courant pensent d'elles jouir.
Crainte et amour, font chacune leur course.
Hélas ! venez, Diane, à leur ressource.
Vous êtes loin ; leurs ennemis sont près :
Dépêchez-vous ; venez-y tout exprès :
Toutes vont bien pour le commencement,
Mais la force est de courir longuement.

Ainsi s'en vont courantes et criantes,
Celles qui sont de Diane priantes,
Droit au torrent grand et inévitable,
Où finissoit ce pré tant délectable.



TROISIEME ET DERNIERE PARTIE.

Danger des Nymphes arrêtées par les Satyres. Diane a pitié de ses Nymphes, et les métamorphose en saules.

VENANT au bord guères ne séjournèrent;
Que bras et yeux vers le soleil tournèrent,
Et puis disoient à Diane en pleurant,
(Ainsi que font femmes qui vont mourant)
« Ce que de toi voulons, avant mourir,
Las! ce n'est pas de nos jours secourir.
Par ton honneur, veuille sauver le noutre,
Et empêcher ces méchans passer outre.
Les voici près.... leurs haleines sentons,
Quasi leurs mains touchent nos jupons;
Leurs bouts de pieds touchent à nos talons;
Ils vont cent fois plus fort que nous n'allons:
C'est fait de nous. Las! Diane, venez,
Et en vos mains nos chastes corps prenez ».

Tel fut leur cri, et si forte leur plainte,
Qu'arrive au cœur de Diane la sainte,
Qui, sans pitié, disoit: « mes mains pucelles
Devroient tirer de mes flèches contre elles,
Ou les laisser, qu'aillent mourir dans l'eau;
Mais non.... le corps de chacune est si beau.
Laideur, vieillesse, et la mort qui est pire,
Sont-ils un frein qui retienne un Satyre?
Mieux vaut la Nymphe en saule transformer,
Sans porter fruit qui soit doux ni amer.

Veux que leurs fronts penchant vers les rivières,
Semblent pleurer leurs façons trop légères ».

Sitôt eut dit, la divine puissance,
Les derniers mots de sa juste sentence,
Que trouvé ont les cinq Nymphes le bord
Du grand torrent où les attend la mort;
Ayant les bras levés pour s'y jetter,
Et desirant Satyres éviter.

Eux sous leurs mains, pensoient déja tenir
Le plus grand bien qui leur peut advenir.
Enfin, ces Dieux ont sçu les embrasser;
De les serrer ne peuvent se lasser;
Ils sont transis et quasi morts de joie;
Il ne leur chault qu'on les entende ou voie.
Or, ont-ils bien la fin de leur desir;
La voix leur perd par excessif plaisir:
Lors cette peau si douce en sa fraîcheur,
Paroît durcie et grise en sa couleur.
Voilà les pieds des Nymphes arrêtés;
Voilà leurs bras en rameaux écartés:
Eux de serrer et redoubler leurs forces;
Mais dans leurs bras ne tiennent rien qu'écorces;
Dont vers le haut, pour le cœur appaiser,
Cherchent leur face, er les cuident baiser,
Ce fut le pis; car pour la bouche douce,
Et les yeux verds, ils ne trouvent que mousse,
Dont il saillit une voix foible et lente,
(Telle que peu de persoune dolente,)
Disant: « Méchans, importuns amoureux!
Or demeurez à jamais malheureux ».
De nos vainqueurs à la fin triomphantes,
Nous en allons à Diane contentes,

Et criant haut, lui dirent : « grand merci ! »
La voix cessa ; eux, demeurant transis
Et demi-morts, ont changé leurs ébats
En pleurs et cris, regardant haut et bas,
S'il se peut rien en elle voir d'humain,
N'ont trouvé corps, cuisses, ne pieds ne mains.

Amans, cherchez l'amour sage et honnête,
Et vous ferez honorable conquête,
Ou autrement toujours vous adviendra
Comme il a fait à ces Satyres-là,





LE COCHE.

Extraits d'un manuscrit de la bibliothèque de Ponchartrain.

I. *Soit noté qu'en ce livre sont contenues onze histoires jouxte le sujet d'iceluy; lesquelles histoires sont divisées chacune en son endroit, et ici est la première, où est un pré, dedans lequel est une compagnie d'hommes et femmes se esbattant, au bout duquel pré est une femme accoustrée comme la royne de Navarre, cheminant par une petite sente loin des autres, et contre une haye qui est le long dudit pré, est un bon homme de village vestu de gris, auquel parle ladite dame.*

Ayant perdu de l'aveugle vainqueur,
Non-seulement le sentiment du cœur,
Mais de son nom, dits, et faits la mémoire;
Ayant perdu le pouvoir et la gloire,
Et le plaisir de la douce écriture,
Où tant je fus inclinée de nature,
Me trouvant seule en lieu si fort plaisant,
Que le haut ciel se rendoit complaisant,
Par sa douceur et par sa tempérance,
A la verdeur du pré plein d'espérance,

Environnée de ses courtines vertes,
Où mille fleurs, à faces découvertes,
Leurs grands beautés découvroient au soleil,
Qui, se couchant à l'heure, étoit vermeil ;
Et laissoit l'air sans chaud, ni froid, si doux,
Que je ne sçais cœur si plein de courroux,
D'ire et d'ennuy, qui n'eut eu guarison
En un tel lieu : fors moi, qui, sans raison
Fuyant les gens, me retirai à part,
Pour n'avoir plus en leur passe-temps part.
Car cœur qui n'a de plaisir une goute,
D'en voir ailleurs, il a peine sans doute.
Par une sente, où l'herbe étoit plus basse,
Me dérobai, (comme femme non lasse)
Hâtivement, pour n'être point suivie ;
Car de parler à nul n'avoye envie.
En mon chemin je trouvai un bon homme.
Là m'arrêtai, en lui demandant comme
L'année estoit, et qu'il en espéroit,
Qu'il avoit fait, qu'il faisoit, qu'il feroit,
De sa maison, femme, enfans et ménage,
De son repos et de son labourage :
Prenant trop plus de plaisir à l'ouir,
Qu'en ce, que plus me souloit resiouir.



2. *Ci endroit est la seconde histoire, laquelle contient le même pré, beau et verd, au bout duquel est un haut bois, séparé d'un ruisseau, duquel bois sortent trois dames toutes vestues de noirs, ayant leurs cornettes basses, leurs tourets de rais et leurs collets hauts, toutes trois d'une grandeur et d'une forte, les testes baissées vers la terre; à l'autre bout dudit pré est encore la royne de Navarre parlant au bon homme, et soy retournant devers lesdites dames comme si elle s'annonçoit pour aller devers elle.*

Ainsi parlant, pensant toute seule être,
Je vois de loin trois dames apparoître,
Saillans d'un bois haut, feuillé et épais,
Dont un ruisseau très-clair, pour mettre paix
Entre le bois et le pré, se mettoit,
Portant le noir, et l'une et l'autre étoit
D'une grandeur; colletz, touretz, cornettes,
Couvroient leurs colz, leurs visages et têtes.
Leurs yeux je vois vers la terre baissés;
Et de leurs cœurs, par trop d'ennui pressés,
Sailloyent soupirs dont tout l'air resonnoit;
Mais un seul mot leur bouche ne sonnoit:
Leur marcher lent montroit bien que tristesse
Rendoit leurs pieds aggravés de foiblesse.
Lors quand je vois un si piteux objet,
Pensay en moy que c'étoit un sujet

Digne d'avoir un *Allain-Charretier*
Pour les servir, comme elles ont mestier.
Car moi, qui ait trop grande expérience,
Pouvois très-bien juger soubz patience
Leur passion très-extrême être close.
J'ai maintefois soutenu telle chose
Qui me fait lors desirer de sçavoir
Si pis, que moi, elles pouvoient avoir.
En ce desir vers moi les vois venir,
Tousiours leurs yeux contre terre tenir,
Qui t'appereut, quand furent près de moy,
Jetter ruisseaux, dont ne peux ni ne doit
La vérité trop étrange céler;
Car je les vois comme un fleuve couler.
Je fais du bruit, dont elles m'advisèrent,
Et l'une et l'autre un petit divisèrent;
Puis, essuyans leurs yeux secrettement,
Vindrent vers moi, me disant doucement :



3. *Cy endroit est la tierce histoire contenant les mêmes prés et bois, et les trois dames parlantes à la royne de Navarre, leurs touretz de rois baissés au-dessous du menton, la royne faisant contenance de les vouloir mener et pourmener dedans ledit pré.*

Il vous seroit, madame, mieux duisant
Parler à nous qu'à ce fâcheux paysant.
Mais quand je vois découvert leurs visages,
Auxquels nature avoit fait tels ouvrages,
Qu'à leurs beautés nulle autre n'approchoit,
Il me sembla que nature péchoit
D'avoir laissé amortir leur couleur;
Car j'ignorois encores leur douleur.
Je connus lors que c'étoient les trois dames
Que plus j'aimois, de qui Dieu, corps et ames
Avoit remplis de vertus, de sçavoir,
D'amour, d'honneur, autant qu'en peut avoir
Nul corps mortel de bonté et de grace;
Mais de beauté l'une l'autre ne passe,
Ni de façon, parole et contenance.
Leur trinité, sans nulle différence,
Démontroit bien, par l'union des corps,
Qu'amour leurs cœurs unit par doux accords.
Croyez pour vrai que pitié et désir
De soulager leur couvert desplaisir,
Me contraignit leur dire en soupirant:
Un mal caché va toujours empirant,
Et s'il est tel, qu'il ne puisse être pire,
Il s'amoindrit quelquefois à le dire.

Moi donc jugeant par trop apparens signes,
Que vous portez le mal dont n'êtes dignes,
Je vous requiert par l'amour, qui commande
Sur tous bon cœurs, octroyez ma demande,
Et dites-moi la douleur et la peine
Que vous souffrez, dont chacune est si pleine,
Que sans mourir ne la pouvez porter.
Si je ne puis au moins vous conforter,
Je souffrirai par grand compassion
Avec vous la tribulation.
Vous êtes trois, il vaut mieux être quatre,
Et nous aller dedans ce pré ébattre;
Et ne craignez de privément parler,
Car, comme vous, je promets le céler.

Làs, ce n'est pas par doute de secret,
Que nous craignons compter notre regret:
Lequel voudrions être par vous écrit.
Mais nous voyons maintenant votre esprit
Si paresseux, si fâché ou lassé,
Que ce n'est plus celui du temps passé,
Qui nous fait peur que la peine d'entendre
Nostre malheur refuseriez de prendre.
Dames (pour Dieu) n'attribuez à vice,
Si j'ai laissé long-temps là cet office,
Pensant, pour vrai, qu'amour n'avoit obmis
Un seul des tours qu'il fait en ses amis,
Qu'en mes écrits passés ne soit trouvé,
Et de mon temps veu, oui, ou prouvé.
Et si leur dis, je reprendrai la plume,
Et ferai mieux que je n'ai de coutume,
Si le sujet me voulez découvrir.
Ainsi disant vit leurs doux yeux couvrir
d'une nuée de larmes, dont la presse
Les fait sortir par pluie trop épaisse.

Me regardans, me prirent pour aller
Dedans le pré, où long-temps sans parler
Allâmes loin ; et lors me prins leur dire :
Si ne parlez, je n'ai garde d'écrire.
Pour Dieu, tournez le pleur qui vous affole,
A décharger votre ennui par parole.
L'une me creut, non la moins vertueuse,
Ni ennuyée, et dit en voix piteuse :



4. *Ici est la quarte histoire où sont la royne de Navarre et lesdites trois dames qui se pourmenent ensemble par le pré, l'une desquelles dames parle à la royne, luy montrant une de ses compaignes, et toutes trois ont leurs mouchoirs chacune en sa main, et les deux qui ne parlent font contenance de fort plourer.*

O vous, amans, si pitié jamais eut
Sur vous povoir de convertir en larmes
Vos tristes yeux, si jamais douleur peut
Brûler vos cœurs par ses cruelles allarmes,
Et si jamais amour voz loanges fit,
Fondre, disant piteux et triste terme,
Oyez le plaingt du cœur non desconfit,
Mais en mourant toujours prêt de porter
Ce que lui donne amour, qui lui suffit.
Nous sommes trois dont le reconforter
Impossible est; car sans notre amitié,
Sans mort, tel mal ne sçaurions supporter.
L'une de l'autre à égale pitié,
Égale amour, égale fantaisie;
Tant que l'une est de l'autre la moitié:
Entre nous trois n'y eut onc jalousie,
Oncques courroux, oncques diversité;
Si l'une a mal, l'autre en est tôt saisie,
Du bien, aussi de la félicité.
L'une n'en a, que l'autre n'y ait part,
Pareillement en la diversité.
Mort pourra bien des corps faire départ,
Mais nul malheur n'aura jamais puissance
De mettre un cœur des deux autres à part.

Or, eusmes-nous toutes trois jouissance
Du plus grand bien qui peut d'amour venir,
Sans faire en rien à notre honneur offense.
Hélas! que dur m'en est le souvenir!
En me voyant avenir le contraire
Du bien très-sûr que je croyois tenir.
O feint amour! pour nos trois cœurs attraire,
Tu leur donnas la fin de leur desir,
Que tu leur viens hors de raison soustraire
Trois serviteurs tels que l'on doit choisir,
Eusmes par toi, dont la perfection
Un paradis nous étoit le plaisir;
Beauté, bonté, très-forte affection,
Très-ferme amour, bon sens, bonne parole,
C'étoit le pis de leur condition.
Leur amitié n'étoit légère ou folle;
Leur grace étoit sage, douce, assurée,
Et de vertu pouvoit tenir école.
Par leur amour grande et démesurée,
Nos cœurs aux leurs rendirent si unis,
Que la douleur nous en est demeurée;
Car d'un tel heur furent si bien garnis,
Qu'ils n'eussent sçu jamais souhaiter mieux.
Lâs! ils en sont maintenant bien punis,
Sur-tout le mien, malheureux, ennuyeux,
Qui sent très-bien le cœur de son ami,
Tout différent du parler et des yeux.
O trop cruel et mortel ennemi,
Qui voit mon cœur languir de telle sorte,
Que ne m'es-tu ton épée parmi,
En m'assurant qu'à une autre amour porte,
Et que de moi plus il ne te souvient!
Bientôt serois ou consolée ou morte;
Mais je ne sçais quel malheur te retient
De m'en sceller ainsi la vérité,
Ou si à toi, ou si à moi il tient?

A moi? las, non! amour et charité
Ont bien gardé mon cœur de t'offenser,
Comme toi, moi, sans l'avoir mérité.
Je ne sçus onc nulle chose penser,
Qui pour ton bien et honneur se peust faire,
Où l'on ne m'aye soudain vu avancer.
J'ai bien voulu mon ferme cours parfaire,
Et te montrer qu'amour léale et bonne,
Tu ne sçaurois par ta faute défaire
De ton côté. O trop feinte personne!
Je ne sçais rien dont te puisse arguer,
Fors que ton cœur au mien plus mot ne sonne;
De ton parler, je ne vois rien muer.

On voit qu'un amant infidelle causoit la douleur de la belle dame, et qu'elle ne pouvoit se consoler de sa perte; elle ignore cependant s'il a *fait une autre amye*, ou s'il est devenu tout-à-coup insensible aux traits de l'amour; elle est seulement certaine qu'il l'a oubliée. Elle ne retrouve plus en lui ces doux regards dans lesquels elle lisoit sa chaste affection, ce sourire gracieux qui exprimoit le plaisir de la revoir après une courte absence; elle n'entend plus ces discours pleins de respect et d'ardeur; il n'est plus le même enfin, et dans la même personne, elle ne voit point son amant; elle le supplie en idée de l'instruire au moins s'il a pris un autre esclavage, et de ne plus lui en faire mystère.

Dis-le-moi franc, et me baille la main
En me quittant, sans que je t'aye failly
La foy promise, et de moi bien garder.

Cependant elle ne veut point du tout changer *d'amy;* amour et loyauté le lui défendent : elle veut continuer à l'aimer jusqu'à son dernier soupir. Sa complainte est si longue, les combats qu'elle éprouve entre le désir de courir *au change*, pour se venger de son *deloyal amy*, et l'impossibilité où elle est de le faire, sont trop détaillés ; il faut laisser quelque chose à sentir et à deviner au lecteur, et il en est peu qui n'ayent pu au moins une fois éprouver l'affliction de la belle dame. Une fois! ce seroient en vérité les plus heureuses. Retournons à elle, elle reprend ainsi :

Dame, croyez qu'il m'a bien cher coûté,
Ce faux ami, et coûte et coûtera,
Tant qu'à la mort cœur et corps soit bouté.
La seule mort de mon cœur ôtera
L'amour de lui, qui sans lui me demeure ;
Car autre amour mon cœur ne goûtera.
Et, qui pis est, un autre ennui sur l'heure
M'est survenu, qui le premier augmente,
Dont je ne suis pas seule qui en pleure.
Le serviteur de cette vraie amante,
Qui tant long-temps l'a aimée et servie,
Qu'elle en étoit très-heureuse et contente,
Enfin a eu de la laisser envie ;
Dont, de l'ennuy qu'elle en prent et a pris.
J'ai bien grand peur qu'elle abrége sa vie.
Il lui a dit, étant d'elle repris,
Et bien enquis de sa mutation,
Qu'il est ainsi de mon amour épris.
Moi qui sçavois sa grande affection,

Et devant qui failler à sa maîtresse
Eust craint de peur de ma correction,
Serois-je bien si meschante et traîtresse
Le recevoir, voyant qu'il fait mourir,
Par son péché, ma compagne en tristesse?
J'aimerois mieux me voir par mort périr,
Qu'en la voyant porter si grand tourment,
Je feisse rien pour cette amour nourrir.
En sa faveur je laisse entierement
Voir le parler où se puisse attacher
L'œil et le cœur d'un si méchant amant.
Je l'aimois tant et le tenois si cher,
Quand il l'aimoit, comme s'il m'eût aimée;
Mais maintenant ne le veux approcher.
Sa mie étoit digne d'être estimée;
Il devoit bien pour jamais s'y tenir;
Et elle aussi d'aimer n'étoit blâmée.
Dame, celui qui veut mien devenir,
Je n'en veux point, et son amour me fâche.
L'autre que j'aime, je ne puis retenir;
L'un est méchant, trop variable et lâche,
Lequel me suit, et toujours je le fuis:
Sa mie et moi avons trop ferme attache.
Celui me fuit, que j'aime et que je suis;
Je l'ay perdu, et si ne le puis croire.
Hélas! jugez en quel travail je suis!
Je n'ai plus rien, sinon que la mémoire
Du bien passé, qui entretient mon deuil;
Je crois que nul n'a vu pareil histoire.

Or faites donc, madame, le recueil
De mes douleurs, que n'ai voulu céler:
Taire me faut, ayant la larme à l'œil,
Car les soupirs empêchent le parler.

5. *Ici la quinte histoire où est une des trois dames tenant les yeux en haut, comme pasmée et couchée par terre, et une de ses compaignes la soutient par derriere en son gyron, et la royne de Navarre lui coupe son laut; l'autre des dames prent la royne par la main, fait signe qu'elle veut parler à elle, et apparoist le ciel en couleur tel qu'il est une heure avant son coucher.*

Les yeux levés au ciel, crévés de pleurs,
Jettans torrens, dont arrosoit les fleurs,
Donna silence à sa bouche vermeille;
Car la douleur qui sembloit nompareille,
Faisoit sa voix par soupirs estouper;
Tant qu'il fallut détacher et couper
Ses vêtemens, pour soulager son cœur,
Ou elle fut crévée de douleur.
Au bout du temps que nous l'eûmes tenue
Dessus le pré, elle fut revenue;
Et si me dit : telle est ma maladie,
Que qui a pis souffert que moi, le die.
Lors se coucha près de moi morte et blême,
Les autres deux feirent aussi de même;
Car un chacun de leurs doux cœurs sentoit
L'ennui trop grand que la tierce portoit.
Moi, qui d'un mal en voyoit trois pleurer,
Dis : vous pourriez jusqu'au soir demeurer
En ce plourez, que ne povez finer,
Et ne sçauriez me faire deviner,
Qui de vous trois souffre plus de martyre,
Si ne voulez me le dire ou escrire.

Voyant

Voyant du lit le soleil s'approcher,
Vint la seconde ma main prendre et toucher,
Et me prier ne m'ennuyer d'attendre,
Qu'elle me peust au long son compte rendre.
Je sens, dit-elle,
Cent et cent fois douleur aspre et mortelle,
Plus que ne fait (point ne faut que le cele)
Nulle des deux;
Car le cruel, lequel nommer ne veux,
Ami, qui a d'amour rompu les vœux,
Certes n'est digne
Qu'à lui je parle, ou que lui fasse signe,
Ni de plaisir, ni de colere mine
D'en dire mal.
De l'appeller traître, faux, déloyal,
Et plus cruel que nul autre animal,
Ce seroit peu.
Pour amoindrir de mon courroux le feu,
J'aime bien mieux laisser jouer ce jeu
A la premiere,
Que de lui dire injure est coustumiere.
Elle lui est ainsi qu'une lumiere
Devant ses yeux.
Son cœur changeant trop feint, et vicieux
Elle connoît, et si lui sied bien mieux
De le blâmer,
Que non à moi; car le désestimer,
Celui que tant l'on a voulu aimer,
N'est pas bien fait.
S'il est méchant, variable, imparfait,
D'elle le voy si très-mal satisfait,
Si dédaigné,
Si refusé, déprisé, éloigné,
Qu'il a très-mal en ce cas besogné,
D'aller à elle.

Pas ne pensoit la trouver si cruelle ;
Et le haït bien fort, et ne lui cele
Les fâcheux tours:
Elle le fuit en tous lieux et toujours,
Or ha il bien maintenant le rebours
De son attente.
Mais de son mal je suis si mal contente,
Et en soutiens douleur si véhémente,
Que plus n'en puis.
Je suis quasi dessus le bord de lhuys
Et de désespoir, et ne crains profonds puits,
Ni haute tour:
Où volontiers, sans espoir de retour,
Ne me jettasse, pour deffeire l'amour,
La paction,
Le souvenir, mémoire, affection,
Qui de mon mal sont génération
Si importable;
Et qui pis est, si irrémédiable,
Qu'à ma douleur n'en est nulle semblable.
Je l'ai aimé
De si bon cœur, tant cru, tant estimé,
Que cœur et corps étoit tout abîmé
En l'amitié
Que lui portois: encore ai-je pitié
D'ainsi le voir puni et châtié
De son péché.
Hélas! mon Dieu, comment s'est-il fâché
De mon amour, et ainsi destaché?
Oncques offenses
Je ne lui fais, fors que la résistance
Pour quelque temps, où il fait telle instance,
Et si honnête,
Qu'avec honneur je pouvois sa requête
Bien accorder; et puis par longue quête,

Par long service,
Par forte amour, qui faisoit son office,
Gagna mon cœur, voyant le sien sans vice.
O la victoire,
Dont le vaincu recevoit telle gloire
Que le vainqueur ! Hélas ! qui eut pu croire
Qu'elle eût duré
Si peu de temps, ni que j'eusse enduré
Si longuement mal si demesuré,
Sans souffrir mort ?
Hélas ! jugez, mesdames, si son tort
N'est pas égal à l'amour, qui trop fort
Mon cœur tourmente,
Et si autant ne suis loyale amante,
Comme il est faux. Dont si je me lamente,
J'ai bien raison.
En me cuidant tromper par trahison,
Lui-même a eu cet amer poison,
Qui tant le blesse.
Il est puni par beauté et rudesse;
Mais son ennui n'amoindri ma tristesse;
Car son cœur lâche
M'enuie fort, et me déplaît qu'il fâche
A celle-là, qui ne peut avoir tache
D'avoir permis
Qu'il la servît. Aileurs son cœur a mis;
Lequel ne peut endurer deux amis,
J'en suis bien seure.
Son déplaisir avec le mien je pleure;
En la cherchant il la fâche à toute heure,
Mais plus à moi,
En me laissant dont suis en tel émoy,
En telle ennui où nulle fin je voy,
Qu'à bien grand peine
Se peut penser la douleur qui me meine.

Je me contraint, et ris, et fais la saine,
Et je me meurs.
Ces dames ci qui connoissent mes mœurs,
Sçavent quels maux, foiblesse et douleurs
Je dissimule.
Dont au-dedans le double en accumule
Par désespoir, qui sans fin me stimule
De me donner
Du tout à lui; mais peur d'abandonner
Ces deux, me vient si très-fort étonner,
Que mieux veut vivre
En ce tourment sans en être délivré,
Que leurs deux cœurs à tel ennui je livre,
Pour elles vis,
Et vivre veux du tout à leur devis:
Et pour moi, non. Parquoi il m'est avis
Que pis que morte
Chacun me peut tenir en cette sorte.
Puis que la mort (qui seule me conforte,)
Je veux fuir,
C'est tout mon bien, mais je n'en veux jouir;
Que leurs deux corps je ne vois enfouir
Avec moi en noire sépulture.
Nos trois malheurs me feront réjouir
D'estre assemblées sous une couverture.



6. *Cy endroit est la sixième histoire pareille à la quinte, fors que la première des trois dames estant couchée et pasmée, a sa tête appuyée au gyron de la royne de Navarre; la seconde des dames est tombée d'autre costé comme évanouie, et la tierce est levée à genoux, faisant signe de la main, comme parlante d'audace, et tournée vers la royne de Navarre.*

LORS un dépit et courroux nompareil,
Firent soudain son visage vermeil;
Et la douleur sa parole coupa,
Tant qu'à peu près elle ne syncopa:
Car par trois fois je la vis défaillir,
Sans que des yeux il pût larmes saillir.
Le cœur serré jetta si piteux cris,
Qu'à les monstrer défaillent mes écrits.

Mais en voyant la tierce, que la place
Lui demeuroit, me dit, de bonne grace:
Madame, autant que ma douleur les tourmente,
Souffrants l'ennui de leurs ingrats amis,
L'amour parfait, qui dans mon cœur s'est mis,
Fait que non mal qu'ainsi qu'elles ne sente:
Car mon vouloir au leur est si uni,
Que si leurs cœurs ont peinc pour aimer
Ceux que l'on peut cruels amis nommer,
Le mien en est comme les leurs puni.

Comme elles, j'ai cru leurs amis loyaux,
Lesquels j'aimois comme le propre mien,
Participant en leur plaisir et bien,
Comme je veux avoir part en leurs maux.
Si j'ai eu part en leur félicité,
Ou si bien fut notre union comme gardée;
Seroit dont bien maintenant retardée
Cette union pour leur nécessité?
Non, mais courir veut aussi vîte qu'elles
A leur malheur, sans jamais départir,
Jusqu'à ce que l'ame, pour partir,
Aura repris ses aîles immortelles.
Peine, tourment, voir dix mille morts,
Ne me feront peur de m'en tenir près.
Si mort les prens, pourrois-je vivre après,
Sentant mourir les deux parts de mon corps?
Si j'avois mal, et les deux eussent bien,
Il suffiroit pour me reconforter;
Car leur amour pourroit mon mal ôter:
Contre une deux ont grand force et moyen,
Si mon ennui perdois pour leur plaisir,
Pour leur ennui perdre-je dois aussi
Tout mon plaisir, sans point avoir mari
De cœur, d'amour, de corps, ni de désir?
Or je le veux, et ainsi le conclud;
Puisque je vois leur mal intolérable,
Je veux le mien faire irremédiable,
Et que de moi tous plaisirs soit forclus.
Pleines d'ennuis sont, que porter leur faut,
Non pas pour moi, mais contre leur vouloir:
Moi de plaisir, auquel pour mon devoir
Hors de mon cœur je fais faire le saut.
Madame, hélas! pensez l'extrémité
Là où je suis; ayez pitié de moi.

Voyez mon mal, mon trouble, mon émoi;
Voyez amour par amour limité.
L'amour des deux me dit : ô méchant cœur,
Vous voudriez-vous tant à plaisir donner,
Et ces dames ainsi abandonner
En leur malheur par un seul serviteur?
Làs, rirez-vous quand elles pleureront,
Et à plaisir tiendrez les yeux ouverts;
Quand de douleur verrez les leurs couverts,
En regrettant leur amour, qui se rompt?
Jouirez-vous du voir et du parler
De votre ami, par grand esjouissance,
Quand elles n'ont d'un tel bien jouissance?
Les lairrez-vous? Ne le veuillez sceller.
D'autre côté, l'amour du plus loyal,
Du plus parfait qui soit dessus la terre,
Me vient mener une cruelle guerre;
En me disant, pensez au plus grand mal.
Vous sçavez bien qu'en laissant votre ami,
Duquel si bien vous avez été servie,
Vous lui ôtez soudainement la vie;
Car son cœur est du vôtre le demi.
Que fera-t-il, se voyant séparé
De sa moitié? Croyez qu'il ne peut vivre.
Sera chacun des cœurs d'elles délivré
De leur ennui, le voyant égaré?
Si votre mort leur apportoit secours,
Droit à la mort il vous faudroit courir;
Mais un ami loyal faire mourir.
Sans leur servir, c'est étrange discours.
Làs! quel ami est-ce que vous laissez?
Vous n'en sçavez au monde un plus parfait;
Et nul bien n'ont les deux en ce beau fait,
Fors que leurs maux par le vôtre oppressés.

Celle-ci se résout donc à laisser son ami pour suivre au tombeau les deux abandonnées; et avec plus juste raison, le combat qu'elle éprouve entre l'amour et l'amitié est beaucoup plus douloureux, mais il est d'une telle longueur, qu'on le laisse à deviner.



7. *Cy endroit est la septième histoire semblable aux deux précédentes, sinon que l'une des trois dames est couchée ou préaloultée sur le coulte; l'autre, qui estoit à genoux près de l'arbre, est en son seant appuyée contre ledit arbre, toute pâle et transi, et la royne de Navarre lui frotte une main entre les siennes pour la faire revenir; et l'autre dame, qui étoit couchée au gyron de la royne, est comme assise audit gyron, parlant et faisant signe de la main, comme si elle parloit à celle qui est appuyée contre ledit arbre.*

Ainsi parlant, s'appuyant contre un arbre,
En la façon d'une femme de marbre,
Qui n'a chaleur, vie, ne mouvement;
Les yeux fermés, les dents pareillement,
A ses soupirs défailloit son haleine.
Moi qui la vis en si cruelle peine,
Je pris ses mains à frotter et tenir,
Tant qu'un petit je la fis revenir,
Et en tournant son œil triste vers nous,
Nous dit : hélas! que votre ennui est doux,
Au près du mien qui ne peut plus durer:
Ce que ne peut la premiere endurer.
Vous n'avez mal (dit-elle) qu'un tout seul,
C'est de laisser pour nous votre plaisir,
Mais j'en ai deux qui aggravent mon deuil.
Làs! je n'ai pas seulement le loisir
De regretter de mon ami la perte,
Que le second ne me vienne saisir.

Amies, hélas ! si ma douleur couverte
Sentiez, qui est fondée en ignorance,
Dont ne m'est point la vérité ouverte,
Vous jugeriez n'avoir point la puissance
De la porter ; car elle est par trop greue.
Or Dieu vous garde de telle connoissance,
Puis que l'honneur met à votre amour treue,
Plaisir avez gardant la longue foy,
Que vous devez de la rendre aussi breue,
Si vous sçaviez aussi bien comme moi,
Que c'est de vivre en doute et en suspens,
Peu votre mal estimeriez, je crois.
S'il me disoit : d'aimer je me repens,
J'en ôterois mon cœur, qui de douleur
Perpétuel en payeroit les dépens.
J'estimerois à grand heur ce malheur :
Bien que ce n'est peut de dépit ou honte
D'être laissée ainsi d'un serviteur.
Le déplaisir en est tel et tant monte,
Que d'en laisser cent de sa volonté,
Ce n'est ennui, dont l'on dût tenir compte.
Votre cœur est de désespoir tenté
Pour votre ami ; c'est chose raisonnable :
Aussi est-il d'honneur bien contenté,
Rendant l'amour de l'union louable
D'entre nous trois ; la gloire en recevez,
Qui votre ennui doit rendre tolérable.
Certes le mien, si bien l'appercevez,
Verrez plus grand que le vôtre trois fois,
Si par faveur vous ne vous decevez.
Le moindre ennui, de quoi compte ne fois,
C'est de fuir le plaisir d'être aimée
D'un très-honnête et parfait : toutesfois
L'autre ennui est, que je vois abîmée
En désespoir celle que j'aime tant,

Par celui seul dont je suis estimée.
Le tiers ennui trop cruel, qui prétend,
Me mettre à mort, c'est la doute craintive,
Aimant très-fort, de n'être aimée autant.
Que dis-je, autant? Mais que l'amour naïve
Soit morte en lui, ainsi que je la sens
Dedans mon cœur plus parfaite et plus vive.

La dame continue à disserter sur ses trois ennuis, et celui d'abandonner son amant est toujours celui qui lui pèse le plus; les deux autres dames trouvent le leur plus violent, par la raison que le mal qu'on sent est toujours le plus fort à notre gré. Là, commence une espèce de dialogue, dans lequel on remarque peu de clarté.

Comment, comment?
Soutenez-vous être plus grand tourment
Douter l'oui, ou non de votre amant,
(dit la seconde)
Que de sçavoir par épreuve et par sonde,
Que changement au plus profond abonde
De son faux cœur?
Estimez-vous soupçon, doute et peur,
Comme un sçavoir certain, sans nulle erreur?
C'est cas étrange.
Mais moi, qui sçait de mon ami le change,
Que je t'envoye aussi parfait qu'un ange,
Que puis-je faire?
Puisqu'il m'a dit, sans plus se contrefaire,
Qu'il se vouloit de mon amour défaire,
Pour la remettre
Du tout en vous; ce que jamais permettre

N'avez voulu ; mais bien vous entremettre
Par la pitié,
Qu'aviez de moi, rabiller l'amitié.
Dont je retiens moi seule la moitié.
Si vous avez
Peine à fuir ce qu'aimer ne devez,
Que dois-je avoir, sinon les yeux crévés
De lamenter
Celui, qui tant me souloit contenter,
Qui ne me veut plus aimer ni hanter ?
Làs, je le perds !
Qui fut tout mien, et à beaux yeux ouverts
Le vois fuir, non pas par les déserts,
Ni lieu sauvage,
Mais droit à vous ; et devant mon visage,
Il a trouvé son saint pélerinage.
Il auroit bien
Changé en mieux, s'il ne sçavoit combien
Nous nous aimons, et que ce qui est mien,
Est vôtre aussi.
Il fuit de moi, cherchant de vous merci ;
Pour votre nom, il perd de moi le Si.
O cruauté !
En mon endroit, par sa deloyauté,
Et dans son cœur par votre grande beauté.
Car un seul compte
Vous n'en tenez ; ô mon Dieu ! quelle honte
Il doit avoir, et peur que je racompte
A vous, amie,
Et vous à moi le discours de sa vie !
Car entre nous sa trop fausse alquemie
Est découverte ;
Dont à moi seule en demeure la perte.
Vous ne sçavez si elle est mûre ou verte
Cette douleur.

Plus il vous dit sa peine et son malheur;
Plus vous m'ocquez de son mal, et douleur
Point n'en changez;
Et puis de lui si fort vous estrangez,
Que je vois bien que mon tort vous vengez
Tout en riant.
Et je m'en vois à part pleurant, criant,
Et Dieu et Saints requérant et priant
Pour mon aide:
Car je n'y vois, sans miracle, remede.
Je l'ai perdu; . . . .

Elles continuent toutes deux à se disputer, l'une voulant absolument que l'autre reçeut son amant à *mercy*, et l'autre refusant de recevoir pour *sien*, *l'amy déloyal* de son amie. Passons le reste du discours qui n'a rien de piquant, quoique la situation soit intéressante.

La tierce oyant leur gracieux débat,
Plus par ennui que par plaisant esbat,
Dit: je vous pris et requiert toutes deux
N'estimer tant l'une sa peur et doute,
L'autre son deuil, qu'un peu l'on ne m'écoute,
Puisque pour vous de bon cœur souffrir veux.
Vos maux sont grands, nul doute n'en fait;
Vivre en suspens, sans résolution,
Pour l'ami plein de toute fiction.
Mais le mien n'est pas moindre toutefois;
Car mon ami loyal et véritable,
Où j'ai trouvé tout ce que je desire,
Me faut laisser, pour me faire en martyre,
Et en malheur à vous autres semblable.

Làs! si en lui sçavois rien d'imparfait,
Ou qu'envers moi en quelques cas eut tort,
Notre lien, qui en seroit moins fort,
Sans grand douleur plutôt seroit défait.
Mais il n'y a occasion aucune
Entre nous deux, qui double mon tourment,
D'ainsi laisser un si parfait amant,
Pour recevoir part en votre infortune.
S'il ne m'aimoit, il me seroit aisé
De le laisser; ou bien, si en doutance,
J'étois de lui par si grande inconstance,
Mon deuil seroit doucement appaisé.
Hélas! il n'a rien d'imperfection,
Car son corps est et son cœur sans nul vice;
En tout honneur m'a fait loyal service,
Làs, dure en est la séparation!
Laisser celui de qui ne suis aimée,
Qui ne le vaut, qui est feint et méchant,
Ou qui de nous la honte va cherchant,
Je n'en pourrois être mal estimée:
Mais d'un parfait, qui m'aime tant, hélas!
Le départir m'en est trop importable;
Car son amour demourra pardurable
Dedans mon cœur, qui de l'aimer n'est las.
Je perds de lui la parole et la vue,
Et tout le bien dont je soulois jouir;
Et ne retiens rien pour me réjouir,
Que son amour, dont je suis bien pourvue.
C'est bien raison qu'après le congé pris,
Que dis-je, pris? mais donné sans sa faute;
Sa grande amour, tant vertueuse et haulte,
Se met ailleurs, jà n'en sera repris.
Mais ceste là, que j'ai par lui conçue,
Me demourra pour douce nourriture.
Dedans mon cœur de tant ferme nature,

Nulle autre amour ne sera plus receue.
Vous deux perdrez l'amour de vos amis;
Mais d'eux avez la parole et la veue.
Moi j'ai l'amour très-certaine et connue;
Mais tout plaisir pour vous j'ai dehors mis:
Car le parler et le voir j'ai quitté;
C'est tout mon bien que pour vous j'abandonne.
O quel trésor, amies, je vous donne!
Faut-il qu'amour ainsi vers vous m'acquitte?
L'on tient qu'il n'est nul plus cruel martyre,
Que pour son Dieu d'un propos volontaire
Fuir plaisir; et en lieu solitaire,
Soy séparer du bien que l'on desire.
Car le martyr souffrant cruel tourment,
Par main d'autruy met toute sa science,
De soutenir son mal par patience,
Qui de tous maux est le soulagement.
Vous endurez, par le tort et le vice
De vos amis, en dépit de vos cœurs,
Pis que la mort: ô petites douleurs,
Mises auprès de mon grand sacrifice!

Abrégeons encore la complainte de celle-ci, qui est cependant la plus généreuse et la plus extraordinaire. Ce sentiment, un peu romanesque peut-être, sur-tout dans ce siècle-ci, l'emporte assurément dans le conte de la reine de Navarre, pour la douleur de l'une et la prudence de l'autre. Celle qui perd un ingrat doit s'en consoler avec le temps sans doute; possible est aussi qu'un autre l'en console; il l'est encore qu'elle retrouve sa tranquillité, et soit à l'avenir indifférente pour tous, afin d'éviter

les chagrins plus ordinaires en amour que la paix et le bonheur. Mais celle qui a quitté celui qu'elle aime et dont elle est aimée, pour le seul devoir de consoler ses amies et d'éprouver volontairement une douleur égale à la leur, est la plus intéressante. Aussi, *que perdez-vous*, leur dit-elle,

Que perdez-vous? Un mauvais et un feint;
Et moi, un bon, sans vice, ne sans feinte.
Lequel perdant, mourir je suis contrainte,
Laissant le bien, que perdre j'ai tant craint.
Fortune ou Dieu, ce bien ici ne m'ouste;
C'est moi sans plus, qui de mon cœur l'arrache,
Afin que mieux unie je m'attache
A vos malheurs. O que cher il m'en coûte!
Bref, vos espoir et ma désespérance,
Les méchans tours de vos cruels amis,
Et les vertus que Dieu au mien a mis,
Font de vos maux aux miens la différence.



8. *Ici est la huitiesme histoire, qui est pareil lieu que les précédentes; mais la royne de Navarre et les trois dames sont levées sur pied près ledit arbre, et la royne leur montre le soleil se couchant et la nuit prochaine, et toutes les trois dames font signe de leurs mains comme étant en grande querelle.*

Plutôt le jour nous eut pu défaillir,
Que ces dames de leurs propos saillir,
Qui me sembloit être à recommencer;
Mais regardant la nuit trop s'avancer,
Contrainte fuz d'empêcher le discours
De leurs propos, que je trouvois trop cours:
Car je nouys oncques femmes mieux dire,
Pour sentir tant qu'elles d'ennui et d'ire.
Et si le lieu où falloit retourner
Eut été près, volontiers séjourner
Qu'on nous eut vu jusqu'au lendemain,
Passant la nuit à ce doux air serain!
Celles en qui serain, travail, sommeil,
N'étoit senti, et du très-clair soleil
L'absence étoit de leurs yeux inconnue.
Et de la nuit la soudaine venue,
Connurent bien, écoutant ma raison,
Que du partir étoit heure et saison,
Qui leur déplut: car chacune n'avoit
De son ennui dit ce qu'elle sçavoit.
Parquoy en pleurs voulurent révéler
Ce que le temps les contraignoit céler:
Et de soupirs et larmes feirent langues
Pour achever, sans parler, leurs harangues.

Làs ! ce plourer me montra le tourment,
Dont ne sçavoit que le commencement.
Par leur parler les larmes confermerent
Quel fut l'ennui de celles qui aimerent :
Je ne crois pas que perdre pere et mere,
Sçeut engendrer passion plus amere,
Que je leur vois porter et soutenir.
Mais sur le point de nous en revenir,
'Prindrent leurs cris et pleurs à redoubler,
Tant que soudain feirent le ciel troubler;
Qui d'elles print telle compassion,
Que sa douceur par grand'mutacion
Se convertit en tonnerre et tempête,
En pluie et vent, tant qu'aux champs n'y eut bête
Qui ne cherchât caverne ou couverture
Pour se cacher. Voyant telle avanture,
En essuyant leurs yeux et leurs visages,
Toutes les trois tant honnêtes et sages,
D'abandonner ce pré furent contraintes,
Laissans au ciel achever leurs complaintes.
La pluie en creut ; lors chacune descoche,
Et toutes trois nous mismes en la coche,
Qui attendoit notre département,
Courants après les autres vîtement.



Ici est la neufviesme histoire, où est une grande pluie et obscurité, et les trois dames plourantes saillent hors dudit pré, dans un chemin auquel est une coche tirée à quatre jumens noires, attelées deux à deux, en laquelle coche est desja entrée la royne de Navarre. L'une des dames est en l'échelle pour y monter; l'autre passe la haie du pré, et la tierce est encore dedans ledit pré; toutes trois plourantes, leurs mouchoirs ès mains, et apparoissent en cette histoire plusieurs bêtes cachées à demi, à raison de la pluie violente.

MAIS en allant pour ôter le discord
De leurs propos, et les mettre d'accord;
Je leur requis vouloir un juge prendre,
Qui leurs débats voulut et put entendre.
Car aussi-tôt que l'une j'écoutois,
De son côté soudain je me mettois:
Et puis quand l'autre avoit compté son cas,
A qui ne faut bailler nuls avocats,
Je me rendois à son opinion.
Pour les tenir doncques en union,
Me bon esprit leur étoit nécessaire;
Et quant à moi, je m'obligeois de faire
Tout mon pouvoir, que je sens trop petit
Pour réciter non à mon appétit
Tous leurs propos, mais au moins ma puissance
N'épargnerai à donner connoissance

De leurs ennuis, comme leur ai promis,
Sans qu'un seul mot de leurs dits soit obmis.
Notre débat (ce me dit la première)
Met notre esprit en telle obscurité,
Qu'il ne nous faut bien petite lumiere.
Je n'en scai qu'un, qui, à la vérité,
Puisse juger qui a plus de douleur
Et plus d'honneur par souffrir mérité :
C'est celui seul, duquel la grand valeur
N'a son pareil, et à tous est exemple
Des grands vertus, par qui s'acquiert honneur.
C'est lui qui peut triompher en son temple,
Ayant passé par celui de vertu ;
C'est lui que ciel et terre et mer contemple.
La terre a joie le voyant revêtu
D'une beauté qui n'a point de semblable,
Auprès duquel tous beaux sont un fêtu ;
La mer devant son pouvoir redoutable
Douce se rend, connoissant sa bonté,
Et est pour lui contre tous favorable ;
Le ciel s'abaisse, et, par amour dompté,
Vient admirer et voir le personnage
Dont on lui a tant de vertu compté.
C'est lui, lequel tout le divin lignage
Des Dieux très-hauts, ont jugé qu'il doit être
Monache, ou plus, si ce peut davantage ;
C'est lui qui a grace et parler de maître,
Digne d'avoir sur-tout gloire et puissance,
Qui sans nommer assez se peut connoître ;
C'est lui qui a de tout la connoissance,
Et un sçavoir qui n'a point de pareil,
Et n'y a rien dont il ait ignorance.
De sa beauté, il est blanc et vermeil ;
Les cheveux bruns, de grande et belle taille.

En terre il est comme au ciel le soleil;
Hardi, vaillant, sage et preux en bataille,
Fort et puissant, qui ne peut avoir peur
Que prince nul, tant soit puissant, l'aissaille;
Il est bening, doux, humble en sa grandeur,
Fort et constant, et plein de patience.
Soit en prison, en tristesse ou malheur,
Il a de Dieu la parfaite science,
Que doit avoir un roi tout plein de foi.
Bon jugement et bonne conscience,
De son Dieu garde l'honneur et la loi;
A ses sujets doux, support et justice:
Bref, lui seul est bien digne d'être roi.

On sent bien que c'est à François I.er que les elles dames veulent s'adresser, et en même-temps reine de Navarre n'en est pas, dit-elle, trop ontente.

Quand je la veis choisir si hautement,
Crainte me print, en lui disant, vraiment
Si devant l'œil d'un si parfait esprit
Falloit montrer mon trop mal fait escrit,
Vous pourrez bien prendre ailleurs secrétaire.
J'aimerai mieux me dédire et me taire;
Car d'empêcher sa vue et son bon sens
Sur mes beaux faits, jamais ne m'y consens.
Les plus parfaits, ou n'y ha que remordre,
Liment leurs faits; et les mettent en ordre
Premier qu'oser, sans bien les accoustrer,
Devant tel roi si sçavant les monstrer,
En craignant plus de lui le jugement,
Que du surplus de tout le firmament.

Moi donc, qui suis des écrivains le moindre,
Et moins que rien, ne dois-je pas bien craindre
Vos bons propos, bien dignes d'être veus;
Rendre par moi indignes d'être leus
Devant le roi, où ne faut présenter
Rien, qui son sens ne puisse contenter?
Plus le louer, plus de crainte me prend;
Car c'est celui de qui chacun apprend,
Qui sçait louer le bien en vérité,
Et rendre au mal ce qu'il a mérité.
Or choisissez un juge tel que moy;
Car s'il falloit montrer devant le roi
Un si très-bas et mal tissu ouvrage,
Je n'aurois pas d'écrire le courage:
Le roi vraîment,
(Dit l'autre après) j'eusse élu justement.
Car qui est plus que lui parfait amant,
Ne qui entend
Mieux qu'il ne fait, où vrai amour prétend?
Il a aimé si fort, si bien et tant,
Qu'il peut entendre
Ce qui en est: et la raison en rendre,
Par son bon sens qui à tous peut apprendre
L'amour loyal,
Ferme et parfait dedans son cœur royal,
A fait son trône et son haut tribunal,
Pour juger tous
Les vrais amans, sages, hardis et doux;
Et se mocquer des glorieux et fous,
Qui font les braves,
Outre cuidés pensans faire les graves.

. . . .
. . . .
. . . .

Je ne veux point de mon sens abuser,
Mesdames, dis-je, ains très-bien m'excuser,
Que je ne suis pour juger suffisante;
Et aussi peu à escrire duysante
Votre débat; mais desir de sçavoir
Tous vos ennuis, ignorant mon pouvoir,
Me fait soudain, sans y penser, promettre
De les écrire, et dans un livre mettre.
Ma foi promise, aussi votre prière,
Mirent ma peur et ma raison derrière.
Cette première et trop folle entreprise
Veux mettre à fin; mais, s'il vous plaît, reprise
Je ne serai de la seconde erreur
Qui doit avoir de la première horreur.

Mes cinquante ans, ma vertu affoiblie,
Le tems passé, commandent que j'oublie,
Pour mieux penser à la prochaine mort,
Sans avoir plus mémoire ny remord,
Si en amour a douleur ou plaisir.
Doncqües veuillez autre juge choisir,
Que justement vous puisse satisfaire;
Je ne le puis, ni ne le sçaurois faire.
La tierce dit: dames, voici pitié,
Quand celui seul nous ne pouvons avoir,
Qui est l'abîme et source de sçavoir:
Et qui connoît la parfaite amitié,
Sûre je suis que plutôt présenté
N'eut à ses yeux ce livre pour le lire,
Que tout soudain ne nous eut bien sçu dire,
Qui a le cœur de douleur plus tenté.
Son cœur défait toute feintise ruse,
Son sens entends la fin de tous propous,
Et son cœur sent mieux, qu'en touchant le poulx,

Qui aime, ou non : bref, nully ne l'abuse.
Si nous perdons de lui le jugement,
Et de sa sœur qui de lui doit tenir,
Et ses propos vertueux retenir ;
Un autre j'ai en mon entendement.
C'est ceste-là, qui n'a gloire petite
De notre temps ; mais la plus estimée
Est, et la plus parfaitement aimée,
Ce que très-bien par ses vertus mérite.
Si par beauté se connoissent les femmes,
Allez où sont dames ou damoiselles,
Comme un soleil au milieu des étoilles,
Vous la verrez parmi toutes les dames.
Si par vertu son nom se doit connoître,
Voyez ses faits qui ne sont point cachés ;
Tous pleins d'honneur, de nul vice tachés,
Vous la verriez dessus toutes paroître.
De ses bienfaits chacun lui rend louange,
Ils sont connus de toutes gens de bien ;
Pour ses amis, elle n'épargne rien,
Et des méchans ennemis ne se venge.
Si on connoît le nom par la fortune
Des biens, d'honneur, de richesse et faveur,
Voyez qui a de son maître et seigneur
Ce qui lui plaît, sans lui être importune.
Mais tous les biens qu'elle en peut recevoir,
Ne lui sont rien ; car seulement heureuse
Se tient de voir, par amour vertueuse,
Tenir les cœurs unis comme on peut voir
Les cœurs du plus parfait et plus parfaite
Que l'on peut voir ; en qui Dieu et nature
N'ont rien omis de ce que créature,
Pour acquérir perfection, souhaite.
Acceptez donc, madame, la princesse,

Qui en vertu et honneur passera
La plus parfaite qui fut, ni qui sera,
Ne qui fut oncques. A elle je m'adresse;
Elle connoît que c'est de bien aimer;
Le vrai amant la tient en son école:
On le peut bien connoître à sa parole,
Qui tant se doit priser et estimer.
Quand elle aura vu notre doux combat,
Seure je suis que, sans favoriser
L'une partie, et l'autre despriser,
Fera la paix de notre long débat.
Toutes, voyant sa bonne élection,
A la duchesse où git perfection,
Le jugement ont remis de leur fait;
Et moi voyant que juge plus parfait
L'on ne pourroit en ce monde trouver,
Leur bon avis voulut bien approuver,
En leur disant: possible n'est de mieux,
Dames, choisir pour moi dessous les cieux.
Par son bon sens de justice usera,
Et sa douceur ma faute excusera.
Et s'il advient, et que bon il lui semble,
Que le propos et l'escriture ensemble,
Devant le roi puisse être découvert,
Sûre je suis qu'ayant le livre ouvert,
Regardera les points où le lecteur
Se doit montrer avocat de l'acteur.
Et en louant vos entreprises hautes,
Excusera mon ignorance et fautes;
Et servira de douces couverture
Sa grand'bonté à ma povre écriture.
Et si pouvez croire que sa sentence,
Telle sera, comme le roi la pense.

Ainsi pourrez par ce très-sûr refuge,
Avoir le roi que desirez pour juge.
Qui sans refus, d'un cœur doux et humain,
Regardera venant de telle main
Tout ce discours, qui est digne de lui;
Et l'écriture aura pour son appui
Celle qui peut la défendre de blâme,
Et l'excuser comme un œuvre de femme.
Ainsi pourra couvrir sa charité
Devant les yeux de la sévérité
Du roi, qui fait à tous jugemens droit,
Ce que j'ai trop failli en chaque endroit.



10. *Cy endroit est la dixième histoire, où est une cour en laquelle est arrivée la coche et toutes les dames descendues d'icelle, la royne de Navarre disant adieu aux trois dames, et les trois dames à elle, et est un page habillé de noir, portant deux torches, même sont quelques gentilhommes attendant pour conduire la royne à son logis, étant à l'opposite de celui desdites trois dames.*

Lors d'un accord, sur le point, nous trouvasmes
Dedans la coche, au logis arrivasmes.
La nuit me fait aux trois donner l'adieu,
Non pour dormir, mais pour trouver un lieu
Où, sans avoir de nul empêchement,
Peusse acquitter ma promesse et serment.
Mais en voyant du propos la grandeur,
De mon langage et terme la laideur,
Honte me fait finir ma mauvaise œuvre:
Mais vérité veut que je la desœuvre
A celle-là, que je prends pour mon aide,
Pour mon secours et souverain remede.



11. *Cy endroit est la onzième et dernière histoire, qui contient comment la reine de Navarre baille son avis à madame la duchesse d'Estampe, toutes deux estant dans une chambre fort bien tapissée et parée, ladite dame d'Estampe ayant une robe de drap d'or frisée, fourée d'hermines mouchetées, une cotte de toile d'or incarnat esgorgetée et dorée avec force pierreries. La reine de Navarre, tant en cette histoire que les autres, est habillée à sa façon accoutumée, ayant un manteau de velours noir un peu coupé sous les bras, sa cotte noire assez à haut collet fouré de martre, attachée d'esplingues par devant, sa cornette assez basse sur la tête, et apparest un peu sa chemise froncée au collet.*

C'EST donc à vous, ma cousine et maîtresse,
Que mon honneur et mon labeur j'adresse;
Vous requérant comme amie parfaite,
Que vous teniez cette œuvre par moi faite
Ainsi que vôtre, et ainsi en usez
Et la montrez, célez ou excusez.
Faites au roi entendre la substance,
Pour à ces trois donner juste sentence.
Votre parler lui fera mieux sçavoir
Tout le discours, que de lui faire voir
Ce livre auquel mon écriture efface
Tout le plus beau et la meilleure grace

De leurs propos, desquels j'ai bien suivi
La vérité ; mais la grace et la vie,
Qui est dedans, je l'ai toute souillée
De fâcheux mots, empeschée et brouillée,
Tant que je dois en lieu d'augmenter, craindre
La grand'valeur du propos faire moindre.
Quand est de vous, honteuse je ne suis
De vous montrer le mieux que faire puis.
S'il y a riens digne de moquerie,
Moquez-vous-en, point n'en serai marrie ;
Car seure suis qu'à un second ne tiers
Ne montrerez ma faute volontiers.
Fors à celui qui sur tous a pouvoir,
Envers lequel vous ferez tout devoir
De m'excuser, j'en suis bien assurée.
Car cette amour en nos cœurs emmurée,
Soit de montrer ce livre, ou le cacher,
Sera si bien qu'on ne pourra toucher
A mon honneur, qu'entre vos mains je mets ;
Comme à la dame en qui, je vous promets,
J'ai mis cœur, corps, amour, entendement,
Où ne verrez jamais nulle changement.
Parlant de moi, oublier je ne dois
Celle de qui la douleur, je le crois,
Mérite bien que vous veuillez entendre
Leurs passions : car elles veulent tendre
A qui aura de bien aimer l'honneur ;
Et d'avoir dans le cœur de douleur,
Ou ceste-là qui en suspens demeure
Pour un ami chassant l'autre à toute heure ;
Ou ceste-là de l'ami délaissée,
Qui de regret importable est pressée ;
Ou l'autre qui laisse un ami parfait,
Pour ressembler et en dit, et en fait

Aux autres deux : et l'union tenir,
Ou ferme amour leurs trois cœurs fait unir.
Et ceste-là se tiendra bien heureuse,
Que vous direz des trois plus doloreuse ;
Et son malheur à très-grand bien tiendra ;
Quand sur les deux vostres arrest obtiendra,
De plus avoir qu'elles d'aspre douleur,
Ennui, torment, désespoir et malheur.
Les deux aussi quand jugées seront,
De votre main bien s'en contenteront ;
Et je serai trop plus qu'elles contenté,
Si mon labeur, lequel je vous présente,
Vous donne autant en lisant de plaisir,
Qu'en l'écrivant j'en ai eu de desir.
Or le prenez, et pensez qu'il procède
De qui le lieu à nulle autre ne cède
De vous aimer. En attendant le bien,
Que Dieu un jour me donne le moyen
De vous montrer par effet ma pensée,
Je lui requiers qu'ainsi que commencée,
Il a en vous fortune si très-bonne,
Que maintenant et pour jamais vous donne
Autant de bien, d'honneur et de santé,
Comme il en faut pour être contenté
A votre cœur plein d'amour et de foi,
Et tout autant que j'en desire au roi.





MARGHERITA VALESIA, REINA DI NAVARE.

ALLA MARCHESE DI PESCARIA VICTORIA COLLONNA.

SONETTO (*a*).

GIA desiai di far al mondo conte
Le grazie, che dal cielo, e non altronde
Piovvero in voi, e d'onorata fronde
Nel bel Parnasso angervi la fronte.

Hor mi spaventa in caso di Fetonte
Che pur troppo poggiar cadde nell'onde.
Mentre del Pò seguo le verdi sponde
Vò pensando salire al sacro monte.

Mà col vostro favor la vostra gloria
Poggerà per le mie vergate carte;
Jo salirò per non signato calle.

E per me griderà ciascun Vittoria,
Responderà Vittoria in ogni parte
Ogni alto monte, e ogni profonde valle.

(*a*) M. de Sauvigny a donné ces deux sonnets Italiens, *tom. II, pag.* 53 *et* 55, *du Parnasse des Dames ;* il les a sans doute tirés du manuscrit de la bibliotheque du roi, où je les ai vus et que j'ai déja cité.

J'ai desiré de publier les graces que le ciel seul a versées sur vous, et de couronner votre front d'un feuillage illustre sur les brillans sommets du Parnasse. Maintenant je suis effrayée par le sort de Phaéton, qui, voulant trop s'élever, tomba dans les ondes. Tandis que je suis les bords verdoyans du Pô, je m'élève, par la pensé, sur le mont sacré; mes écrits, si vous les approuvez, éléverons votre gloire; je monterai par des sentiers inconnus. Tous ceux qui me suivront des yeux crieront *victoire;* et les monts élevés, les vallées profondes, répondront de tous côtés *victoire* (*a*).



(*a*) Cette traduction Françoise est de moi.

SONETTO.

PADRE eterno del ciel, che brami, et vuoi
Ch'a te tutti torniam, d'onde noi siamo
Partiti anchor; et del faillir d'Amado
Portasti pena, per far salvi noi.

✿

Guidami a te, che ciò far solo puoi,
Che da me non vagl'io, se ben ciò bramo;
Mercè sol grido, e te in mio scampo chiamo,
Perche il nimico rio più non m'annoi.

✿

Van' è il mio faticar, faccia, che voglio;
Sò, m'inutit iò son, per mai salvarmi,
Che cercando fuggir, romperò in scoglio.

✿

Sol nol tuo sangue spero, e sol con l'armi
Della fè m'assicuro, e con cordoglio
Ti prego, che ti piaccia a te tirarmi.

Père éternel des cieux, toi dont le désir et la volonté sont que nous retournions tous à toi, d'où nous sommes tous sortis, à toi qui, pour nous sauver, as porté la peine du péché d'Adam, guide mes pas vers toi; tu en as seul la puissance, et je ne peux rien, quoique je desire. Je crie miséricorde, et je t'appelle à mon aide, afin que l'ennemi cruel ne me tourmente plus. Tous mes efforts sont vains; inutile à moi-même pour me sauver, en cherchant

à fuir le danger, je me briserai contre les écueils. Je n'espère qu'en ton sang; je ne prends d'assurance que dans les armes de la foi, et je te demande en mon cœur contrit, qu'il te plaise m'attirer à toi.

Sur la maladie de FRANÇOIS *I*er.

RENDEZ tout un peuple content,
O vous, notre seule espérance,
Dieu! celui que vous aimez tant,
Est en maladie et souffrance:
En vous seul il a sa fiance.
Hélas! c'est votre vrai David,
Car de vous a vraie science;
Vous vivez en lui tant qu'il vit.

✣

De toutes ses graces et dons,
A vous seule a rendu la gloire;
Parquoi les mains à vous tendons,
Afin qu'ayez de lui mémoire.
Puisqu'il vous plaît lui faire boire
Votre calice de douleur,
Donnez à nature victoire
Sur son mal et notre malheur.

✣

Le desir du bien que j'attends,
Me donne du travail matière.
Une heure me dure cent ans;
Ce me semble que ma litière
Ne bouge ou retourne en arrière,
Tant j'ai de m'avancer le desir.
O! qu'elle est longue la carrière
Où à la fin gît mon plaisir!

Je regarde de tous costé
Pour voir s'il n'arrive personne;
Priant la céleste bonté
Que la santé à mon roi donne.
Quand nul ne vois, l'œuil j'abandonne
A pleurer, puis sur le papier
Un peu de ma douleur j'ordonne:
Voilà mon douloureux mestier.

✥

O! qu'il sera le bien venu,
Celui qui, frappant à ma porte,
Dira: le roi est revenu
En sa santé très-bonne et forte.
Alors sa sœur, plus mal que morte,
Courut baiser le messager
Que telles nouvelles apporte,
Que son frère est hors de danger.

(*Annales Poëtiques*, *tom.* *II*, *pag.* 107).



CANTIQUES,

OU

CHANSONS SPIRITUELLES.

La reine de Navarre a fait un petit nombre de Cantiques : quelques-uns sont dans le goût de ceux de madame Guyon. Je n'en citerai que ce couplet :

COUPLET A JÉSUS-CHRIST.

Si de votre bouche puis
Être baisée,
Je serai de tous ennuis
Bien appaisée.
Baisez-moi, accolez-moi,
Mon cher époux :
Unissez-moi, par la foi,
Du tout à vous.

Dans tous les temps il y eût des ames tendres, pour lesquelles la mysticité étoit vraiment un besoin et une sorte de dédommagement.

(*Parnasse des Dames, tom. II, pag.* 50).



DRAMES
DE
LA REINE DE NAVARRE.

Sous le nom de drame, on comprend ordinairement les mystères, les moralités, les soties, ou sotises, et généralement toutes les pièces de théatre dans lesquelles les genres se trouvent confondus, et qui, par cela même, ne sont ni comédies, ni tragédies. Ce mêlange des genres, par le secours duquel on croit donner plus de vérité à son personnage, et le moyen si petit et si commode pour l'homme sans talent, de mettre la pantomime à la place des développemens, ont fait naître une foule d'ouvrages amphibies, aussi opposés à ceux des Corneille et des Molière, que les édifices gothiques les plus ridicules, sont loin de la belle architecture des Grecs !

Quand on remarque avec quelle lenteur les beaux-arts sont arrivés en France à leur perfection, et qu'on voit aujourd'hui la facilité avec laquelle le mauvais goût s'accrédite et s'enracine, si j'ose le dire, il faut bien croire que c'est par les plus grands

efforts que, dans le siècle unique de Louis XIV, nous avons triomphé de la nature, et que les descendans des Goths, des Vandales et des Francs, ne sont pas nés avec le sentiment du beau qui semble avoir été le partage des heureux habitans de la Grèce.

Revenons à la reine de Navarre; elle est auteur, comme nous l'avons dit, de six pièces de théâtre.

(*Parnasse des Dames, pag.* 56).



COMÉDIE
DES DEUX FILLES
ET
DES DEUX MARIÉES.

UNE jeune fille vante le bonheur qu'elle a de vivre sans avoir d'amant; sa compagne se croit encore plus heureuse d'en avoir un.

Une jeune femme se désespère de l'infidélité de son mari, qu'elle aime uniquement; une autre femme se plaint de la jalousie mal fondée du sien. Voici deux tableaux présentés à la fois: ils forment une de ces doubles scènes qui se trouvent très-souvent dans les anciens drames, et qui ont été introduites dans les nouveaux comme une nouveauté. Une vieille femme arrive à propos pour être consultée par ces jeunes personnes. Elle est âgée de cent ans; elle en a passé vingt dans le célibat, autant dans l'état du mariage, et soixante depuis qu'elle est veuve. Elle prédit à la dédaigneuse que l'amour se vengera: elle annonce à la jeune fille que son amant la quittera; et ce qui prouve combien sa morale est accommodante, c'est qu'elle invite les deux jeunes femmes à prendre chacune

un amant; l'une pour se consoler de l'infidélité, l'autre de la jalousie de son mari.

Il est bon de remarquer qu'autrefois on avoit de la vénération et de la déférence pour les personnes âgées, et que ce conseil est donné par une vieille femme, et approuvé par un vieillard qui survient, et qui dit naïvement :

> Trop grandement vous fourvoyez,
> Si cette dame ne croyez, &c.

On remarquera aussi que la reine de Navarre ne se fit aucun scrupule de laisser imprimer cette comédie, avec privilège et sous son nom ; que ce fut deux ans avant sa mort, et qu'alors elle étoit dévote et même reconnue pour catholique.

J'ajouterai encore une remarque sur le dénouement de cette pièce : quatre jeunes gens surviennent, et, pour faire cesser la dispute élevée entre le vieillard, la vieille et les quatre *damoiselles*, ils disent :

> Menons-les danser toutes quatre.

A quoi le vieillard répond :

> Soit ; nous allons bien vous combattre,
> Ma vieille et moi de bien dancer.

Aujourd'hui à trente ans, on ne danse plus à Paris. Les Socrates, les Platons, les habitans de Spartes et

tant d'autres, dansoient à soixante. Le François est trop grave pour en faire autant.

Qu'est-il devenu ce peuple autrefois si gai, si sémillant? Vie privée, fêtes publiques, parties de plaisirs, tout nous offre l'image de l'oisiveté, de la satiété et de l'ennui : on diroit qu'il s'est répandu sur la nation un engourdissement universel.

Il me semble absolument inutile d'entrer dans aucun détail sur la dernière pièce intitulée : *Farce de Trop, Prou, Peu et Moins.* Ce sont les quatre personnages de la pièce, ou, si l'on veut, les représentans des différens ordres de l'état. Cette farce a tout l'air d'être une satyre allégorique.

(*Parnasse des Dames, tom. II, pag.* 65).



COMÉDIE
DU DÉSERT.

On croiroit, en lisant cette pièce, que la reine de Navarre sçut employer la baguette magique de l'opéra. On prendroit la comédie du Désert pour un des jolis ballets du dix-huitième siècle.

Marie, accablée de fatigue et de sommeil, se couche au pied d'un arbre : elle s'y endort avec l'ENFANT-JÉSUS. Joseph va chercher quelque nourriture. Dieu ordonne à ses Anges de changer ce désert en un lieu de délices. Il parle ; il est obéi. La scène représente le vallon le plus rianr. Les orangers, les grenadiers et les autres arbres sont encore en fleurs, et toutes les fleurs sont en boutons. Le chœur sacré des Anges plane dans les airs, et descend d'un vol majestueux sur le vallon qui s'embellit encore à leur commandement.

LE PREMIER ANGE.

Champs des déserts, cessez d'être stériles ;
Dieu le commande, arbres, soyez fertiles ;
Donnez vos fruits de très-bonne saveur.

LE DEUXIEME ANGE.

Élevez-vous dans ces plaines changeantes,
Vers orangers. Croissez, fleurs odorantes,
Et d'un regard recevez la faveur.

LE TIERS ANGE.

Courez, ruisseaux, près de la Vierge-Mère;
Présentez-lui votre onde douce et claire,
Honneur aurez quand de vous en prendra.

LE QUART ANGE.

O miel très-doux de la subtile mouche,
Viens-toi montrer, pour sauver la bouche
Que l'Esprit-Saint par son souffle épura.

On peut juger de l'étonnement de la Vierge à son réveil. Son époux qui revient est frappé d'admiration. Elle cueille des fruits qu'elle lui présente; mais ce fruit n'est point défendu.

La reine de Navarre, jusqu'à ce moment, ne nous offre dans cette pièce que des images charmantes. Elle va bientôt revenir à son défaut ordinaire : elle personifie la *Contemplation* qui tombe du ciel pour présenter un livre à la Vierge-Marie. Ce livre renferme toutes les merveilles que l'Éternel opère sur la terre. *Mémoire* et *Consolation* viennent offrir aussi chacune un livre; l'un pour enseigner les merveilles du temps passé, l'autre pour augmenter la confiance en Dieu, &c.

Combien nos êrres moraux sont froids auprès des riantes allégories du Paganisme! Avec quelle grace et quelle facilité les Grecs donnoient l'ame et la vie à tout ce qu'ils touchoient! Nous aurons beau nous croire supérieurs aux anciens, tous ces êtres que notre imagnation s'efforce de créer se ressentent toujours du malheureux genre gothique que nous tenons de nos ancêtres, et qu'ils avoient apportés du Nord.



COMÉDIE
DE L'ADORATION
DES TROIS ROIS.

PAR ordre de DIEU, *Philosophie*, éclaire Balthazar et l'emmène adorer le MESSIE ; *Tribulation*, fait périr tous les parens et amis de Melchior, pour le mener à la crêche ; et *Inspiration*, entraîne Gaspard, &c.



COMÉDIE

DES INNOCENS.

Il suffit de dire que le sujet y est suivi littéralement ; à la fin de la pièce, DIEU ordonne à ses Anges de lui amener les ames des matyrès qui montent au ciel en chantant ses louanges.

(*Parnasse des Dames*, *tom. I*, *pag.* 57-65).

J'ajouterai un extrait un peu plus étendu de la *comédie de la Nativité de Jesus-Christ.* Elle m'a paru moins éloignée des genres que toutes les précédentes, dont l'auteur du *Parnasse des Dames* n'a cru sagement devoir donner qu'un sommaire.

COMÉDIE
DE LA NATIVITÉ
DE JÉSUS-CHRIST.

PERSONNAGES.

DIEU LE PERE.

MARIE.

JOSEPH.

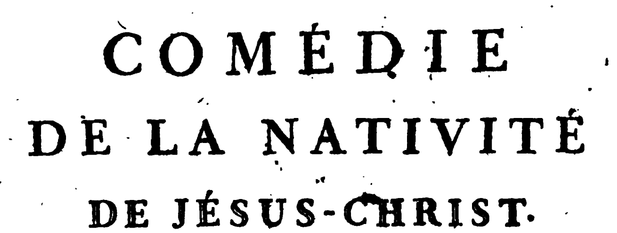
TROIS HOSTES.

TROIS BERGERS.

TROIS BERGERES.

TROUPES D'ANGES.

SATAN.



COMÉDIE DE LA NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

SCENE PREMIERE.

JOSEPH, MARIE.

JOSEPH.

O CELLE en qui reluit de Dieu la grace,
Cyrëneus, vient de sire en la place
Un édit fait par César l'empereur!
C'est bien raison que son vouloir on fasse;
Mais j'ai grand peur qu'au chemin soyez lasse,
Car votre état engendre pesanteur.
Obéir faut au prince de bon cœur,
Voyant en eux de notre Dieu l'image:
Je ne crains pas ma peine ou mon labeur,
Mais ouy bien la votre en ce voyage.

MARIE.

Rien ne nous est des hommes ordonné,
Que du pouvoir de Dieu ne soit donné,
Parquoy ne faut qu'à lui seul regarder:
Mon bon époux ne soyez étonné,
Mais d'obéir promptement adonné;
Car il vous peut, moi et mon fruit garder.

Empêchement je n'ai pour retarder,
Que ne rendons au prince obéissance;
Ne craignons point de nos corps hazarder,
Sçachant que Dieu est son être et puissance.

JOSEPH.

Chacun m'aime, est contraint et cité
De retourner en sa propre cité,
Portant tribut, lequel payer nous faut,
Pour vous, sans plus, suis en perplexité,
Craignant qu'ayez quelque nécessité;
Car accoucher en peu de jours vous faut;
Et vous sçavez que le Dieu de là-haut,
Pour vous garder m'a élu et commis.
Hélas! pensez que votre fruit tant vaut,
Qu'en nul danger il ne doit être mis.

MARIE.

Danger n'aura, je vous le certifie;
Car le puissant qui en moi fructifie,
Tient en sa main et la mère et le fruit:
Ami, sçachez que qui en lui se fie,
Il le conserve, et si le déifie,
Tant que du tout Adam y est détruit:
Ne faites cas de nul propos ne bruit;
Assurez-vous que celui qui a foi
Est d'obéir à chacun si instruit,
Qu'il ne craint point la rigueur de la loi.

JOSEPH.

Or, puisque tel est votre bon desir,
Allons-nous-en vous et moi à loisir;
Obéissons à Dieu en toute chose.

MARIE.

Certes, ami, mieux ne pouvons choisir
Que d'obéir, car là gît mon plaisir;
Qui obéit à Dieu, il se repouse.

JOSEPH *en allant.*

Vous dites bien, ma très-loyale épouse,
Mais en allant, de vous voudrois sçavoir
Comme Esaïe de Béthléem s'expouse,
Vu que petite à notre œil se fait voir?

MARIE.

Petite elle est Béthléem, à la vue,
Et sa grandeur n'est aux charnels connue;
Mais quand Dieu a révélé au prophête
Que Christ fera sa première venue,
En ce lieu-là, comme cité élue,
De sa grandeur Esaïe fait fête.
Grand est le lieu auquel se manifeste
Celui qui n'a pareil en sa grandeur;
Il n'y a lieu où le vrai saint se mette,
Qui ne soit saint et tout à son honneur.

JOSEPH.

Or sommes-nous arrivés en ce lieu
Dont vous et moi, ma mie, louons Dieu:
Car il est tard, et la nuit est venue:
Allons tout droit là où je vois du feu,
Si la maison a pitié au milieu,
Vous y serez humainement reçeue.

SCENE II.

TROIS HOSTES, MARIE, JOSEPH.

JOSEPH *au premier hôte.*

SEIGNEUR, celui qui vivifie et tue,
Vous soit salut et consolation,
Vous plairoit-il et logis et repue
Vouloir donner par grand' compassion.

LE PREMIER HÔTE.

Aux riches gens voudrois faire service,
Car mon métier et mon commun office,
N'est seulement que toujours amasser
Or et argent; là veut mon temps passer.
Riche veux être; à ce tend mon souci.
Je hai le pauvre, et pauvreté aussi;
J'aime le riche étant à moi semblable;
De lui j'attends quelque honneur profitable:
Allez, amis, pour vous je suis trop riche;
Mon logis est rempli d'un homme riche.

JOSEPH.

Allons-nous-en, l'aumône est ici faite.
O charité! qui rend l'ame parfaite,
Difficile est que l'on te trouve au cœur
De l'homme riche, si Dieu n'y est vainqueur!

(*Joseph regardant le second hôte*).

En voilà un, à dire vérité,
Qui semble bon. — Monsieur, par charité,
Vous plairoit-il loger moi et ma femme?
Car entendez que cette pauvre dame
Est sur le point de son accouchement.

LE SECOND HÔTE.

Ici n'aurez point de logis vraiment;
Un mien ami, qui n'est petit seigneur,
Y est logé, dont je reçois honneur;
Mon logis n'est pour tels gens que vous;
Vous n'y pouvez apporter que des poux.
Princes et rois sont ici bien venus,
Sans rien payer ils sont entretenus;
Car espérer le puis, par leur moyen,
D'avoir enfin quelque honneur terrien.
De vous y voir, certes j'aurois grand honte.

JOSEPH.

Adieu, seigneur. Quand orgueil l'homme domte,
D'humilité si fort perd l'apétit,
Qui ne peut plus recevoir le petit;
Mais celui-là qui le petit refuse
Pour être grand, bien clairement s'abuse.

(*Examinant le troisième hôte*).

En voilà un qui a bien bon visage;
Mais essayons un petit son courage.
Bon soir, seigneur: vous plaît-il héberger
Ma femme et moi, pour annuit loger?

LE TROISIEME HÔTE.

Je ne sçaurois; en vain êtes parlans:
Car j'ai ici logés d'autres galans,
En espérant passer la nuit à boire,
Qui ne sera si obscure ni noire,
Qu'elle ne soit entre nous bien joyeuse.
Nous menerons vie délicieuse,
Danses et jeux, et femmes et banquets
Ne nous faudrons, et mille bons caquets:
Cure n'avons de gens pleins de tristesse;
Prenez ailleurs, mes amis, votre adresse.

JOSEPH *s'en allant.*

Or, adieu donc. O que volupté folle
Ce pauvre monde aveuglit et affole,
En leur ôtant la parfaite science,
Fait refuser la haute sapience!
O Salomon! vous l'avez bien prédit,
Qu'en l'ame où est ce vice tant maudit,
La sapience à jamais n'entrera.
Allons plus loin, et Dieu nous montrera
Où il lui plaît que nous fassions demeure.

MARIE.

Las ! mon ami, je vois approcher l'heure
Que naître doit le fruit tant desiré.
Regardons où.

JOSEPH *regardant l'étable.*

Au fort, je vous diré
Voici un lieu qui sert de pauvre étable :
Bien qu'il ne soit pour l'enfant honorable,
Nécessité nous contraint d'y entrer ;
Et je mettray peine de l'accoustrer,
Pour vous garder de l'injure du vent.

MARIE.

Joseph, il faut que vous soyez sçavant,
Qu'il n'est nul lieu où Dieu soit en présence,
Qu'il ne soit plein de lumière et plaisance ;
Prenons en gré ce qu'il donne à nos corps,
Ne regardons jamais à ce dehors.

JOSEPH *allant à la ville.*

En cette ville irai, pour nous pourvoir
De ce qu'avons nécessité d'avoir.

MARIE.

Allez, ami, seule ne me laissez ;
Car où Dieu est, j'ai compagnie assez.

(Joseph sort).

SCENE III.

MARIE, DIEU LE PERE ET UNE TROUPE D'ANGES.

MARIE.

PERE éternel, dont la bonté est telle,
Que ne peut de nature mortelle
Être connue, entendue ou comprinse;
Mais toutefois amour veux que ne cele
Les biens qu'a fait à ta petite ancelle;
Car j'en serai comme ingratte reprinse.
O Dieu d'amour! qui embrâse et attise
Les cœurs très-durs que ta charité fend,
Graces te rends, dont pour mère m'a prise
De ton très-cher et très-amé enfant.

(*Ici Marie s'humilie et rend graces à Dieu le pere de ce qu'il l'a choisie entre toutes les femmes pour être la mère de son fils bien-aimé*).

SCENE IV.

DIEU LE PERE *aux Anges.*

O VOUS, esprits, en moi vivans par grace,
Et soutenu du regard de ma face,
Ne connoissant que moi en toute chose,
Voici le temps que cette terre basse
Me germera le fruit qui outre passe
Le sens humain! car en mortelle rose,
Divinité on y verra enclose
Venant d'en-haut, montrant qu'en elle suis.

Voyez ma fille eslue et mon épouse,
Dont séparer à jamais ne me puis.
Allez à bas, vuidez tous le ciel d'Anges,
Et en chantant augmentez mes louanges;
Servez ma mie et mon enfant très-cher;
A mes élus comptez les cas étranges,
Et que tirez sont des maudites fanges,
Là où Satan les souloit attacher:
Si recevoir peuvent l'enfant en chair,
Croyant qu'il est leur vie et leur salut,
De moi pourront sûrement approcher,
Rien fors mon fils jamais ne leur valut.

PREMIER ANGE.

Rien ne voulons, sinon ton saint vouloir
Exécuter par ton puissant pouvoir,
Père éternel; car nous sommes venus
De toi en toi, et par toi soustenus.
Tu es notre être et notre mouvement;
En nous tu fais ton vouloir seulement:
Si ta beauté en nous, nous regardons
Ainsi que nôtre, hélas! nous la perdons;
Si nous cuydons nôtre ce qui est tien,
Nous retournons soudainement à rien.
Trop Lucifer se cuyder éprouva;
Se regardant, non tôt, rien se trouva;
Nous qui n'avons vouloir que ton desir,
Être que toi, ne bien que ton plaisir,
Commande-nous ce qu'il te plaît de faire,
Car toi seul peut commander et parfaire.

DEUXIEME ANGE.

O l'Éternel et l'antique des ans,
Auquel, duquel, la vertu je me sens,
Parle, Seigneur! car tu as tel crédit,
Qu'aussi-tôt est ton vouloir fait que dit.

TROISIEME ANGE.

Puisque l'enfant te plaît de regarder,
Voir et par nous soigneusement garder,
Très-volontiers nous ferons ce mystère,
Et aux croyans ne le voudrons pas taire.

QUATRIEME ANGE.

Aux sages rois attendans ce grand bien
Par ferme foi, il n'en faut céler rien :
Cette bonne Anne, au temple qui l'attend,
Aura bientôt par nous l'esprit content ;
Et Simeon, plein d'extrême vieillesse,
Rempli de foi, en sentira liesse,
Et connoîtra qu'il n'a son temps perdu
D'avoir le Christ par amour attendu.
Puis nous irons annoncer aux pasteurs,
Qui des troupeaux sont soigneux amateurs,
L'Agneau venu : car qui fait son devoir
Et son état, ha desir de le voir.

CINQUIEME ANGE.

Et moi, Seigneur, de bien grand appetit,
Irai chercher où est le plus petit,
Et lui dirai qu'il est grand devenu,
Puisque le grand s'est fait petit tout nu.

DIEU.

Allez, enfans, exécuter ce rolle,
Et par vous soit faite cette parole.

CHŒUR DE TOUS LES ANGES.

A toi soit toute gloire,
O très-puissant Seigneur !
Depuis qu'as eu mémoire
D'être de Christ donneur

A tout l'humain lignage,
Dont Satan fut vainqueur :
Pour faire ton message,
Nous courons de bon cœur
A Marie la sage,
Lui faisant tout honneur.

(*Ici Marie rend grace à la bonté divine, qui la fait mère du Sauveur, sans cesser d'être vierge. Le premier Ange lui apparoît, et dit :*

SCENE V.

LE I.er II.e III.e et IV.e ANGE.

Je te salue, ô dame bienheureuse,
Mère du fils dont tu es amoureuse,
Sans offenser pure virginité ;
Tu as reçus nom de maternité,
Et du Puissant est la mère et la fille.
En un moment plus prompt que l'œil ne sille,
Foi assembla en toi divinité,
Sans depriser la pauvre humanité.
Or voyons-nous en un suppost uni
L'homme avec Dieu et le meffait puni,
Du vieil Adam, par une mort cruelle,
Dont la façon ne faut que je révèle.

(*Tous les Anges chantent la grandeur de Dieu, la naissance de son fils, et la paix qu'elle donne au genre humain. Marie et Joseph donnent au nouveau né tous les soins nécessaires pour le garantir des fraîcheurs de la nuit, en le plaçant dans la crêche. Les Bergers et les Bergères accourent en foule pour visiter le Sauveur. Actions de graces de leur part. Nouveau Chœur des Anges*).

LES BERGERS ET LES BERGERES.

CHŒUR.

Dansons, chantons, faisons rage,
Puisqu'avons grace pour pardon;
Chantons noël de bon courage,
Car nous avons Christ en pur don.

UN BERGER ET UNE BERGERE.

Laissons Adam et son lignage,
Plus avec lui ne demeurons;
Quittons tous notre vieil bagage,
Chèvres, brebis, chiens et moutons;
Chantons noël, &c.

AUTRE BERGER ET BERGERE.

Allons voir la Marie la sage,
Avec l'enfant de grand renom,
Dont les Anges, en doux langage,
Nous ont fait un si beau sermon.
Chantons noël, &c.

UN BERGER ET UNE BERGERE.

Portons à leur pauvre ménage
De nos biens à grand abandon.

UNE BERGERE.

Je lui porterai mon fourmage
Dans cette feisselle de jon.
Chantons noël, &c.

UNE BERGERE.

Et moi, ce grand pot de laitage;
Marie le trouvera bon.

AUTRE BERGERE.

Je lui donnerai ma belle cage
Où est mon petit oisillon.
Chantons noël, &c.

UN BERGER.

Ce fagot aura pour chauffage;
Il fait froid en cette saison.

AUTRE BERGER.

Mon flageollet pour son usage,
L'enfant en aimera le son.
Chantons noël, &c.

UN BERGER.

Et moi je ferai le message,
J'entends mieux que vous la raison.

UNE BERGERE.

Je le baiserai au visage.

UNE AUTRE.

Non, c'est bien assez au talon.
Chantons noël, &c.

UN BERGER ET UNE BERGERE.

Courons tôt à ce saint voyage,
Plus ne faut qu'ici nous tardons;
Ne craignons nul mauvais passages,
Prenons houlette pour bourdon.
Chantons noël, &c.

AUTRE BERGER ET BERGERE.

Et Dieu, dans ce petit image,
Croyons, adorons et aimons;
Faisons-lui de nos cœurs hommage;
Car certes rien nous n'y perdons.
Chantons noël, &c.

UN BERGER ET UNE BERGERE.

Mes frères, encore bien sçais-je
Que si en lui nous nous fions,

En nous sera pour héritage;
Et nous en lui toujours serons.
Chantons noël de bon courage,
Car nous avons Christ en pur don.

(*Arrivés à Bethléem, les Bergers et les Bergères bénissent la bonté divine qui veut bien, sous la forme d'un enfant, venir humblement habiter parmi eux. Ils font grand nombre de questions à Marie et à Joseph sur leur pauvreté*).

UNE BERGERE.

Pourquoi n'est né Christ en grande maison?

MARIE.

Bien facile est d'en dire la raison:
Il a aimé parfaite pauvreté,
Pour enrichir cil qui eut pauvre été.

JOSEPH.

Vous, bâtisseurs de grands palais si amples,
Édifieurs de maisons et de temples,
Voyez celui qui tout en sa main tient,
Qui en ce lieu si petit se tient;
Si n'aurez-vous en fin de votre guerre,
Que la longueur de votre corps de terre.

(*Tous les Bergers chantent*).

Pasteurs, menons tretous joie;
Et chantons bien hautement;
Car en quelque part que soie,
Vivre veux joyeusement.

(*L'allégresse des pasteurs attire Satan; il veut en connoître la cause. Ceux-ci lui apprennent la naissance du Sauveur, et l'un des Bergers lui offre d'être son conducteur, s'il veut lui rendre visite*).

(Les Bergères chantent :)

Une vierge qui est mère,
A un beau fils enfanté,
Qui n'a nul que Dieu pour père :
Ce mot soit bien haut chanté.

SATAN.

O que je suis bien enchanté !

Une vierge enfanter un fils !
Harauld, c'est le terme préfix,
Dont je serai mal contenté.

UN PASTEUR.

Puisque Dieu joindre au lignage
S'est daigné du pauvre Adam,
Du ciel avons l'héritage,
En dépit du faux Satan.

SATAN.

Quelle douleur j'ai pour cette fin d'an !
Ce secret-là me seroit-il caché ?
De le sçavoir sans cesser, j'ai tâché,
Depuis que feiz Adam saillir d'Eden.
Sçavoir la vérité m'en faut plus ample ;
D'où venez-vous ?

UN BERGER.

De visiter un temple
Mieux orné que cil de Salomon.

AUTRE BERGER.

D'ouyr aussi un fructueux sermon,
Par qui en Dieu régénérez nous sommes.

TROISIEME BERGER.

De voir le Christ, le vrai salut des hommes.
Vous y plaît-il aller, très-grand seigneur ?
Je vous serai du chemin enseigneur.

SATAN.

Il n'est pas vrai : c'est rêverie ou songe.

PREMIER BERGER.

La vérité qui confond le mensonge,
Dans un enfant avons touchée et creue.

SATAN.

Folles, allez : vous me la baillez creue.

DEUXIEME BERGER.

Combien, seigneur, que vous ne le croyez,
Si est-il vrai. Mais afin qu'en soyez
Mieux assuré, allez le voir vous-même.

SATAN.

Toutes mentez et faillez à vos esmes.

UNE BERGERE.

Ha ! l'enfant est de telle dignité,
Croyant qu'en lui est la divinité,
Que vous prendrez à le voir grand esbat.

SATAN.

Je n'en crois rien : vous venez du sabbat,
Où enchanteurs vous ont trop amusées,
Et tellement en doctrine abusées,
Que vous croyez ce qui ne sçauroit être.

LES BERGERS ET LES BERGERES *ensemble.*

Il est vrai.

SATAN.

Pauvres, l'on vous fait paître
Comme l'on veut de très-fausses doctrines.

UN BERGER.

Les grandes vertus, puissantes et divines,
Du Saint-Esprit en nos cœurs inspirés,
Sont de nous tant crues que desirées ;
Nul ne sçauroit à l'esprit résister.

(Ici Satan fait de vains efforts pour dispersuader les Bergers. Son éloquence diabolique tourne à sa honte ; ses promesses et ses mensonges ne servent qu'à le confondre ; ses subtiles questions n'abusent point les Pasteurs, et la foi qui agit en eux le fait rentrer dans l'infernal séjour. Il invoque toutes les Divinités des enfers pour tourmenter les hommes sur la terre ; mais il est obligé d'avouer que son règne est passé. La voix de Dieu parle aux Bergers, et par elle ils sont convaincus du pouvoir de la Divinité et du pardon qu'elle leur accorde).

On ne sera pas fâché de voir quelques pièces de poësies de François I.er : son histoire est si bien liée à celle de Marguerite de Navarre, qu'on ne peut séparer deux personnes que les liens du sang unissoient plus qu'ils ne le font d'ordinaire parmi les personnes d'un rang élevé. Il en faut excepter cependant notre monarque actuel, dont l'amitié pour les princes, ses frères, donne un exemple rare ; ce qui devroit servir à resserrer parmi ses sujets des nœuds formés par la nature, mais que la corruption, l'intérêt et l'égoïsme relâchent tous les jours.

Il y a un manuscrit à la bibliothèque du roi qui renferme les poësies de François Ier. Il est superbement écrit sur vélin, et contient 277 feuillets ; il est

tiré

tiré de la bibliothèque de M. Chatre Imbert de Cangé. Je vais en extraire quelques-unes, qui donneront un exemple du progrès de la poësie dans ce siècle.

La première est une épître en prose et en vers, adressée à sa *maîtresse à marier* pendant sa prison à Madrid, en 1525.

ÉPISTRE

De François I.er à sa maîtresse à marier.

AYANT perdu l'occasion de plaisante écriture, et acquis oubliance de tout contentement, n'est demouré rien viuant en ma mémoire que la souuenance de votre heureuse bonne grace, qui en moy a la seule puissance de tenir vif le reste de mon ingrate fortune; et pour ce que l'occasion, le lieu, le temps et commodité me sont rudes, par triste prison, vous plaira excuser le fruit qu'a meury mon esperit en ce pénible lieu, et entendre que en quelque peine, tourment, garde que puisse estre le corps, la voulonté ne cherchera que la doulce occasion de faire chose qui vous puisse donner cognoisnoissance que ce qui est demouré en lui libre et non mort, n'est desdyé qu'à vous faire seruice. Parquoy cet indigne point de vostre honneste veue sera, s'il vous plaist recueilly, non comme son imper-

fection meute, mais comme tribut de ma pensée, laquelle pour la nécessité de ma liberté a considéré ne vous pouuoir faire aultre seruice, que vous rendre compte de ma misérable calamité, afin de vous convertir en autant de piteuse souuenance, comme a d'affection de vous servir celuy qui va dire :

Triste penser, et prison trop obscure,
L'honneur, le soin, le devoir et la cure,
Que je soutiens des malheureux souldars,
Deuant mes yeulx desquels j'ay la figure,
Que par raison et aussi par nature
Deuoient monrir entre picques et dars,
Plutost que voir fuire leurs étendars,
Me font perdre de raison l'attrempance,
Quand de les voir, j'ay perdu l'espérance.

✿

Tousiours amour par fermeté procure,
Qu'à désespoir point ne face ouuerture ;
Mais tous malheurs viennent de tant de pars,
Qu'ils me rendent indigne créature,
Tant que d'erreur en mon chef faiz. . . . .
Les yeulx baignés, vers toy sont mes regards,
Ne faisant plus contre ennuy nuls remparts,
Si n'est d'auoir ton nom en reuérence,
Quand de te voir j'ay perdu l'espérance.

✿

Mais je ne sais pourquoi tourna langure
En mal sur moy, car ma progéniture
Eut tant de biens, qu'en tous lieux fut espars.
Plaisir pour dueil estoit lors leur vesture ;
Plaisant et doux sembloit la nourriture

De leurs sujets, gardans brebis et parcs,
Tousiours battirent lyons et lyepards.
Mais j'ay grant peur n'auoir tel heur en France,
Quand de la voir j'ay perdu l'esperance.

Il continue à se *douloir* ainsi, et commence, après quelques couplets, le récit de la malheureuse bataille de Pavie.

Mais renommée enuers moy si s'advance,
Me commandant que face diligence,
Disant : par fer et feu tes ennemys
Ont grante part de ton pays soubmis ;
Digne ne serois qu'on t'aimât pour ton veoir,
Si maintenant oublyois ton deueoir.
Meine avec toy sans dissimilacion,
Desir, honneur, amour, affection ;
Ces quatre là, compagnye te feront,
En nul péril ne t'abandonneront.
Quant j'entendis que la nécessité
Que je marchasse estoit pour vérité,
Je m'aduançay deffendant mon pays
Des ennemis à bon droit trop hays.
Que diray plus ? Tost fust preste l'armée,
D'honneur, conqueste et de gloire affamée ;
Et fismes tant que nos ennemys
Visrent tentes et pauillons presmis.
De passer l'eau, qu'on nomme la Durance,
Fismes deuoir et grande diligence ;
Mais l'Espagnol trouua la sienne, enuye
De combattre, pour tost sauver sa vye.
En recullant, de son salut soigneulx
Prendre Marseilles, alors est ennuyeulx ;
Donc s'en alla, perdant toute espérance,
De plus mal faire et nuyre à la Provence,

En maudissant Bourbon et ses pratiques,
Cognoissant bien ses trahisons iniques.
Auecques eux avoyt un chef louable,
Et de vertu très-fort recommandable ;
Celuy estoit en guerre et pays, exquis ;
De Pesquaire se disoit le marquis,
Dont par bon sens, tous les siens si rallye,
Droit le chemin si prennent d'Italye.

François continue le récit de son passage au-delà des monts, et du courage avec lequel il poursuivoit l'ennemi.

Mais quoi ! le sort de ma félicité
Fut converty en infélicité.
Par le voulloir de mes chefs en effect
Fust empesché le fruict de mon effect.
Un seul d'entre eulx nous conduit par passion,
Faisant rebours de mon oppinion.
O comme heureux se peut dire le prince
En guerre allant, ou gouuernant prouuince,
Quand ses subjets de vertu ne font vice,
Ne cognoissant prouffit que son service !

Il raconte toutes les fautes que lui fit faire la témérité de Bonnivet, et les préliminaires de la bataille de Pavie, la fuite honteuse des Allemands et de leurs chefs, auxquels il avoit toute confiance.

Parquoy concluds nostre mal en la France,
Qu'est des hommes, ne faire différence.

Il en vient à la fureur qu'il ressentit de se voir abandonné au milieu des ennemis.

Mais pour venir à mon premier propos,
Quant indignes de vertus et repos,
Je vis mes gens en fuite trop honteuse
A leur honneur, et à moy dommageuse;
Triste regret et peine tout ensemble,
Dueil et despit en mon cœur si s'assemble.
Autour de moy en regardant, ne veis
Que peu de gens des miens, à mon aduis,
Et sur ceulx là confortai sans doubtance
De demourer plustot en espérance
D'honneste mort ou de prise en effect,
Qu'enuers honneur de nous riens fut forfaict.
Donc combattans furent tous morts ou pris
Ce peu de gens qui méritent grant pris;
Et là je fus longuement combattu,
Et mon cheual mort soubs moy abbattu.
Dehors du parc, pensans sauuer leur vye,
Des miens assés estant paour leur amye,
Furent rompus, prisonniers et deffects,
Et ceulx-là nomme en vertu imparfaicts.
Assez souuent si me fut demandée
La myenne foy, qu'à toy seule ay donnée;
Mays nul ne pust se vanter de l'auoir,
En te gardant d'amytié le debuoir.
Encore que nul salut esperasse,
Et de ma vye en tout désesperasse,
Je te promets que j'eus bien la puissance
D'esuertuer ma debille défense,
Pour empeschier que la verge donnée,
Que bien cognois, point ne me fust ostée; (*a*)
Mays que vault force là où est violence,
Emporter faut l'erreur par patience.

(*a*) Son épée, que sans doute il avoit reçue de la personne à qui cette Épître est adressée.

Le roi fut donc forcé de rendre les armes, foulé aux pieds de son cheval, environné d'ennemis ; il eut du moins la consolation de n'avoir point fui, et d'avoir, *tout perdu fors l'honneur*.

O quel regret je souffris à cette heure,
Quand je cognus plus ne fayre demeure
Auecques moy, la tant doulce espérance,
De mes amys retourner veoir en France:
Trop fort doubtant que l'amour de ma mere
Ne peust souffrir ceste nouvelle amere ;
Par desplaisir, causé de ma prison,
Sans regarder qu'en tant triste saison,
Le seul comfort de toute France est mis
Sur sa vertu, la gardant d'ennemys,
Et qu'en ma sœur ne demourroit pouoir,
Pour telle dame, et à son mal pourueoir.
Et si me fist la pitié lors entendre,
De mes enfans la jonesse si tendre,
Qui se sauroit ne garder ne deffaire
Contre nulluy qui leur voulsist mal faire.

Le reste de la pièce ne roule que sur le regret de ne voir plus son *amye*, sur l'espoir de sa liberté, sur la crainte de n'en jouir jamais, et sur la consolation qu'il éprouve d'avoir fait son devoir, et de s'être montré, même dans sa défaite, redoutable à ses ennemis. Le brave prince assure sa maîtresse de sa fidélité ; il compte sur la sienne, un peu légèrement peut-être, mais enfin cette idée paroît le consoler. Il jure à la France qu'il la servira, dans les fers comme à la tête de ses armées.

Car au monde mon corps lui laisse et donne
Après la mort ; mon esperit lui donne,
Lors immortel, tout entier, non demy ;
Tesmoin en est la main de ton amy.

Cette épître, qui a près de cinquante pages *in*-8°, m'a paru trop longue pour la transcrire en son entier ; mais il est touchant de lire le récit d'une cruelle avanture, écrit par un héros que sa défaite affligeoit sans l'humilier ; qui, du fond de sa prison, jouissoit en homme de toute la gloire qu'il avoit dû s'acquérir, et ne respiroit plus que pour conserver dans sa personne, l'honneur de sa patrie et la sûreté de ses enfans.

Les pièces suivantes sont d'un autre genre.



BALLADE.

ESTANT seullet auprès d'une fenestre,
Par un matin comme le jour poignoit,
Je regarday Aurore à main senestre,
Qui à Phébus le chemin enseignoit.
Et d'autre part, ma mye qui peignoit
Son chef doré; et vis ses ysans yeulx,
Dont me jetta un traict si gracieulx,
Qu'à haulte voix je fus contraint de dire:
Dieux immortels, rentrez dans vos haults cieux,
Car la beaulté de ceste vous empire. (a)

✣

Comme Phebé, quand ce bas lieu terrestre
Par sa clarté de nuyt illuminoit,
Toute lueur demouroit en sequestre,
Car sa splendeur toutes aultres mynoit.
Ainsy ma dame en son regard tenoyt
Tout obscurcy le soleil radieux,
Dont de despit tout triste et odieux,
Sur les humains lors ne daigna plus luyre.
Parquoy luy dis, vous faites pour le mieulx,
Car la beaulté de ceste vous empire.

✣

O que de joye en mon cueur senty naistre,
Quand j'apperçeu que Phébus retournoit,
Desia craignant qu'amoureux voulsist estre
De la doulceur qui mon cueur détenoit!
Avois-je tort ? Non ; car s'il y venoit,

(a) Vous efface, vous réduit à peu de chose.

Quoique mortel, j'en serois soucieux.
Deuoi-je pas doncques craindre les Dieulx,
Et despriser pour fuir tel martyre,
En leur criant : retournez en vos cieulx,
Car la beaulté de ceste vous empire.

Prince qui ayent à desir curieux,
D'estranger ceulx qu'il pense être ennuyeux
De son amour, et qu'il doubte luy nuyre ;
Parquoi j'ay dit aux Dieux très-glorieux,
Que la beaulté de ceste les empire.



LE DIXAIN DE MAY.

MAY, bien vestu d'habit reuerdissant,
Et peint de flours, un jour se mist en place;
Et quant ma mye il vist tout flourissant,
De grant depist rougist sa verte face,
En me disant : tu cuides qu'elle efface,
A mon aduis, les flours qui de moy yssent?
Je luy responds : toutes les flours périssent
Incontinent que yuer les vient toucher;
Mais en tout temps de ma dame flourissent
Les grands vertus que mort ne peut sécher.

HUITAIN.

MENELÉE et Pâris je pardonne;
L'ung de sa femme importun demandeur,
L'autre d'amye obstiné deffendeur.
Mais du malheur des Troyens, je m'estonne;
Car s'il falloit que, pour belle personne,
La ville fust quelquefois desmolie,
Périr pour vous, madame, belle et bonne
Leur eust esté plus gloire que folie.



RESPONCE

A des Damoiselles qui ont faict des chansons nouvelles.

Ce que par trop auons de fermeté,
Nous a tenus en grant subjection ;
Si nous suivions vostre légiereté,
Moins en amours aurions de passion :
Car on ne peut par vraie affection
Gaigner l'amour de vous aultres tant belles,
Qui croist autant qu'on en prend de nouvelles,
Ainsi qu'on voit maintenant par vos plaintes,
Par vos chansons et charges, Dieu sciet quelles
Qui monstrent bien qu'estes d'aymer actteintes.



RONDEAU.

Bien heureuse est la saison et l'année,
Le temps, le point et l'heure terminée,
Le moys, le jour, le lieu et le pourpris,
Où des beaulx yeulx je fus lié et pris;
Tant que prison m'est liberté nommée
Bien heureuse.

✥

Bien heureux est le doulx travail que ay pris,
Puisqu'au pouoir d'amours je suis compris.
Sayette et arc qui blessa ma pensée,
Aussi la playe en moy renouuellée,
Que . . . . ma santé de trop grand prés
Bien heureuse.

✥

Bien heureuse est la voix qui a nommée
Le nom d'amye, estant plus qu'estimée;
Bien heureux est l'esprit qui a appris
A la louer sans paour d'estre repris,
Et le penser croissant sa renommée
Bien heureuse.



CHANSON.

Si la nature en la diuersité
Se resjouist : voyez l'aduersité,
En triomphant de la prospérité,
Estre vaincue.

✿

Voyez aussi que la vérité nue
En ferme cuer n'est jamais abatue
Par trahison, qui enfin est cogneue
Avec le temps.

✿

Adonc me tiens du nombre des contents,
Bien que je n'aye en tout ce que prétends ;
Si cognois-je la fin que j'en attends
En ma pensée.

✿

Qui par prison en riens n'est offensée,
Car estant libre, elle est recompensée,
Faisant sa fin, d'estre recommencée
Pour ne finer.

✿

Car l'on ne peut l'esperit confiner
Sous nulle loy, ne son vouloir aimer ;
Mais par l'épreuve on le peut affiner
En peine dure.

✿

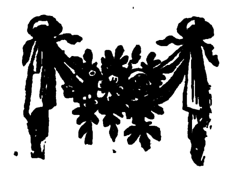
Qui est plaisante à celuy qui l'endure,
Car la menasse est cela qui l'asseure;
Cueur résolu d'autre chose n'a cure
Que de l'honneur.

✿

De corps vaincu, le cueur reste vainqueur,
Ce trauail est l'estime de son heur:
Ce seul voulloir ne cognois nul malheur
Qui ne me presse.

✿

Adonc conclus que heureuse est l'entreprise
Qui rend fortune indigne de surprise,
Par fermeté qui vault bien qu'on la prise:
Or en jugez.



AUTRE.

O TRISTE départir,
De moy tant regreté,
Dueil ne sera osté,
Que mon cueur faict partir.

J'entends jusqu'au reuoir
De moi tant desiré;
Car quelque part que iray,
Tousiours feray mon deuoir.



Mais si pitié mérite
Honneste cognoissance,
Te prie, en récompense,
Qu'en ta grace me hérite.



Car pour peine porter,
Sans jamais deffinir,
Bien la voult soustenir
Pour toy, sans point l'oster.



Sur moi laisse le faix,
Je t'en supplie, amye;
Car mort j'auray pour vie,
Si aultrement tu fais.



On trouve à la suite de ces poësies plusieurs lettres de François I.er à différentes personnes ; elles ont rapport à son histoire, et sont curieuses pour ceux qui peuvent songer à l'écrire. Les poësies de ce prince ne sont pas bonnes, mais elles ont un caractère de douceur qui plaît, et lorsqu'on pense qu'elles sont l'ouvrage d'un roi, d'un roi guerrier, et dont la vie fut toujours agitée, on remarque moins leurs défauts, qu'on n'admire avec raison l'esprit supérieur et cultivé qui les a dictées.

Fin du Tome troisième.

